N° 10 1951 Décembre

NOUVELLE REVUE THEOLOGIQUE

UN DOUBLE ANNIVERSAIRE A LA NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

Pas plus en 1919 qu'en 1944, années de guerre, il n'avait été possible de célébrer le jubilé de cinquante et de soixante-quinze ans de la *Nouvelle Revue Théologique*. Or cette année 1951 marque le trentième anniversaire de sa rédaction à Louvain par les professeurs du Collège Théologique de la Compagnie de Jésus. En outre, voici 25 années, depuis octobre 1926, que le R. Père Jean Levie assume les fonctions de directeur, ne cessant d'accorder à la revue le bénéfice de son dévouement et de sa compétence.

MM. Casterman, éditeurs de la *Nouvelle Revue Théologique*, estimèrent en conséquence qu'il s'imposait d'organiser un jubilé intime, qui permît de célébrer l'œuvre réalisée au cours de ces trente années par tous les collaborateurs et de manifester au R. P. Levie toute la reconnaissance qu'il a méritée. Cette réunion eut lieu le dimanche 18 novembre à 11 heures, au Collège Saint-Albert à Louvain, sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Lecouvet, évêque auxiliaire de Tournai, qui, depuis plus de vingt ans, accorde à la revue l'imprimatur. Les représentants de plusieurs revues catholiques de théologie, de philosophie et de culture générale, des professeurs de l'Université de Louvain, de nombreux collaborateurs avaient réservé à l'invitation de MM. Casterman un accueil particulièrement cordial. Leur présence fut pour tous un précieux encouragement.

Le R. P. Le Cocq, Recteur, souhaita la bienvenue à tous et remercia Son Excellence Mgr Lecouvet d'avoir bien voulu présider cette séance jubilaire. M. le chanoine Nassaux, président du séminaire de Tournai, rappela les origines de la revue et esquissa l'attachante figure de son fondateur, le chanoine Loiseaux. Le R. P. d'Ouince, directeur des « Etudes » de Paris, se fit l'interprète des revues françaises et s'attacha, en un discours très dense, à montrer l'influence exercée par la *Nouvelle Revue Théologique* sur la pensée catholique contemporaine. Un rapport plus long fut consacré au développement et aux progrès de la revue sous la direction du R. P. Levie.

Nos lecteurs nous sauront gré de les associer à cette manifestation en leur donnant un bref résumé de ce rapport.

Fondée en 1869 par un prêtre du diocèse de Tournai, le chanoine

Loiseaux, la revue passa avec son fondateur, devenu le P. Piat de Mons, chez les Pères Capucins; elle fut dirigée, à partir de 1896, par les Pères Rédemptoristes; en 1906 ils se virent contraints d'y renoncer à cause de l'abondance de leurs œuvres apostoliques. Sur proposition de MM. Casterman, le R. P. Besson S. J. de l'Institut Catholique de Toulouse accepta de fusionner la *Nouvelle Revue Théologique* avec la *Revue Théologique Française* qu'il dirigeait alors. Celle-ci cesserait de paraître, faisant place dès 1907 à la *Nouvelle Revue Théologique*. Au cours de l'année 1920, le P. Besson étant appelé à Rome, les jésuites français estimèrent qu'il serait préférable de rendre à la Belgique cette revue, belge par ses origines et qui était toujours restée belge par son administration. Le transfert au Collège Théologique de Louvain fut décidé, et, à partir de janvier 1921, le R. P. Hocedez en prit la direction.

Jusqu'en 1925, la revue fut principalement canonique, morale et liturgique. Après plusieurs échanges de vues, on décida alors de lui donner une orientation plus large. La revue deviendrait l'organe de tout l'enseignement théologique, en acceptant en plus grand nombre des articles traitant de dogme, d'exégèse et d'histoire, sans rien abandonner des branches d'autrefois. Un premier développement fut acquis au cours des années de direction du P. Hocedez. De 56 pages par mois en 1921, la revue atteignit les 80 pages mensuelles en 1926; de 1250 abonnés, on était monté à 1450.

En octobre 1926, le Père Hocedez demanda à être déchargé de la direction; celle-ci passa alors au Père Levie.

Dès le début, le nouveau directeur se rendit compte de tout ce qu'impliquait l'orientation décidée en 1925. Il s'agissait de maintenir le contact étroit entre l'enseignement théologique et la vie pastorale. La doctrine doit vivifier l'action comme la prévision de l'action doit pénétrer la présentation de la doctrine. La réalisation de ce but exige en fait un numéro dense, varié, au nombre de pages suffisamment abondant pour que, dans un même fascicule, doctrine, adaptation pastorale et information religieuse puissent s'équilibrer. Seul un nombre considérable d'abonnés permettra d'offrir cette abondance de matière sans recourir à de fortes augmentations de prix. Il fallait organiser de larges propagandes dont le succès serait la condition même du progrès.

Secondé par l'administration, le P. Levie se mit à l'œuvre. Le numéro gagne 8 pages en 1929, soixantième année de la revue; on compte alors 1829 abonnés. Un effort analogue est renouvelé en 1931; un gain de 124 abonnés permet l'envoi de 96 pages mensuelles. Trois ans plus tard, il est possible de présenter un fascicule de 112 pages aux 2124 abonnés. Enfin en septembre-octobre 1937, la revue atteint le résultat que son infatigable et tenace directeur poursuivait depuis longtemps : 128 pages chaque mois. Il avait livré pour cela de dures batailles en ces années difficiles qui précédèrent 1940. A la veille de la guerre, environ 2500 numéros sont expédiés chaque mois et plus de 200 échanges sont établis avec d'autres périodiques.

Parallèlement à cet effort de diffusion, le dévouement et la compétence des collaborateurs s'efforçaient de réaliser l'idéal visé : construire une œuvre positive, une œuvre de progrès. Il ne serait pas difficile de constater les sillons creusés par la *Nouvelle Revue Théologique* depuis 1921 dans les domaines théologique, scripturaire, moral et pastoral. Un de nos collaborateurs nous a promis de dresser ce bilan dans un prochain numéro de la revue. Contentons-nous de remarquer ici que le directeur veilla constamment à ce que cet effort doctrinal fût toujours solide, ouvert, soucieux de marquer un progrès appuyé sur la tradition, répugnant à chercher la nouveauté pour elle-même, désireux de faire croître et se développer les richesses de la vérité vivante possédée, comme son plus cher trésor, par notre Mère la Sainte Eglise.

La collaboration amicale et dévouée de toute une équipe de professeurs, mettant leur compétence au service de l'œuvre commune, permit aussi de réaliser un progrès considérable dans le domaine de l'information bibliographique qui prit de plus en plus d'extension.

La revue était en plein développement quand tout fut brusquement arrêté en 1940. Les tables générales, commencées en 1939, purent cependant sortir de presse à la fin de l'année suivante, mais ne furent alors expédiées qu'en Belgique.

La Belgique à peine libérée, le directeur s'entendit immédiatement avec les éditeurs en vue d'une prompte reprise de la revue. Toutes les difficultés une fois surmontées, le premier numéro d'après-guerre parut en mars-avril 1945.

La *Nouvelle Revue Théologique* pouvait rappeler à ses lecteurs en le premier fascicule comment elle avait lutté de son mieux contre les doctrines et les méthodes qui venaient de causer tant de souffrances et de ruines : numéro spécial consacré à la réfutation du racisme en 1939; articles de 1938 contre un antisémitisme qui n'était pas chrétien; notes de Catholicus sur les violations de la morale internationale de 1938 à 1940; études du P. Delattre sur la persécution religieuse en Allemagne de 1934 à 1937, etc.

Elle reprenait avec allégresse sa tâche pour aider à ce travail jamais achevé « de repenser de nouveau à chaque époque la doctrine complète du Christ ». L'accueil qui lui fut fait en ces années d'après-guerre fut particulièrement encourageant. Dès le début de 1947, la revue atteignait plus de 3000 abonnés et, en décembre 1948, elle dépassait les 4000. Le dernier numéro paru de cette année a été expédié à plus de 4100 exemplaires, dont environ 2500 en Belgique et en France, 700 dans les autres pays d'Europe, 150 en Asie, 300 en terre africaine et 450 en Amérique. Pour des raisons techniques, le format de la revue a été un peu modifié en 1946 en sorte que les 112 pages du numéro actuel sont l'équivalent de 136 à 140 pages du numéro de 1938 (qui comptait alors 128 pages).

Ceux qui assistèrent à la séance académique apprirent du P. Levie

lui-même ce qui ne cessa de soutenir son dévouement et son zèle pendant ses années de direction. Ce fut un moment d'émotion très ressentie, lorsque, se levant à la fin pour exprimer à tous les collaborateurs sa vive gratitude, il ne put s'empêcher d'avouer combien « il avait aimé la *Nouvelle Revue Théologique,* qui fut sa part de collaboration, assignée par le Maître, à l'apostolat catholique ». Il rappela avec conviction que « la théologie ne peut être dans une « tour d'ivoire » inaccessible, mais qu'elle doit agir sur le prêtre engagé dans l'apostolat ».

« J'ai voulu, a-t-il continué, que la revue apparût toujours plus largement et positivement constructive. Largement : ce fut une des grandes joies de mes années de direction d'avoir vu se multiplier des signatures bénédictines, dominicaines, franciscaines, rédemptoristes, maristes, lazaristes, des signatures nombreuses de prêtres diocésains, de professeurs de l'Université catholique de Louvain, voisinant fraternellement avec les S. J., d'avoir compté des collaborateurs en Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne aussi bien qu'en Belgique et en France ».

« Notre idéal a été que la revue fût en outre positivement constructive. Positivement et non selon un esprit négatif de critique et de surveillance inquiète... S'il y a parfois un devoir moral d'intervenir pour redresser une erreur qui peut faire du mal, il y a une manière de le faire, objective et chrétienne, qui cherche d'abord à comprendre l'opinion d'autrui *par le dedans* en se mettant à son point de vue, afin de se rendre capable de découvrir et de marquer le point précis où est l'erreur, tout en respectant ce qui est opinion libre dans l'Eglise de Dieu. Cette charité supérieure dans la fermeté doctrinale, l'avons-nous réalisée comme il l'eût fallu ? Il me semble en tout cas que nous l'avons sincèrement cherchée... »

Avec ceux qui entendirent ces paroles émouvantes, nos lecteurs estimeront que les efforts du P. Levie en ce sens furent couronnés de succès, et marquent une orientation et une attitude que la revue ne peut abandonner. Ils joindront, nous n'en doutons pas, aux félicitations qui lui furent adressées lors du déjeuner qui suivit la séance, leur gratitude envers celui qui fut, pendant 25 ans, l'âme de la revue. Désireux de se consacrer à d'autres travaux, le P. Levie a demandé d'être déchargé de cette lourde tâche, tout en restant décidé à lui continuer son appui et sa collaboration; il lègue à son successeur un héritage et une tradition qui dictent un devoir : celui de maintenir toujours « cette fermeté doctrinale dans une charité supérieure », qu'exige le service loyal de la Vérité. Veuille la Divine Providence bénir le travail de tous ceux qui, s'unissant en une fraternelle collaboration, tâcheront de développer l'effort constructif de la *Nouvelle Revue Théologique* au service du Christ et de son Eglise!

Charles MATAGNE, S. I.

L'ÉVOLUTION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Parmi les nombreux essais, entrepris dans le passé, pour retracer l'évolution du dogme de l'Immaculée Conception, trois surtout méritent d'être retenus : ceux du Père Benoît Plazza (1), de Mgr J. B. Malou, évêque de Bruges (2), et du Père Xavier le Bachelet (3). Malgré le souci visible d'objectivité et l'étendue de l'érudition qui recommandent ces travaux, et particulièrement ceux du Père le Bachelet aucun d'eux, cependant, ne peut être considéré, semble-t-il, comme une réussite qui, de tous points, réponde aux exigences de l'esprit. Davantage encore que certains documents ou textes insuffisamment contrôlés ou trop hâtivement utilisés, on y regrette l'absence d'une théorie plus rationnelle et plus complète de l'évolution du dogme qui, sans rien forcer, éclaire et explique la marche progressive de la croyance à l'Immaculée Conception, jusqu'à son plein épanouissement. Nous voudrions la tenter dans ces quelques pages, en nous inspirant des recherches entreprises par les théologiens, dans ce domaine, au cours de ces dernières années.

Aborder l'étude de l'Immaculée Conception, c'est se voir d'emblée placé devant le problème de l'évolution de ce dogme. Il surgit inévitablement du contraste surprenant, déroutant, — avoué avec tant de loyauté par Robert Bellarmin (4) et Denis Petau (5) — entre le silence de l'Ecriture ainsi que de la Tradition primitive et la foi grandissante de l'Eglise au privilège marial de l'Immaculée Conception. Aussi Jean Gerson, déjà, dans son sermon « pour la Conception de la Vierge » (1401), justifie par le progrès doctrinal sa propre convic-

---

(1) B. Plazza, *Causa immaculatae Conceptionis sanctissimae Matris Dei Mariae Dominae nostrae,* Cologne, 1751.

(2) Mgr J. B. Malou, *L'Immaculée Conception de la Vierge Marie considérée comme dogme de foi,* 2 vol., Bruxelles, 1857.

(3) X. Le Bachelet, *L'Immaculée Conception,* courte histoire d'un dogme, dans collect. *Science et religion,* Paris, 1903 (Deux parties : L'Orient et l'Occident) ; — art. *Immaculée Conception,* dans *Dictionnaire apologétique de la foi catholique,* t. III, col. 209-275 ; — et, en collaboration avec Martin Jugie, art. *Immaculée Conception,* dans *Dictionnaire de théologie catholique,* t. VII, col. 845-1218. — *L'histoire d'un dogme,* publiée par le Père V. Bainvel, dans les *Etudes* (t. 101, 1904, p. 612-632), se signale par ses suggestions pénétrantes et fines qui gardent encore aujourd'hui leur opportunité.

(4) « Sed in Scripturis nihil habemus, neque in Traditione de Conceptione Virginis immaculatae » (cfr *Votum,* 1617, édit. de X. Le Bachelet, Paris, 1905, p. 31).

(5) « ...utrum B. Virgo affinis illi concepta fuerit liquide nihil admodum tradiderunt (Patres) » (cfr *De Incarnatione,* l. XIV, c. II, 1 ; *Opera omnia,* t. VII, p. 44).

tion et celle des autres (6), en se réclamant d'un texte de saint Grégoire le Grand († 604) (7). Depuis lors, à la suite de Suarez (8), de Louis Thomassin (9), de Mgr Malou (10) ou du Père Bainvel (11), tous les théologiens qui exposent l'histoire du dogme de l'Immaculée Conception cherchent, de la même manière, à donner à leur exposé une base rationnelle et solide.

Sans prétendre épuiser un sujet aussi vaste que complexe, où l'accord des théologiens est loin d'être réalisé, nous essayerons du moins de préciser les points fondamentaux. Nous grouperons nos réflexions autour de trois questions : 1. Peut-on parler d'un véritable développement dogmatique ? — 2. Comment le concevoir ? — 3. Quelles en sont les conditions ?

I. LE FAIT DU DEVELOPPEMENT DOGMATIQUE (12)

Tous les théologiens catholiques s'accordent à affirmer que le « dépôt » de la vérité révélée, légué, confié à l'Eglise par le Christ son Chef et son Epoux, ne peut être augmenté, ni diminué, ni altéré. Le trésor de la révélation, constitué dans sa plénitude depuis la mort du dernier des apôtres (D.B., 2021), n'est plus susceptible de s'enrichir de nouveaux apports substantiels. L'Eglise, comme le laissent entendre les recommandations réitérées de saint Paul (depositum custodi)

(6) « Le saint Esperit revele aucunes foys a l'Eglise < et aux > docteurs derrenier(e)s aucunes veritez ou exposicions de la saincte Escripture lesquelles il n'a pas revelé à leurs predecesseurs... Si pouons dire que cest(e) verité, que nostre Dame ne fut point conceue en pechié originel, est de celles qui sont nouvellement revelees ou declairees... » (cfr L. Mourin, *Six sermons français inédits de Jean Gerson*, Paris, 1946, p. 420-421).

(7) « Qua in re hoc quoque bonis sciendum est quia et per incrementa temporum crescit scientia spiritualium patrum. Plus namque Moyses quam Abraham, plus prophetae quam Moyses, plus apostoli quam prophetae in omnipotentis Dei scientia eruditi sunt » (cfr *Hom. IV in Ezechiel.*, 12; *P.L.* LXXVI, 980).

(8) Suarez, *Tractatus theologicus de I.C. Beatae Mariae Virginis*, édit. Bourassé, *Summa aurea*, t. VIII, col. 481; — *In III Part.*, q. 27, a. 3, sect. VI.

(9) L. Thomassin, *Traité des festes de l'Eglise*, l. II, chap. V, n° XIV, Paris, 1697, p. 217.

(10) Mgr J. B. Malou, *L'Immaculée Conception*, t. I, chap. II, p. 19 sq.

(11) V. Bainvel, *Histoire d'un dogme*, dans *Etudes*, t. 101, 1904, p. 613.

(12) Voir sur ce sujet : H. Pinard, art. *Dogme*, dans *Dictionnaire apologétique*, t. I, col. 1151-1182; — L. de Grandmaison, *Le dogme chrétien*, Paris, 1928, p. 67-274; — Fr. Marin-Sola, *La evolucion homogena del dogma catolico*, Madrid-Valence, 1923 (trad. française : 2 vol., 1924); — A. Gardeil, *Le donné révélé et la théologie*, Paris, 1909; — R. Draguet, *L'évolution des dogmes*, dans *Apologétique*, Paris, Bloud et Gay, 1937, p. 1166-1192; — H. de Lubac, *Le problème du développement du dogme*, dans *R.S.R.*, t. XXXV, 1948, p. 130-160; — Fr. Taymans, *Le progrès du dogme*, dans *Nouvelle Revue Théologique*, t. LXXI, 1949, p. 687-700; — Jos. Duhr, *La glorieuse Assomption de la Mère de Dieu*, Paris, 1949, p. 1-18; — Dom B. Capelle, *Théologie de l'Assomption d'après la Bulle « Munificentissimus Deus »*, dans *N.R.Th.*, t. LXXII, 1950, p. 1009-1027.

et de saint Jean, ainsi que les déclarations des papes et des conciles, n'a d'autre rôle à exercer que celui de « gardienne » de ce trésor ([13]). Par son respect pour les enseignements reçus, par son horreur des nouveautés, l'Eglise n'a jamais cessé de proclamer immuable l'ensemble des vérités révélées, confié à sa vigilance. Tout retranchement est taxé par elle de sacrilège; toute addition d'apostasie ([14]).

Cette immutabilité, cependant, n'est ni fixité, ni stagnation. L'Eglise, observe Pie XII, dans son encyclique sur la liturgie, ne serait pas un « organisme vivant » si sa pensée, son culte et sa vie n'admettaient pas une certaine croissance. Dès les premiers siècles, cette nécessité est affirmée. Saint Irénée, il est vrai, est encore imprécis ([15]). Mais Origène ([16]), saint Basile ([17]), saint Grégoire de Nazianze ([18]) et Vincent de Lérins ([19]) affirment ce développement vital et le comparent à celui de la semence ([20]) ou de l'organisme humain ([21]). « En traitant avec fidélité et sagesse (le don) ancien, — nous citons les paroles de saint Vincent de Lérins, — ce qui serait resté dans le passé de rudimentaire et d'inachevé, (l'Eglise) le complète et le parfait; ce qui est mûr et achevé, elle le confirme et l'assure; ce qui est confirmé et défini, elle le garde ([22]) ». Ce développement du dogme chrétien admet non seulement une définition plus précise et plus solennelle des vérités révélées, et une remise en lumière de vérités tombées dans l'oubli; mais une véritable évolution vivante et homogène qui aboutit à l'énoncé dogmatique de vérités nouvelles.

Sans la possibilité d'une évolution dogmatique telle que nous venons de l'esquisser, le dogme de la Conception immaculée n'est ni concevable ni recevable. *Tout fixisme doctrinal se dresse en adversaire irréductible contre le privilège marial.* Sous la triple forme qu'il a revêtue au cours des âges, il s'appelle : protestantisme, orthodoxie schismatique, criticisme historique. Nous espérons montrer ailleurs comment la négation de l'Immaculée Conception dans ces trois groupes religieux s'inspire en bonne part du « fixisme doctrinal ([22bis]) ».

---

(13) Cfr D.B., 1800; — Vincent de Lérins, *Commonitorium*, 22; *P.L.*, L, 667; — L. de Grandmaison, *Le dogme chrétien*, p. 209-210.

(14) L. de Grandmaison, *Le dogme chrétien*, p. 182-225; — H. Pinard, art. *Dogme*, dans *Dict. apol.*, t. I, col. 1158-1160.

(15) *Contra Haeres.*, l. III, c. XXIV, 1; *P.G.*, VII, 966.

(16) *De principiis*, I, prooem. 10; *P.G.*, XI, 121; — F. Prat, *Origène, le théologien et l'exégète*, p. 11.

(17) *Epist. 223 advers. Eustath.*, *P.G.*, XXXII, 827-828.

(18) *Orat.* 31 (*theologica* V); *P.G.*, XXXVI, 159; — L. de Grandmaison, *Le dogme chrétien*, p. 86-88.

(19) *Commonitorium*, 23; *P.L.*, L, 667.

(20) Saint Jérôme songe au « grain de sénevé » : *In Matth.*, l. II, c. XIII; *P.L.*, XXVI, 93.

(21) Voir, sur tout ceci, Fr. Marin-Sola, *L'évolution homogène du dogme catholique*, t. II, p. 128-134.

(22) *Commonitorium*, 23; *P.L.*, L, 669.

(22bis) Ce travail doit paraître dans *Maria*, — Somme mariale, entreprise par H. du Manoir, — t. IV.

II. NATURE DU DEVELOPPEMENT DOGMATIQUE

Le message du Christ, vérité et vie, destiné à subvenir aux besoins de l'humanité régénérée à tous les stades de sa croissance, est marqué d'un double caractère. Il se développe tout en demeurant immuable; identique à lui-même, il ne cesse de grandir, de se diversifier et de s'enrichir. La vie, dont il est doté, implique cette double exigence. Suivant un mot profond de Newman, il ne demeure lui-même qu'à condition de changer. Immobilité et progrès : tout le problème du développement du dogme est commandé par l'antinomie de ces deux propriétés qui semblent s'exclure. La difficulté de la conciliation se révèle dans toute son acuité surtout lorsque nous nous trouvons en présence d'une croyance que les apôtres eux-mêmes, vraisemblablement, n'ont pas distinctement aperçue ([23]), et qui, pendant des siècles, a été âprement discutée ou contestée. L'Immaculée Conception est de ce nombre. Comment, dans ce cas, l'évolution du dogme ne porte-t-elle pas atteinte à son invariabilité ? Car, — la remarque est du Père de Lubac, — la connaissance ne peut guère se scinder de la révélation elle-même. Dès lors, une connaissance nouvelle, non seulement subjective, mais également objective, n'équivaut-elle pas à une révélation nouvelle ([24]) ?

La possibilité de l'histoire du dogme de l'Immaculée Conception et la manière de la concevoir dépendent de la solution donnée à ce problème fondamental, singulièrement épineux.

I. — *Solution rationaliste.*

On connaît sur ce point l'opinion de Adolphe Harnack. L'évolution du dogme chrétien, à son avis, se ramène à une dégénérescence, due à l'hellénisme. Il ne voit dans le catholicisme qu'un hellénisme christianisé, s'exprimant en formules pétrifiées ([25]). Le dogme de l'Immaculée Conception, en particulier, est résulté directement, selon Harnack, de la poursuite d'un triple but : préparer le « Vaticanum »,

(23) Certains théologiens ont admis que les apôtres avaient reçu du Christ la révélation détaillée de toutes les vérités contenues dans le dépôt de la foi, et donc aussi, celle de l'Immaculée Conception. Ainsi pensait Suarez (cfr R. de Scorraille, *François Suarez,* t. II, p. 242-243); et après lui, Dom Prosper Guéranger (cfr *Mémoire sur la question de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge,* Paris, 1850, p. 98); telle est encore l'opinion du Père Marin-Sola : « En Dieu et même chez les Apôtres tout était non seulement formel et immédiat, mais encore explicite » (*L'évolution homogène du dogme catholique,* traduction : Paris, 1924, t. I, p. 58-59). Cette opinion n'est guère vraisemblable; elle semble contredite par les tâtonnements dont témoignent les Actes (cfr Franzelin, *De traditione,* p. 292-293; L. de Grandmaison, *Le dogme chrétien,* p. 265-266; R. Draguet, *L'évolution du dogme,* dans *Apologétique,* p. 1178-1179; H. de Lubac, *R.S.R.,* t. XXXV, 1948, p. 152-153).

(24) H. de Lubac, *art. cit.,* dans *R.S.R.,* t. XXXV, 1948, p. 150-152.

(25) Jos. de Ghellinck, *La carrière scientifique de Harnack,* dans *R.H.E.,* t. XXVI, 1930, p. 970 sq.

donner le coup de grâce à la doctrine thomiste du péché et de la grâce, exalter Marie, vénérée sans mesure par Pie IX (26) ; et indirectement, — pareil en cela à la dévotion mariale en général, — de l'instinct populaire. Le dogme de l'exemption du péché originel, pense-t-il, n'est qu'une fleur mal venue, issue de la terre « de la superstition populaire et monacale, sous la poussée des bas instincts religieux où la crainte et la sensibilité jouent un rôle prépondérant », approuvés et légitimés progressivement par la théologie (27). La révélation, ajoute-t-il, n'a aucune part dans cette germination. « Quand, et à qui, demande ironiquement Harnack, le dogme a-t-il été révélé (28) ? » — « Les modernistes ont beau ne pas nous reconnaître, ils sont des nôtres (29) ». Cette parole de l'historien protestant des dogmes se vérifie parfaitement dans la question qui nous occupe. Joseph Turmel a bâti toute sa mariologie sur le fondement imaginé par Harnack ; les mêmes principes le guident, dans son histoire du dogme de l'Immaculée Conception. Esquissée une première fois, dans l'ouvrage « La sainte Vierge dans l'histoire » (1908), elle se développe sans aucune atténuation, dans son livre qui a pour titre « La Vierge Marie », paru en 1924, dans la collection dirigée par Couchoud. Vierge, sainte, immaculée, voilà, selon lui, les mots qui résument la progression doctrinale qui s'est accomplie au cours des siècles, sous la poussée irrésistible du sentiment populaire, s'exprimant par des thèses toujours plus hardies, ratifiées constamment après coup par la théologie, d'abord hésitante et parfois opposée à ces progrès.

Cette manière d'envisager l'histoire du dogme de l'Immaculée Conception est en parfaite harmonie avec la théorie moderniste qui ne reconnaît à l'autorité doctrinale de l'Eglise d'autre fonction que celle d'enregistrer et de formuler les variations du sentiment religieux de la conscience populaire au cours des âges (30). Elle méconnaît, de toute évidence, le caractère transcendant de la société spirituelle fondée par le Christ, ainsi que le rôle de l'autorité doctrinale exercée de tout temps dans l'Eglise, de par la volonté de son Chef. Elle altère, en particulier, et défigure la notion du « consentement des fidèles » (consensus fidelium) (appelé par quelques-uns « sens de la foi » ou « sens social ») qui, depuis l'époque de saint Cyrille d'Alexandrie (31), a toujours été reconnu par les théologiens comme un des facteurs les plus importants dans l'évolution doctrinale. Ce qui confère au peuple croyant sa valeur doctrinale c'est le fait de constituer pour sa part l'Eglise vivante qui pense et prie, qui bénéficie du même coup des lumières de l'Esprit Saint donné à toute l'Eglise pour la guider et l'éclairer.

(26) *Handbuch der Dogmengeschichte*, t. III, 1920, p. 747, note 1.
(27) *Ibid.*, t. III, p. 655, note 3 ; p. 654-658.
(28) *Ibid.*, t. III, p. 747, note 1.
(29) *Ibid.*, t. III, p. 764, n. 2.
(30) *D.B.*, 2006.
(31) Cfr P. Clément, *Le sens chrétien et la maternité divine de Marie aux IV^e^ et V^e^ siècles*, Bruges, 1929, p. 68, 72 sq.

Il n'est pas, comme le veulent les rationalistes, une force aveugle, mue par l'instinct, étrangère à l'Eglise, s'imposant à elle, malgré elle (32). Enfin, cette construction arbitraire n'est en rien conforme au déroulement des événements. Avant de devenir vraiment populaire, la croyance avait donné naissance à une fête liturgique et trouvé des défenseurs résolus parmi les théologiens.

II. — *Solutions catholiques.*

1) *Théorie de l'explicitation logique.*

Nombre de théologiens modernes, à la suite du cardinal Franzelin, posent en principe que l'objet de la foi divine s'étend exclusivement aux vérités formellement révélées par Dieu, et excluent de ce domaine privilégié les vérités révélées virtuellement, c'est-à-dire déduites par un raisonnement proprement dit et appelées, pour cette raison, « conclusions théologiques ». L'évolution du dogme, à les entendre, se ramène à une simple explicitation, à une mise en lumière plus nette de vérités déjà contenues d'une manière implicite, obscure et confuse, dans d'autres vérités formellement révélées, explicites, claires et distinctes (33). Dans la marche progressive de cette évolution, les partisans de cette théorie discernent d'ordinaire trois phases : la période de la possession tranquille; celle de la contestation et de la controverse; enfin, couronnant parfois de longs débats, celle de la définition dogmatique, grâce à l'intervention autoritative du magistère infaillible : pape ou concile oecuménique (34). Le dernier historien de l'Immaculée Conception, le Père X. Le Bachelet, se rallie à cette manière de concevoir les choses.

Critique de cette théorie.

Il n'est pas douteux que l'équivalence des termes ou le raisonnement qui utilise deux prémisses révélées, suffisent à expliquer l'origine d'un certain nombre de dogmes. De la vérité révélée « Le Christ est homme parfait », découle cette autre « Le Christ est doté d'une volonté proprement humaine ». L'affirmation « Marie est mère de Jésus », implique cette autre « Marie est véritablement mère de Dieu ». La difficulté apparaît quand il s'agit de vérités qui débordent visible-

(32) Cfr Cl. Dillenschneider, *La mariologie de saint Alphonse de Liguori*, sources et synthèse doctrinale, Fribourg (Suisse), 1934, p. 32-38; A. d'Alès, art. *Tradition*, dans *Dictionnaire apologét.*, t. IV, 1775-1780.

(33) Cfr R. Draguet, *ibid.*, p. 1179-1182.

(34) Joh. Bapt. Franzelin, *Tractatus de divina traditione*, sect. IV, thesis XXIII, p. 238-247, Rome, 1870. — H. Prunier, *Evolution et immutabilité de la doctrine religieuse de l'Eglise*, Paris, s.d. — Edg. Hocedez, *Histoire de la théologie au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1947, t. III, p. 163-165.

ment ces cadres trop restreints. Parmi elles se range l'Immaculée Conception. « Dira-t-on, écrit le Père de Grandmaison, qu'elle était formellement implicite dans la Tradition ? En ce cas, la simple exposition des termes aurait dû rendre cette contenance manifeste. Elle l'était si peu que, après la question nettement fixée, après la proposition et la discussion de tous les documents majeurs, beaucoup des plus éminents théologiens, durant plusieurs siècles, l'ont niée. Bien plus, en 1617, après le progrès décisif du concile de Trente, le plus illustre de ses défenseurs, Bellarmin, tenait qu'on ne pouvait définir l'opinion opposée comme hérétique, et partant, la « pieuse croyance » comme un dogme révélé ([35]) ». — Peut-on raisonnablement parler de « possession tranquille » de cette vérité, — la remarque est de M. Draguet — lorsque nous voyons les grands docteurs du XIII[e] siècle, par ailleurs si dévots à Marie, si respectueux de l'Écriture et de la Tradition, s'opposer à cette croyance, sans même soupçonner qu'elle ait été implicitement professée dans le passé ? Quelle vraisemblance accorder à l'existence de ce premier stade, lorsque les Pères les plus influents de l'antiquité admettent certaines opinions nettement opposées à l'exemption chez Marie du péché originel ? Dans cette opposition sans doute, ils s'appuient sur des théories personnelles, que l'Église n'a jamais reconnues comme siennes. Il n'en est pas moins vrai qu'ils étaient des adversaires du dogme marial, et rien ne les avertissait qu'ils étaient dans l'erreur. — A vouloir découvrir l'Immaculée Conception au moins d'une façon implicite dans les textes de l'Écriture ou de la Tradition, on s'expose fatalement soit à substituer sa propre manière de voir à celle des anciens, soit à pratiquer une exégèse arbitraire à l'égard des textes scripturaires, soit enfin à majorer les témoignages cités; bref, à infléchir Écriture et Pères dans le sens de ses désirs. D'aucuns, malgré les avertissements autorisés des exégètes, s'obstinent encore à déceler l'Immaculée Conception, derrière *le texte littéral* du Protévangile ou de la salutation angélique. Le parallèle entre Ève et Marie, si souvent affirmé par les Pères et les écrivains ecclésiastiques, est fréquemment encore utilisé dans le même but. Ève, dit-on, est sortie immaculée des mains créatrices de Dieu; or, Marie est déclarée la Nouvelle Ève... Gardons-nous de conclure. L'exemple de saint Bernard nous convie à être prudents. Nul n'a peut-être varié ce thème traditionnel avec plus de virtuosité ([36]), il fut cependant un adversaire décidé de la croyance à l'Immaculée Conception ([36bis]). Après beaucoup d'autres, le Père Fr. Sal. Müller a tenté de présenter

(35) L. de Grandmaison, *ibid.*, p. 259.

(36) Cfr *Second sermon pour l'Avent*, 4; *P.L.*, CLXXXIII, 54; *Hom. II super « missus »*, 3; *P.L.*, CLXXXIII, 62; *second sermon pour la Pentecôte*, 3; *P.L.*, CLXXXIII, 327; *sermon dans l'octave de l'Assomption*, I, 2; *P.L.*, CLXXXIII, 429; *sermon pour la nativité de Marie*, 6; *P.L.*, CLXXXIII, 441.

(36bis) Cfr *Lettre 174 adressée aux chanoines de Lyon*; *P.L.*, CLXXXII, 333-336.

saint Augustin comme un défenseur du privilège marial (37), alors qu'en maints endroits de ses œuvres, il affirme nettement que le Christ seul, grâce à sa conception miraculeuse et virginale, a échappé à la contagion du péché d'origine (38).

Concluons : une théorie de l'évolution doctrinale si peu conforme à la réalité des faits, et qui nécessite tant d'expédients pour se maintenir, ne peut servir de base à un exposé de l'histoire du dogme de l'Immaculée Conception.

2) *Théorie dialectique.*

Ce système ramène le développement dogmatique au problème classique des « conclusions théologiques ». Avec une assurance imperturbable, le Père Tuyaerts l'a proposé dans toute sa rigueur logique (39). Deux thèses résument sa doctrine : toutes les conclusions théologiques sont définissables; seules, elles le sont. Ces affirmations massives et outrancières, cette simplification sans nuances, dans un sujet aussi vaste et complexe, n'ont guère trouvé d'approbateurs (40). Avec un tact infiniment plus averti, et une modération plus clairvoyante, le Père Marin-Sola défend substantiellement la même thèse (41). Réduite à son schéma essentiel, voici comment l'auteur présente la genèse des dogmes. La virtualité implicite, expliquée et développée par le raisonnement des théologiens, donne naissance à la théologie et aux conclusions théologiques. Chacune de ces conclusions, à son tour, reprise, expliquée et développée par l'autorité de l'Eglise, assistée du Saint-Esprit, devient un dogme de foi (42). En d'autres termes, une conclusion théologique, dès lors qu'elle est acceptée et proposée par l'Eglise, change de nature et devient un dogme de foi. Le même contenu doctrinal que le théologien n'atteignait qu'indirectement par la voie du raisonnement scientifique, grâce à l'intervention du magistère extraordinaire, est connu d'une manière immédiate, investie qu'elle est désormais de l'autorité divine, fondement de la foi. Le dogme de l'Immaculée Conception, comme tous les autres, rentre dans le jeu de la pensée dialectique. Celle-ci en a fait une vérité certaine, avant d'avoir été assumée par l'autorité doctrinale et, du même coup, promue à la dignité du dogme. Ecoutons la démonstration donnée par Marin-Sola. « La très sainte Vierge, écrit-il, est la digne Mère de Dieu. Or, de ce prin-

(37) Fr. Sal. Müller, dans *Miscellanea Agostina,* t. II, p. 885-914.
(38) Cfr Dom Capelle, *La pensée de saint Augustin sur l'Immaculée Conception,* dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale,* t. IV, 1932, p. 401-423.
(39) M. H. Tuyaerts, *L'évolution du dogme.* Etude théologique, Louvain, 1919.
(40) H. de Lubac, *Rech. de Science religieuse,* t. XXXV, 1948, p. 130 sq.
(41) Marin-Sola, *L'évolution homogène du dogme catholique,* 2 vol. (trad. française), Paris, 1924.
(42) Marin-Sola, *Ibid.,* t. I, p. 513-514.

cipe, on peut déduire non seulement le dogme de l'immunité de Marie de tout péché actuel, mais aussi celui de sa préservation de toute tache de péché originel (43) ». En effet « la Mère de Dieu a droit à tous les degrés de pureté pourvu qu'ils soient compatibles avec sa rédemption par Jésus-Christ. Or, la pureté originelle, jointe au « debitum » personnel, est compatible avec la rédemption par Jésus-Christ. Donc la Mère de Dieu a droit à la pureté originelle jointe au « debitum » personnel (44) ». « Les deux dogmes, ajoute le même auteur, découlent du dogme fondamental exprimé par la formule traditionnelle de « digne Mère de Dieu (45) ».

Critique de cette théorie.

Un premier obstacle auquel ce système se heurte est l'immutabilité du dogme. Car, s'il est vrai, comme nous l'avons déjà noté avec le Père de Lubac, que la connaissance ne peut se scinder de la révélation, il semble en résulter nécessairement que toute connaissance *objective* (et c'est bien là la nature d'une conclusion théologique) entraîne une révélation nouvelle. Le Père Marin-Sola reconnaît la difficulté. Il tente de l'éluder en supposant que les apôtres avaient une connaissance détaillée et exhaustive du dépôt de la foi; mais que, ce trésor étant tombé dans l'oubli, les générations chrétiennes auraient à le redécouvrir et à le reconstituer peu à peu. De cette manière il est possible de concevoir un progrès objectif réel, une mise en lumière de nouvelles vérités, s'effectuant au cours des siècles, sans que pour autant le « dépôt » initial lui-même soit augmenté. — La nécessité de devoir recourir à une hypothèse aussi invraisemblable, dénuée de toute preuve, représente à elle seule un redoutable handicap pour ce système.

On peut se demander également par quelle métamorphose une vérité simplement certaine et indirectement atteinte par le raisonnement devient une vérité révélée et livrée immédiatement à notre intelligence par le Dieu révélateur qui l'investit de son autorité. A propos de la démonstration de l'Immaculée Conception, présentée par Marin-Sola, le Père Schultes observe avec raison : « mais il serait à prouver que

(43) Marin-Sola, *Ibid.*, t. I, p. 321-331.
(44) Marin-Sola, *Ibid.*, p. 329.
(45) Marin-Sola, *Ibid.*, p. 330. — Dans la détermination de ces mots « digne Mère de Dieu », le Père Marin-Sola accorde un rôle important au « sens chrétien ». « Quand il s'agit de déterminer ou de déduire ce qui est dû ou n'est pas dû à une « digne mère » et à bien plus forte raison à une « digne mère de Dieu », le cœur aimant d'un fils est meilleur juge que la froide logique d'un savant. Voilà pourquoi le sens chrétien envers Marie sa Mère et la Mère de Dieu a été pour ce dogme le meilleur et le plus puissant *auxiliaire de la logique* spéculative, comme il l'a été et le sera pour tous les dogmes qui n'intéressent pas exclusivement l'intelligence, mais aussi le cœur de l'homme » (cfr Marin-Sola, *ibid.*, t. I, p. 330-331). Comme on le voit, le Père Marin-Sola refuse de reconnaître dans le consentement unanime du peuple chrétien un organe, porteur et transmetteur de la révélation elle-même.

l'Eglise a défini l'Immaculée Conception comme étant proprement une conclusion de la Maternité divine. Il serait à prouver que ce privilège n'est pas révélé d'une manière autre. Nul théologien n'oserait l'affirmer (46) ».

La manière de procéder du Saint-Siège n'est pas moins révélatrice. Dans l'enquête entreprise sur la définibilité aussi bien que dans la proclamation d'un dogme, il se montre parfaitement indépendant de la science théologique. « Une chose est remarquable, écrit le P. Bainvel, en toute cette question (de l'Immaculée Conception) : sa grande indépendance à l'égard des docteurs et des documents écrits... Il n'est pas enchaîné au passé, il n'est pas l'esclave du document écrit. Le passé, le document sont des témoins qu'il consulte... on sent qu'il a un critérium supérieur. Ce critérium, c'est la pensée de l'Eglise (47) ». Dans sa lettre du 1er mai 1946, Sa Sainteté Pie XII, en vue de la définition de l'Assomption, s'est adressé aux évêques du monde entier, comme jadis, le 2 février 1848, Pie IX l'avait fait à l'occasion de la croyance à l'Immaculée Conception, pour leur demander avant tout de lui communiquer « quel est le sentiment du clergé et des fidèles » commis à leurs soins, « à l'égard de l'Assomption de la Vierge Marie (48) ». La même liberté s'affirme dans la manière de présenter un dogme au monde chrétien. « Il n'y a pas à chercher, écrit le Père de Grandmaison, de proportion exacte entre la définition dogmatique et les enquêtes faites, les motifs allégués par ceux qui, au nom de Dieu, les prononcent... Les raisons alléguées par les organes du magistère sont si peu la mesure de cette infaillibilité, que les théologiens admettent la possibilité d'une erreur dans les considérants exprimés d'une définition de foi (49) ».

L'argument élaboré par le Père Marin-Sola, pour établir la certitude de l'Immaculée Conception, n'est pas non plus à l'abri de toute critique. Dans le passé, il n'a jamais suffi pour rallier les théologiens à la croyance du privilège marial. Duns Scot, en l'utilisant, ne donne à sa conclusion qu'une valeur de probabilité (50). A l'époque du concile de Bâle, le cardinal Jean de Turrecremata, adversaire de l'Immaculée Conception, se pose nettement la question si le péché originel est incompatible avec la dignité de Mère de Dieu. Et il répond : «le privilège insigne de la maternité divine n'implique en aucune manière celui de la préservation de la faute initiale. L'Ecriture, lorsqu'elle mentionne la maternité de la Vierge, n'insinue jamais qu'elle ait été soustraite

(46) R. M. Schultes, *Eclaircissements sur l'évolution du dogme*, dans *Rech. de Sc. phil. et théol.*, t. XIV, 1925, p. 293.
(47) V. Bainvel, *art. cit.*, dans *Etudes*, t. 101, 1904, p. 623.
(48) Cfr Jos. Duhr, *La glorieuse Assomption de la Mère de Dieu*, p. 122 sq.
(49) L. de Grandmaison, *Le dogme Chrétien*, p. 263-264.
(50) « ...videtur probabile, quia excellentius est attribuere Mariae », cfr *Quaestiones disputatae de I.C.*, Quaracchi, 1904, p. 17.

au cours ordinaire de la vie commune (51) ». Cajetan connaissait parfaitement la distinction entre le « debitum » et le « reatus » peccati; il reconnaît que le privilège peut se concilier avec la rédemption universelle du Christ; il va même jusqu'à l'admettre comme possible; il ne s'y rallie cependant pas (52). Qui dira que ces auteurs aient jamais douté que Marie fut une « digne Mère de Dieu » ? — Naguère la méthode proposée par Marin-Sola a été appliquée par le Père Jugie, en vue de prouver l'existence et la définibilité de l'Assomption (53). L'essai ne peut pas être considéré comme une réussite. — A vrai dire, lorsqu'il s'agit de privilèges exceptionnels qui relèvent uniquement du bon plaisir de Dieu, nous ne pouvons en connaître l'existence que si l'Auteur lui-même nous la révèle. L'argumentation théologique ne peut en établir tout au plus — et encore suivant *notre* manière de juger, — que la possibilité ou la probabilité appuyée sur une certaine convenance. Elle est impuissante à en prouver l'existence. C'était la conviction de saint Alphonse de Liguori. Aussi, dans ses dissertations, surtout dans sa polémique avec Muratori, il donne la préférence à la tradition vivante de l'Eglise, exprimée par la faveur toujours plus accentuée accordée par le magistère à la croyance, par la fête liturgique évoluant de plus en plus vers le sens immaculiste, et enfin le sentiment commun des fidèles et des pasteurs (54). Le vrai rôle de la théologie, à ce qu'il nous semble, dans le développement d'un dogme, est un rôle de déblaiement et d'orientation. Elle écarte les obstacles qui s'opposent à sa croissance et lui assigne sa place dans cette merveilleuse harmonie qu'est la révélation chrétienne; elle le libère de ses entraves et le rend attrayant et désirable; elle ne lui donne pas la vie.

3) *Solution psychologique : prise de conscience toujours plus nette et plus ferme.*

Ni la logique, ni la dialectique n'offrent une solution satisfaisante au problème de l'évolution du dogme. La première échoue à expliquer le développement *objectif*; la seconde *se heurte à son immutabilité*. Le dogme échappe à la science théologique, comme à la science historique (55), Il relève uniquement de la vie psychologique de l'Égli-

---

(51) J. de Turrecremata, *De veritate conceptionis B.M.V.*, pars XI, c. 15, Londres, 1869, p. 681-684.

(52) *Tract. de concept. B. Virginis*, cap. IV et V, dans *Opuscula*, Lyon, 1581, p. 139 sq.

(53) M. Jugie, *La mort et l'Assomption de la sainte Vierge*, Cité du Vatican, 1944, p. 621-623.

(54) Cfr Cl. Dillenschneider, *La mariologie de saint Alphonse de Liguori*, t. I, *Sources*, Fribourg (Suisse), 1931, p. 295 sq.; t. II, *Synthèse*, Fribourg (Suisse), 1934, p. 223.

(55) La science théologique, dit saint Thomas, reçoit le dogme; elle ne le constitue pas : *S. Théol., I^a*, q. 1, a. 6, ad 3; a. 7, c; a. 8, c; *I^a II^ae*, q. 111, a. 4, c. — Jos. Duhr, *La glorieuse Assomption*, Paris, 1949, p. 1-2.

se. Le « critérium » supérieur auquel l'Eglise se réfère, écrit le Père Bainvel, au moment de procéder à la définition, elle le discerne dans sa « conscience (56) ». « Pensée vivante, explique encore le même théologien, mais qui ne prend possession que peu à peu d'elle-même, et de son contenu. Quoi d'étonnant alors que cette pensée nous apparaisse comme une pensée qui évolue, qui s'ignore peut-être, pendant quelque temps, qui se cherche longtemps peut-être, qui ne trouve pas tout d'abord son expression; qui peu à peu cependant prend conscience d'elle-même, s'analyse, se formule, se définit, achève de devenir elle-même par elle-même (57). D'autres théologiens, après le Père Bainvel et le Père de Grandmaison, nous parlent, eux aussi, de la conscience de l'Eglise (58). Elle est la vraie terre de culture où germe, grandit et s'épanouit tout dogme chrétien.

Pour illustrer cette prise de possession grandissante, le Père Bainvel évoque, — en y apportant d'ailleurs les correctifs nécessaires, — le progrès d'une âme d'enfant dans la doctrine chrétienne. « A mesure qu'il grandit, qu'il se développe, qu'il devient homme, il prend une possession nouvelle de la vérité religieuse (59) ». Dans le cas de l'Eglise, nous nous trouvons en présence, non plus d'une conscience individuelle, mais sociale (60). L'analogie se présente d'autant plus naturellement à l'esprit que l'Eglise, Corps mystique du Christ, suivant un beau texte de saint Grégoire le Grand, se comporte comme une personne. « Le Christ avec toute l'Eglise qui lutte encore sur la terre, qui règne avec lui dans le ciel, est une personne (una persona est). Dans cet organisme collectif, le principe d'unité et de vie, l'âme, c'est le Saint-Esprit. De même qu'une seule âme vivifie tous les membres d'un corps, ainsi toute l'Eglise, le même Esprit la fait vivre et l'éclaire. Le Christ, tête de l'Eglise, fut conçu du Saint-Esprit et l'Eglise, corps du Christ, est remplie du même Esprit afin qu'elle vive de lui. La puissance de cet Esprit maintient l'Eglise dans l'unité organique d'une même foi et d'une même charité, selon le mot de l'apôtre : ex quo totum corpus per nexus et coniunctiones subministratum et constructum crescit in augmentum Dei (61) ». — La vie de l'Eglise, comme la vie humaine du Christ lui-même, est soumise à la loi de la croissance. Pour elle, comme pour l'humanité sainte du Christ, vivre, c'est gran-

---

(56) J. V. Bainvel, *art. cit., Etudes*, t. 101, 1904, p. 617, 620-621, 623-624, 625.
(57) J. V. Bainvel, *Ibid.*, p. 625.
(58) H. Pinard, dans *Diction. apologét.*, art. *Dogme*, t. I, col. 1169. — J. Lebreton, *L'encyclique dans la théologie moderniste*, 1908, p. 36-37. — P. Gardeil, *Le donné du révélé et la Théologie*, p. 180.
(59) V. Bainvel, *art. cit., Etudes*, t. 101, 1904, p. 625-626.
(60) V. Bainvel, *Ibid.*, p. 626.
(61) Saint Grégoire le Grand, *In Ps. V Poenit.*, I; *P.L.*, LXXIX, 602; — cité par Taymans, *Le progrès du dogme*, dans *N.R.Th.*, t. LXXI, 1949, p. 690. — Cfr A. Durand, *Qu'est-ce que l'Eglise ?*, dans *N.R.Th.*, nov. 1951, p. 912-925.

dir. Dans le Christ, — jouissant, dès le premier moment de son existence, d'une vision béatifique et d'une sainteté immuables dans leur perfection, — ce progrès de sa « Sagesse » (nous ne parlons pas de sa science acquise), ne peut être qu'extérieur et apparent; dans l'Eglise, la connaissance objective grandit et se développe, alors que l'objet de la connaissance reste invariable (62). Ce n'est pas seulement dans sa pensée, mais dans *tout son être* que l'Eglise se développe et grandit. Et la mesure de cette croissance, saint Paul nous la montre dans le Christ lui-même (*Eph.*, IV, 13). C'est dire qu'elle se poursuivra jusqu'à la fin des temps.

III. CONDITIONS REQUISES

L'évolution et le progrès dogmatique, dont nous venons de dire la nature, suppose, pour qu'il soit possible, trois conditions : au départ un message du Christ d'une plénitude et d'une richesse inépuisables; et, tout au long du développement du dogme, jusqu'à sa pleine maturité, pour l'Eglise, un contact permanent avec ce message initial, et le don de discerner, à coup sûr, grâce à un regard en quelque manière synthétique et à une lumière qui dépasse celle de la science historique et théologique, les vérités révélées par Dieu dans et par le Christ.

I. — *Le message initial.*

Le Fils de Dieu fait homme est le don par excellence du Père, accordé à l'humanité. « En lui, nous dit saint Paul, il nous a tout donné » (Cum illo omnia nobis donavit : *Rom.*, VIII, 33). Dans son divin Fils il s'est communiqué lui-même. La mission du Fils parmi nous a consisté uniquement à glorifier le Père (...clarificavi te...). Il l'a exalté, en se révélant lui-même. « Qui me connaît, connaît mon Père ». « Qui m'a vu, a vu aussi le Père » (Jean, XIV, 9). « Concrètement, écrit le Père de Lubac, ce qui est premier et dernier, c'est l'action rédemptrice; c'est le don que Dieu nous fait de lui-même en son Fils; c'est la réalisation définitive de ce grand dessein caché en lui-même depuis l'origine... Et c'est en même temps la révélation de tout cela. Car c'est tout cela qui, en Jésus-Christ, nous est révélé. C'est tout cela qui, d'abord indivis, forme l'objet global, l'objet incroyablement riche de la révélation (63) ». Le « Tout du dogme », c'est le Christ, avec sa plénitude de vie et de vérité qu'il tient de son Père. L'esprit humain est impuissant à maîtriser d'emblée un tel message. Aussi l'Esprit divin lui est envoyé pour lui en permettre la dé-

(62) L'analogie nous est suggérée par Louis Thomassin, *Traité des festes de l'Eglise*, 2e édit., Paris, 1697, p. 217.
(63) H. de Lubac, *art. cit.*, *R.S.R.*, t. XXXV, 1948, p. 156 sq.

couverte progressive (Jean, XIV, 25, 26). Car si l'homme, malgré ses efforts, n'arrive pas à épuiser le monde matériel dont il est pourtant le centre et le roi, s'il lui reste toujours des forces nouvelles, des richesses cachées à découvrir; combien plus le monde divin qui lui est livré dans et par le Dieu-fait-homme, échappera-t-il toujours à son emprise exhaustive. « Omnia in omnibus Christus: Le Christ tout en tous: mystère exigeant toujours des recherches nouvelles, en vue d'une possession toujours plus parfaite de la vérité (64) ». « Il résulte de là, observe le Père Simonin, que contrairement à une affirmation courante ...l'« implicite » n'est pas contenu dans l'« explicite » comme tel. C'est, dès le début, l'« explicite » qui est contenu dans l'« implicite », dans la frange définissable du mystère (65) ». « Dans la révélation chrétienne, note de son côté le Père Taymans, tout le mystère est donné comme une réalité présente et inchangée : le Christ dans l'Eglise... Ce qu'il traduit alors en jugements élicites ne constitue pas à proprement parler des vérités nouvelles, mais des énoncés distincts de vérités qu'il possédait et qu'il affirmait. Les vérités étaient intelligibles en puissance; elles sont devenues, par la réflexion, intelligibles en acte (65bis) ».

On comprend dès lors, que l'évolution des dogmes, sans augmenter en rien la foi apostolique, se contente de mettre en lumière ce qui s'y trouve déjà, mais non encore discerné par nous. S'il y a après cela plus de dogmes à croire, il n'y a pas plus de vérité à croire. Phénomène analogue à celui de la création qui multiplie les êtres sans ajouter quoi que ce soit à l'Etre lui-même.

Toute vérité susceptible d'être définie doit être non seulement révélée, mais figurer comme partie intégrante dans ce « Mystère du Christ », l'économie de notre salut (revelatum per se) (66). Si nous n'en connaissons pas le détail, nous en discernons du moins les lignes maîtresses. Le christianisme peut se définir : la manifestation de la sainte Trinité et la participation à sa vie intime, accordées aux hommes rachetés par le Fils de Dieu fait homme. Il est essentiellement une restauration du genre humain dévoyé par le péché d'Adam, une rédemption de l'humanité perdue par la faute de son chef. Il n'a d'autre but que de réconcilier l'homme avec Dieu (amitié, vie divine) et de rétablir en toutes choses l'ordre troublé par la révolte initiale (*Coloss.*, I, 20). Ce dessein admirable de miséricorde, de puissance et de sagesse, est dû uniquement à l'initiative de Dieu (*Eph.*, I, 9, 10). L'œuvre projetée est réalisée par le Fils de Dieu fait homme : rédempteur « par le sang de la croix » (*Coloss.*, I, 20; *Eph.*, I, 7; *Gal.*, IV, 4 sq.) et chef de l'Eglise « son Corps mystique » (*Eph.*, I, 23).

---

(64) Taymans, *art. cit.*, *N.R.Th.*, t. LXXI, 1949, p. 692-695.
(65) R. P. Simonin, *La théologie thomiste et le développement du dogme*, dans *Revue Thomiste*, t. XVIII, 1935, p. 139, 143, 552.
(65bis) Taymans, *art. cit.*, p. 700.
(66) J. Duhr, *La glorieuse Assomption*, p. 8-10.

Toute la christologie, tous les dogmes qui touchent à la chute, au rachat, à la transmission et à l'entretien de la vie divine en nous, sont comme enclos dans cette « économie de notre salut ».

La mariologie, à son tour, se relie à cette action rédemptrice. Car cette œuvre, Dieu n'a voulu la réaliser que par l'intermédiaire de Marie qui, en devenant la Mère du Verbe éternel, l'a inséré, implanté dans notre race. « Voici le grand mystère (du christianisme), ainsi s'exprime saint Augustin, parce que la mort nous était venue par une femme, c'est aussi d'une femme que la vie devait naître, pour que, par les deux sexes, le démon fût complètement vaincu (67) ». Dans le texte cité, saint Augustin nous présente Marie sous les deux aspects traditionnels, comme Mère du divin Rédempteur et « Nouvelle Eve », qui ne se recouvrent pas et rappellent des fonctions nettement distinctes. « Mater et Sponsa » disait déjà le Pseudo-Epiphane (68) ; « Maternité-sponsale » répète Joseph Scheeben (69). Tout le développement de la théologie mariale, toutes les manifestations du culte rendu à la mère de Dieu, ont, pour point de départ et d'appui, cette double prérogative (70). La croyance à l'exemption du péché originel en particulier, nous la voyons s'affirmer à mesure que l'Eglise prend plus nettement conscience de la double dignité de Mère de Dieu et de Nouvelle Eve, dont Marie se trouve dotée.

II. — *Contact permanent.*

Le contact permanent et vivant avec le Mystère du Christ est « à la base de l'histoire du dogme (71) ». Ce qui porte le nom de tradition est avant tout une transmission vivante d'une idée vivante. — En promettant à ses apôtres de demeurer avec eux « tous les jours, jusqu'à la fin du monde » (Matthieu, XXVIII, 20), le Christ s'est engagé vis-à-vis de son Eglise, non seulement à l'assister moralement du haut du ciel, mais à lui rester présent pour la soutenir, la sanctifier et l'enseigner. Dans et par l'Eglise, il perpétue son action ici-bas. Grâce à cette présence toujours agissante, le Christ est en toute vérité le Roi immortel des siècles. Il domine le temps ; les hommes de toutes les époques restent ses contemporains ; il les atteint aussi directement qu'il touchait ses disciples de la Judée ou de la Galilée (72). Aujourd'hui, comme jadis il fait tomber sur nos ignorances des paroles de vie éternelle ; il guérit nos maladies par les mêmes gestes de sa bonté toute-

(67) Saint Augustin, *De Agone*, c. 24 ; *P.L.*, XL, 303.
(68) *P.G.*, XLIII, 499 B.
(69) J. Scheeben, *Handbuch der Dogmatik*, t. III, nos 1590-1592.
(70) Voir sur ce point Eug. Druwé, *Position et structure du traité marial*, dans *Bulletin de la soc. franç. d'études mariales*, 1936, p. 7-34.
(71) V. Bainvel, *art. cit.*, *Etudes*, t. 101, 1904, p. 626.
(72) Voir sur ce sujet les belles pages du Père Charles, dans *N.R.Th.*, t. LVI, 1929, p. 456 sq. (*Vicarius Christi*).

puissante. — Ce n'est pas assez dire. Le Christ ne se contente pas de prolonger son action dans l'Église; il se continue lui-même en elle. Dans son « Corps mystique », dont il est la tête et qu'il vivifie de « son » Esprit (73), il ne cesse de vivre et de se développer, amenant ce « complément » de son être à se rapprocher toujours davantage de la plénitude de perfection dont sa personne est dotée. Cette croissance se poursuit par tout l'ensemble du « Corps mystique ». Les fidèles eux-mêmes, membres du Christ et vivifiés par son Esprit, y ont leur part. « En réalité, écrit le Père Mersch, il n'y a pas, d'un côté, ceux qui enseignent, et de l'autre... ceux qui sont enseignés; il n'y a qu'une vie, qu'un Corps mystique, qu'un Christ complet, tête et membres. Lorsque la tête communique la lumière aux membres, il n'y a qu'un seul homme mystique qui grandit dans la connaissance : *et est unus Christus docens seipsum* (74). Tout et tous contribuent à cette expansion vitale et au développement de la connaissance. « Dans cet effort en vue de l'explicitation du révélé, l'Église entière est engagée. L'Église enseignante et l'Église enseignée, la piété des fidèles et les travaux des théologiens, les controverses avec les hérétiques acheminent peu à peu, et par des voies diverses, les intelligences vers la définition de la vérité divine (75) ». Ainsi s'explique, — pour le dire à nouveau, — l'importance reconnue de tout temps dans l'évolution dogmatique au consentement du peuple chrétien. « Rien d'étonnant que (parfois) les docteurs aient nié là où les ignorants affirmaient, et que les docteurs aient eu tort contre les ignorants. Ceux-ci obéissaient à l'idée vivante, sans souci d'analyse, ni de systématisation doctrinale, ni de difficulté scientifique. Les autres, hommes de textes et de science, pouvaient ne pas reconnaître du premier coup le rapport de l'idée nouvelle aux formules antiques, ni voir comment l'exception s'harmonisait avec la règle, ni trouver facilement la place d'une vérité non classée jusque-là, ni même se rendre compte comment cette vérité s'accordait avec l'ensemble du dogme, dont elle semblait plutôt contredire des points importants... La dévotion populaire a fini par triompher parce qu'elle *portait l'idée vivante*, la vérité (76) ». La vie même du Christ; reconnaissons là la source première d'où les dogmes dans leur croissance tirent leur sève et leur force invincible; capable de triompher de tous les obstacles humains, de toutes les hésitations et de tous les doutes.

III. — *La lumière de l'Esprit Saint.*

Pour que l'évolution doctrinale, la mise en valeur progressive du mystère du Christ se poursuive sans risque d'égarement ou d'erreur

(73) S. Tromp, *Corpus Christi*, Rome, 1946, p. 80-82.
(74) E. Mersch, *Théologie du Corps mystique*, t. II, p. 257.
(75) Fr. Taymans, *art. cit., N.R.Th.*, t. LXXI, 1949, p. 698.
(76) V. Bainvel, *art. cit., Études*, t. 101, 1904, p. 628.

il faut que l'Esprit Saint guide et éclaire constamment l'Eglise. Avant de quitter cette terre, le divin Sauveur a promis cette assistance. « Le Consolateur, l'Esprit Saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit » (Jean, XIV, 25, 26). « Quand il sera venu, Lui, l'Esprit de vérité, il vous fera pénétrer dans toute la vérité » (Jean, XVI, 13). Pareil au guide d'un musée qui met sa gloire à détailler aux visiteurs tous les trésors artistiques qu'il renferme, ce Guide incomparable révélera à l'Eglise les richesses admirables du Christ. « Tout comme l'intelligence humaine, écrit le Père Taymans, obéit à la lumière des premiers principes pour discerner le vrai du faux, ainsi l'Eglise obéit à la lumière du Saint-Esprit pour discerner ce qui est révélé de ce qui ne l'est pas. Soumission à la lumière qui entraîne une illumination progressive du mystère en elle ([77]) ». Grâce au divin Esprit, l'Eglise dispose d'une sorte d'intuition, d'un don de divination d'une autre nature, plus élevé et plus sûr que la science historique ou théologique, qui lui permet de déceler, avec la sûreté infaillible d'un instinct supérieur, non seulement si une vérité est révélée, mais si elle appartient également à l'économie de notre salut, sans être entravée ni par les lacunes des documents, ni les incertitudes du passé, ni l'ambiguïté des textes. On a dit avec raison que les dogmes catholiques, énoncés par les papes et les conciles, au cours des siècles, représentent une page « sans rature ». Jamais aucun concile n'a eu à corriger le travail d'un autre. Seule la lumière de Celui qui est la Vérité explique ce résultat. L'ouvrier intime qui assure à l'Eglise cette clairvoyance qui, depuis vingt siècles, ne s'est jamais égarée et cette fermeté qui n'a jamais eu à s'amender : n'est autre que le Saint-Esprit. « Le pouvoir de dépasser en certains cas, sur des indices irréductibles à une exposition systématique, la portée naturelle du « discours » historique et logique qui prépare la définition : ce don supérieur d'intuition qui fait prendre à l'Eglise une conscience claire des vérités qu'aucune argumentation démonstrative n'a montrée évidemment présente dans le dépôt révélé : cette sorte d'instinct divinateur qui incline peu à peu le magistère ecclésiastique dans le sens d'une analogie, d'une convenance de la foi, d'une propension cordiale du peuple chrétien, et lui fait ensuite trouver les distinctions nécessaires et les réponses triomphantes, c'est l'œuvre du Saint-Esprit dans l'Eglise, l'accomplissement des promesses du Maître, le moteur du développement dogmatique ([78]) ». Phénomène stupéfiant, certes, qui dépasse tout autre mouvement progressif analogue : vital ou scientifique ([79]), et qui échappe aux lois destructrices qui pèsent sur toute doctrine humaine. Oui ! « seul le dogme chrétien se rajeunit sans se contredire, évolue sans se mutiler, reste lui-même sans se survi-

(77) Fr. Taymans, *art. cit., N.R.Th.*, t. LXXI, 1949, p. 698.
(78) L. de Grandmaison, *Ibid.*, p. 262-263.
(79) L. de Grandmaison, *Ibid.*, p. 266-270.

vre (80) ». Quiconque étudie l'élaboration du dogme de l'Immaculée Conception, avec ses indécisions et ses luttes souvent passionnées, ne peut qu'admirer la lenteur, la prudence mais aussi la sûreté avec lesquelles le Saint-Siège s'est acheminé constamment vers le but final, inspiré, guidé visiblement par le Saint-Esprit.

Un aspect de cette assistance spéciale du Saint-Esprit accordée à l'Eglise, est la possibilité de déterminer et d'expliquer certains textes scripturaires dans le sens d'un dogme. Tous les théologiens admettent que, sous-jacent au sens littéral, voulu et perçu par l'écrivain sacré, il existe un sens « spirituel » (d'autres ont dit « allégorique », « typologique »), voulu et connu du Saint-Esprit, l'Auteur principal des livres inspirés (81). De même que le Saint-Esprit en est l'auteur, il en est aussi le révélateur. Aucune science exégétique, aucune investigation philologique n'est capable de le découvrir. Le Nouveau Testament admet, comme l'Ancien Testament, ce double plan de connaissances. « Le Nouveau Testament lui-même, écrit le Père de Lubac, comporte encore pour nous un approfondissement spirituel et un devenir, depuis l'époque de sa fondation terrestre jusqu'aux temps eschatologiques (82) ». Ce sens « spirituel » se résume, en somme, dans le Christ et son œuvre rédemptrice, avec toute son ampleur et toute sa variété, achèvement et couronnement de l'Ancienne Loi, toujours en action jusqu'à la fin du monde. Dans la conscience du Christ réside la plénitude de la connaissance de cette « économie » dont il est le centre et le prophète, exprimée dans l'Ecriture sainte tant par la lettre que par l'esprit. En envoyant à son Eglise son Esprit, le Christ lui a donné la possibilité de communier progressivement à la plénitude de la connaissance des Ecritures qui lui appartient en propre. Grâce à ce don de pénétrer jusqu'au sens caché, enveloppé dans la lettre, la sainte Ecriture reste, pour l'Eglise, une cause permanente de progrès dans la vérité. — Aussi, dans l'utilisation de l'Ecriture, tout en se maintenant dans le sens « réel » (nous ne disons pas littéral), l'Eglise peut-elle dépasser, et dépasse-t-elle en fait les règles de l'exégèse scientifique. Dans le dogme de l'Immaculée Conception, en particulier, le magistère utilise avec insistance deux passages de l'Ecriture : le Protévangile (*Gen.*, III, 15) et la salutation angélique (Luc, I, 28). Dans les deux cas, l'exégèse seule doit se reconnaître impuissante non seulement à établir, par le contexte, le dogme de l'Immaculée Conception (83), mais encore à prouver, documents en main, que telle a été du moins l'interprétation traditionnelle des Pères (84). L'Eglise, elle,

(80) L. de Grandmaison, *Ibid.*, p. 274.
(81) H. de Lubac, *Sens spirituel*, dans *R.S.R.*, t. XXXVI, 1949, p. 542-576. — Jos. Coppens, *Les harmonies des deux Testaments*, Louvain, 1949.
(82) H. de Lubac, *Ibid.*, p. 575.
(83) F. Ceuppens, *De mariologia biblica*, Rome, 1949, p. 1-23 et p. 69-70.
(84) L. Drewniak, *Die mariologische Deutung von Gen. III, 15 in der Väterzeit*, Breslau, 1934. — H. Lennertz, dans *Gregorianum*, 1946, p. 300-

éclairée par le Saint-Esprit, dotée d'une clairvoyance qui dépasse toute science humaine, possède le pouvoir de déceler, au delà du texte, une vérité supérieure que les mots dans leur sens obvie ne livrent pas (85). L'Eglise est seule à pouvoir juger de sa compétence; parce que seule, elle est à même de se prononcer sur sa conscience. La position de Bonnetain nous semble la seule logique (86). Après avoir exposé le sens littéral du passage de la Genèse, il ajoute : « Quant à la femme, c'est Eve et ce ne peut être qu'elle. Elle est, pour le moment, la seule femme. C'est à elle que nous réfère spontanément l'article. Dans le sens littéral, Marie ne figure dans ce texte que parce qu'elle est comprise avec le Messie son divin Fils, dans le lignage de la « femme (87) ». Puis, abordant le sens spirituel du même passage, garanti par le magistère de l'Eglise : « Dès que le sens typique est en cause... l'argument scripturaire ne saurait se soutenir par sa propre force. Il faut reconnaître que la révélation de l'Immaculée Conception dans l'Ecriture n'a été qu'implicite. C'est sous l'action du Saint-Esprit que cette croyance s'est explicitée. Mais qu'a été cette explicitation ? Ce n'est pas une simple conclusion théologique... Ce n'est pas seulement une déduction logique, c'est une plus complète manifestation, à la lumière du Saint-Esprit, du riche contenu que ce même Esprit Saint avait, dès l'origine, mis dans ces textes (88) ». — « L'Esprit Saint, note de son côté Corluy, en inspirant cet oracle, a voulu, dans un sens plus élevé, annoncer, sous le type de la première femme, cette autre et bienheureuse femme et son inimitié souveraine pour le diable et sa complète victoire sur lui. Et comme la Sagesse divine prévoyait alors toute la plénitude de cette inimitié en Marie, on peut penser qu'elle a, dans cet oracle, prédit typiquement l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge... Dans la plénitude de cette inimitié est comprise la Conception immaculée de la bienheureuse Vierge que l'Esprit Saint avait aussi l'intention de révéler par cet oracle (89) ». Mais, encore une fois, pour que nous soyons certains de ce sens spirituel, pour échapper à toute illusion et à un subjectivisme mis en vogue par Philon et cultivé avec prédilection par les Alexandrins, nous avons besoin de la parole de l'Eglise : la seule autorisée à nous

318. — De Orbino, *La mujer del protoevangelio,* dans *Estudios Biblicos,* t. I, 1941, p. 187-207, 273-289.

(85) « ...Celui qui enseigne les Ecritures se gardera aussi de négliger le sens allégorique ou analogique attaché par les Saints Pères à certaines paroles, surtout lorsque cette signification découle naturellement du sens littéral et s'appuie sur un grand nombre d'autorités. L'Eglise, en effet, a reçu des Apôtres ce mode d'interprétation... » (Talem enim interpretandi rationem ab apostolis Ecclesia accepit...) Cfr Encyclique *Providentissimus Deus* (18 novembre 1893); *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII,* édit. de la Bonne Presse, t. IV, p. 27.

(86) P. Bonnetain, art. *Immaculée Conception,* dans *Supplément du Dictionnaire de la Bible,* t. IV, col. 238 sq.

(87) P. Bonnetain, *Ibid.,* col. 241, 243, 248-249.

(88) P. Bonnetain, *Ibid.,* col. 296, 297.

(89) J. Corluy, *Spicilegium dogmatico-biblicum,* t. I, p. 371-372.

révéler, sous l'écorce apparente des mots, le sens spirituel que la Sagesse éternelle y a renfermée (90).

* * *

L'exposé de l'évolution doctrinale dans l'Église, que nous venons d'esquisser, montre à l'évidence que la croissance d'un dogme s'effectue par le dedans. Pareil à la semence plantée en bonne terre il grandit par lui-même et s'alimente constamment à la vie même du Christ qui ne cesse de se déployer dans son « Corps mystique ». Contrairement à la pensée de certains historiens rationalistes, la propagande extérieure ne joue pas, dans ce développement, un rôle déterminant. Loin de devoir sa force à ces moyens extérieurs, c'est, au contraire, la croyance elle-même, arrivée à un certain stade de sa croissance, qui suscite le mouvement de prières et de pétitions qui appellent sa définition. Quels que soient les obstacles qui, au cours de sa marche progressive, menacent de l'étouffer, le dogme, grâce à la vitalité victorieuse dont il est pourvu, finit toujours par en triompher. Devant l'opposition séculaire, étayée sur des principes qui paraissaient solides, mais que l'autorité doctrinale de l'Église n'a jamais reconnus comme siens, la croyance à l'Immaculée Conception se serait fatalement étiolée et aurait fini par succomber, si elle n'avait été vivifiée d'une sève divine.

La question de l'opportunité de la définition d'un dogme se trouve résolue du même coup. A l'époque de la proclamation de l'Immaculée Conception, certains se sont demandé s'il ne valait pas mieux y renoncer pour ne pas irriter les protestants ni élargir le fossé qui sépare les orthodoxes de l'Église catholique. En fait, poser le problème de cette manière, c'est s'arrêter à un faux problème. Entraînée, propulsée par le rythme même de la vie intérieure dont il jouit, tout dogme tend à sa maturité. Tôt ou tard sa définition s'impose, même si des hommes, inspirés par une fausse prudence, arrivaient à en différer l'échéance. Après tout, la meilleure diplomatie pour l'Église, chargée de convertir le monde et de ramener les âmes au Christ, consistera toujours à suivre docilement les impulsions qu'elle reçoit du Saint-Esprit, son guide et son soutien, dont la mission et le rôle uniques consistent à révéler et à mettre toujours mieux en lumière les insondables richesses du « Mystère du Christ ».

Enghien. Joseph DUHR, S. I.

(90) Pour les Pères qui ont interprété *Gen.*, III, 15, dans le sens marial : cfr A. d'Alès, *De Verbo incarnato*, p. 426. — T. Gallus, *Interpretatio mariologica Protoevangelii tempore postpatristico usque ad concilium Tridentinum*, Rome, 1949. — Quant au magistère : le long raisonnement bâti sur ce texte montre l'importance qu'y attache Pie IX (Bulle *Ineffabilis*, dans Mgr Malou, *L'Immaculée Conception*, t. II, p. 514. — Les Pères du concile du Vatican : cfr Jos. Duhr, *La glorieuse Assomption*, p. 115. — Léon XIII, encyclique *Augustissimam*, 12 sept. 1897 : « Au début des siècles, quand, par leur péché, nos premiers parents furent souillés eux-mêmes et eurent souillé toute leur postérité d'une commune tache, l'auguste Vierge Marie fut constituée comme le gage du salut et du relèvement futur ». — Pie X : Encycl. *Ad diem illum*, *Actes de S.S. Pie X*, Bonne Presse, t. I, p. 83...

LES DÉCRETS EUCHARISTIQUES DU BIENHEUREUX PIE X

2e Partie : De Pie X à nos Jours (1914-1951)

Beaucoup pensaient, et quelques réticents espéraient, que la mort de Pie X serait la mort de ses décrets. La guerre qui, à ce moment, ensevelissait tant de choses sous ses ruines, ne pourrait qu'aider à les enterrer sans bruit.

Mais Dieu veillait et c'est le contraire qui se produisit. Sur les champs de bataille, au front des armées, dans les ambulances et les hôpitaux qui pendant cinq ans regorgèrent de blessés, dans les camps de prisonniers, dans les villes bombardées, les pays occupés et pressurés, les régions menacées, la faim de l'Hostie, aussi exigeante que l'autre et qui, s'étant une fois installée dans l'âme, renaissait tous les matins, avait saisi, inexorable, des milliers d'hommes, de jeunes gens, de pauvres femmes.

Dès 1914, le P. Lenoir, l'héroïque aumônier des marsouins, pouvait écrire : « L'attaque fut splendide. Jamais je n'ai rien vu d'aussi beau, d'aussi tranquillement héroïque. Or, la plupart de ceux qui donnaient l'assaut avaient d'abord reçu la sainte communion et beaucoup m'ont dit depuis : « Jamais je n'avais marché avec autant de courage parce que j'avais reçu le Bon Dieu et qu'avec Lui, je me sentais fort (1) ».

Très vite le nouveau pontife Benoît XV fit connaître sa pensée au sujet de la communion. Le 24 septembre 1914, trois semaines après son élection, dans une lettre à l'évêque de Lourdes, il se réjouissait du succès du XXVe Congrès eucharistique international (voir la première partie de cet article, p. 908-909) et souhaitait vivement que, « sous le patronage de la Vierge de Lourdes, se répande dans le monde entier le culte toujours plus respectueux de cet auguste sacrement, son usage toujours plus fréquent ».

A l'approche du second anniversaire de l'entrée en guerre, il voulut que, le 30 juillet 1916, tous les enfants communient, de la façon la plus solennelle possible, à ses intentions. Le rescrit pontifical, signé du cardinal secrétaire d'Etat, disait : « Sa Sainteté Benoît XV n'a

---

(1) Pour l'intrépide apostolat eucharistique du P. Lenoir aux armées, voir G. Guitton, S. I., *Louis Lenoir*, p. 330-344 et 536-538; *Etudes*, 1916, t. 149, p. 103.

rien de plus à cœur que de faire observer pieusement et fidèlement les décrets *Sacra Tridentina Synodus* et *Quam singulari,* promulgués par ordre de son prédécesseur... » (26 juin 1916).

Mais bientôt un événement capital allait montrer la parfaite continuité de pensée et d'effort des deux pontifes : la promulgation par Benoît XV du nouveau Code de droit canon préparé par Pie X (Pentecôte 1917). Tout l'essentiel des décrets devenait loi officielle et définitive de l'Eglise.

Législation du Code. Précisions ultérieures

On essaya bien de trouver des divergences entre les décrets et les articles du Code. On prétendit que ceux-ci corrigeaient, atténuaient ceux-là. Vains efforts!... Qu'on lise le très pertinent commentaire, qui s'imposa vite, de M. le chanoine Trilhe, professeur de droit canon aux Facultés catholiques de Toulouse (²), celui de Mgr Jorio, à ce moment secrétaire de la S.C. des Sacrements (1928), les déclarations du cardinal Gasparri, principal auteur du Code et président de la Commission d'interprétation, et le texte même des canons se référant aux décrets, l'on verra que le nouveau Code ne fait que reprendre en les condensant les principales dispositions édictées par Pie X.

Tout baptisé qui n'est pas juridiquement empêché peut et doit être admis à la Sainte Table (c. 853). On doit engager les fidèles à se nourrir souvent et même tous les jours du pain eucharistique suivant les règles fixées par les décrets du Saint-Siège (c. 863). Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, arrivé à l'âge de discrétion, c'est-à-dire à l'âge de raison, doit, une fois au moins par an à Pâques, recevoir le sacrement de l'Eucharistie (c. 859). L'obligation de la communion qui s'impose à ceux qui n'ont pas l'âge nubile engage aussi et surtout ceux qui ont la charge des enfants, savoir les parents, les tuteurs, les confesseurs, les éducateurs et le curé (c. 860).

Le c. 854 reprend les dispositions du décret *Quam singulari* sur la communion des enfants, mais distingue plus nettement les divers cas, d'après les degrés du développement : interdiction pour les tout jeunes, incapables de connaître et de désirer l'Eucharistie (§ 1) ; à l'enfant en danger de mort, capable de distinguer le pain eucharistique de la nourriture ordinaire et de l'adorer, on pourra et devra donner la communion (§ 2) ; en dehors de ce cas, il faut exiger une connaissance des vérités de nécessité de moyen correspondant au développement intellectuel et une dévotion proportionnée au jeune âge (§ 3) ; c'est au confesseur, aux parents ou à ceux qui en tiennent la place qu'il revient de se prononcer sur les aptitudes de l'enfant (§ 4).

Le § 5 semble à première vue introduire une règle nouvelle, que ne

---

(2) Voir aussi *N.R.Th.*, 1921, p. 13 et 70.

contenait pas le décret du 20 août 1910 : « Mais il est du devoir du curé de veiller, même par un examen si, dans sa prudence, il le juge opportun, à ce que les enfants ne s'approchent pas de la sainte Table sans avoir l'usage de la raison ou les dispositions suffisantes; ainsi que d'avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui les ont ».

Notons tout de suite, avec le chanoine Trilhe, que ce dernier point (§ 5) n'est qu'une application du devoir général de surveillance qui incombe au curé comme pasteur (c. 464). On remarquera les restrictions contenues dans le texte (etiam per examen si prudenter opportunum iudicaverint). Elles indiquent bien qu'il ne s'agit pas d'un droit de contrôle dans tous les cas. L'admission à la première communion privée n'est pas un droit curial (c. 462).

Le commentaire de Mgr Jorio sur le décret confirme pleinement cette manière de voir. L'auteur rappelle une intervention du cardinal Gennari, qui eut une part prépondérante dans la rédaction du décret. Il fit mettre au texte de l'article IV (notre actuel c. 860) où il était fait mention explicite du curé parmi ceux à qui incombaient le devoir de faire observer le précepte de la communion l'ajoute qui est devenue le § 4 du c. 854 sur le droit des parents et du confesseur de se prononcer sur la capacité de l'enfant. Et cela, disait le cardinal Gennari « de peur que les curés lisant le décret que la responsabilité de la première communion retombe aussi sur eux ne s'arrogent aussi le droit d'y admettre, ce qu'on ne peut soutenir » (Jorio, *ibid.*, p. 48-50). « Et de grâce, ajoute le secrétaire de la S.C. des Sacrements, que le curé, pasteur des âmes, ne mette pas obstacle à la première communion des enfants en dehors de l'église paroissiale en soumettant indistinctement tous les enfants à l'examen, surtout s'il s'agit d'enfants élevés dans des maisons d'éducation religieuse, et, lorsqu'il croira devoir recourir à cette mesure, qu'il n'exige pas l'impossible mais se limite strictement à ce qu'indique le décret (*Ibid.*).

Une question subsidiaire se pose. Le devoir de vigilance du curé n'entraîne-t-il pas au moins l'obligation de l'avertir de la prochaine communion d'un enfant ? Le Code ne dit rien de cela et l'on pourrait montrer par d'autres exemples que le droit de contrôle n'a pas comme conséquence nécessaire l'obligation de prévenir l'autorité jouissant de ce droit (3). Toutefois, il est tout naturel et il convient au plus haut point d'avertir le curé afin qu'il puisse mieux suivre cet enfant et l'inviter à des communions collectives; il y a lieu de le prévenir au moins à l'occasion de la communion pascale faite en dehors de la paroisse (c. 859, § 3).

Depuis la mise en application du Code, d'autres objections, qu'on avait essayé d'en tirer contre la pleine observation des décrets, parvinrent au Saint-Siège d'en mieux préciser la portée.

(3) R. A. Trilhe, *La communion des enfants,* dans *N.R.Th.*, 1921, p. 76.

Les enfants seraient-ils vraiment tenus à la communion pascale avant l'âge de sept ans, s'ils ont déjà les dispositions requises ? Le c. 12 ne déclare-t-il pas que les lois ecclésiastiques n'obligent qu'à partir de sept ans ?

C'est vrai, répond le 3 janvier 1918 le cardinal Gasparri à l'évêque de Valleyfield, mais le c. 12 prévoit expressément l'exception possible pour certaines lois. Or, tel est le cas de la communion pascale comme le dit le décret *Quam singulari* et le répète le c. 859, § 1.

On arguait encore pour justifier un retard du fait que le Code identifiait l'âge de discrétion avec l'usage de raison (c. 859, § 1) et non plus, comme le décret (n. I), avec le commencement de l'usage de la raison.

Mgr Jorio dans son commentaire répond à cette difficulté. Il en appelle à la jurisprudence et au fait que l'article premier du décret est cité parmi les sources du c. 859, § 1. Le c. 88 emploie d'ailleurs le mot *puer* pour désigner un enfant de moins de sept ans.

Le cardinal Gasparri précisait encore ce que doit être ce commencement de l'usage de la raison dans une réponse officielle adressée, le 24 février 1921, à Mgr Magliorelli, évêque de Norcia, puis par une déclaration faite de vive voix au même évêque (4). Il maintenait le sens clair du canon 854, §§ 2 et 3 pour déterminer l'âge de raison en matière de communion. Il ne faut pas attendre sept ans sonnés pour admettre à communier à Pâques les enfants ayant les dispositions requises, sous prétexte que ces petits innocents sont encore incapables de pécher mortellement. Si tous se conformaient à ces précisions autorisées, si tous les enfants, suffisamment préparés, communiaient dès le premier usage de la raison, sans attendre le plein usage nécessaire pour qu'on pût commettre un péché mortel, il n'y aurait plus de ces premières communions sacrilèges qui pèsent si lourdement sur certaines vies.

Nous aurons à revenir plus loin sur une difficulté spéciale faite avec force récemment à l'application des décrets aux enfants de régions déchristianisées. Mais auparavant montrons la continuité pontificale en la matière.

La pensée de Pie XI

Pie XI à maintes reprises, et notamment en 1927 en envoyant comme légat au Congrès Eucharistique National de Bologne le cardinal Boggiari, « exprima sa tristesse de ce que le décret sur la première communion des petits enfants n'était pas ponctuellement observé par-

(4) Voir le texte de ces réponses qui peuvent alimenter la controverse sur un âge différent par la responsabilité morale, s'il s'agit de faute vénielle ou mortelle, dans *N.R.Th.*, 1921, p. 232-246; G. de Rhodez, *L'âge de raison.*

tout et proclama sa très ferme volonté de voir donner au décret pleine et entière exécution ».

C'est alors qu'une publication importante vint apporter un nouvel élan au mouvement eucharistique, publication qui n'a pas fini d'épuiser ses bienfaits. A l'instigation du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Pie XI, Mgr Jorio, alors secrétaire de la S.C. des Sacrements fut invité à intervenir : « Qu'une voix autorisée se fasse entendre, écrivait, le 15 août 1928, le cardinal Gasparri, la voix du secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Discipline des Sacrements! Qu'elle inculque l'observance du décret en dissipant les doutes et les difficultés que le démon se plaît à soulever! »

Mgr Jorio répondit à cet appel : « L'heure est venue, disait-il, de reprendre l'élan bienfaisant qui a donné naissance à ce mouvement si salutaire et si saint en faveur de la première communion des tout petits. Nous sommes persuadés qu'en insistant d'une manière énergique sur ce point on réussira enfin à faire pleinement exécuter *la volonté claire et précise de Pie X qui est la volonté même de Dieu.* Dans ce but nous faisons appel à l'action des Congrès eucharistiques. On devrait traiter ce sujet jusqu'à ce qu'ait été obtenue l'exécution intégrale du décret. Nous faisons appel aux Ordinaires des lieux et supérieurs ecclésiastiques qui doivent tous les cinq ans présenter au Saint-Siège une relation détaillée de la fidèle exécution des décrets. Nous faisons appel au zèle des curés,... des prédicateurs,... des directeurs religieux et laïcs de nos écoles,... des directeurs d'asile,... de l'Action catholique enfin et de ses différentes branches, afin qu'on entreprenne une propagande active et proportionnée à la gravité du sujet ». Suivaient le texte du décret en langue vulgaire et un commentaire éclairant tous les mots, résolvant tous les doutes, répondant à toutes les objections.

Le 18 octobre 1928, le cardinal secrétaire d'Etat écrivait à l'auteur, au nom du Saint-Père cette fois : « Sa Sainteté nourrit l'espoir que ce travail si opportun aidera à mieux faire comprendre les prescriptions pontificales à ce sujet, et qu'ainsi ses prescriptions seront exécutées dans un esprit de docilité toujours plus grande et de zèle plus éclairé ».

Pie XI, inaugurant l'année jubilaire de son sacerdoce (1929), devait donner lui-même un magnifique commentaire pratique du décret en distribuant la première communion à plus de cent enfants de cinq ans et demi à huit ans à la messe d'action de grâces qu'il célébrait à l'autel papal de la Confession de Saint Pierre.

En 1931, Mgr Jorio publia un second ouvrage « *La communion des malades* », dans le but exprès de promouvoir l'application du décret « *Sacra Tridentina Synodus* » parmi ceux qui ont spécialement besoin de la force du Christ. Il est à peine nécessaire de faire remarquer les relations entre le mouvement eucharistique et l'octroi toujours plus

large de dispenses en matière de jeûne avant la communion ([4bis]).

La difficulté provenant du danger de voir négliger les catéchismes par des enfants ayant communié très jeunes n'effrayait pas Pie XI. Le 27 janvier 1936, Mgr Fleury, évêque de Nancy, lui posa en audience une question qui préoccupait vivement quelques-uns de ses prêtres : « Faut-il faire faire la première communion dès sept ans, même s'il y a crainte fondée de ne pas voir les enfants persévérer jusqu'à la fin du catéchisme ? ». — « Vous voulez parler des décrets de Pie X sur la communion précoce ? Il faut faire cette communion ». Monseigneur osa répliquer : « Même si les enfants ne devaient pas persévérer ? » Alors le Saint-Père de redresser la tête et de se retourner vers l'évêque : « Il faut les faire persévérer. La communion leur donnera la grâce et il faut les aider. Ils ne persévéreront pas tout seuls. Il faut créer des œuvres ad latus ». — « La croisade, Très Saint-Père ? » — « La Croisade et tout ce qui peut aider à persévérer. Il y a là un travail d'Action catholique à proposer à la femme ».

Vers la fin du pontificat de Pie XI, la S. Congrégation des Sacrements estima opportun d'attirer l'attention des Ordinaires et des supérieurs majeurs des religions cléricales « sur la communion quotidienne, habituelle et presque générale, dans les séminaires, collèges et communautés religieuses et sur les abus à éviter à cette occasion ». Le Pape, en approuvant, le 3 août 1938, cette instruction prescrivit de la notifier aux intéressés comme « Instruction réservée ». Elle leur fut adressée en date du 8 décembre 1938 ([5]).

Après avoir rappelé les décrets *Sacra Tridentina Synodus* et *Quam singulari,* le préambule de l'Instruction note : « Cet usage, source de bienfaits sans nombre, il faut non seulement le louer, mais encore le répandre toujours davantage, et parmi les fidèles en général, et aussi parmi les jeunes gens et les enfants, conformément aux prescriptions des décrets ci-dessus mentionnés et suivant les normes qui s'y trouvent indiquées ». Voici maintenant le but du document : « S'il faut louer la communion fréquente et quotidienne, il faut aussi urger l'observance des conditions qui sont nécessaires et qui consistent dans *l'état de grâce* et *l'intention droite*. De même il faut prendre les précautions opportunes pour empêcher qu'on ne mange ce pain indignement. » Or « le danger de ne pas communier comme il convient semble presque inhérent à la pratique largement répandue de la communion

(4bis) Ces dispenses et les autorisations, en France, des messes dominicales du soir, aux communions très nombreuses, accordées récemment par Pie XII, répondent à une faim de l'Hostie toujours plus grande dans les élites ouvrières et rurales.

(5) On ne la trouve donc pas aux *A.A.S.*, mais par exemple dans l'ouvrage du cardinal Villeneuve, *Le sacrement de l'Eucharistie,* Montréal, 1942, pp. 126-137; *Commentarium pro Religiosis,* XX (1939), pp. 203 et suivantes; *Revue des Communautés religieuses,* 1939, pp. 119, 141.

fréquente et quotidienne, eu égard à la nature humaine pour qui l'habitude avilit toutes choses. Et ce danger ne fait qu'augmenter lorsque les fidèles, surtout les plus jeunes, s'approchent de la sainte Table non pas individuellement, mais en groupe... » Les remèdes préconisés par la S. Congrégation sont les suivants :

1. Les prédicateurs et directeurs spirituels dans leurs exhortations à la communion fréquente et quotidienne, surtout aux jeunes, enseigneront en même temps clairement qu'elle n'est pas obligatoire et qu'elle ne peut se faire qu'avec les dispositions nécessaires.

2. En même temps que la communion fréquente, il faut promouvoir la fréquente confession. Non certes que la confession soit requise avant chaque communion, si l'âme est en état de grâce « mais de façon que les fidèles, vivant en communauté, ne se confessent pas seulement certains jours déterminés, mais aient toute liberté d'aller trouver, sans éveiller l'attention des directeurs, le confesseur qui leur plaît, et, ce qui est particulièrement important, aient l'occasion de se confesser peu de temps avant la communion... ; là où la communion fréquente et quotidienne est en honneur, il faut, autant que possible, fournir fréquemment et quotidiennement l'occasion de se confesser. Il est souhaitable aussi, que dans toutes les communautés on fasse venir fréquemment d'autres confesseurs parmi ceux qui sont approuvés ». Ces principes sont appliqués ensuite aux séminaires par le rappel des cc. 1358, 1361, 1367 et aux communautés religieuses (cc. 518-523). « Dans toutes les communautés de jeunes gens des deux sexes il faut veiller soigneusement et autant que possible à ce que, au moment où la communion est distribuée à la communauté, il y ait là un confesseur, auquel on puisse facilement recourir ».

3. L'Instruction préconise ensuite certains autres moyens aptes à atteindre le même but : le supérieur dira très clairement à ceux qui lui sont soumis qu'il se réjouit sans doute de les voir s'approcher fréquemment de la sainte Table, mais qu'il ne voit rien à reprocher à ceux qui ne s'en approchent pas, qu'au contraire il constate chez eux un signe de liberté et d'une conscience timorée et délicate (6). Dans les établissements où régulièrement il faut fournir des notes sur la piété de chaque élève, on ne tiendra pas compte, dans le jugement à porter, de sa plus ou moins grande assiduité à recevoir la communion. L'organisation de communions générales sera bannie des communautés de jeunes garçons ou de fillettes ; ailleurs, on évitera même ce mot, ou on l'expli-

(6) Nous savons que la S.C. des Religieux a fait introduire ce texte dans les constitutions revisées au cours des dernières années. Il est assez clair qu'il faut l'entendre dans la perspective de l'abus auquel il veut remédier. « Ceux qui ne s'en approchent pas » ne peuvent être que ceux qui s'abstiennent pour un motif de santé, de conscience troublée, et non pas certes d'indifférence ou de tiédeur. Nous croyons aussi que « la liberté et la conscience timorée et délicate » dont on ferait preuve ne doit pas s'entendre d'une abstention systématique pour prouver sa liberté ; nous reviendrons plus loin sur cette question.

quera adéquatement. On prendra soin d'écarter ce qui pourrait rendre difficile l'abstention d'un adolescent (insignes à porter, communions en rangs). Dans les communautés, l'on ne portera la communion qu'aux malades qui la demandent expressément.

Une étude attentive de ce document ne permet pas d'y voir un retour en arrière sur les efforts de propagande pour la communion des jeunes. Lorsqu'en 1946 nous faisions remarquer au secrétaire de la S. Congrégation que la Croisade Eucharistique avait, dès l'origine, été l'adversaire des communions générales obligatoires d'enfants, mais n'avait jamais cessé de prôner la communion spontanée les jours où on la désire et tous les jours, si on la désire tous les jours, Mgr Bracci daigna nous féliciter vivement. Ainsi, comme c'est fréquemment le cas dans la vie de l'Eglise, une meilleure protection des dons divins s'alliait, sous le pontificat de Pie XI, à un effort persévérant pour ouvrir les âmes, surtout des enfants, aux heureux effets de ces dons. Avant de passer à la doctrine de Pie XII en cette matière, il nous paraît utile d'examiner certaines questions débattues au sujet de l'application des décrets.

Les exigences de la catéchèse, surtout en milieu déchristianisé

« On nous oppose, écrit Mgr Jorio, cette difficulté fort grave. Si l'on admet des enfants à communier dès qu'ils commencent à avoir l'âge de raison, il arrivera que ces enfants déserteront ensuite le catéchisme, ils oublieront le peu qu'ils ont appris et ainsi nous aurons des chrétiens parfaitement ignorants de leur religion. »

Tout en souhaitant que l'Eglise se prononce sur ce point, l'auteur fournissait ces éléments de solution : il rappelait que tous ceux qui ont soin de l'enfant sont strictement tenus de faire en sorte qu'il continue à étudier le catéchisme. En certains pays, on exige de l'enfant la promesse, approuvée et confirmée par les parents, de continuer à suivre les cours de religion. « Mais que faire dans le cas où des parents incroyants et impies ne donnent aucune garantie ? Si l'enfant refuse de promettre de venir au catéchisme, on ne doit pas l'admettre, il n'a pas les dispositions requises. Si l'enfant promet et les parents refusent leur consentement, nous croyons, sauf meilleur avis, que l'enfant doit être admis, si ce n'est peut-être dans certains cas spéciaux, que l'on aura soin de soumettre avec toutes leurs circonstances particulières au jugement de l'autorité ecclésiastique supérieure. Que s'il est certain que l'enfant, non admis, continuera le catéchisme, et, admis, ne recevra plus aucune instruction religieuse, l'Eglise peut-elle permettre que la première communion soit retardée pour un certain temps ? Nous répondons : le précepte de la communion est divin en lui-même et à ce point de vue l'Eglise ne peut en dispenser. Mais il est ecclésiastique dans sa détermination. Or, nous pensons que, dans

les circonstances indiquées, l'Église peut permettre ce retard, mais que, l'Église ne s'étant pas prononcée sur ce point, il serait opportun que la question fût posée à l'autorité ecclésiastique compétente. En attendant, l'évêque peut autoriser le retard *dans la mesure strictement requise pour atteindre la fin indiquée.* »

Très connexe à cette matière, la question de savoir s'il ne faudrait pas donner au décret *Quam singulari* une interprétation restrictive. Visait-il tous les petits baptisés ou les seuls enfants des familles chrétiennes ? Assez facilement dans la pratique, on le restreignait à ceux-ci et un livre, largement répandu, se faisant l'écho de cette tendance et la présentant comme l'interprétation vraie, lui donnait une large diffusion.

L'auteur de « *Paroisse, communauté missionnaire* » (p. 276 et 277), après avoir suggéré, pour qu'on ne sacrifie plus la qualité à la quantité, qu'on retarde le catéchisme aux alentours de 15 ans et l'engagement à 17 ou 18 ans, se faisait objecter : « Mais que faites-vous des décrets de Pie X sur la communion des enfants dès le jeune âge ? » Il répondait : « Nous attendions cette objection. Il faudrait une bonne fois se mettre d'accord et bien comprendre que, tout au long de son décret, Pie X ne songe qu'aux enfants des familles chrétiennes. »

Pareille affirmation sous une telle plume ne pouvait manquer de se traduire dans les faits. Évêques, prêtres, aumôniers d'enfance s'en émurent. Il était urgent d'éclairer cette question. La S.C. des Sacrements, qui avait porté le décret et avait à le faire observer comme à l'interpréter, restait l'autorité compétente pour trancher le cas. Une question lui fut officiellement posée : le décret avait-il le sens restrictif de ne viser que les enfants des familles chrétiennes, ou affirmait-il le droit de tout baptisé, dès qu'il se trouvait dans les conditions fixées, de nourrir et fortifier sa vie divine, et même d'autant plus qu'il est dans un milieu plus empoisonné ? Le 14 décembre 1946, au sortir de la réunion de la Congrégation, son secrétaire, Mgr Bracci, transmettait la réponse à S. Em. le cardinal Saliège : La pensée de la S. Congrégation sur cette question est celle qu'exprima Son Éminentissime Préfet le cardinal Jorio dans son commentaire du décret. On y lisait (p. 22) : « A huit ans, et surtout à 10 ou à 12 ans, c'est trop tard pour empêcher le funeste exemple du milieu familial et social de détruire chez les petits enfants tout sentiment religieux et moral. A la triste époque où nous vivons, alors que l'enfance est exposée à de plus graves dangers, le décret a été vraiment providentiel. Grâce à lui, en effet, au moment où l'enfant passe de l'état d'inconscience à l'usage de la raison, il est sanctifié, préservé du mal et fortifié contre les tentations du monde, du démon et de la chair, par le pain des élus et le vin qui fait germer les vierges. »

Le récent *Directoire pour la pastorale des sacrements*, adopté par l'Assemblée plénière de l'Episcopat pour tous les diocèses de France,

clôt le débat en entérinant la réponse que nous avons obtenue : « La communion dite privée ne doit pas être le privilège des enfants de famille chrétienne ». Et il ajoute : « On a constaté que le fait pour un enfant de milieu déchristianisé d'avoir communié fréquemment, pourvu que ce fût spontanément, avant la communion solennelle, est souvent un gage de persévérance » (n. 38). En note, le Directoire fait cette remarque qui rappelle la réponse de Pie XI à Mgr Fleury : « Il paraît bien nécessaire d'ajouter que, surtout en l'absence d'une famille chrétienne, l'enfant a très généralement besoin d'être aidé par un milieu chrétien, d'être soutenu par la communauté des chrétiens, spécialement des chrétiens du quartier. D'une manière générale d'ailleurs, le pasteur s'efforcera d'éveiller dans les membres de la communauté paroissiale, surtout chez les militants d'Action catholique du quartier, le sens de leurs responsabilités à l'égard de ces chrétiens isolés et encore néophytes. »

L'abstention systématique

Avant Pie X, le conseil d'interrompre la communion quotidienne et de s'en abstenir volontairement à certains jours était communément donné aux quelques rares communiants quotidiens en se réclamant de saint Alphonse de Liguori.

Après les décrets eucharistiques qui ordonnaient, réprouvant toute coutume contraire, de promouvoir la communion quotidienne *le plus possible,* même près des enfants, surtout dans les séminaires et les écoles, afin qu'on s'approche, *tous les jours si possible,* de la sainte Table, et qui défendaient de priver les âmes, ne fût-ce qu'une fois, d'une communion qu'elles seraient prêtes à faire en état de grâce et avec une intention droite, il semblait que pareil conseil, si peu conforme à la doctrine et à la pratique désormais proposée par l'Église, dût tomber de lui-même.

Cependant il n'en fut rien. Déjà nous voyons le P. Lintelo, dans son *Triduum sur la communion fréquente* (7) examiner et résoudre parfaitement l'objection qu'on lui faisait en invoquant le danger de la routine. L'objection est suspecte, répond-il, et rappelle davantage les théories jansénistes que la doctrine des Pères de l'Église ; elle méconnaît l'efficacité du sacrement, l'heureux effet de l'habitude dans la réception normalement toujours plus fervente et la raison première de la communion même quotidienne, savoir le désir de Notre-Seigneur et le besoin de notre âme. Le remède proposé est pire que le mal.

En 1926, le R. P. Vermeersch estimait utile de discuter longuement un autre motif d'abstention systématique : savoir l'omission de la communion (parfois même par le supérieur de la communauté) ayant pour but de garantir la liberté de ceux qui *devraient* s'abstenir. Il concluait : Tout bien pesé, un tel conseil ne nous paraît pas oppor-

(7) 3e édition, 1910.

tun. En effet, il n'est pas nécessaire, il n'est pas très utile pour le but poursuivi et ne manque pas de sérieux inconvénients (8).

Par contre, dans la réponse à une consultation, *L'Ami du clergé* (7.12.1933) déclarait une abstention modérée parfois nécessaire et souvent —pour ne pas dire toujours — utile, même chez les fidèles par ailleurs bien disposés et animés d'intention droite. L'auteur estimait que « le supérieur d'une communauté pourrait en public, s'adressant à tous, donner le conseil général de l'abstention modérée ». Et cette abstention s'entend comme suit : « Plusieurs fois par mois, une fois par semaine, à notre avis, ne serait pas exagéré ».

Vers la même époque, un moraliste bien averti des problèmes des communautés concluait une étude fouillée de la question en rejetant nettement le conseil général et public ainsi que l'abstention régulière pour aviver la faim du sacrement, même à intervalles assez éloignés. « On pourrait, là où les circonstances sont particulièrement défavorables à cette liberté, suggérer à l'une ou l'autre personne édifiante et exempte de tous scrupules et anxiétés, de s'abstenir une fois ou l'autre de la communion à des intervalles irréguliers et très espacés. On ne peut l'imposer, ni même, sauf circonstances exceptionnelles bien précises, en donner positivement le conseil (9) ».

Sans doute les partisans des deux tendances restent-ils encore de nos jours sur leurs positions. Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu ici de reproduire tous les arguments contre l'abstention systématique. Mais il nous semble qu'une des considérations fondamentales du *Directoire pour la pastorale des sacrements* devrait éclairer le débat : « Exercés par le ministère de l'Eglise, les sacrements ne sont pas réservés à l'arbitraire de chacun : on doit obéir aux lois que l'Eglise a posées pour leur célébration régulière, pour leur octroi ou leur refus » (n. 7).

Or, toute l'argumentation des décrets vise à montrer dans la communion « le pain du jour » apportant « la force du jour », tout comme le pain matériel et la manne. Aurai-je donc plus de force aujourd'hui en me privant de manger aujourd'hui ?

Le texte du concile de Trente, désirant qu'à chaque messe à laquelle ils assistent les fidèles communient sacramentellement (sess. XXII, chap. 6), reste le grand texte ecclésiastique sur lequel s'appuient les décrets. Va-t-on peut-être demander aux fidèles de s'abstenir aussi une fois par semaine de la messe ? Ou alors va-t-on leur demander, en contradiction avec les désirs de l'Eglise et avec la « recommandation pressante », « l'instante invite » de Pie XII lui-même dans l'encyclique « *Mediator Dei* », de ne pas participer au sacrifice par la communion et de se priver ainsi « de recevoir, de façon plus

(8) *Periodica de re canonica et morali. De probatione ante S. Communionem. Disquisitio pastoralis*, t. XV, 1926, (89).

(9) J. Creusen, S. J., *Communion fréquente ou quotidienne*, dans la *Revue des Communautés religieuses*, 1934, p. 56-67.

efficace, au cours de toute la journée, les fruits de la Rédemption » ?

Faisons plutôt tout simplement ce que, sur le désir du concile de Trente, le pape saint Pie V demande à tous les pasteurs des âmes dans le catéchisme du concile : « Les pasteurs auront soin d'exhorter souvent les fidèles à ne point négliger de nourrir chaque jour leur âme de ce pain salutaire, en leur représentant qu'ils ne manquent pas de donner chaque jour à leurs corps les aliments dont il a besoin et que la nourriture spirituelle n'est pas moins nécessaire à l'âme que la nourriture matérielle au corps » (II[e] Partie, chap. XX, § 4. Edit. S. Jean l'Evangéliste, 1911).

Notre réponse négative, très nette, à cette proposition de l'abstention systématique ne fait que nous pousser davantage à prôner une formation eucharistique intégrale et persévérante.

La formation des communiants

Dans l'excellente étude qu'il vient de publier au mot *Communion fréquente* dans le *Dictionnaire de spiritualité* (fasc. XI-XII, col. 1234-1290), le R. P. J. Duhr, S. J., terminant sur une note sombre, trop sombre au moins pour bien des régions, insiste à fort bon droit sur la nécessité d'une formation eucharistique vraiment profonde. Il l'entend toute rapportée au dogme et adaptée aux divers sujets.

Nous sommes d'autant plus disposé à souscrire à cette manière de voir qu'elle peut se réclamer des décrets eux-mêmes. Pie X faisait remarquer « que les sacrements de la Loi nouvelle, tout en agissant *ex opere operato*, produisent cependant un effet plus grand à raison des dispositions plus parfaites de ceux qui les reçoivent. Il faut donc veiller à ce qu'une préparation soigneuse précède la sainte communion, et à ce qu'une action de grâces convenable la suive, en tenant compte des facultés, de la condition et des obligations de chacun » (*Sacra Tridentina Synodus*, art. 4).

Plus près de nous, Pie XII, dans une exhortation pastorale du 11 février 1945, rappelait : « En nous donnant les sacrements, le Christ n'entend pas nous exempter de la lutte pour la perfection chrétienne, mais nous rendre aptes à l'affronter. C'est dans la coopération de la vertu du sacrement et de l'effort humain que consiste le secret de la foi vive, de la vie sérieusement chrétienne, de la tendance vers la perfection spirituelle. »

C'est pourquoi à la proposition de l'abstention systématique nous répondons : là n'est pas la solution. Il ne s'agit pas de moins communier, mais d'aider les âmes, surtout d'enfants et d'adolescents, à mieux communier. C'est bien, si nous ne nous trompons, toute la raison d'être de l'effort immense tenté depuis quarante-cinq ans sur des millions de jeunes et d'adultes, par la Croisade eucharistique de l'Apostolat de la Prière, comme par de très nombreuses œuvres et les meilleurs apôtres des décrets.

De cette formation, nous ne dirons ici que quelques mots pour en résumer les grandes orientations; elle doit être théologique, pratique, persévérante.

Théologique, en ce sens que la communion doit être replacée dans l'ensemble du mystère eucharistique et notamment dans sa relation au sacrifice de la messe. Une étude dogmatique et morale de l'action de grâces montrerait comment la collaboration du communiant aux grâces actuelles de charité qui lui sont conférées à ce moment est de grande importance pour le fruit intégral du sacrement.

Pratique. Le communiant doit être aidé de toute manière (direction spirituelle, examen particulier, etc.) à croître dans l'exercice des vertus et très spécialement de la charité pour Dieu et le prochain, ce qui revient à dire dans la lutte incessante contre l'égoïsme sous toutes ses formes. Il y a des siècles que l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* expliquait que, faute d'une abnégation très généreuse, le sacrement ne réalisait pas la pleine union avec le Christ, qui en est cependant le terme normal (Livre IV, chap. 8).

Persévérante. Et c'est peut-être ici que le plus grand effort est demandé à notre zèle. Recommencer toujours, s'ingénier à renouveler les méthodes de participation à la messe, de préparation et d'action de grâces de nos jeunes communiants, les faire revenir à la communion fréquente après les interruptions négligentes des vacances, les remplir de confiance dans le résultat, tout cela suppose de notre part une grande foi dans l'efficacité souveraine de la communion, un zèle industrieux, une patience inlassable. Nous allons voir comment l'enseignement de Pie XII, dans la ligne de la pensée de Pie X, nous fournit des arguments et des moyens nouveaux.

La doctrine eucharistique de Pie XII

Dans la tâche que la Providence lui a confiée de travailler à refaire à tous les niveaux, individuel, familial, social, international, un ordre vraiment chrétien, S.S. Pie XII montre aux hommes dans l'Eucharistie l'appel à l'esprit de sacrifice, le principe de la charité chrétienne et de l'union, la source essentielle de la moralité. Il attache une très grande importance à la participation personnelle et active à la messe et à l'observation du précepte dominical.

C'est ainsi que le 14 juillet 1941, sur l'ordre exprès du Pape, la S. Congrégation du Concile « exhorte vivement tous les Ordinaires du monde entier à instruire les fidèles sur la nature et l'efficacité du S. Sacrifice pour les attirer à assister fréquemment et même quotidiennement, si c'est possible, à la sainte Messe ». De même, il faudra amener les fidèles « à la participation salutaire au banquet céleste chaque fois qu'ils assistent à la messe ». « Par là, ils s'attacheront toujours plus intimement au Christ ». L'Instruction rappelle à ce propos le décret *Sacra Tridentina Synodus* du 20 décembre 1905.

Le 13 mai 1942, à l'occasion de son jubilé épiscopal, le Souverain Pontife veut rapprocher, par la ferveur eucharistique, l'Eglise d'aujourd'hui de la chrétienté primitive : « Ainsi qu'aux premiers siècles, aujourd'hui encore le dogme eucharistique reste le centre de la foi. Il faut que cette croyance en l'Eucharistie se développe de plus en plus dans l'Eglise ». Il montre que c'est pour s'être éloignée du dogme fondamental du Cénacle que l'humanité est en proie à la tourmente actuelle. Mais « la bonté du Christ habitant au milieu de nous ne diminue jamais : il ne cesse de nous inviter. *Par l'acte providentiel qu'elle inspira à l'incomparable Pie X,* elle ouvrit, dans la même mesure où elles furent accessibles jadis, les sources du large fleuve bienfaisant de la S. Eucharistie, car le temps où nous vivons nous pose des exigences qui ne sont pas moindres que celles des premiers siècles ».

Le 29 juin 1943, dans l'encyclique *Mystici Corporis,* il reviendra sur cette pensée : « Si, dans les tristes circonstances qui nous accablent actuellement, il en est beaucoup qui adhèrent si étroitement au Christ caché sous les voiles eucharistiques que ni angoisses, ni faim, ni nudité, ni danger, ni persécution, ni glaive ne peuvent les séparer de son amour, alors, sûrement, *la Sainte Communion, dont un dessein providentiel de Dieu a rétabli, en ces derniers temps, l'usage fréquent, à partir de l'enfance,* pourra devenir source d'une force capable de susciter et de fomenter des héros chrétiens ».

Mais ce sera surtout l'encyclique « *Mediator Dei et hominum* » du 20 novembre 1947 sur la liturgie, qui donnera une vue d'ensemble de la doctrine eucharistique de Pie XII. La seconde partie en est entièrement consacrée au culte eucharistique : nature de la messe, participation des fidèles au sacrifice qu'ils offrent avec le prêtre et par lequel ils s'offrent eux-mêmes, appel vibrant de toutes les classes d'hommes à la communion fréquente et quotidienne, importance de l'action de grâces, non seulement au point de vue individuel mais aussi social et apostolique, valeur de l'adoration du Saint-Sacrement.

Bien d'autres textes pontificaux pourraient être cités qui montreraient que, pour Pie XII, « tout le passé, le présent et l'avenir de la société humaine entière » se rattachent au sacrifice eucharistique (*Allocution consistoriale* du 20 février 1946). Sans cesse Pie XII revient sur le même programme de sacrifice, de charité et d'union, dans les messages radiophoniques qu'il se plaît à adresser aux Congrès eucharistiques nationaux des pays les plus divers (10). Aussi peut-on deviner la conviction avec laquelle il donna, le 3 juin 1951, comme une suprême consécration à l'œuvre eucharistique de Pie X en y voyant la caractéristique principale du nouveau Bienheureux :

« Mais ce qui est particulièrement le propre de ce Pontife est d'avoir été le

(10) Dans la seule journée du 30 septembre 1951 il atteignait ainsi tour à tour les Congrès d'Einsiedeln (Suisse), de Nîmes (France), de Tananarive (Madagascar).

Pape de la sainte Eucharistie en notre époque. Là, l'harmonie et la communion intimes de sentiments chez le Vicaire du Christ avec l'esprit même de Jésus resplendissent de reflets presque divins. Si Nous Nous taisions sur ce point, la foule des enfants d'hier et d'aujourd'hui se lèverait pour chanter *Hosannah* à celui qui sut abattre les barrières séculaires, qui les tenaient éloignés de leur Ami des tabernacles. Ce n'est que dans une âme sagement candide et évangéliquement enfantine comme la sienne que pouvait trouver un ferme écho l'ardent soupir de Jésus : Laissez venir à moi les petits ! et en même temps, la compréhension du si doux désir de ceux-ci d'accourir vers les bras ouverts du Rédempteur divin. Ce fut ainsi lui qui donna Jésus aux enfants et les enfants à Jésus. Si Nous le passions sous silence, les autels mêmes du Saint-Sacrement en parleraient pour attester la floraison exubérante de sainteté qui, par l'œuvre de ce Pontife de l'Eucharistie, s'est épanouie en d'innombrables âmes, pour lesquelles la communion fréquente et quotidienne est désormais une règle fondamentale de perfection chrétienne. »

Instaurare omnia in Christo

C'est sur ce jugement du chef actuel de l'Eglise qu'il convient de clore ces pages consacrées aux décrets eucharistiques du Bx Pie X.

L'œuvre essentiellement surnaturelle que l'Esprit de charité a fait réaliser par ce grand humble ne se mesure pas à la piété plus ou moins déficiente de tel groupement de communiants ou au nombre plus ou moins élevé d'hosties distribuées dans tel diocèse.

C'est l'Eglise de toute la première moitié de ce XX^e^ siècle qui a été transfigurée par les décrets sauveurs : l'Action catholique et l'expansion missionnaire, les Instituts séculiers et le clergé indigène, l'effort de perfection sacerdotale et le renouveau pastoral liturgique, la dévotion au Christ-Roi et la théologie du Corps mystique, le mouvement pour l'Unité et le rayonnement de la Papauté, l'héroïsme des chrétiens persécutés, voilà les fruits les plus authentiques du mouvement spirituel déclanché par le Bienheureux Pie X. Il faudrait un volume pour en faire l'histoire et encore le plus touchant et le plus intime n'en serait pas dit.

Là où l'on a vraiment « cru », là où l'obéissance aux décrets fut parfaite, la grâce a surabondé. Au Congrès eucharistique national d'Alger en 1939, le R. P. Pineau des Pères Blancs suscita une intense émotion en révélant la vie eucharistique de l'Afrique noire, la terre des grandes conquêtes apostoliques actuelles :

« Cette puissante poussée de foi, disait le Père Pineau, ne s'explique que par l'Hostie. Ces chrétiens sont des priants, parce qu'ils sont des communiants. L'ayant attendue dix-neuf siècles, leur âme affamée se porte vers l'Hostie avec un superbe élan de foi et d'amour. Dans certaines missions, les ciboires devenus insuffisants, le prêtre consacre *des corbeilles* d'hosties. La station de Kabagagi ne possède-t-elle pas un invraisemblable ciboire pouvant contenir 16.000 hosties ! Aux jours de fête si grande est l'affluence que pendant une heure, 4, 5 ou 6 prêtres distribuent la sainte communion. »

« Est-ce toujours Pâques ici ? » demandait Mgr Dellepiane, délégué apostolique au Congo. Il voyait réalisé sous ses yeux le beau rêve de Pie X mourant.

Le R. P. Maurice de la Taille, dans son magistral ouvrage sur l'Eucharistie avant d'avoir vu ce que nous voyons en avait donné l'explication théologique (11). C'est la Messe qui applique au monde d'aujourd'hui les grâces de la Rédemption du Calvaire. Elle le fait de façon d'autant plus efficace qu'est plus grande la sainteté de l'Eglise militante qui offre le sacrifice. Mais la sainteté collective de l'Eglise est faite de la sainteté des chrétiens actuellement en état de grâce, suivant leur nombre et le degré de leur sainteté individuelle. Pense-t-on que la sainteté des Apôtres se soit souvent reproduite au cours des siècles ? Quand au-dessus d'elle, mais encore dans le même cercle de l'Eglise militante, planait la sainteté hors pair de Marie, est-ce que la puissance conquérante du sacrifice de l'Eglise n'en était pas immensément accrue, pour l'extraordinaire ferveur de charité des premiers chrétiens et l'expansion prodigieuse du royaume de Dieu ?

L'œuvre immense accomplie depuis un demi-siècle par l'apostolat catholique sur tous les champs d'action est-elle autre chose que l'expression de la vie intense du Christ dans son Eglise et du généreux esprit de sacrifice de ses meilleurs enfants ? Plusieurs générations déjà de communiants ont singulièrement accru le potentiel de charité de l'Eglise. Rien n'arrêtera ce mouvement aussi longtemps qu'il s'alimentera à l'Eucharistie. La plus sûre espérance contre le communisme athée c'est l'Hostie levée sur le monde pour unir tous les hommes dans la charité divine. Le gage de son triomphe pacifique nous a déjà été donné : c'est la consécration de l'Univers au Cœur immaculé de Marie, l'établissement de la Royauté de la Vierge, sur le fondement dogmatique de son Assomption. La médiation universelle de Marie pourrait-elle avoir actuellement un autre objet que de conduire tous les hommes à son Fils dans l'Eucharistie ? Telle était la pensée de Pie X aux premiers mois de son pontificat. Le 2 février 1904, dans son encyclique « *Ad diem illum* », il demandait la célébration solennelle du cinquantenaire de la définition de l'Immaculée Conception, parce qu'il s'était assigné comme programme de tout restaurer en Jésus-Christ :

« *Car, qui ne tient pour établi qu'il n'est route ni plus sûre ni plus facile que Marie par où les hommes puissent arriver jusqu'à Jésus-Christ, et obtenir, moyennant Jésus-Christ, cette parfaite adoption des fils, qui fait saint et sans tache sous le regard de Dieu ?* »

Toulouse.

J.-M. DERÉLY, S. J.
Promoteur de la Croisade eucharistique.

(11) *Mysterium Fidei*, Elucidatio XXVI.

FONDEMENT D'UNE SPIRITUALITÉ POUR LE PRÊTRE DE « SECOND RANG »

Le titre indique suffisamment le but de cet article. Nous disons : *fondement,* car il n'est pas possible en quelques lignes d'élaborer toute une spiritualité du sacerdoce, en entrant sur le terrain des applications, qui, d'ailleurs, se font un peu d'elles-mêmes.

D'autre part, nous disons : pour le *prêtre de second rang,* traduisant ainsi l'expression du pontifical — *secundi meriti* — dans la préface qui confère le presbytérat. Ce dernier est ainsi nettement distingué, dans la collation même du Sacrement, d'un Sacerdoce de premier rang, l'épiscopat, et il est conféré, semble-t-il, en référence à ce sacerdoce de premier rang, vis-à-vis duquel il se trouve, par le fait même, en une dépendance organique de coopération.

Nous écartons l'expression, souvent employée, de prêtre diocésain, qui a trop l'air d'opposer clergé diocésain à clergé régulier. S'il y a une différence dans le sacerdoce, ce sera uniquement entre le prêtre dit de second rang et l'évêque, mais pas entre prêtre séculier et prêtre régulier, qui sont l'un et l'autre, à un même degré, participants de la même dignité sacerdotale. Être prêtre est une chose, être religieux en est une autre. Il y a une spiritualité de l'état religieux. Mais s'il y a une spiritualité sacerdotale, elle n'est point liée à l'état religieux, pas plus que l'état religieux n'est lié au sacerdoce. On peut être prêtre sans être religieux, comme on peut être religieux sans être prêtre. Il y a une spiritualité ignacienne, une spiritualité dominicaine, une spiritualité franciscaine, une spiritualité bénédictine, etc., il ne s'agit pas là de spiritualité sacerdotale. Et s'il y a, dans telle famille spirituelle, une spiritualité sacerdotale, elle est sacerdotale non pas en tant qu'elle est de saint Dominique ou de saint Ignace, mais en tant qu'elle est une prise de conscience de la fonction sacerdotale elle-même.

Une objection liminaire se présente, qu'il faut dissiper. Une spiritualité est essentiellement une prise de conscience par le chrétien de ses rapports avec le Christ lui-même, et, par le Christ, avec Dieu. Elle est une intensification, un approfondissement de son union à Dieu, en Jésus-Christ. Cela est commun à tous les chrétiens, prêtres ou fidèles. On ne voit donc pas ce que peut signifier une spiritualité sacerdotale, à plus forte raison une spiritualité de l'évêque, et une spiritualité du prêtre de second rang.

C'est vrai : qui dit spiritualité chrétienne dit vie d'union au Christ lui-même. Mais pas directement cependant. C'est dans l'Eglise et par

l'Eglise que j'atteins le Christ, et, à travers le Christ, Dieu. C'est parce que le Baptême m'a agrégé à l'Eglise, Corps du Christ, que je suis devenu chrétien, c'est-à-dire du Christ, rattaché au Christ : « Nul ne peut avoir Dieu pour Père, s'il n'a d'abord l'Eglise pour Mère », dit saint Cyprien.

Une spiritualité catholique est donc une spiritualité ecclésiale. Ecoutons saint Irénée : « le don de Dieu a été confié à l'Eglise ; il communique l'Esprit à la créature de Dieu, de sorte que tous les membres qui y participent sont vivifiés ; et c'est là que se trouve la communion du Christ, c'est-à-dire l'Esprit Saint, gage d'incorruptibilité, fondement de notre foi, échelle qui nous permet de monter jusqu'à Dieu. Car il est dit : « c'est dans l'Eglise que Dieu a établi des apôtres, des prophètes, des docteurs, et toute l'opération de l'Esprit. Ceux-là n'y participent pas qui n'accourent pas à l'Eglise... ne reçoivent pas des mamelles maternelles l'aliment de vie, ne boivent pas à la source pure qui s'épanche du Corps du Christ » (*Adv. Haer.*, III, 24, 1).

Ma spiritualité doit donc être une spiritualité de membre de l'Eglise, de membre du Corps du Christ. « Mais, dit saint Paul, Dieu a placé chaque membre dans le Corps ainsi qu'il lui a plu » (*1 Cor.*, XII, 14). « Chacun de nous a reçu le charisme que le Christ, dans la distribution de ses dons, lui a départi... C'est lui qui des uns a fait des apôtres, d'autres des prophètes, d'autres des évangélistes, d'autres des pasteurs et docteurs, — pour le perfectionnement des saints, pour l'accomplissement du « service », pour la construction du Corps du Christ » (*Eph.*, IV, 7, 11, 12). « Par la pratique d'une charité sincère, nous grandirons donc de toute manière en celui qui est la tête, le Christ. C'est de lui que le Corps tout entier, grâce aux ligaments qui le desservent, tire cohésion et unité, et, par l'activité régulière de chacun de ses organes, poursuit sa croissance pour s'élever dans la charité » (*Eph.*, IV, 15-16).

Il y a donc une spiritualité de la fonction dans le Corps du Christ. C'est-à-dire que, pour grandir dans la charité, je dois prendre conscience de ma référence propre à Jésus-Christ, autrement dit du rôle que j'ai à remplir dans son Corps, dans l'Eglise, par suite du charisme reçu, à plus forte raison si ce charisme imprime en moi un caractère sacramentel.

Qu'on relise la deuxième épître de saint Paul aux Corinthiens, en particulier ; on sentira que sa spiritualité personnelle n'est que la prise de conscience, de plus en plus profonde, de son rôle d'apôtre dans l'Eglise, rôle qui est sa référence propre à Jésus-Christ.

Si donc le sacrement de l'Ordre me met, dans l'Eglise, en référence spéciale vis-à-vis du Christ, par suite de la fonction propre à laquelle il me détermine dans l'Eglise, et si l'épiscopat, de par sa fonction dans l'Eglise, crée une référence spéciale au Christ, par rapport à celle du prêtre de second rang, il y a une spiritualité propre à la fonction épis-

copale et une spiritualité propre au prêtre de second rang. Et c'est en approfondissant, pour la vivre mieux, la fonction qui est la sienne dans le Corps du Christ, de par sa participation au sacrement de l'Ordre, qu'évêque ou prêtre réalise mieux son rattachement au Christ.

« Elaborer une spiritualité du Sacerdoce, ce serait donc, selon la définition de Monsieur Martimort, élaborer la théologie de ce sacrement, en montrant comment cette théologie commande la vie » (*Maison-Dieu,* n° 3, p. 78). « C'est à cela qu'il faut en revenir finalement, conclut par ailleurs le rédacteur de la « Maison-Dieu », dans le numéro cité : un renouveau de la théologie du sacerdoce, c'est-à-dire éminemment de la théologie (au sens le plus vivant du mot) de l'épiscopat et du presbytérat — ce dernier conçu comme la simple diffusion de l'épiscopat, en ses auxiliaires inséparables » (*Maison-Dieu,* n° 3, p. 89).

*
* *

Or dans le supplément de la Somme théologique, saint Thomas, (q. XL, a. 4) se pose la question suivante : Doit-il y avoir, au-dessus de l'ordre sacerdotal, une certaine puissance épiscopale ?

Sa réponse est que « le prêtre possède deux activités : l'une *principale,* à savoir *consacrer le Corps du Christ*; l'autre *secondaire,* à savoir *préparer le peuple de Dieu à la réception de ce sacrement* (cfr qu. 37, a. 2 et 4). Or, quant à la première activité, la puissance du prêtre ne dépend pas d'une puissance supérieure, si ce n'est la puissance divine. Mais quant à la seconde, elle dépend d'une puissance supérieure et humaine. En effet, toute puissance qui ne peut passer en acte, si ce n'est par quelques dispositions présupposées, dépend de la puissance qui a établi ces dispositions. Or, le prêtre ne peut absoudre ou lier, si ce n'est par suite d'une juridiction présupposée venant de l'évêque, par laquelle lui sont soumis ceux qu'il absout. Mais il peut consacrer toute matière déterminée par le Christ : et rien d'autre n'est requis pour ce qui est de la nécessité même du sacrement. Et ainsi, il est évident qu'il peut y avoir une puissance épiscopale au-dessus de la puissance sacerdotale, *quant à l'activité secondaire* du prêtre, non quant à la première ».

Mais alors, l'épiscopat est-il un ordre ? C'est la question que se pose saint Thomas, et à laquelle il répond dans l'article 5e. Sa réponse est celle-ci :

« L'Ordre peut être conçu d'une double manière. D'un côté, selon qu'il est sacrement, et ainsi (cfr qu. 37, a. 2 et 4), tout l'Ordre est ordonné au sacrement de l'Eucharistie. D'où, comme l'évêque n'a pas une puissance supérieure au prêtre, quant à cela, l'épiscopat n'est pas un ordre.

» D'un autre côté, l'Ordre peut être considéré selon qu'il est un cer-

tain office, à propos de certaines actions sacrées : et ainsi, comme l'évêque a une puissance au-dessus du prêtre dans les actes hiérarchiques, à l'égard du Corps mystique, l'épiscopat est un ordre. »

Ce qui revient à dire que « l'épiscopat est plus une dignité qu'un ordre », selon l'expression de l'opuscule IV : « *De actu fidei et Ecclesiae sacramentis* » : « Episcopatus magis est dignitas quam ordo ». Autrement dit : *sacramentellement,* l'épiscopat n'est pas une participation supérieure au sacerdoce du Christ. Cette participation n'est à un degré plus éminent dans l'évêque que juridictionnellement parlant.

Saint Thomas, dans son argumentation, est dominé, semble-t-il, par le souci de maintenir fermement — en quoi il a raison — que le pouvoir d'ordre dans le prêtre de second rang, vis-à-vis de l'Eucharistie très spécialement, reste valide et stable, sans être en dépendance de la juridiction épiscopale. Ne serait-il pas possible cependant, sans pour cela rien ôter à la stabilité du pouvoir d'ordre, de lier davantage ce pouvoir d'ordre vis-à-vis du Corps eucharistique au pouvoir d'ordre vis-à-vis du Corps mystique ?

L'offrande du Corps eucharistique du Seigneur n'est-elle pas, en effet, le symbole efficace ou sacrement de l'unité de son Corps mystique ? Eglise et Eucharistie sont étroitement liées.

Qu'on relise d'abord saint Paul : « La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas communion au sang du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas communion au corps du Christ ? Puisqu'il n'y a qu'un seul pain, nous ne formons qu'un seul corps, car tous nous avons part à ce pain unique » (*1 Cor.,* X, 16-17).

Qu'on relise maintenant saint Ignace d'Antioche : « Ayez donc soin de tenir des réunions plus fréquentes pour offrir à Dieu votre « eucharistie » et vos louanges. Car, en vous assemblant souvent, vous anéantissez les forces de Satan, et sa pernicieuse puissance se dissipe devant votre foi. Quoi de meilleur que la paix, cette paix qui désarme tous vos ennemis, spirituels et charnels » (*Eph.,* XIII).

Et encore : « Ceux qui s'abstiennent de l'Eucharistie parce qu'ils ne veulent pas reconnaître, dans l'Eucharistie, la chair de Jésus-Christ notre Sauveur, cette chair qui a souffert pour nos péchés et que le Père, dans sa bonté, a ressuscitée, ceux qui nient ainsi le don de Dieu trouvent la mort dans leurs contestations et feraient bien mieux de pratiquer la charité, pour avoir part à la Résurrection » (*Smyrn.,* VII).

Et encore, dans l'épître aux Ephésiens (XX, 2) : « Chacun en particulier et tous ensemble, soutenus par la grâce, animés par une même foi, et ne faisant qu'un en Jésus-Christ, fils de David selon la chair, à la fois fils de l'homme et fils de Dieu, vous êtes unis de cœur dans une inébranlable soumission à l'évêque et au presbyterium, rompant tous un même pain, ce pain qui est un remède d'immortalité, etc. »

Qu'on relise saint Cyprien (*Ep.*, LXIX, 5) : « Quand le Seigneur appelle son Corps le pain fait de la réunion d'un grand nombre de grains, il marque l'unité de notre peuple qu'il figurait ». Et « quand, dans le calice, l'eau se mêle au vin, c'est le peuple qui se mêle au Christ » (*Ep.*, LXIII, 14, 4).

Aussi l'évêque, qui a pouvoir spécial et supérieur sur le Corps mystique du Christ, ayant fonction de centre visible, d'instrument, de lien, de symbole efficace de l'unité de son Eglise, est-il relié très spécialement au sacrement de l'Eucharistie, sacrement de l'unité de l'Eglise, comme son ministre par excellence. C'est l'Eglise qui offre le Corps eucharistique. C'est donc à l'évêque qu'il revient très spécialement de l'offrir. « Il n'y a, dit saint Ignace d'Antioche, qu'une Eucharistie, une seule chair du Christ, un seul calice pour nous unir en son sang, un seul autel, comme il n'y a qu'un évêque, assisté du presbyterium » (*Phil.*, IV). Et, « cette Eucharistie seule peut être regardée comme légitime qui se fait sous la présidence de l'évêque ou de celui qu'il en aura chargé. Car là où est l'évêque, là est l'Eglise, et le Christ » (*Smyrn.*, VIII).

L'évêque est donc, de par sa puissance supérieure sur le Corps mystique, celui qui, de droit, possède puissance sur le Corps eucharistique, est le dépositaire et le dispensateur du pouvoir de l'offrir. Et nul ne peut l'offrir s'il n'en a reçu la charge de l'évêque. C'est en vertu d'un pouvoir reçu de l'évêque qu'il le fait. A tel point que, lorsque l'évêque offre lui-même l'Eucharistie, les prêtres de second rang se contentent de faire comme une couronne d'honneur autour de lui, ainsi que le suggère la lettre de saint Ignace aux Magnésiens (XIII) et celle aux Philadelphiens (IV) : « Une seule Eucharistie, une seule chair du Christ, un seul calice pour l'union en son sang, un seul autel, un seul évêque qu'assistent les presbytres ».

Nous retrouvons la même chose dans la « *Tradition Apostolique* », qui nous montre l'évêque célébrant l'Eucharistie : « *imponens manus in eam cum omni presbyterio dicat* ». C'est, en effet, à l'Eglise d'offrir le Corps eucharistique. Or, l'Eglise s'incarne essentiellement dans l'évêque. C'est donc à lui, d'après notre texte, qu'il revient d'offrir au nom de l'Eglise.

Les prêtres de second rang n'ont alors, semble-t-il, autre chose à faire, pour exercer leur pouvoir permanent d'ordre et célébrer validement l'Eucharistie, que de manifester l'union de leur ordre à l'ordre épiscopal, en entourant l'évêque et en imposant les mains avec lui. Mais c'est lui seul qui, résumant et liant dans l'unité l'Eglise et son corps sacerdotal, dit les paroles sacramentelles.

Ainsi, le pouvoir du prêtre de second rang sur l'Eucharistie apparaît comme un prolongement de celui de l'évêque. Il offre en union avec l'évêque, — même si, comme c'est le cas dans la discipline actuelle, il ne concélèbre plus à proprement parler avec l'évêque, mais

célèbre séparément, — puisqu'il a reçu charge de l'évêque pour offrir au nom de l'Eglise qui est tout entière résumée dans l'Ordre épiscopal. Tout prêtre, en effet, qui célèbre l'Eucharistie, ne dit-il pas précisément encore, au début du canon consécratoire : « Offerimus... una cum famulo tuo papa nostro et antistite nostro et omnibus orthodoxis atque catholicae et apostolicae fidei cultoribus » (c'est-à-dire avec tous les évêques en communion de foi avec l'Evêque de Rome). Car, comme on le verra plus loin, l'ordre presbytéral n'est pas prolongement d'un évêque mais *de l'épiscopat ecclésial tout entier* participé collégialement par cet évêque.

Il faudrait donc, semble-t-il, reprendre la proposition de saint Thomais en la modifiant ainsi : L'épiscopat n'est pas une dignité hiérarchique qui s'ajoute au sacerdoce, défini par le pouvoir — je préférerais le terme de fonction — vis-à-vis du Corps eucharistique ; mais le presbytérat n'est participation au Sacerdoce du Christ et ne confère fonction vis-à-vis de l'Eucharistie que parce qu'il est *sacramentellement* — c'est-à-dire dans la réalité ontologique surnaturelle au moment où est conféré le sacrement de l'ordre — *dérivé du pouvoir total de l'évêque,* lequel est « incarnation » du Corps mystique, et il confère au prêtre participation au Sacerdoce du Christ par *délégation de la fonction sacerdotale qui est plénière dans l'évêque.* Le presbytérat apparaît ainsi comme une participation *limitée* et *dérivée,* encore que *permanente,* de l'Ordre qui est plénier dans l'évêque.

C'est pourquoi, les prêtres de second rang forment, d'une manière qu'il nous faudra préciser, une unité collégiale avec l'évêque ; en sorte que leur pouvoir sacerdotal, prolongement, dérivation permanente de celui de l'évêque, n'était pas jadis — encore qu'une fois conféré il demeurât attaché à la personne — exercé individuellement, lorsque l'évêque était là pour exercer son pouvoir plénier et, si l'on peut dire, récapitulatif. Les pouvoirs dérivés se regroupaient, si l'on me permet cette image, pour être exercés collégialement autour de l'évêque. Et c'est ce qu'exprimait cette concélébration silencieuse de jadis : les prêtres autour de l'évêque ne formant qu'un seul prêtre collégial dont l'évêque est la tête, et la source, et le résumé, cela signifiait visiblement que c'est un seul et même Sacerdoce, celui de l'Eglise du Christ unifiée visiblement dans l'évêque, — celui du Christ ecclésial, serait-il plus exact de dire, — qui célèbre par cette imposition des mains sur l'Eucharistie de tous les presbytres rangés en couronne autour de l'évêque, et qui, en imposant les mains avec lui, célèbrent vraiment, grâce à ce pouvoir qui reste attaché à leur personne, depuis le jour où l'évêque le leur a conféré par l'ordination. Et c'est ce même sacerdoce unique qui parle seul par la bouche de l'évêque prononçant la formule rituelle.

*

* *

Aussi, la dépendance du prêtre de second rang, vis-à-vis de l'évêque, n'est-elle pas fondée simplement sur le pouvoir de juridiction, mais fondée *sacramentellement*, de par la collation même de l'Ordre. Autrement dit, un diocèse n'est pas *un* évêque commandant à *des* prêtres ; ce n'est pas, non plus *des* prêtres soumis à *un* évêque. C'est *un collège sacerdotal* ; disons mieux : un *Corps* sacerdotal, dont l'évêque est, en un certain sens, la tête, et les prêtres, les membres. Les prêtres de second rang ne forment, avec l'évêque, qu'un seul prêtre collégial dont l'évêque est la source sacramentelle et le centre, le résumé, l'expression plénière.

Et s'il est vrai qu'on est *personnellement* prêtre, on ne l'est pas *individuellement*, mais *communautairement*. C'est ce qu'exprime la « Tradition apostolique » : « Quand on ordonne un prêtre, c'est l'évêque qui impose les mains sur sa tête, tandis que les prêtres le touchent également, mais c'est lui qui prononce également les paroles consécratoires... Quand on ordonne un diacre, c'est l'évêque seul qui lui impose les mains, parce que celui-ci n'est pas ordonné au sacerdoce de l'évêque, mais à son service. En effet, il ne prend point part au conseil du clergé... il ne reçoit pas *l'esprit commun du collège presbytéral auquel participent les prêtres*... Aussi, que l'évêque seul fasse le diacre. Sur le prêtre, au contraire, les prêtres eux aussi imposent les mains, à cause de l'esprit commun et semblable de leur charge. Le prêtre, en effet, n'a que le pouvoir de le recevoir (cet esprit commun du Sacerdoce), il n'a pas le pouvoir de le donner. Aussi n'ordonne-t-il pas le clergé ; mais à l'ordination du prêtre, il marque son approbation, tandis que l'évêque ordonne » (Edit. Sources chrétiennes, trad. Dom Botte, p. 39-40).

C'est donc *parce que l'ordination agrège au Corps sacerdotal* qu'on devient prêtre : « il est prêtre, écrit dans le même sens Clément d'Alexandrie, il est prêtre, il a été placé dans le presbyterium, quand même il n'aurait pas été ordonné au premier siège » (*Strom.*, VI, 13).

« Le collège des presbytres, le « presbyterium », écrit saint Ignace d'Antioche, est uni à l'évêque, comme les cordes à la lyre, et c'est ainsi que, dans l'accord parfait des sentiments et la symphonie de la charité, Jésus-Christ est chanté » (*Eph.*, IV, 1). Et encore : « Il n'y a qu'une seule chair de notre Seigneur Jésus-Christ... comme il n'y a qu'un seul évêque, qui est un avec son presbyterium : « εἷς ἐπίσκοπος ἅμα τῷ πρεσβυτερίῳ » (ensemble avec son presbyterium, faudrait-il pouvoir traduire) » (*Phil.*, IV).

Et saint Polycarpe commence ainsi sa lettre aux Philippiens : « Πολύκαρπος καὶ οἱ σὺν αὐτῷ πρεσβύτεροι : Polycarpe et *ceux qui avec lui sont* presbytres. » Ce qui nous réfère à l'expression de la *Prima Petri*, où l'apôtre s'intitule le « συμπρεσβύτερος » des presbytres (I[a] Petri, V, 1).

Cette expression se retrouve chez saint Cyprien qui, parlant de ses prêtres, écrit : « Compresbyteri nostri qui nobis adsidebant » (*Ep.*, I, 1) et il écrit à un autre évêque : « Compresbyteri tecum considentis » (*Ep.*, XLV, 2, 5).

Autrement dit, l'évêque, en tant qu'il est évêque, est précisément *l'homme de l'Eglise*, s'il est vrai que, selon la parole de saint Ignace d'Antioche, « là où est l'évêque, là est l'Eglise » (*Smyrn.*, VIII, 2) ou, selon l'expression de saint Cyprien, « l'Eglise est dans l'évêque comme l'évêque dans l'Eglise » (*Ep.*, LXVI, 8, 2-3). Et les prêtres de second rang agissent, à leur tour, au nom de l'Eglise, en tant qu'ils sont, selon les termes que le pontifical met sur les lèvres de l'évêque pour l'ordination au presbytérat, « *cooperatores ordinis nostri* ».

L'évêque a la plénitude de « l'esprit commun du presbyterium », comme parle la « Tradition apostolique » — disons la plénitude de la fonction de l'Ordre. Les prêtres de second rang qui participent à son Ordre, y participent précisément *en vue de « coopérer » avec l'Ordre épiscopal*. Le caractère dont ils sont marqués, c'est précisément ce caractère de « coopérateurs » de l'Ordre épiscopal, lequel est seul essentiel et — théoriquement — seul nécessaire dans la constitution de l'Eglise.

Ce qui ne veut pas dire que, du fait qu'il est sacramentellement dérivé du pouvoir plénier de l'évêque, le pouvoir du prêtre de second rang reste, quant à sa validité, habituellement subordonné à celui de l'évêque, ni par conséquent qu'un prêtre excommunié ne consacre pas validement, s'il le fait, ni que la messe dite par un curé, malgré l'interdit de son évêque, est nulle. La délégation de son pouvoir, faite par l'évêque le jour de l'ordination au presbytérat, est faite en effet *au nom de l'Eglise* dont il représente visiblement le « Hiérarque » divin, le Christ, et, par le fait même, cette délégation ne dépend plus de son bon plaisir. Elle est *permanente*. Elle imprime un *caractère*. Et il reste vrai que, par ce caractère qui les marque à jamais, les prêtres de second rang sont personnellement prêtres, et, même en « schisme » avec l'évêque et son presbyterium, *ils demeurent validement prêtres*.

Mais cet aspect « collégial » du Sacerdoce, autour de l'évêque, explique précisément pourquoi le prêtre de second rang, lorsqu'il célèbre l'Eucharistie malgré la défense de l'évêque, bien qu'il la célèbre validement en vertu de la permanence du « caractère » conféré par l'ordination, la célèbre pourtant *illicitement*. Non seulement, alors, il pèche par désobéissance à la juridiction de son évêque, mais, de plus, il pèche contre l'Ordre lui-même qui lui a été conféré. Il pèche *contre cet « esprit commun »* dont parle la « Tradition apostolique ». Il méconnaît, par sa désobéissance, le caractère, permanent certes, mais dérivé, de son pouvoir, autrement dit *son caractère de « coopérateur »* de l'Ordre épiscopal, et que ce caractère lui a été donné, précisément,

en « prolongement » du pouvoir de l'évêque. Il commet donc, en exerçant ce pouvoir malgré et contre l'évêque, un « abus de pouvoir », si l'on ose dire. Et c'est ce qui constitue son péché. Il exerce en individualiste — c'est là sa faute — une fonction dont il a à se souvenir qu'elle est essentiellement collégiale. Il pèche contre l'unité collégiale du Sacerdoce autour de l'évêque, ou, si l'on préfère, contre la charité sacerdotale dont l'évêque est le lien. Ou plutôt, c'est parce qu'il a « fauté » contre cette unité par sa conduite antérieure, que lui est retirée l'autorisation d'exercer ce pouvoir, à lui conféré en vue de prolonger la fonction épiscopale.

Pour Tertullien, en effet, l'évêque est le « summus sacerdos », et les prêtres ne peuvent conférer même le Baptême, sans son autorisation, « *à cause*, dit-il, *de l'honneur dû à l'Eglise* » (*De Bapt.*, XVII). Cette expression est lourde de toute une théologie, et donc d'une spiritualité, du sacerdoce.

Dans toute fonction — sacramentelle ou pastorale — accomplie par le prêtre de second rang, celui-ci doit se souvenir qu'il la fait en tant que « coopérateur » de la fonction ecclésiale de l'évêque, et en union avec le collège presbytéral dont il est membre, étant devenu personnellement prêtre par participation à « l'esprit commun » de ce collège, disons au « caractère » sacerdotal de ses membres, et ce par agrégation au Corps sacerdotal.

*
* *

On comprend mieux, dans cette perspective, l'unité de l'équipe sacerdotale groupée autour d'un évêque, et comment chacun des prêtres qui la composent doit se souvenir que son sacerdoce exercé en individualiste est une espèce de trahison envers l'esprit commun du collège sacerdotal, l'imposition des mains l'ayant fait prêtre précisément « en l'introduisant dans ce collège », pour reprendre la formule de Clément d'Alexandrie. On comprend mieux, dès lors, que l'exercice du ministère sacerdotal doive être, normalement, un travail en équipe. Et l'on peut dire, alors, paraphrasant saint Paul : « de même que le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que tous les membres du corps, en dépit de leur nombre, ne font qu'un seul corps, ainsi en est-il du Sacerdoce ecclésial de Jésus-Christ. Tous, en effet, ont été ordonnés, en un seul Esprit, pour ne former qu'un Corps... et Dieu a placé les membres un chacun dans le corps, selon qu'il lui a plu. Si le tout n'était qu'un seul membre, où serait le corps ? S'il y a plusieurs membres, il n'y a cependant qu'un corps. L'œil ne peut donc dire à la main : « je n'ai pas besoin de toi », pas plus que la tête ne peut dire aux pieds : « je n'ai pas besoin de vous... ». Or, il en est que Dieu a établis dans l'Eglise, premièrement comme apôtres

— disons comme évêques — deuxièmement comme « prêtres »... De même que dans un corps les membres sont multiples et n'ont pas tous même fonction, ainsi, tout nombreux que nous sommes, nous ne formons qu'un seul Corps dans le Christ... Nous avons des rôles différents suivant la grâce qui nous a été donnée... Celui qui a donné à l'un d'être évêque, à d'autres d'être « prêtres », a organisé ainsi son Eglise pour l'œuvre du ministère en vue de la construction du Corps du Christ... C'est de lui que le corps tout entier, grâce à tous les ligaments qui le desservent, et par l'activité assignée à chacun de ses organes, tire cohésion et unité et grandit dans la charité » (cfr *I Cor.*, XII, 12, sq., *Rom.*, XII, 3, sq. et *Eph.*, IV, 11, sq., en tenant compte de l'adaptation au sacrement de l'ordre).

C'est la grâce du Sacrement, *le « caractère » de l'ordre qui commande l'union dans la charité.*

*
* *

Il faut se souvenir, enfin, pour éviter toute difficulté, que ce qui est vrai du presbytérat est vrai également de l'épiscopat. De même que tout en étant prêtre personnellement, par un caractère attaché de manière permanente à la personne, on l'est par introduction dans un « collège presbytéral », en vue de former une unité sacerdotale autour de l'évêque, et qu'on n'a pas le droit, sous peine de trahir l'esprit de Corps et de pécher contre cette unité sacerdotale, d'exercer individuellement, c'est-à-dire en « schismatique », une fonction qui demeure certes valide, mais qu'on détourne illicitement de sa fin, en quoi précisément on est coupable ; de même tout évêque, encore qu'il soit, par le sacre, ordonné personnellement à l'épiscopat et soit marqué de façon indélébile du caractère épiscopal qui valide à jamais toute fonction épiscopale par lui exercée, doit se souvenir qu'il est devenu évêque précisément par agrégation au collège épiscopal, et qu'il doit exercer son épiscopat dans l'unité de ce corps épiscopal, et non en « schismatique », sous peine de trahir, — ce qui constitue son « péché » (1) —, la fin même de son épiscopat. C'est ici l'endroit de rappeler la formule de saint Cyprien : « L'épiscopat est un et indivisible... La dignité épiscopale est une, et chaque évêque en possède *solidairement* participation *sans division* du tout... *Episcopatus unus est cuius a singulis in solidum pars tenetur* » (*De Unitate*, 5). C'est

(1) Quand on parle de « péché » ici, on veut dire qu'il y a péché matériellement parlant. Nous ne disons pas qu'il y ait péché formel dans tous les cas : de cela Dieu seul est juge, bien sûr. D'autre part, quand on parle de « schismatique », on veut parler de celui qui, *sciemment*, fait acte de schisme, non de ceux qui sont nés séparés de l'Eglise catholique, et dont la bonne foi d'être dans la véritable Eglise non seulement rend subjectivement licite l'exercice de leur pouvoir d'Ordre, mais les agrège invisiblement à l'unité de l'Eglise.

ce qui rend illicite — encore que valide — l'exercice « schismatique » de l'épiscopat, cet exercice individualiste étant un péché contre cette solidarité de la dignité épiscopale, contre le caractère essentiellement ecclésial du sacerdoce chrétien.

Et cela prévient une autre difficulté qui pourrait surgir à l'esprit. Aussi bien, ce n'est pas en tant qu'individu qu'un évêque confère le presbytérat, mais *en tant qu'il participe à l'ordre épiscopal,* en tant qu'il incarne, au sein d'une génération, *la succession apostolique.* Ce n'est pas, autrement dit, Monseigneur X... qui ordonne, c'est *l'Evêque,* c'est-à-dire la Succession apostolique dont il n'est qu'un chaînon.

Par son « *ordination* » *à l'Evêque,* donc à la succession apostolique, le prêtre de second rang est *ordonné à l'Eglise,* par le *caractère permanent de « coopérateur » de l'ordre épiscopal* qui lui est alors conféré.

En sorte que cet humble desservant d'une paroisse perdue en tel canton éloigné d'un diocèse, lorsque chaque matin, groupant autour de lui un petit troupeau de fidèles, il monte à l'autel, son troupeau fût-il représenté, hélas, par l'unique servant de messe, il n'est pas isolé, c'est toute l'Eglise universelle et supra-temporelle qui, par la Succession apostolique, dont dérive sa fonction, actualise en ses mains le mystère de notre Rédemption. Et qu'il soit prêtre diocésain, c'est-à-dire soumis à la juridiction d'un évêque local — et, en même temps, à la juridiction de Celui qui, étant précisément symbole efficace de l'unité de l'épiscopat universel, possède juridiction universelle: l'Evêque de Rome — ou qu'il soit prêtre régulier, et, comme tel, exempt de la juridiction d'un évêque résidentiel, pour dépendre principalement, par ses supérieurs, de la juridiction de l'Evêque de Rome, le prêtre de second rang trouve la « spiritualité » de sa fonction dans *sa référence à l'épiscopat, dans son caractère de « coopérateur » de l'Ordre épiscopal.*

Il n'y a donc pas une spiritualité sacerdotale du clergé diocésain différente, *en tant qu'elle est sacerdotale,* de celle du clergé régulier.

Tout le problème d'une spiritualité pour le prêtre de second rang revient, en définitive, à prendre conscience du rôle de l'épiscopat dans l'Eglise pour nous unir au Christ, notre Seigneur, et pour faire l'unité du sacerdoce fonctionnel et visible de Jésus-Christ, sacerdoce qui est essentiellement un sacerdoce collégial, c'est-à-dire auquel on participe de manière personnelle certes, mais en vue d'une fonction déterminée dans son Corps ecclésial tout ensemble différencié et uni.

Jean Colson,
Professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Saint-Dié (Vosges).

LES MÉTHODES PASTORALES DU BIENHEUREUX JULIEN MAUNOIR (1)

Le Bienheureux Julien Maunoir est né le 1er octobre 1606 et mourut le 28 janvier 1683. Son extraordinaire activité apostolique va de 1631 jusqu'à sa mort : 50 ans de travail ininterrompu font de lui un véritable géant de la reconquête des âmes. Nous avons conservé la liste des paroisses où il a prêché : il a donné une moyenne de 10 missions par an, et chaque mission durait un mois ! Le travail missionnaire de chaque jour commençait à 4 h. du matin pour finir à 8 h. le soir. L'endurance de cet homme tient du prodige. Mais ce n'est pas cela que ces lignes voudraient mettre en lumière : c'est la méthode dont il fut l'initiateur et qui n'a rien perdu de sa valeur.

En 1630 le P. Julien arrive à Quimper comme professeur de 5e latine ; il y trouve comme ministre le P. Pierre Bernard, frère d'un Jésuite qui passa toute sa vie dans la province gallo-belge et mourut à Mons en 1652, après avoir été longtemps le prédicateur de l'archiduchesse Isabelle. Le P. Pierre avait un faible pour les humbles : il avait surtout pitié des populations rurales abandonnées, incroyablement ignorantes, et qui ne trouvaient guère de pasteurs pour s'occuper d'elles. Nul ne se souciait d'apprendre leur langue bretonne : toutes les faveurs allaient aux langues classiques et au français. Cependant le P. Ministre ne connaissait pas non plus le breton. Mais l'abandon dans lequel on laissait ces pauvres gens ne le laissait pas en repos : il lui parut que le nouvel arrivé, jeune et zélé, serait peut-être l'apôtre des Bretons : ses premières avances n'eurent pas beaucoup d'écho : le jeune régent s'excusa, disant que sa classe lui prenait tout son temps ; au surplus, s'il avait du loisir, il apprendrait plutôt la langue du Canada, voulant marcher à la suite des Jésuites travaillant là-bas... Un jour, tout au matin, un prêtre vint au collège et voulut voir le P. Maunoir. C'était Michel le Nobletz... Le P. Rouanet a esquissé toute cette histoire et son issue miraculeuse.

En 1640, le P. Maunoir débute dans son apostolat breton. Une entrevue avec Michel le Nobletz permet au Bienheureux de prendre con-

---

(1) Le P. Rouanet a publié ici même un premier article sur les Equipes sacerdotales que le Bx Maunoir avait suscitées pour l'aider dans ses missions. Ce n'est pas la seule initiative remarquable du grand apôtre breton. La présente étude s'occupe surtout de l'ordonnance même de sa prédication : il y a pour nous beaucoup à prendre dans sa méthode, comme on s'en convaincra par la lecture. L'un ou l'autre détail, déjà signalé dans l'article cité plus haut, est répété : je m'en excuse, mais cela n'a été fait que dans la mesure où il le fallait, pour l'intelligence de la pratique du P. Maunoir.

naissance de ses méthodes apostoliques : il les adopte et les mettra au point : le géant s'élance sur sa route.

Nous ne décrirons ni son itinéraire ni chacune de ces aventures : Une seule pourtant mérite d'être relevée : Il avait décidé de commencer son apostolat dans les endroits les plus désolés : c'étaient les îles de la côte : l'une des trois premières qu'il visita fut l'île de Sein, où quarante ans plus tôt avait prêché M. le Nobletz, et qui depuis lors était sans prêtre. Les habitants vivaient de la cueillette des épaves provenant des navires qui se brisaient sur les récifs... et n'hésitaient pas à provoquer des naufrages par des signaux trompeurs!... Il fut tout surpris de rencontrer là une population qui pratiquait bien, à sa manière. Le « capitaine de l'île », un veuf sexagénaire, François le Su, présidait chaque semaine des réunions dans l'église parfaitement entretenue, donnait le baptême et organisait processions et enterrements, et autres offices. La mission réussit à merveille : mais comment assurer la persévérance ? Il proposa à François d'aller se faire ordonner prêtre : celui-ci accepta et les insulaires voulurent se charger de tous les frais que cela comporterait. Ce ne fut pas chose facile que de faire accepter cette solution par les continentaux... C'est une histoire plaisante que j'ai racontée ailleurs : mais bref : François revint et, en homme avisé, il envoya son neveu à Quimper faire des études pour qu'il pût à son tour devenir recteur de l'île. Ce qui advint. Le nom de Le Su est encore béni dans l'île de Sein... et un romancier, puis un cinéaste, en modifiant l'histoire — sans l'embellir — ont manifestement tiré de cet épisode le film « Dieu a besoin des hommes! »

Comment se passaient ces missions, que quarante ans durant le P. Maunoir allait donner pour le plus grand bien de la Bretagne ?

Pour comprendre sa méthode, il faudrait d'abord décrire l'état lamentable de la vie chrétienne en cette région. Un seul mot y suffit : ignorance grossière chez tous : prêtres et fidèles — et une immoralité, ou plutôt une amoralité qui ne s'explique que trop bien. Il fallait tout leur apprendre ; non seulement à se confesser du mal qu'on avait fait ; mais d'abord ce qui était mal et ce qui était bien!

Cinq éléments composeront les exercices de la mission du P. Julien.

1° *Les Instructions.*

Il y avait des sermons proprement dits et des instructions.

A 4 h. du matin la grosse cloche appelait tout le monde à l'église. Ce monde, ce n'était pas seulement la paroisse locale, mais toute une foule de paroisses qui, recteur en tête, s'étaient rendues à l'église d'un village, faisant centre. (Notons qu'en Belgique, quand le P. Isidore van de Kerchove par exemple, vers 1830, commencera la rechristianisation de nos campagnes, ce sera la même affluence de villages

venant camper, plusieurs jours durant, autour de l'église de la mission). Deux missionnaires faisaient prier la foule, c'est-à-dire leur réapprenaient les prières. Quand l'équipe sacerdotale qui s'était chargée de la mission avait terminé sa méditation, elle venait en procession pour célébrer la messe. Celle-ci était suivie par la foule qui chantait des cantiques adaptés.

La messe finie, le P. Maunoir commençait un *dialogue* : les questions posées avaient pour but de renseigner le prédicateur sur les connaissances ou l'ignorance des auditeurs. Quand il en savait assez, il faisait le *sermon*. C'était déjà le système des conférences dialoguées, mais sans le caractère artificiel de ces performances modernes, où l'on entend deux prédicateurs se faire l'un à l'autre des difficultés ou des objections. Ce n'était pas non plus un meeting contradictoire. Mais la méthode socratique appliquée par un maître pédagogue à un auditoire qui, moralement, avait l'âge d'enfants de catéchisme.

Le sermon terminé, l'église se vidait et l'on passait au cimetière pour apprendre les cantiques et entendre des catéchismes. Des prêtres restaient à l'intérieur, pour entendre les confessions.

A 10 h. avait lieu un second sermon. Puis ceux qui s'étaient déjà purifiés par le sacrement de pénitence communiaient. On les y préparait par un *interrogatoire* qui les amenait à affirmer leur foi, leur désir de trouver dans l'Hostie la force d'être bons chrétiens, leur sentiment de petitesse devant le Dieu caché dans l'Eucharistie, leur décision de lui rester fidèles, leur regret de ne l'avoir pas toujours été, leur volonté de pardonner toute injure, leur recours à Notre-Dame, à saint Corentin, le patron de la Bretagne. Puis on chantait les actes avant la communion, et plus tard, les actes après la communion. La foule restait alors en un silence qui permettait à chacun de prier personnellement. De midi à 2 h. il y avait relâche pour la réfection.

Le *catéchisme* formait le début des opérations d'après-midi. On y apprenait comment se confesser, dire le chapelet, chanter les cantiques. On y expliquait devant des groupes séparés les célèbres tableaux symboliques : cela menait jusqu'à 4 ou 5 h. du soir, où avait lieu le sermon final de la journée sur les fins dernières, les différents péchés, les occasions de les commettre, les sacrements.

Après le sermon, un salut au Saint-Sacrement terminait la journée pour les fidèles. Leurs recteurs venus avec eux avaient, après souper, une conférence spéciale sur leurs obligations. A 8 h. 1/2 la rude journée était finie.

Le dernier jour avait lieu la grande communion générale de tous les assistants : elle était offerte pour les trépassés, et prenait des heures avant d'être terminée. L'après-midi se célébrait la grande procession dont nous parlerons tout à l'heure.

Comme on le voit, la partie oratoire de la mission comportait *une enquête de vive voix* sur les connaissances de l'auditoire, des *instruc-*

tions d'allure catéchétique; des *sermons* qui devaient émouvoir les assistants; des prières dialoguées. Cela se passait tantôt à l'église et tantôt à l'extérieur. On s'adressait à toute la foule, ou à des groupes répartis de-ci de-là. La variété empêchait l'ennui et la fatigue — du moins pour les fidèles! L'élément original est cet interrogatoire des auditeurs. Avant d'instruire, le prédicateur cherchait à s'instruire lui-même. La parole, qu'il adressait ensuite, trouvait un accueil d'autant plus empressé, qu'elle répondait exactement aux dispositions des assistants. Ne pourrait-on accommoder cette façon de faire aux conditions actuelles d'un auditoire ? La ligne des conceptions et des aspirations de ceux qui écoutent serait moins souvent en désaccord avec le développement du sermon!... La méthode du P. Maunoir mérite d'être étudiée... Peut-elle encore être appliquée ?... Je le crois.

Récemment, dans une grande ville, où devait se donner une mission générale, on pria des laïcs associés à la préparation de signaler les sujets qu'il serait opportun, à leur avis, de traiter (on en présenta 29). Ce n'était peut-être pas la bonne manière; car l'expérience montre qu'une invitation pareille est souvent l'occasion de reproches que Gros-Jean croit devoir faire à son curé, ou bien une tentative d'imposer les « idées fixes » — le terme est un peu fort, mais cerne à peu près ce que je veux dire. On ne découvre pas les vrais désirs des âmes, les vraies lacunes de l'esprit. Ce serait davantage la manière du Bx Maunoir, si, par exemple, durant l'année où doit se donner la mission, on tenait note des questions posées, des remarques faites, des erreurs proférées, dans les réunions des groupes d'A.C. ou au cours des conversations que l'on a avec les « nupturientes ». Cela fournirait une documentation précieuse, que les missionnaires utiliseraient, comme leur grand ancêtre, avec grand fruit. Quant aux « prières interrogeantes », ne sont-elles pas une adaptation heureuse des questions liturgiques posées par exemple aux « baptizandi », et que le nouveau rituel du samedi saint utilise pour la rénovation des promesses de baptême ? On se heurtera peut-être aux impatiences des âmes dévotes qui viennent à la messe nanties d'un missel ou d'un livre de prières. Mais un jour de grande affluence de communiants combien sont-ils qui utilisent un livre quelconque ? Combien ne marchent pas à la table de communion sans aucune préparation ? L'interrogatoire selon Maunoir est un vrai « scrutinium »; mené avec tact, sobriété et *science,* il peut à la fois raviver la foi, et émouvoir le cœur. Quand on a senti le sérieux des réponses d'une foule, conviée à renouveler les engagements du baptême, en répondant à une série de questions qui leur en explique la portée, on a pu réaliser aussi qu'en ces moments-là la grâce est à la fois lumière et force.

2. *Les cantiques.*

Les chants, dans les missions du Bienheureux, ne constituaient pas

une sorte de pieuse récréation entre des exercices plus graves; ils en faisaient partie intégrante, sur les indications de Dom Michel le Nobletz. Les Armoricains chantaient beaucoup : ils ne chantaient que trop, car leurs chansons étaient fort grossières. Cette passion du chant — qui n'est pas une caractéristique des seuls Bretons —, les missionnaires voulurent la mettre au service de Dieu : ils composèrent un grand nombre de cantiques sur les commandements, les fins dernières, les sacrements, etc. Pour les faire apprendre, une sainte fille, Jeanne le Gall, se mit au service de la mission et suivit le P. Maunoir. Ce fut un succès incroyable : la chronique rapporte que les campagnards venaient de plusieurs lieues pour les entendre et les chanter à leur tour. En somme, c'était un catéchisme chanté que bientôt l'on entendait retentir partout et qui était comme une mélodieuse diffusion et extension de la prédication.

Leur succès ne fut pas incontesté. Des ecclésiastiques, nantis de bonnets doctoraux, qui ne s'étaient guère souciés de la foi ni des mœurs chrétiennes en Bretagne, en prirent ombrage. Ils ne savaient qu'une chose : les chansons de rue sont chansons lubriques : on leur dit que les nouvelles qu'ils entendaient, mais ne comprenaient pas, puisqu'elles étaient en breton — s'enseignaient à la mission : Scandale! Des prêtres enseignaient des couplets licencieux aux fidèles! Quand on leur eut expliqué, traduit ces textes... nouveau scandale! On chantait en langue vulgaire à l'église. Naturellement l'affaire fut déférée aux tribunaux épiscopaux... L'attitude assez houleuse des Bretons, apprenant qu'on voulait condamner leurs chants, et la compréhension de l'évêque eurent raison de l'opposition : les cantiques continuèrent leur œuvre salutaire. Plus tard, l'admirable saint Grignion de Monfort, dont l'apostolat se situe dans la ligne de celui du Bx Julien en fera grand usage : il en composa par centaines, et de fort longs... j'en ai vu un de 90 couplets!

Les chants de la foule font encore maintenant partie de la méthode missionnaire. Il faut cependant regretter que l'on n'ait plus de couplets « catéchétiques ». L'inspiration qui a donné naissance aux « cantiques de missions » actuels est assez pauvre. Les auteurs sagement anonymes, et leurs œuvres, devraient au plus tôt sombrer dans l'oubli. Le malheur c'est que certains appellent ces élucubrations les « vieux » cantiques, alors qu'ils ne sont qu'un produit médiocre du XIX[e] siècle. Il paraît souhaitable que se multiplient les « poètes » — non pas les versificateurs — pour chants populaires. Il y en a déjà, Dieu merci, mais pas assez. Ils devraient connaître l'âme de la foule chrétienne, ses ignorances et ses tâtonnements, pour les exprimer et les éclairer. Une renaissance de ce chant populaire n'est pas une affaire d'esthétique, mais une impérieuse nécessité de l'apostolat. Qu'on aille par exemple à la paroisse Sainte-Suzanne à Schaarbeek (Bruxelles) et qu'on y entende chanter à pleine voix l'auditoire de la messe de 11

h. 1/2; qu'on y entende chanter les hommes, les « Messieurs »: on comprendra le soin que mettait le Bx Maunoir à composer et à faire apprendre ces couplets si simples, mais cordiaux et pleins de doctrine. Tout le monde aime de chanter, parce que le chant est comme une floraison de l'âme. Il faut empêcher que seuls les sentiments inférieurs puissent s'exprimer. C'est une erreur d'imaginer que la préférence va toujours aux niaiseries d'un chansonnier de « Caf'Conc. » ou aux double-sens malsains... A Tilbourg, en Hollande, depuis qu'un mouvement très prononcé de retraites fermées s'est produit dans les tissages de ce gros centre industriel, dans les usines, on chante les très beaux chants appris au « Cénacle »... Comme au temps du Bx Julien, on se les apprend les uns aux autres... et le croirait-on ? C'est une facilité de plus pour le recrutement de nouvelles retraitantes !...

Le Bienheureux ne fut du reste pas en cette matière un initiateur. Dès le XIII[e] siècle déjà, on connaît les cantiques religieux chantés « sur un air connu » et profane. « Il est né le divin Enfant » se module sur une sonnerie de trompes du temps de Louis XIV. Le célèbre « Hélas, quelle douleur... » emprunte l'air de... « Ah le beau malheur d'être sapeur (2) !! »

Les règles du genre sont une doctrine sûre, une langue claire, un style simple, et un rien de poésie. Grâce aux trois dernières qualités, les vérités de la foi pénètrent dans les esprits, et s'y incrustent avec l'air qui continue de résonner dans l'âme. Une idée n'est vraiment agissante, se concrétant en un acte, que si elle est fortement teintée de sentiment. Précisément, celui-ci s'exprime par le chant, ne fût-ce que par la modulation déjà très caractéristique de la phrase qui l'énonce. Un sentiment n'est dynamique que s'il est exprimé.

La puissance du chant religieux est démontrée d'une part par le succès triomphal obtenu chaque année par les exécutions de la Passion de Bach par exemple et d'autre part par la facilité, la joie de la foule à chanter les chorals religieux, ou les chants composés dans ce style. Le modèle en ce genre est le « O Haupt voll Blut und Wunde ». S'il s'agit de faire pénétrer une vérité dans les profondeurs de l'âme où elle devient vie, il faut qu'un discours éclose en un chant. Les « spirituels » pourront se contenter d'un chant intérieur... Voyez comment saint Ignace comprend la conclusion de la contemplation... Pater Noster!... Anima Christi!... Ave Maria!... Les cantiques de mission sont les « colloques » des Exercices.

3. *Les tableaux symboliques.*

Un des exercices de la mission, c'était l'explication de tableaux à de petits groupes. Le P. Maunoir les appelait « tableaux énigmati-

(2) Cfr l'article *Cantiques en langue vulgaire* du dictionnaire *Catholicisme* de Jacquemet (chez Letouzey).

ques » ou « peintures morales ». Il fallait les expliquer. Ce genre de dessins était alors très en faveur. Leur nom savant est « Emblemata »... Pour célébrer le premier centenaire de la fondation de l'Ordre, les Jésuites de la province flandro-belge éditèrent un « Imago primi saeculi », orné presque à chaque page d'un symbole expliqué pas un distique latin. En 1620, le P. Antoine Suquet publie à Anvers une « Via vitae aeternae iconibus illustrata per Boetium a Bolswert ». C'est de cet in-folio que sont tirés presque tous les types de tableaux, en usage dans les missions et retraites bretonnes. Ce n'est pas le seul ouvrage de ce genre : on pourrait en faire toute une bibliothèque. Que représentaient ces tableaux ? Les sept péchés capitaux, les quatre fins de l'homme, les tables de la Loi, les vertus théologales, les huit béatitudes, etc. Tantôt le Bienheureux, armé d'une baguette blanche, les expliquait lui-même ; tantôt il laissait ce soin aux auxiliaires laïques qui se mettaient à la disposition de l'équipe missionnaire.

C'était vraiment une industrie ingénieuse. A première vue, les spectateurs devaient être déroutés : ils ne voyaient pas dessinée ou peinte une anecdote pieuse, un fait d'histoire sainte, mais une composition assez compliquée ; leur curiosité était piquée, leur attention éveillée, ils étaient tout disposés à écouter... à comprendre... à retenir.

Nous n'expliquons plus guère de tableaux énigmatiques... Mais on adjoint encore à des exercices de retraites des projections lumineuses... On emploie pour les catéchismes des tableaux. Les plus efficaces sont ceux dont les sujets sont plutôt silhouettés que peints. Il est certain que les dessins simplifiés se prêtent mieux à une explication, que les compositions chargées. Le Père, du reste, ne montrait ces images qu'au fur et à mesure des explications : il n'en faisait pas la décoration permanente des églises ou salles de réunion.

A notre époque où les « images » jouent un tel rôle — qu'on songe par exemple aux deux millions de spectateurs que les 1600 cinémas de Belgique réunissent chaque semaine — il est certain que cette méthode prend une signification particulière. Les « paraliturgies », ou cérémonies que l'on fait dans le courant d'une mission, sont des « choses à regarder » et à comprendre qui touchent encore tous les auditoires. Il n'y a qu'à s'adapter aux divers paliers de culture sur lesquels vivent les fidèles. Certains trouveront le procédé trop « populaire », d'application impossible à un auditoire « intellectuel » ou se croyant tel. Mais l'expérience apostolique prouve que l'hyperintellectualité tisse à l'orateur une réputation flatteuse mais ne provoque dans les cœurs aucun remous. Si l'on veut « agir » sur l'homme, on doit agir sur tout l'homme, qui n'est pas seulement raison raisonneuse, mais aussi « chair vivante ». La règle générale reste vraie pour la conduite des âmes : « Nil in intellectu quod non fuerit in sensu ». C'est elle qui justifie la méthode du P. Maunoir et explique ses merveilleux succès (3).

(3) Ci-joint un type de ces « tableaux énigmatiques ».

Légende

A : Hac ipsa hora

B : Opera et passus dirige

C : A.M.D.G.

D : Sine gratia nihil potes

E : Omnia opera fac

F : Ac si mors sequeretur

G-H : Angelus et Daemon te observant

I : Bona opera fac

K : Ac si sepulcrum foderetur

L : Opera tua exemplo Sanctorum

M : Omnia Deo offerunt Angeli

N : Deus te semper intuetur

4. *La procession.*

La procession jouait aussi un rôle primordial dans la mission selon le P. Maunoir. Il l'annonçait dès le début, en décrivait les groupes et les personnages, et désignait de jour en jour ceux qui y prendraient part active. Entre les Exercices spirituels de saint Ignace et les industries apostoliques du Bienheureux, le rapprochement s'impose. L'« applicatio sensuum » est une contemplation qui présuppose des méditations approfondies, qu'elle achève de préciser et de nuancer et pour ainsi dire d'« imprégner » dans l'âme. Telle est la raison des processions : elles clôturent la mission, en même temps qu'elles la récapitulent. Un mélange donc de la « Repetitio » et de l'« Applicatio ».

Le sujet en était toute la vie du Sauveur. Il est intéressant d'en donner le programme, car on pourrait encore utilement s'en inspirer.

En tête un détachement armé !, déchargeant régulièrement mousquets et arquebuses — ce que nos « marches religieuses » de l'Entre-Sambre-et-Meuse continuent de faire. Puis les patriarches et prophètes, même les Sibylles, les Apôtres et les Evangélistes, les 72 disciples, saint Laurent et saint Etienne, et les docteurs de l'Eglise : les Annonciateurs du Messie.

Voici, entre Joachim et Anne, la Vierge-enfant présentée au temple.

L'Annonciation : Sous un baldaquin porté par les jeunes filles, Marie; devant elle, l'Archange, une blanche colombe en main, se retournait par intervalles, s'inclinait et répétait la salutation.

La Naissance : un ange portant au bout d'une longue perche l'étoile, puis les bergers, précédant la crèche avec l'Enfant, et derrière, les mages avec leurs présents...

Voici une foule de petits enfants en robe écarlate avec des femmes en habit de deuil : ce sont les saints Innocents. Puis la fuite en Egypte : Marie sur un âne, guidé par saint Joseph...

La deuxième partie du cortège représentait la Passion.

Un prêtre en robe violette figurait Jésus. Pierre, Jacques et Jean l'accompagnaient. Par moment, l'ange qui marchait devant se retournait et présentait le calice au Sauveur qui l'élevait en offrande vers le Père des cieux.

Après : le groupe de l'arrestation. Puis celui de l'*Ecce homo*. Jésus portant sa croix entouré de Simon et de Véronique, de la Vierge des douleurs et des Saintes Femmes.

Derrière venaient tous les saints que l'amour de la Croix a rendus illustres : les martyrs, les saints de la Bretagne, chacun avec les attributs symboliques qui le faisaient reconnaître. Enfin, précédant le Saint-Sacrement, tout le clergé de la région.

Ceux qui ne remplissaient pas de rôle dans la procession, suivaient par paroisses autour de leurs bannières et de leurs statues vénérées.

Chacun des groupes n'entrait dans le cortège qu'à un certain endroit, après avoir « joué » la scène évangélique, que le P. Maunoir paraphrasait dans une vibrante allocution. Puis la foule chantait le cantique approprié, composé par le Bienheureux.

Le terme était une lande où l'on avait dressé le reposoir; autour se rangeait l'immense foule. Dès que le Saint-Sacrement était déposé sur l'autel, on le voilait, et le Bienheureux s'adressait en termes émouvants à la foule : il avait l'art de l'interpeller et de provoquer les réponses unanimes. La bénédiction terminait la cérémonie; généralement c'était le signal d'innombrables confessions de ceux qu'avait bouleversés le spectacle final.

On comprend parfaitement pourquoi Julien Maunoir voulait que la procession fût le dernier acte de la mission. La foule ne pouvait s'émouvoir de la vue des différents groupes que si elle était préparée à les comprendre. Ce qu'elle voyait au naturel donnait corps à ce qu'elle savait, achevait de rendre clair ce qu'elle avait entendu, transformait en sensations et sentiments ce qui n'était que conception, confirmait les décisions.

Il suffit d'avoir assisté à un cortège — même religieux — et de voir et d'entendre les réactions de la foule non préparée, non travaillée par un enseignement préalable pour comprendre la méthode du P. Maunoir. Généralement on s'ébaudit devant un jeu de couleurs mouvantes

et c'est tout! Il me souvient d'une exclamation entendue à Bruges en 1933 — jubilé de la Rédemption! — au passage du groupe représentant le Christ en croix sur le Calvaire. En west-flamand, une femme s'écria « Oh!... qu'est-ce qu'on a fait à cet homme ?!! Le « cortège » garde à l'heure présente toute sa valeur, mais il doit être autre chose qu'un défilé puéril, ou une mascarade de travestis assez ridicules. Il doit être une marche religieuse, accomplie par une majorité d'adultes, convaincus d'exercer un apostolat. Que cela soit parfaitement possible, les « reconstitutions historiques » le prouvent, où des hommes, des femmes, des jeunes, et du meilleur monde, sont friands de jouer les rois, les empereurs, les princesses et les chevaliers... et sur le plan religieux, la procession du saint Sang de Bruges.

Je pourrais citer plus d'un exemple où l'on a réussi d'admirables manifestations de foi et d'art. C'est chaque fois que le clergé responsable a voulu représenter une « doctrine » et non pas simplement faire défiler les petites filles des écoles primaires; c'est aussi chaque fois qu'on a fait appel aux chrétiens adultes pour jouer un rôle qui fût en même temps un apostolat.

5. *La retraite.*

Vers le milieu de sa carrière de missionnaire, le P. Maunoir introduisit une autre nouveauté originale dans l'organisation de ses missions.

En 1661, le P. Vincent Huby ouvrit à Vannes la première maison de retraites où l'on pouvait faire les exercices spirituels de huit jours. Le succès fut complet, puisqu'on y comptait environ 2.000 retraitants par an. Mais tous ne pouvaient faire le voyage de Vannes ni s'absenter aussi longtemps. Le Bx résolut de combiner retraite et mission : il y voyait le moyen de former une élite paroissiale. Il garda le principe de la semaine d'exercices, mais groupa les auditeurs par état de vie : gentilshommes, bourgeois, artisans, campagnards. Il fit un premier essai à Lannion; tandis que la mission générale se faisait à Saint-Jean, il réunit trois semaines de suite des groupes de 300 personnes aux Augustins. Les sujets de méditations étaient tirés de l'histoire de la Passion. Les « tableaux énigmatiques » étaient remplacés par des « tableaux huilés » — comme il les appelle —. C'étaient des transparents éclairés par derrière, représentant la scène de la Passion qu'on allait méditer. A l'usage il perfectionna cette méthode : la mission d'un mois se composa désormais de trois semaines de retraites pour groupes successifs, auxquels on donnait les méditations des Exercices, la quatrième semaine réunissait tous les groupes en un seul auditoire. On pouvait ainsi à la fois travailler en profondeur — ce qui n'est possible qu'en cercle restreint — et créer un esprit de communauté paroissiale, ce qui n'est réalisable qu'en assemblée générale. La concurrence que l'on craignait pour les maisons de retraite ne se

produisit pas : au contraire. Beaucoup, ayant fait l'expérience de la retraite de mission, eurent le désir d'une retraite encore plus intime et s'en allèrent à Vannes ou à Quimper.

Récemment on a fait la redécouverte de ce procédé de formation spirituelle. Tantôt en groupe, successivement les hommes, les femmes, la jeunesse, l'enfance; tantôt ce sont les rues ou les quartiers. La pensée qui inspire cette division est quelquefois assez accessoire, encore que très justifiée : facilité pour tous de suivre la mission; facilité du contrôle des présences...

La vraie raison : c'est l'adaptation nécessaire aux auditoires divers. La même vérité ne peut être présentée avec effet de la même manière à n'importe qui : chaque âge, chaque sexe, chaque état connaît des dangers propres, a des ressources particulières.

D'autre part si l'on suit, sans toujours le savoir, l'exemple du grand missionnaire breton, on l'abandonne quelquefois pour cette chose capitale, qu'est le rassemblement général, seul capable de donner au peuple de Dieu, à la famille de Dieu, le sentiment vif de son unité. Par exemple : réunir à l'extrémité de la paroisse, durant la mission, les « intellectuels » pour leur faire entendre une « vedette » de la prédication, me paraît une faute considérable. Car c'est favoriser une tendance au « ghetto »; le complexe de supériorité est aussi nuisible que le complexe d'infériorité. A moins que l'on ne reverse cette sélection dans la masse, comme le faisait le Bienheureux.

En commençant cet article, nous nommions le P. Maunoir un « géant ». Songez que pendant quarante ans il fut ainsi à l'œuvre, mois après mois : quand il ne prêchait pas, il était en route vers un nouveau champ d'apostolat. Comment a-t-il pu tenir ?... Il ne l'aurait pas pu s'il était resté isolé. Tout de suite il comprit que pour réaliser la mission comme il l'entendait il lui fallait de l'aide, il lui fallait une immense collaboration. Il la chercha et la trouva : Ce furent ces équipes de missionnaires qu'il suscita et dirigea jusqu'à la fin. Cette dernière originalité, je n'ai pas à en parler : on l'a fait dans cette revue. Les lignes que j'ai écrites expliquent cette création du P. Maunoir.

Il y a des saints qui arrivent rapidement aux honneurs de l'autel. Le Bx Julien Maunoir, mort le 28 janvier 1683, n'est béatifié que le 3 juin 1951. C'est pourtant exactement au moment voulu. Le travail apostolique, la mission paroissiale connaît en ce moment un incontestable renouveau. C'est à ce moment que l'Église nous offre un modèle. L'heure de la mission est par excellence l'heure du Bx Julien Maunoir.

Puissions-nous vivre de son esprit, marcher sur ses traces et connaître ses succès, sans reculer devant ses peines.

Bruxelles. L. DE CONINCK, S. I.

FÉNELON PROMOTEUR DE LA PAIX

En marge d'un tricentenaire (1651-1951)

Un auteur allemand, qui a consacré une bonne étude aux idées politiques de Fénelon, écrit ces lignes, en conclusion : « L'archevêque de Cambrai ne s'en tient pas à la politique du jour, mais s'en prend à la guerre en soi, parce qu'il y a pour lui quelque chose de supérieur à la patrie et c'est l'humanité. Cette exigence d'une politique humaine est son principal mérite. Il devient par là un précurseur du mouvement pacifiste moderne. De ce que l'abbé de Saint-Pierre et Kant surtout par son livre sur la paix perpétuelle, ont voulu faire, nous trouvons la première esquisse chez Fénelon (1) ».

Ces réflexions sont justes. L'idée de paix, qui pour beaucoup de raisons est à l'ordre du jour en ce moment, est centrale dans l'œuvre de Fénelon, né le 6 août 1651 au château de Fénelon, dans le Périgord. Il vaut peut-être la peine de le montrer en cette année tricentenaire de sa naissance. Nul plus que lui ne se réjouirait de servir encore après sa mort cette cause sacrée.

La paix intérieure, fruit de l'amour pur et désintéressé de Dieu, domine la spiritualité fénelonienne, si séduisante. Ce n'est pas de cette paix-là qu'il sera question dans ces pages, mais de la paix entre les nations. On peut dire qu'elle est le leitmotiv des ouvrages pédagogiques et politiques de Fénelon. Aucune monographie n'existe sur la question, à notre connaissance. Nous avons dû voler de nos propres ailes et relire sous cet angle toutes les œuvres afférentes. Nous ne l'avons pas fait sans plaisir. Si, d'après Saint-Simon, l'archevêque de Cambrai avait une physionomie extraordinaire, ne ressemblant à aucune autre, « telle qu'on ne pouvait l'oublier quand on ne l'aurait vu qu'une seule fois », si, d'après le même auteur, « il fallait faire effort pour cesser de le regarder », c'est un peu la même aventure qui arrive au lecteur des ouvrages féneloniens. Ils sont trop oubliés aujourd'hui. Et cependant ils sont d'une modernité étonnante, d'une hardiesse de pensée et d'expression, d'une liberté d'esprit prodigieuses pour un homme du grand siècle, si le style est fade et apprêté parfois. C'est l'œuvre d'un précurseur, surtout dans le domaine qui va nous occuper.

En dehors de sa très volumineuse correspondance spirituelle et profane, de ses ouvrages philosophiques et théologiques presque tous écrits dans la jeunesse de l'auteur, des traités de spiritualité et de controverse spirituelle, le précepteur du duc de Bourgogne a laissé surtout des

(1) Osterloy, *Fénelon und die Opposition gegen L. XIV*, Goettingue, 1913.

œuvres pédagogiques destinées à son auguste élève. L'éducation d'un futur roi a décidé le professeur à incorporer d'importantes idées politiques à l'enseignement de l'histoire, de la morale, de la littérature même. L'importance de l'enjeu nous donne l'assurance que ces idées sont bien celles de Fénelon. Il était trop sérieux pour se permettre de jouer avec des idées majeures, bien qu'il ait eu l'imagination assez fertile pour les enrober de fictions gracieuses et étourdissantes.

Il y a donc à envisager ici des œuvres d'imagination et des traités plus didactiques. Il y a aussi des mémoires confidentiels rédigés par l'archevêque de Cambrai après sa disgrâce et destinés à influencer directement la politique royale. D'où naturellement trois parties dans cette étude : Fénelon poète, docteur et négociateur de la paix. A vrai dire, ce triptyque est un trompe-l'œil, car Fénelon est toujours poète et toujours docteur; il est aussi toujours tendu vers l'action. Mais cette division est commode.

I. *Le poète de la paix*

Deux œuvres entrent ici en ligne de compte, les « Dialogues des Morts » et « Télémaque ». Dans les « Fables », si ingénieuses et valant celles de Perrault sous plus d'un aspect — ce sont des contes, en fait, la plupart du temps —, il n'y a rien à glaner. L'auteur y donne des leçons plus terre à terre et adaptées à un jeune enfant.

Dans ses 79 Dialogues, Fénelon, à la manière de Lucien, fait converser ensemble des ombres de grands hommes, qui se rencontrent au bord du Styx. Il y en a toujours deux, de tempérament opposé, un peu comme dans les Vies parallèles de Plutarque. La galerie va des personnages mythologiques comme Charon et Mercure aux personnages de Molière, tels Harpagon et Dorante. Le style est un peu jeté, mais d'une belle aisance. C'est par ailleurs un cours de politique à l'usage des rois. Car l'auteur choisit ses héros et les fait dialoguer en fonction des idées qu'il veut inculquer à son élève.

Au sujet de la paix internationale, il faut bien dire que ces idées ne sont ni très nombreuses, ni très poussées. Ce sont toujours les mêmes qui reviennent à satiété, capitales, il est vrai. Manifestement, le pédagogue sait qu'il faut enfoncer indéfiniment le même clou dans les cervelles enfantines.

C'est ainsi que l'éloge du prince pacifique et, par ricochet, la condamnation violente du prince conquérant et ambitieux, reviennent très souvent. Si Charon, gardien du Styx, désire que le prince Pichrocole — alias de Bourgogne — soit brutal, ignorant, n'aimant que les armes, toujours prêt à s'enivrer de sang, ce qui « remplirait bien vite la barque » du sombre passeur, Mercure, plus humain, constate avec plaisir que le jeune homme en question « aimera la paix ». Romulus

se vante sans vergogne d'avoir été guerrier et demande ironiquement à son partenaire Numa Pompilius : « Si on fût venu vous attaquer, qu'auriez-vous fait ? Il aurait fallu dire aux ennemis d'attendre que vous eussiez consulté la nymphe ». Mais Numa le pacifique riposte triomphalement : « Si je n'ai pas su faire la guerre comme vous, j'ai su l'éviter et me faire respecter et aimer de tous mes voisins. » N'est-ce pas mieux, en effet ? Le même Numa, qui nous est familier depuis le « De viris illustribus », peut se vanter d'une réussite plus importante encore dans le domaine de la paix. Il a rassemblé deux peuples, qui étaient des ennemis héréditaires. « J'ai réuni les deux peuples des Sabins et des Romains, en sorte qu'on ne peut plus les distinguer. » C'est plus fort que le plan Schuman, qui ne réunit encore que le charbon et l'acier de deux pays qui se sont si souvent combattus.

Jusqu'où va cette condamnation radicale des conquérants injustes, malgré la couronne que les peuples ont déposée sur leurs têtes, la légende précédant le Dialogue entre César et Alexandre le montre bien : « Caractère d'un tyran et d'un prince qui, étant né avec les plus belles qualités pour faire un roi, s'abandonne à son orgueil et à ses passions. L'un et l'autre sont les fléaux du genre humain, mais l'un est à plaindre, l'autre fait l'horreur de l'humanité. »

Les derniers mots visent César, le conquérant de la Gaule. Qu'est-ce que le sévère prélat aurait dit de Napoléon, aurait dit surtout de Hitler ?

François Ier n'est pas traité avec plus d'indulgence. Le Dialogue, qui l'évoque en compagnie de Louis XII, porte ce sommaire : « Il vaut mieux être père de la patrie en gouvernant son royaume en paix que d'être un grand conquérant. » Suit ce jugement terrible, mis sur les lèvres de Louis XII : « Si bien que le peuple est ruiné, la guerre encore allumée, la justice vénale, la cour livrée à toutes les folies des femmes galantes, tout l'État en souffrance, voilà le règne brillant qui a effacé le mien. »

On aime à croire que le précepteur du duc de Bourgogne a tout de même nuancé un peu, oralement, ces jugements bien tranchants et frisant le simplisme. Mais son cœur se révèle là : il déteste la guerre et aime d'amour la paix.

Il en donne d'ailleurs déjà le *motif* dans les Dialogues. Il le répétera souvent dans ses autres œuvres, sur tous les tons : c'est que l'humanité est une famille et que les hommes sont des frères. C'est là pour Fénelon une intuition première, une sorte d'axiome moral qu'il ne justifie pas. C'est un postulat de la raison pratique, aurait dit Kant. Sans doute, dans l'esprit de l'archevêque, c'est la Création divine, c'est le Discours sur la Montagne, c'est la doctrine paulinienne sur le Corps mystique, qui justifient cette intuition. Mais Fénelon, dans ses œuvres d'imagination au moins, est classique jusque dans son

horreur de faire de la littérature avec le christianisme. Il se tient sur le terrain de la morale naturelle, puisqu'il évoque surtout des païens. Ce n'est pas sans inconvénient d'ailleurs, car le droit naturel ne suffit pas dans ce domaine. Ici encore, on peut supposer que l'enseignement oral du maître a donné cet approfondissement chrétien qui manque dans les Dialogues aussi bien que dans Télémaque. On peut d'ailleurs, plus d'une fois, lire en filigrane la doctrine évangélique dans des développements qui ne la mentionnent pas explicitement.

C'est sur les lèvres de Socrate, dialoguant avec le frivole Alcibiade, que Fénelon place des déclarations d'une grande beauté sur la famille humaine et le respect des autres peuples. C'est à propos des Ilotes réduits en esclavage par les Spartiates. Pour ces derniers, Fénelon est loin d'avoir la même sympathie que Barrès, qui est d'une autre classe d'esprits. Il faut citer quelque chose de ces pages : « Le peuple subjugué est toujours peuple; le droit de conquête est un droit moins fort que celui de l'humanité. Ce qu'on appelle conquête devient le comble de la tyrannie et l'exécration du genre humain, à moins que le conquérant n'ait fait une guerre juste et n'ait rendu heureux le peuple conquis en lui donnant de bonnes lois. Il n'est donc pas permis aux Lacédémoniens de traiter si ignominieusement les Ilotes, qui sont hommes comme nous. Quelle horrible barbarie que de voir un peuple qui se joue de la vie d'un autre et qui compte pour rien sa vie et son repos... Un peuple n'est pas moins un membre du genre humain, qui est la société générale, qu'une famille est un membre d'une nation particulière. »

Ces idées sont assez neuves au moment où elles sont exprimées. En voici, qui sont encore plus hardies et d'une tonalité encore plus moderne : « Chacun doit incomparablement plus au genre humain, qui est la grande patrie, qu'à la patrie particulière, dont il est né. Il est donc infiniment plus pernicieux de blesser la justice de peuple à peuple que de la blesser de famille à famille dans sa république. Renoncer au sentiment d'humanité, non seulement c'est manquer de politesse et tomber dans la barbarie, mais c'est l'aveuglement le plus dénaturé des brigands, des sauvages, c'est n'être plus homme et être anthropophage. »

On comprend qu'Alcibiade, habitué à dialoguer avec Platon plus amène et plus maître de lui, ait été abasourdi par la violence de ce Socrate fénelonien : « Vous vous fâchez! Il me semble que vous étiez de meilleure humeur dans le monde. Vos ironies piquantes avaient quelque chose de plus enjoué. » Mais Socrate ne s'apaise pas : « Je ne saurais être enjoué sur des choses aussi sérieuses. » Et il continue, en l'aggravant, sa diatribe contre les Spartiates. Nos lecteurs voudront la relire dans le texte.

Il ne faudrait pas croire que Fénelon n'enseigne pas au duc de Bourgogne l'amour de sa patrie charnelle. Il le fait souvent et va mê-

me, dans ce domaine, plus loin que bien des Français ne sont allés au cours de l'histoire. Il n'admet pas qu'on puisse se révolter contre l'autorité de son pays ni qu'on puisse jamais légitimement prendre les armes contre celle-ci, même pour la libérer d'un tyran. Fénelon tient tellement à cette idée, que tous les princes français ne pratiquaient pas à son époque et qu'ils ne pratiqueront pas davantage après la Révolution, qu'il y consacre deux longs dialogues. Le premier oppose Camille et Coriolan, le second Bayard et le Connétable de Bourbon. Coriolan et le Connétable n'ont pas seulement été des hommes de guerre et rien de plus, mais ils ont fait la guerre contre la patrie qui les avait nourris. Leurs partenaires leur en font des reproches sanglants. Camille, par exemple, dit avec émotion : « Pour moi, je trouve qu'il n'y a jamais d'excuse pour ceux qui s'élèvent contre leur patrie. On peut se retirer, céder à l'injustice, attendre des temps moins rigoureux, mais c'est une impiété que de prendre les armes contre la mère qui nous a fait naître. » Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, parle dans le même sens : « Oui, on est toujours à plaindre quand on agit contre son devoir. Il vaut mieux périr en combattant pour la patrie que de la vaincre et de triompher d'elle. Ah! Quelle gloire horrible que celle de détruire son propre pays. »

On dira que dans tout cela il y a plus de vérité que de poésie. De simples extraits ne permettent pas d'apprécier littérairement les Dialogues. Le charme en vient de l'art avec lequel Fénelon évoque les faits et gestes de ses héros de manière à camper le personnage sous les yeux du lecteur. Il vient aussi de son habileté à semer les allusions contemporaines, consciemment ou inconsciemment, aux descriptions de la plus haute antiquité. L'indignation vertueuse de l'auteur et la présence discrète de son jeune élève donnent beaucoup de vie à ces conversations dans l'au-delà païen.

*
* *

Il y a plus de poésie dans Télémaque. On connaît le thème de ce poème épique en prose, paru en 1699, et dont le début au moins chante dans toutes nos mémoires. Brunetière, qui n'aimait pas Fénelon et qui était un « Bossuétiste » farouche et exclusif, dit cependant de cette œuvre : « Elle est d'une élégance et d'une distinction rare, unique en son espèce, un peu au-dessous, mais pas très éloignée de la tragédie de Racine. »

Nous rappelons la trame des événements. Télémaque, fils d'Ulysse, est allé à la recherche de son père, qui erre sur l'océan depuis la fin de la guerre de Troie. Lui aussi court les mers, rencontre beaucoup de personnages qui connaissent Ulysse et qui le font assister à

toutes sortes de querelles, de guerres, à des fondations d'Etats nouveaux, à l'élaboration de constitutions et de lois; qui lui font part aussi de leur expérience de la vie et des hommes. Télémaque manque de justesse son père, qui l'entrevoit mais ne veut pas se faire reconnaître. Il le rejoint finalement à Ithaque. Le jeune homme, qui ressemble comme un frère au duc de Bourgogne, est accompagné dans toutes ses pérégrinations par le sage Mentor, incarnation de Minerve. Mentor a bien des traits du précepteur Fénelon. Il a pour mission de protéger l'enfant d'Ulysse, mais surtout de l'aider à faire des années passées à l'étranger des années d'apprentissage, comme fera le Wilhelm Meister de Goethe. On entend bien que c'est l'apprentissage de son futur métier de roi qu'il doit faire. Fénelon essaie donc d'incorporer à son récit toute une doctrine politique. Ses idées sur la guerre et la paix reviennent très fréquemment, sans beaucoup se renouveler par rapport à celles des Dialogues.

Un discours anonyme précédant l'édition de 1810, dont nous nous sommes servi, dégage excellemment la portée politique du poème : « L'auteur du Télémaque est original en ce qu'il a uni la politique la plus parfaite avec les idées de la vertu la plus consommée. Le grand principe, sur lequel tout roule, est que le monde entier n'est qu'une république universelle et chaque peuple qu'une grande famille. De cette belle et lumineuse idée naissent ce que les politiques appellent les lois de la nature et des nations, équitables, généreuses, pleines d'humanité. On ne regarde plus chaque pays comme indépendant des autres, mais le genre humain comme un tout indivisible On ne se borne plus à l'amour de sa patrie; le cœur s'étend, devient immense et, par une amitié universelle, embrasse tous les hommes. De là naissent l'amour des étrangers, la confiance naturelle entre les nations voisines, la bonne foi, la justice et la paix parmi les princes de l'univers comme entre les particuliers de chaque état. »

Les textes et les épisodes qui illustrent cette idée fondamentale foisonnent dans le Télémaque. C'est, par exemple, dans le livre V, la description du roi pacifique : « Il est vrai qu'il n'est pas propre à de grandes conquêtes, c'est-à-dire qu'il n'est pas né pour troubler le bonheur de son propre peuple en voulant vaincre les autres nations qui ne lui sont pas soumises, mais il est véritablement propre à gouverner en paix... Ses alliés l'aiment et ont une entière confiance en lui. S'il a quelque voisin inquiet, tous les autres rois voisins se joignent à lui pour l'empêcher d'être opprimé. »

C'est au livre VIII la célèbre description du pays idéal des Bétiques : « La fraude, la violence, le parjure, les procès, les guerres ne font jamais entendre leur voix cruelle et empestée dans ce pays chéri des dieux. Jamais le sang humain n'a rougi cette terre; à peine y voit-on couler celui des agneaux. Quand on parle à ces peuples des batailles sanglantes, des rapides conquêtes, des renversements d'états

qu'on voit dans les autres nations, ils ne peuvent assez s'étonner. Quoi ! disent-ils, les hommes ne sont-ils pas assez mortels, sans se donner encore les uns aux autres une mort précipitée ? La vie est si courte et il semble qu'elle leur paraisse trop longue. Sont-ils sur terre pour se déchirer les uns les autres et pour se rendre mutuellement malheureux ? » Ces questions d'un peuple innocent et sans malice ressemblent à celles des enfants et produisent les mêmes effets : elles crèvent des baudruches et dessillent des yeux obnubilés.

Les épisodes les plus caractéristiques à notre point de vue sont ceux qui marquent la guerre faite par les Hespériens contre les Manduriens, qu'ils ont attaqués injustement, alors qu'ils avaient cédé la côte aux envahisseurs. C'est le cœur du poème. Ce peuple est pacifique, mais non pas faible ni mou. Il est prêt à négocier encore avec son envahisseur, à condition que celui-ci lui garantisse le respect de ses droits. C'est une paix juste et non une paix à tout prix qu'ils demandent. Il faut relire quelques lignes au moins qui décrivent les ambassadeurs pacifiques des Manduriens : « Ils avançaient la barbe longue et négligée, les cheveux plus courts, mais blancs, les sourcils épais, les yeux vifs, un regard et une contenance ferme, une parole grave et pleine d'autorité, des manières simples et ingénues. Les fourrures qui leur servaient d'habits étaient nouées sur l'épaule et laissaient voir des bras plus nerveux et mieux nourris que ceux de nos athlètes. » C'étaient des hommes de paix, mais capables de se battre pour le droit.

Malheureusement les soldats hespériens d'Idoménée attaquent sans mandat ce peuple pacifique ; il appelle alors ses alliés nombreux et puissants, qui sont sur le point d'exterminer les Hespériens. Mais Mentor réussit à persuader les uns et les autres qu'il vaut mieux la paix, garantie par des otages mutuels et des médiateurs, qui occuperont les points stratégiques entre les deux peuples. La sagesse alors triomphe. Le prestige du mot « paix », répété par Mentor aux soldats des deux armées, produit un enthousiasme indescriptible et une fraternisation touchante. La place nous manque pour citer ces pages pleines d'une délicate poésie.

Mais la partie la plus neuve de tout cet épisode, ce sont les suggestions de Mentor-Fénelon pour faire durer cette paix, si laborieusement construite. Il demande d'abord une ligue des peuples, comprenant aussi les deux peuples qui viennent de se battre. Et cette ligue ressemble fort à celle de Genève hier et celle de Strasbourg aujourd'hui. C'est une ligue poursuivant surtout la sécurité collective. Son but est d'empêcher quelque roi ambitieux et sans scrupule de tendre à la « monarchie universelle » qui serait l'asservissement de toutes les autres nations. La ligue, puissante et unanime, doit rendre ces projets vains et garantir la paix perpétuelle. Mais pour qu'elle soit efficace, il faut que tous les trois ans des représentants de tous les peuples

qui y sont groupés se retrouvent dans une Assemblée solennelle, pour mettre au point leurs projets et leurs méthodes, leurs ressources et leurs armées.

Ces idées sont exprimées noblement par Mentor : « Désormais, sous divers noms et divers chefs, vous ne serez plus qu'un seul peuple. C'est ainsi que les justes dieux, amateurs des hommes qu'ils ont formés, veulent être le lien éternel de leur parfaite concorde. Tout le genre humain n'est qu'une famille dispersée sur la face de la terre ; tous les peuples sont frères et doivent s'aimer comme tels. Malheur à ces impies qui cherchent une gloire cruelle dans le sang de leurs frères, qui est leur propre sang. »

Ces paroles sont celles de l'homme de cœur. Voici celles du politique et du diplomate : « Songez donc à vous rassembler de temps en temps. Faites de trois en trois ans une assemblée générale où tous les rois qui sont ici présents se trouvent pour renouveler l'alliance par un nouveau serment, pour affirmer l'amitié promise et pour délibérer sur tous les intérêts communs. Tandis que vous serez unis, vous aurez au dedans de ce beau pays la paix, la gloire et l'abondance ; au dehors vous serez toujours invincibles. Il n'y a que la discorde, sortie de l'enfer pour tourmenter les hommes insensés, qui pourra troubler la félicité que les dieux vous préparent. »

Mentor-Fénelon est trop perspicace pour ne pas prévoir des conflits possibles entre les alliés eux-mêmes et des fissures dans leur alliance. Il propose pour ces cas ce que les Papes de notre temps ne cessent de suggérer aux gouvernements, l'arbitrage. Le mot n'est pas dans Télémaque, mais la chose y est. « Pour les alliés, quand ils sont prêts à faire la guerre les uns aux autres, c'est à vous à vous rendre médiateur. Par là vous acquérez une gloire plus solide et plus sûre que celle des conquérants. »

Comme toujours, cette idée générale est illustrée par un exemple concret. Quand les Sybarites réclament des terres à Idoménée, celui-ci a tout de suite le réflexe guerrier et veut leur tomber dessus. Mentor lui propose de négocier et de prendre les Sipontins comme médiateurs : « Il faut prendre pour arbitre un peuple voisin, qui ne soit suspect d'aucun côté ; tels sont les Sipontins... Si un roi convient de quelque arbitre pour terminer le différend, il montre son équité, sa bonne foi, sa modération. Il publie les raisons solides sur lesquelles sa cause est fondée. L'arbitre choisi est un médiateur amiable et non un juge de rigueur. On ne se soumet pas aveuglément à ses décisions, mais on a pour lui une grande déférence : il ne prononce pas une sentence en juge souverain ; mais il fait des propositions et par ses conseils on sacrifie quelque chose pour conserver la paix. »

Certains événements récents ne donnent-ils pas à ces sages paroles une actualité surprenante ? Il y a cependant trois siècles qu'elles ont été écrites.

Pour être complet, il faudrait montrer comment Fénelon voit dans la justice sociale, dans la prospérité nationale, dans le bonheur temporel et spirituel du peuple, la meilleure garantie de la paix. Sa longue évocation de la cité idéale de Salente, inspirée de celle de Platon, ferait penser plutôt à la « Cité harmonieuse », dont rêvait Péguy. Sous la fiction aimable et d'allure utopique, les pages qui lui sont consacrées cachent un terrible réalisme.

Fénelon n'aurait pas été un vrai imitateur des anciens, des poètes épiques dans l'occurrence, s'il n'y avait pas une longue description de bouclier dans son épopée. On y trouve plus d'une allusion à la paix. A côté de ce morceau de bravoure, il y a l'obligatoire descente aux enfers et le séjour de Télémaque aux champs élysées. Le pauvre enfant cherche son père parmi les ombres heureuses ou malheureuses. Les secondes sont souvent des rois guerriers ayant rendu leurs peuples malheureux. Les premières sont des pacifiques. Parmi eux brille le roi Inachus, dont nous voulons transcrire le portrait : « Considère, mon fils, cet ancien roi Inachus. Tu le vois avec cette vieillesse si douce et si majestueuse : les fleurs naissent sous ses pas; sa démarche légère ressemble au vol d'un oiseau; il tient dans sa main une lyre d'ivoire et dans un transport éternel il chante les merveilles des dieux. Il sort de son cœur et de sa bouche un parfum exquis; l'harmonie de sa lyre et de sa voix ravirait les hommes et les dieux. Il est ainsi récompensé pour avoir aimé le peuple qu'il assemble dans l'enceinte de ses nouveaux murs et auquel il donne des lois. »

Un peu molle et artificielle, cette prose poétique est tout de même d'une grande harmonie. Elle annonce déjà et prépare celle d'un Rousseau, d'un Bernardin de Saint-Pierre et d'un Châteaubriand. Mais Fénelon parle de la paix encore autrement qu'en poète. Il est parfois plus didactique et plus sec. Nous voulons le montrer.

II. *Le docteur de la paix*

Fénelon précepteur et archevêque n'a jamais eu assez de loisirs pour écrire un véritable traité de la guerre et de la paix, à la manière d'un Vittoria, d'un Grotius ou d'un Suarez. Il faut chercher sa doctrine dans les fictions, que nous venons d'étudier, ou dans les ouvrages occasionnels, parfois clandestins, destinés à influencer la politique présente ou future de la France.

Le plus important est intitulé : « Directions pour la conscience d'un roi ». Fénelon le rédigea à Cambrai, après sa disgrâce, à l'intention de son ancien élève déjà grand et consulté par Louis XIV. Le duc de Bourgogne n'osa pas le garder en sa possession, tant il est hardi. Il le confia au duc de Beauvilliers et le lui demanda de temps en temps pour le lire clandestinement. C'était une petite conspiration

contre le roi. L'ouvrage parut après la mort de son auteur, en 1734, mais fut supprimé par ordre du ministère. D'autres éditions furent lancées à Londres, puis à Paris. Le titre primitif est : « Examen de conscience sur les devoirs de la royauté ».

Effectivement c'est une série d'examens de conscience, dans le genre de ceux de M. Tronson ou de saint Ignace pour la forme. L'ensemble ressemble à ce que l'auteur des Exercices appelle « première manière de prier » et qui est un examen médité de tels devoirs, préceptes ou péchés. Fénelon était un grand ami des jésuites. Il se peut que leurs traditions spirituelles lui aient suggéré la forme de cet examen de conscience.

Quoi qu'il en soit, sur tous les devoirs essentiels d'un roi, Fénelon pose à son élève des questions nombreuses, pressantes, inexorables. Il ne le laisse pas souffler. Les coups de fleuret se succèdent avec une rapidité vertigineuse. La plupart des questions concernant notre sujet se rapportent d'ailleurs à la guerre plutôt qu'à la paix. L'examen a une allure assez négative. Il n'y a d'ailleurs, même sur la guerre, rien de substantiellement nouveau par rapport aux Dialogues et au Télémaque. Le futur roi est examiné sur les causes des justes guerres, sur les enrôlements forcés, sur la solde à payer, sur la justice à pratiquer envers les autres peuples, sur la conduite de la guerre et son humanisation, sur le traitement des ennemis, qui restent des frères. Il y a là des pensées et des formules très hardies, que nous nous réservons d'étudier de plus près ailleurs.

Ici il s'agit de la paix. Fénelon rappelle avec force à son élève que c'est la paix et non la guerre qui est l'état normal d'un pays et qu'il faut se préparer à la paix plutôt qu'à la guerre : « Comme la guerre ne doit jamais être faite qu'à regret et le plus courtement qu'il est possible et en vue d'une constante paix, il s'en suit que la fonction de commander des armées n'est qu'une fonction passagère, forcée et triste pour de bons rois, au lieu que celle de juger les peuples et de veiller sur tous les juges est leur fonction naturelle, essentielle. »

Le roi ne devra jamais se lancer dans une guerre sans avoir « consulté les personnes les plus intelligentes et les moins flatteuses pour lui ». Il cherchera à l'éviter coûte que coûte, allant aux dernières concessions pour y parvenir : « Un bon roi cherchera toujours à éviter la guerre à cause de ses funestes suites ; car où sont les biens qui puissent contrebalancer tant de maux inévitables, sans parler des périls de mauvais succès... Il faut tenter toutes les voies d'accommodement. »

Pour assurer la paix, il faut respecter les traités de paix. Sur cette question, le passage que voici montre que Fénelon avait des connaissances positives dans le droit des gens : « Pour donner quelque consistance au monde et quelque sûreté aux nations, il faut supposer, par préférence à tout le reste, deux points qui sont comme les deux

pôles de la terre entière ; l'un que tout traité de paix juré entre deux princes est inviolable à leur égard et doit toujours être pris simplement dans son sens le plus naturel et interprété par l'exécution immédiate ; l'autre que toute possession paisible et non interrompue depuis le temps que la jurisprudence demande pour les prescriptions les moins favorables, doit acquérir une propriété légitime et certaine à celui qui a cette possession, quelque vice qu'elle ait pu avoir en son origine. Sans ces deux règles fondamentales point de repos ni de sûreté dans le genre humain. Les avez-vous toujours suivies ? »

Enfin nous signalerons un curieux supplément à l'Examen de conscience. Il est aussi d'une étonnante actualité. Il concerne « non seulement le droit légitime, mais même la nécessité indispensable de former des alliances, tant offensives que défensives, contre une puissance supérieure justement redoutable aux autres en tendant manifestement à la monarchie universelle ». Cette dernière expression se traduirait aujourd'hui par le mot « impérialisme » ou « hégémonie mondiale ». L'alliance visée par Fénelon est du même type que le... pacte atlantique. Voici comment il motive sa pensée. « L'humanité met donc un devoir mutuel de défense du salut commun entre les nations voisines contre un état voisin qui devient trop puissant, comme il y a des devoirs mutuels entre les concitoyens pour la liberté de la patrie. Si le concitoyen doit beaucoup à sa patrie dont il est membre, chaque nation doit à plus forte raison bien davantage au repos et au salut de la *république universelle* dont elle est membre et dans laquelle sont renfermées toutes les patries des particuliers. Les ligues défensives sont donc justes et nécessaires. »

On avouera que voilà de la belle doctrine, digne du grand esprit et de la grande âme de celui qui l'enseigne.

Dans ses œuvres figure un « Essai sur le gouvernement civil ». Ce mémoire, à vrai dire, a été rédigé par le chevalier de Ramsai, un de ses plus fidèles disciples. Ce jeune homme, converti de l'anglicanisme par Fénelon, avait passé deux années à Cambrai avec son maître, en 1709 et 1710. Les conversations des deux hommes avaient roulé surtout sur la politique. Ramsai en 1721 en publia un résumé à Londres. Les idées sont bien celles de Fénelon. Nous nous répéterions si nous les analysions.

Signalons simplement un développement qui ne coïncide pas avec les idées de tel autre théologien de la même époque. Il s'agit de la révolte contre un chef de gouvernement indigne et du tyrannicide. Fénelon, par amour de la paix et pour éviter le pire, est contre l'une et l'autre. « Si on était sûr de conserver la paix et l'ordre de la société et de remédier aux maux de la patrie en immolant un seul homme, les lois de la simple politique demanderaient peut-être ce sacrifice. Mais peut-on être sûr, en se révoltant, que c'est l'amour de la patrie qui nous anime, que le prince est vraiment tyran, que ses

fautes sont inexcusables, que sa mort remédiera à nos maux, qu'on trouvera un meilleur prince après lui et enfin que cet exemple de révolte, pour une cause même légitime, ne fournira pas aux passions effrénées de mille autres hommes un prétexte de faire de nouvelles révoltes sans raison et par là de saper les fondements de toute société ? Faut-il, pour guérir les maux du corps politique, se servir d'un remède violent, qui ne réussira peut-être pas et dont la réussite pourrait causer des abus qui iraient à la destruction de tout gouvernement ? »

Ces vues relèvent peut-être de la logique du cœur plus que de la logique pure! Mais n'est-ce pas la meilleure ?

Ce qu'il y a de nouveau dans l'Essai, c'est une motivation chrétienne. Nous avons dit pourquoi on ne la trouve pas dans les ouvrages pédagogiques de Fénelon et combien c'est dommage. Ici l'homme si profondément spirituel qu'était Fénelon se rattrape. Ces développements sur les bases chrétiennes de la fraternité humaine sont très beaux. En voici un spécimen : « Les livres divins nous représentent le genre humain comme une grande famille, dont Dieu est le Père commun. Tous les hommes sont créés à son image et ressemblance; tous sont capables de la même perfection et destinés au même bonheur. Nous sommes donc tous liés les uns aux autres par un père commun, obligés de nous aimer, de nous secourir, de chercher mutuellement notre bien commun, comme frères, comme enfants, comme images d'un même père. Aimer Dieu pour lui-même et les hommes pour Dieu est l'essentiel de la loi de Moïse et celle de notre grand Législateur Jésus-Christ. »

Ce climat chrétien fait du bien après la fréquentation des dieux et des déesses qui prennent leurs ébats dans Télémaque. Voici qui est plus beau encore : « Nous sommes frères non seulement parce que nos esprits sortent tous d'une même origine, mais encore parce que nos corps sont descendus de la même tige. Dieu a fait sortir tous les hommes qui doivent couvrir la face de la terre d'un seul. C'est là l'image de la paternité de Dieu. Ce qui se fait dans l'ordre de l'intelligence est vivement représenté par ce qui se fait dans l'ordre des corps. Tous viennent d'une même origine; tous sont membres d'une même famille; tous viennent d'un même père. Il n'est pas permis à l'homme de se regarder comme indépendant et détaché des autres. Il ne peut pas se faire la fin et le centre de son amour sans renverser la loi de sa création, de sa filiation, de sa fraternité. Il doit se rapporter tout entier à la grande famille et non pas rapporter la famille à lui-même. »

Ce sont là paroles de docteur. Elles ont vu le jour à Cambrai, dans les salons d'un archevêché. Ont-elles eu quelque efficacité ? Fénelon a-t-il été autre chose qu'un poète et un théoricien de la paix ? Oui, il a visé à l'action.

III. *Le négociateur de la paix*

Si quelques-uns voient dans le précepteur du duc de Bourgogne un aimable utopiste, qui, dans ses ouvrages pédagogiques, s'est soulagé de plans chimériques naissant spontanément dans son esprit, d'autres ont voulu faire de lui un ambitieux, rêvant de devenir un autre Richelieu ou un autre Mazarin et préparant minutieusement dans l'esprit du futur roi le jour de son avènement comme premier ministre. Aucune de ces interprétations n'est exacte, bien qu'à notre avis la seconde soit plus près de la vérité que la première. Fénelon est un terrible réaliste. S'il a enveloppé certaines de ses idées de fictions, c'est qu'il voyait là le meilleur moyen de les faire passer. Il a voulu exploiter au maximum, pour le bien des hommes et non pour lui-même, la situation privilégiée que Dieu lui avait faite. Il a voulu avoir de l'influence sur les conseils du roi, parce qu'il n'était pas d'accord avec la politique de Louis XIV et qu'il voulait aider à la redresser. Ambition politique ? Nous ne le croyons pas. Conscience supérieure d'un homme qui voyait ses responsabilités et voulait y faire face, oui.

Quoi qu'il en soit, Fénelon a cherché à faire pénétrer ses idées dans les faits. Celles qui concernent la paix comme les autres.

Il faudrait citer ici la terrible lettre qu'il écrivit à Louis XIV et qui est un des morceaux les plus extraordinaires de la littérature française. Son authenticité a été longtemps mise en doute. Le manuscrit, écrit de la main de Fénelon, découvert en 1825, leva tous les doutes. Mais fut-elle envoyée au destinataire ? Comment celui-ci a-t-il réagi ? Ce problème littéraire et historique n'a pas encore été éclairci. Si elle a été envoyée, Fénelon prend rang parmi les très grands pontifes qui ont dit la vérité aux grands, sans reculer devant la disgrâce et la mort éventuelle. Cette lettre est une lettre d'accusation. Qu'on la relise tout entière. Ecrite pendant la guerre, elle voudrait décider le roi à faire la paix. Pour obtenir ce résultat Fénelon trace un tableau terriblement sombre de la France d'alors ; il démontre au roi que la guerre est injuste et qu'elle entraînera la ruine du pays, si elle n'est pas arrêtée à temps. Après avoir exécuté de main de maître les courtisans flatteurs du roi, l'archevêque de Paris, François de Harlai, et le Père de la Chaise lui-même, Fénelon écrit, pour finir : « Ce que vos conseillers devraient vous dire ? Le voici : qu'il faut vous humilier sous la puissante main de Dieu, si vous ne voulez qu'il vous humilie ; qu'il faut demander la paix et expier par cette honte toute la gloire dont vous avez fait votre idole ; qu'il faut rejeter les conseils injustes des politiques flatteurs ; qu'enfin il faut rendre au plus tôt à vos ennemis, pour sauver l'Etat, des conquêtes que vous ne pouvez d'ailleurs retenir sans injustice. »

Il s'agit donc bien de la paix à négocier, d'une guerre précise à terminer, celle de Hollande probablement.

Plus tard ce fut la malheureuse guerre de la succession d'Espagne, qui conduisit la France à deux doigts de sa perte et qui souleva toute l'Europe contre elle. Elle dura douze ans et ne se termina que grâce à la mort de l'empereur d'Autriche, qui mit fin aux prétentions de l'archiduc Charles sur l'Espagne, dont le trône était occupé par un prince français, Philippe d'Anjou. Pendant tout le temps de la guerre, Fénelon travailla à la solution pacifique du conflit. Il ne le pouvait pas ouvertement, étant très mal vu de Louis XIV depuis l'affaire quiétiste et la condamnation de Rome. Il le fit donc clandestinement. Les ducs de Bourgogne, de Chevreuse et de Beauvilliers, qui avaient beaucoup d'influence à la cour, étaient entièrement dans la main de Fénelon. Celui-ci devint leur Eminence grise. Il écrivit neuf mémoires importants sur cette guerre de la succession d'Espagne. Ils nous ont été conservés et constituent des documents fort éclairants sur cette époque.

Ce sont des suggestions très concrètes sur les mesures à prendre soit diplomatiques, soit même militaires. L'auteur est précis, concret, met les points sur les i, toujours pour démontrer qu'il faut mettre un terme à cette guerre malheureuse, fût-ce en consentant de grands sacrifices. On a bien l'impression que c'est la paix à tout prix, presque la capitulation que conseille l'archevêque. Et l'on est tenté de résister intérieurement parfois. Mais il voyait la situation de la France très en noir. C'est pour la sauver qu'il conseille des abandons douloureux par ailleurs. De tous ces mémoires clandestins, le plus impressionnant est celui qui décrit la situation sociale de la France en 1710. Il est terriblement pessimiste. C'est d'ailleurs le plus connu. Les ennemis de l'ancien régime en ont même abusé, pour jeter le discrédit sur la royauté en bloc, ce qui est puéril. Veut-on tout de même revoir un coin de ce tableau uniformément sombre. « Pour moi, si je prends la liberté de juger de l'état de la France..., je conclurais qu'on ne vit plus que par miracles ; que c'est une vieille machine délabrée qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné et qui achèvera de se briser au premier choc. Je serais tenté de croire que notre plus grand mal est que personne ne voit le fond de notre état, que c'est même une espèce de résolution prise de ne vouloir pas le voir, qu'on n'oserait envisager le bout de ses forces auquel on touche, que tout se réduit à fermer les yeux et à ouvrir la main pour prendre toujours sans savoir si on trouvera de quoi prendre... Il n'y a plus dans nos peuples, dans nos soldats, dans nos officiers ni affection, ni estime, ni confiance, ni espérance qu'on se relèvera, ni crainte de l'autorité ; chacun ne cherche qu'à éluder les règles et qu'à attendre que la guerre finisse à quelque prix que ce soit. »

C'est aussi la conclusion de Fénelon lui-même. Il faut en finir à

tout prix. « L'unique gloire que les Français peuvent souhaiter au roi est que, dans cette extrémité, il tourne son courage contre lui-même et qu'il sacrifie généreusement tout pour sauver le royaume que Dieu lui a confié... Il me semble qu'il faut faire la paix la moins mauvaise qu'on pourra, mais la faire à quelque prix que ce soit. Ce qu'on peut espérer n'a aucune proportion avec ce qu'on hasarde. Que deviendrait-on, si on perdait cette campagne. »

Il ne faut pas oublier que ces mémoires sont clandestins. Quelques hommes responsables seulement les ont lus. Ils n'ont pu contribuer à démoraliser la nation. Ils ne sont pas non plus inspirés par un sentiment primitif de faiblesse et de défaitisme. C'est l'amour de la patrie autant que l'amour de la paix qui les a dictés à Fénelon. La place nous manque pour le démontrer.

Pour être complet, il faudrait analyser encore, au point de vue qui nous occupe, ce qu'on appelle les « Tables de Chaulnes » et que certaines éditions appellent « Plans du gouvernement ». C'est toute une politique, mise en tableaux synoptiques par Fénelon, au lendemain de la mort brusque du duc de Bourgogne, qui l'atteignit si profondément dans ses affections et peut-être dans ses espérances. La paix y occupe une grande place. Beaucoup de suggestions concrètes y sont faites au sujet de l'armée à réduire, de certaines places fortes à démanteler, de certaines alliances à contracter. On y voit la mise en pratique de toutes les idées féneloniennes dans la matière. Le cours des événements en France, au lendemain de la mort de Fénelon lui-même et de Louis XIV, empêcha la prise en considération de ces plans. Ce n'est qu'au moment de la Révolution que l'on donna à certaines idées de Fénelon une notoriété qui était souvent de mauvais aloi et reposait d'ailleurs sur des contresens. Nous ne discuterons pas ici ces interprétations.

IV. *Conclusions*

Ce n'est pas une étude critique, mais simplement descriptive que nous avons voulu offrir à nos lecteurs à l'occasion du tricentenaire de Fénelon. Sur le fond des questions traitées par lui, on aura sans doute difficilement l'unanimité. Les options personnelles colorent toujours les jugements que nous portons sur les autres et sur l'histoire, particulièrement dans des domaines aussi sujets aux passions partisanes que la politique.

Mais on devra reconnaître unanimement la noblesse d'esprit et de cœur de ce prélat de grande classe, son amour sincère pour sa patrie et pour l'humanité, son sens chrétien si élevé et si affiné. On devra reconnaître aussi que son amour universel pour les hommes, y compris les ennemis, n'a pas été platonique. Il l'a mis en pratique d'une manière qui a frappé tous ses contemporains. C'est par l'évocation

de cette charité que nous terminerons cette étude. M. Petit de Julleville écrit dans sa grande histoire de la littérature française ces belles lignes, qui ne demandent pas de commentaire : « La guerre dans les parages de Cambrai fournit à la charité de Fénelon de rares occasions de s'exercer et porta à son comble son autorité. Après Malplaquet, Cambrai se remplit de fuyards. Fénelon leur donne accès dans son propre palais. Il les nourrit. Il fait évacuer les séminaires pour y mettre les blessés, les fait soigner à ses frais. Pour les officiers, il tient table ouverte et reçoit jusqu'à 150 personnes à la fois. Il étend avec une largeur d'esprit et de cœur toute chrétienne ses libéralités jusqu'aux soldats ennemis, en sorte, dit Saint-Simon, « que le prince Eugène et le duc de Marlborough lui marquèrent sans cesse leur attention en toutes choses, jusqu'à ne pas fourrager ses terres ». Par là ses terres devinrent lieu de refuge pour les paysans. C'est par ce rôle de Providence que Fénelon est entré de son vivant, non seulement dans l'histoire, mais dans la légende (2). »

Strasbourg. Pierre LORSON, S. I.

---

(2) Petit de Julleville, *Histoire de la littérature française*, V, p. 495.

NOTRE-DAME DE BANNEUX (1)

Du dimanche 15 janvier 1933 au jeudi 2 mars suivant, une fillette de 12 ans, assez fruste, eut huit apparitions de Notre-Dame. L'annonce de l'événement prodigieux mit les foules en mouvement et déchaîna les discussions, d'autant plus que, du 29 novembre 1932 au 3 janvier 1933, cinq enfants de Beauraing avaient eu pareillement des visions de la Vierge. Deux volumes ont paru, maintenant que l'atmosphère de bataille s'est dissipée. Nous parlons aujourd'hui de celui qui s'occupe de Banneux. Nous parlerons bientôt de l'autre, quand sa seconde édition paraîtra. Dans l'un et l'autre ouvrage, ce qui doit frapper le lecteur, quel qu'il soit, c'est la sérénité, l'objectivité. Aucun lyrisme, mais une tranquille assurance, que les documents présentés justifient à coup sûr.

« Notre-Dame de Banneux » sort sous l'entière responsabilité de l'évêque diocésain, bien qu'il soit une œuvre d'équipe. On ne nous livre que le nom d'un défunt; le « postulateur » de la Cause, le P. Rutten, S. J. L'admirable commentaire du message reste anonyme — pour le moment. Car il se pourrait qu'une étude d'ensemble sur Lourdes, Fatima, Beauraing et Banneux nous livre bientôt les réflexions théologiques et philosophiques d'un religieux dont la parole étincelante a profondément ému les prêtres en leurs retraites annuelles, durant de nombreuses années.

La date de cette parution est à remarquer : « 1950 », alors que les événements se sont passés en 1933. Les deux évêques n'ont guère cédé à l'enthousiasme d'un moment. Ils ont pris le temps de faire enquêter, et laisser discuter et de réfléchir eux-mêmes.

« Notre-Dame de Banneux » s'ouvre sur un « Avant-propos » de l'évêque de Liège lui-même. Il y raconte, avec une émouvante simplicité, comment s'est faite sa conviction et comment il a voulu « se soumettre à l'épreuve du temps pour dégager de cette façon l'acte définitif de tout caractère personnel ». Puis c'est le récit des faits, tels qu'on peut les établir sur les pièces soumises à la Commission diocésaine. Vient ensuite l'analyse du message. Notre-Dame ne s'est pas contentée de se montrer : elle a eu des gestes et des attitudes; elle a prononcé des paroles. Je suis désolé de résumer sèchement le contenu de cette méditation théologique : mais cela donnera l'envie de la lire dans le texte original. Marie paraît à l'enfant, qu'elle fait sortir, d'un geste familier d'appel du doigt, de sa maison et qu'elle conduit à une source, où elle lui fait enfoncer la main. Les mots de la Vierge sont peu nombreux, simples, mais lourds de sens. Par exemple : « Je suis la Vierge des pauvres »... « Cette source est réservée pour toutes les nations »... « Je suis la Mère du Sauveur, Mère de Dieu ». L'apparition, s'étendant sur huit jours, est un symbole, dit l'anonyme, du rôle de la Vierge, un symbole où toute une théologie se révèle, très compréhensible et pourtant très riche. Marie est chargée de nous faire aller au Christ, source de vie pour tous les « pauvres » que nous sommes, pour toutes les nations. Il faut y aller en priant. Elle-même prend l'initiative, parce qu'il a été réservé à elle d'être Mère du Sauveur, Mère de Dieu. (La privilégiée affirmait avec véhémence qu'il n'y avait pas de conjonction entre les deux titres). Les apparitions mettraient donc en relief ce mot que la liturgie aime à employer à la louange de la Vierge-Mère : « In initio viarum suarum ». En une magnifique formule, l'auteur ramasse toute la doctrine de ce message... et de la théologie mariale : « Tout vient du Christ, y compris Marie. Tout commence par Marie, y compris le Christ... Marie est la jonction de l'avent avec l'ac-

(1) *Notre-Dame de Banneux. Etudes et documents publiés par Son Excellence Mgr L. J. Kerkhofs, évêque de Liège,* Tournai, Casterman, 1950, XIV-192 pp., 61 pp. de planches.

complissement. Mais l'avent est-il définitivement clos ? Non; le Christ est venu, il doit venir encore. Jusqu'à la consommation des siècles, Il sera Celui qu'on attend et Celui qui arrive... Tous ces avents seront accomplis par Marie. Elle prépare et opère les accomplissements progressifs... La Mère du Sauveur qui descend devant la maison de Mariette et la conduit à la Source : tel est le thème ne varietur de l'apparition de Banneux. C'est un symbole, une mise en scène de la médiation. »

Après ce morceau capital viennent les récits circonstanciés des guérisons et des enquêtes faites à leur sujet; des conversions opérées, de la diffusion du culte par les 101 sanctuaires qui ont surgi en 10 pays différents. Les documents officiels épiscopaux terminent le volume. Emportera-t-il la conviction de tous les lecteurs ? Je ne sais : mais l'hésitation de quelques-uns pourrait ne pas venir seulement de légitimes exigences critiques. Elle pourrait être commandée par une attitude que je voudrais, un instant, considérer : un certain comportement spirituel devant le « Merveilleux » qui n'est pas tout à fait légitime. Le P. Schooneberg, S. J., dans un hebdomadaire d'Amsterdam faisait à ce sujet des réflexions qui me paraissent très pertinentes. La primitive Eglise a connu le merveilleux, sous la forme un peu étrange de la glossolalie. Saint Paul s'est prononcé à ce sujet très clairement dans la *1ª Thess.*, V, 19-21. L'attitude qu'il recommande comporte deux éléments : « Spiritum nolite exstinguere... Omnia autem probate : quod bonum est, tenete ». Rester accueillant à l'idée d'une intervention possible de l'Esprit, d'une part... d'autre part examen critique pour n'accepter que l'authentique. Le scepticisme par principe est ainsi rejeté : la crédulité rapide et naïve pareillement écartée. Saint Paul écrivait-il seulement pour son temps ? Le merveilleux serait-il seulement un phénomène des époques primitives ? D'aucuns le penseraient, et prétendraient même qu'à l'heure actuelle il est impossible. Sur quels arguments s'appuyer pour fonder une pareille opinion ? L'attitude de saint Paul est plus sage. « Omnia probate, quod bonum est tenete » est de meilleur aloi.

L'erreur : c'est de tenir une intervention surnaturelle pour *« anormale »*... dans le sens pathologique du mot. Un miracle... une apparition est alors quelque chose comme un « monstre ». A y réfléchir plus profondément, une manifestation divine est, au contraire, en un certain sens, normale encore qu'exceptionnelle. La création, l'humanité reste entre les mains de Dieu. Il n'en est pas absent. Il n'est pas un Abstrait, ni un infiniment distant... Il est vivant, personnel et veut des relations très personnelles et très vivantes avec nous. Les miracles et apparitions sont dans cette ligne de la « personnalité » de Dieu.

Dès lors, un chrétien qui a pensé à fond le christianisme devant le merveilleux doit être « critique » non par défiance, mais par respect immense pour l'action divine. Il veut la discerner pleinement, ne pas la confondre avec une illusion, une contrefaçon. Il a déjà, en exégèse, ce comportement devant l'Ecriture : il veut exactement savoir ce que Dieu a révélé et ne pas substituer de l'humain au divin. Dans le scepticisme à priori et dans la trop prompte crédulité, il y a de l'irrespect. Le critère dernier de l'authentique manifestation divine sera, non le caractère sensationnel, spectaculaire, mais la sanctification, prélude de la béatification éternelle. L'Eglise, tout animée de l'Esprit vivifiant et sanctificateur, aura le dernier mot en cette matière. Elle ne le prononce que dûment informée. Sans doute la certitude absolue ne nous est assurée que pour l'interprétation du dépôt révélé, exprimée par les jugements infaillibles de l'Eglise, de l'Evêque de Rome parlant ex cathedra. Mais « posuit Deus episcopos regere Ecclesiam ». Un évêque, dans la pleine conscience de sa responsabilité, a mission pour parler et diriger les fidèles dans l'interprétation des faits surnaturels contemporains; les deux évêques de Liège et de Namur ont parlé : on peut leur appliquer le mot de l'épître : ils s'y sont conformés : « Omnia probate : quod bonum est tenete ».

Bruxelles. L. De Coninck, S. J.

QUARANTE ANS D'ÉDITION DU BRÉVIAIRE

Le 1er novembre de cette année ramènera le quarantième anniversaire de la bulle *Divino afflatu* par laquelle S.S. Pie X promulgua la réforme qui donna le bréviaire romain que nous récitons. Si le but principal de cette refonte fut de rendre sa place au temporal de plus en plus refoulé par le sanctoral, elle tenta aussi — et avec un succès plus durable — d'alléger et de mieux répartir l'effort demandé au clergé. Les éditeurs ont collaboré pour leur part à rendre cette récitation de plus en plus facile. Nous voudrions le montrer à l'occasion d'une publication récente (1) qui en est la vivante illustration.

Dans l'ensemble, les bréviaires parus en 1913 étaient bâtis comme leurs prédécesseurs d'avant la réforme sur le principe de la non-répétition : l'oraison du jour était donnée une seule fois, et l'on y renvoyait autant de fois qu'il le fallait; si une fête avait à Matines des psaumes propres, on se contentait d'y fournir la référence des endroits où les retrouver, et ainsi du reste. Casse-tête pour les débutants, ces bréviaires restaient, même pour les vétérans, la cause de plus d'un énervement.

Très vite, les éditeurs, qu'une saine émulation poussait à perfectionner sans cesse leur production, s'efforcèrent de remédier à ces inconvénients. Ce qui frappe rétrospectivement dans ces 40 années d'efforts, c'est d'une part leur ingéniosité, de l'autre le temps et les tâtonnements qu'il a fallu pour aboutir à des solutions qui aujourd'hui nous paraissent aller de soi. L'histoire de l'œuf de Colomb reste toujours actuelle.

Tenus de reproduire fidèlement l'édition typique, les éditeurs voyaient de ce fait leur champ d'initiative limité à des améliorations de détail. Mais celles-ci ont leur importance. L'addition d'un astérisque à certaines doxologies aide sans nul doute le récitant à se rappeler qu'il se trouve devant une composition en dimètres iambiques, qui doit donc, le cas échéant, céder le pas aux doxologies propres. Quoi de plus pratique encore que la petite croix, simple ou double, qui rappelle que le psaume commence par les mots de l'antienne, l'impression en italiques ou en caractères espacés du verset variable de Prime, l'indication du *Gloria Patri* à la fin d'un psaume qui se termine au bas d'une page impaire, etc. ? Mais croirait-on qu'il ait fallu près de 40 ans pour en arriver, comme dans les volumes que nous présentons, à donner toujours *in extenso* antiennes, versets et oraisons tant de l'office que des diverses commémoraisons, à moins que l'une de ces pièces n'ait déjà été reproduite sur la double page en question ? Fut-ce par souci d'économie ou pour éviter d'accroître le volume du bréviaire, nous ne savons, mais les divers éditeurs recoururent d'abord à toutes les demi-mesures imaginables. Tel bréviaire fournit à Laudes toutes les antiennes nécessaires, les versets en abrégé et un renvoi aux 1res Vêpres pour les oraisons; pour peu qu'on ait deux commémoraisons — et le cas n'est pas rare — conclure Laudes pouvait demander de cinq à huit changements de page! Tel autre volume, plus récent et plus perfectionné, omet néanmoins en règle générale les antiennes des 1res Vêpres aux fêtes dont on récite celles-ci. Cela paraît logique, puisque le Commun, auquel on doit recourir pour cette récitation, donnera tout ensemble capitule, hymne, versets et antienne; mais c'est oublier, entre

---

(1) *Breviarium Romanum, Editio 22a iuxta typicam,* novo SSmi D.N. Pii Papae XII psalterio aucta. Ratisbonne, Pustet; Bruges, Beyaert, 1950, 16 × 11 cm. 4 Parties et feuilles préliminaires. Prix selon la reliure.

autres, qu'un jour sur sept est un dimanche, où l'on se contentera de faire mémoire de pareille fête. Pour ce on devra néanmoins recourir au Commun pour y prendre cette seule antienne et ses versets.

Nous ne pouvons songer à décrire tous les perfectionnements (2) qui font du dernier Pustet une merveille du genre. Notons toutefois que les nombreuses répétitions d'oraisons, d'antiennes, d'hymnes, de *preces* que cela suppose ne nuisent ni à la minceur traditionnelle de ces bréviaires (l'épaisseur d'une *pars* reliée ne dépasse pas 20 mm.) ni à leur parfaite lisibilité. Les éditeurs pourront-ils faire mieux encore ? La chose devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que l'on progresse. Nous voudrions toutefois émettre trois souhaits.

Le premier serait que les éditeurs fassent un usage encore plus large de leurs différents jeux de caractères typographiques. Durant l'Avent, par exemple, on trouve en tête de chacune des petites Heures de trois à quatre antiennes : celle *per annum* et celles des semaines de l'Avent. Pourquoi, au lieu de les imprimer toutes en romaines, ne pas attribuer un caractère spécial à chacune, celle de la 1re semaine en italiques, une autre en égyptiennes, etc. ? Le repérage de l'antienne adéquate en serait grandement facilité. De même, dans les Communs, lorsqu'on répète aux petites Heures les antiennes de Laudes, il vaudrait mieux les reproduire dans un corps plus petit que celui du reste du texte : les offices exceptés où l'on utilise ces antiennes sont de loin plus rares que les offices ordinaires.

Les deux autres souhaits concernent les rubriques. Leur disposition actuelle remonte sans doute, par delà les premiers textes imprimés, aux manuscrits leurs ancêtres. Depuis lors, la technique du livre a fait des progrès dont pourrait profiter aussi le bréviaire.

Tout d'abord, un certain nombre de rubriques, clairement destinées aux débutants, encombrent le texte et devraient se voir attribuer une autre place. Que l'on songe, par exemple, à la rubrique sur l'astérisque (dimanche au 1er Nocturne), à la rubrique cinq fois répétée le lundi sur l'emploi des antiennes de la férie, etc. Pourquoi ne pas grouper toutes ces remarques dans une sorte d'introduction, à laquelle on joindrait l'explication des sigles tels que *m.t.v.* et des expressions dans le genre de : « *Ad Primam tamen ut in festis* » ? Peut-être nous objectera-t-on que ceci est lié à la refonte, si désirée, des rubriques du bréviaire ? C'est possible. Raison de plus pour souhaiter la voir bientôt accomplie.

Il est en tout cas un autre point qui pourrait être amélioré dès maintenant. Pourquoi tant de rubriques signalant une variante de l'office sont-elles placées après l'endroit où il aurait fallu en tenir compte ? Quel est le prêtre qui n'a pas, une fois au moins, à Prime d'un office excepté, dit consciencieusement le psaume 117 pour se voir rappeler ensuite par la rubrique qu'il aurait dû dire le psaume 53 ? Et pour le répons bref de la même heure, ne serait-il pas mieux de signaler avant et non après celui-ci : « *In officio dominicali Adventus, loco V/. Qui sedes, dicitur sequens...* ». Pareil changement empêcherait-il vraiment l'Ordinaire de déclarer cette édition conforme à l'édition typique ?

Espérons que la Maison Pustet, continuant les traditions qui la placent en tête des éditions liturgiques, fera bientôt aboutir ces suggestions dans tout ce qu'elles ont d'acceptable.

L. RENWART, S. I.

---

(2) Les éditeurs du volume que nous présentons en énumèrent 18 séries !

ACTES DU SAINT-SIEGE

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

A TRAVERS LES DISCOURS DE S.S. PIE XII

(1er janvier-15 octobre 1951)

De nombreux discours ont été prononcés par le Saint-Père depuis le début de l'année. Plutôt que de suivre l'ordre chronologique, il nous a semblé préférable de les présenter groupés selon les sujets et les affinités.

Ces discours, adressés à des laïcs pour la plupart, ne peuvent manquer de traiter du problème de l'apostolat de ces derniers. Le plus important fut prononcé à l'audience de clôture du Congrès mondial de l'apostolat des laïcs (Rome, 7-14 octobre). Une fois retracée l'histoire de l'apostolat des simples fidèles, après avoir réitéré les encouragements que l'Eglise leur a prodigués, le Pape en vint à « quelques considérations qui peuvent jeter un peu plus de lumière sur l'un ou l'autre des problèmes qui se posent » :

I. « Tous les fidèles, sans exception, sont membres du corps mystique de Jésus-Christ. Il s'ensuit que la loi de nature et, plus pressante encore, la loi du Christ, leur fait une obligation de donner le bon exemple d'une vie vraiment chrétienne... Tous aussi sont engagés, et aujourd'hui toujours davantage, à penser, dans la prière et le sacrifice, non seulement à leurs nécessités privées, mais encore aux grandes intentions du règne de Dieu dans le monde, selon l'esprit du « Pater noster », que Jésus-Christ lui-même a enseigné.

» Peut-on affirmer que tous sont également appelés à l'apostolat dans la stricte acception du terme ? Dieu n'en a donné à tous ni la possibilité, ni les aptitudes. On ne peut exiger que se charge d'œuvres de cet apostolat l'épouse, la mère, qui élève chrétiennement ses enfants, et qui doit en outre prendre du travail à domicile pour aider son mari à nourrir les siens. La vocation d'apôtres ne s'adresse donc pas à tous. »

A l'encontre de ceux qui ne voient « que simple accomplissement... du devoir d'état... (dans) l'éducation donnée soit par la mère de famille, soit par des instituteurs... (ou dans) la conduite du médecin réputé et franchement catholique dont la conscience ne transige jamais,... (dans) l'action d'un homme d'Etat... pour une large politique de l'habitation en faveur des moins fortunés » le Saint-Père assure que

« Nous savons pourtant la puissante et irremplaçable valeur, pour le bien des âmes, de ce simple accomplissement du devoir d'état par des millions et des millions de fidèles consciencieux et exemplaires.

» L'apostolat des laïques, au sens propre, est sans doute en grande partie organisé dans l'Action catholique et dans d'autres institutions d'activité apostolique approuvées par l'Eglise; mais, en dehors de celles-ci, il peut y avoir et y a des apôtres laïques... »

II. « Il va de soi que l'apostolat des laïques est subordonné à la hiérarchie ecclésiastique; celle-ci est d'institution divine; il ne peut donc être indépendant vis-à-vis d'elle...

» Cela posé, il serait encore erroné de croire que, dans le ressort du diocèse, la structure traditionnelle de l'Eglise ou sa forme actuelle placent essentiellement l'apostolat des laïques en une ligne parallèle à l'apostolat hiérarchique, de sorte que l'évêque même ne puisse soumettre au curé l'apostolat paroissial des laïques...

» Qu'il puisse y avoir, d'autre part, des œuvres d'apostolat des laïques extraparoissiales et même extradiocésaines, — Nous dirions plus volontiers supraparoissiales et supradiocésaines —, selon que le bien commun de l'Eglise le demande, c'est également vrai et il n'est pas nécessaire de le répéter.

» Dans Notre allocution du 3 mai dernier à l'Action catholique italienne (n. 6), Nous avons laissé entendre que la dépendance de l'apostolat des laïques à l'égard de la hiérarchie admet des degrés. Cette dépendance est la plus étroite pour l'Action catholique; celle-ci représente en effet l'apostolat des laïques officiel; elle est un instrument entre les mains de la hiérarchie, elle doit être comme le prolongement de son bras, elle est de ce fait soumise par nature à la direction du supérieur ecclésiastique. D'autres œuvres d'apostolat des laïques, organisées ou non, peuvent être laissées davantage à leur libre initiative, avec la latitude que demanderaient les buts à atteindre...

» L'appel au concours des laïques n'est pas dû à la défaillance ou à l'échec du clergé en face de sa tâche présente. Qu'il y ait des défaillances individuelles, c'est l'inévitable misère de la nature humaine, et l'on en rencontre de part et d'autre. Mais, à parler en général, le prêtre a d'aussi bons yeux que le laïque pour discerner les signes du temps et il n'a pas l'oreille moins sensible à l'auscultation du cœur humain. Le laïque est appelé à l'apostolat comme collaborateur du prêtre, souvent collaborateur très précieux, et même nécessaire à raison de la pénurie du clergé, trop peu nombreux, disions-Nous, pour être en mesure de satisfaire, lui seul, à sa mission. »

III. Après avoir énuméré diverses formes de l'apostolat des laïcs (1), le Pape rappelle que si l'Action catholique comme telle ne fait pas de politique l'Eglise cependant ne doit pas être confinée dans les questions dites « purement religieuses ». Ce qui est vrai de l'Eglise l'est aussi de l'apostolat des laïques — partie intégrante de l'action de l'Eglise.

« Nécessairement et continuellement, la vie humaine, privée et sociale, se trouve en contact avec la loi et l'esprit du Christ; il en résulte, par la force des choses, une compénétration réciproque de l'apostolat religieux et de l'action politique. Politique, au sens relevé du mot, ne veut pas dire autre chose que collaboration au bien de la Cité, πολίς. Mais ce bien de la Cité s'étend fort au large et, par suite, c'est sur le terrain politique que se débattent et se dictent aussi les lois de la plus haute portée, comme celles qui concernent le mariage, la famille, l'enfant, l'école, pour Nous borner à ces exemples. Ne sont-ce pas là des questions qui intéressent au premier chef la religion ? Peuvent-elles laisser indifférent, apathique, un apôtre ? Nous avons dans l'allocution citée plus haut (3 mai 1951, n. 5) tracé la limite entre Action catholique et action politique. L'Action catholique ne doit pas entrer en lice dans la politique de parti. Mais, comme Nous le disions aussi aux membres de la Conférence Olivaint, « autant il est louable de se tenir au-dessus des querelles contingentes qui enveniment les luttes des partis... autant il serait blâmable de laisser le champ libre, pour diriger les affaires de l'Etat, aux indignes ou aux incapables » (Disc. 28 mars 1948). Jusqu'à quel point l'apôtre peut-il et doit-il se tenir à distance de cette limite ? Il est difficile de formuler sur ce point une règle uniforme pour tous. Les circonstances, la mentalité ne sont pas les mêmes partout. »

Ce discours magistral reprend les exposés antérieurs du Saint-Père aux Curés de Rome (6 février) (2), aux membres catholiques de l'enseignement public en France (20 mars) (3) et à l'Action catholique italienne (3 mai) (4).

Deux formes de l'activité de l'Eglise exercée aussi bien par les laïques que

---

(1) *Discours au Congrès mondial de l'Apostolat des laïcs,* dans *L'Oss. Rom.*, 15-16 ottobre 1951, p. 2, col. 2 (en français); *Doc. cath.*, 1951, col. 1497 seq. ainsi que le *Discours aux Curés de Rome,* dans *Doc. cath.*, 1951, col. 260; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 112.

(2) *Discours aux Curés et prédicateurs de Carême de Rome,* dans *Doc. cath.*, 1951, col. 257 seq.; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 112 seq.

(3) *Allocution aux pèlerins de l'Union catholique de l'enseignement public,* dans *Doc. cath.*, 1951, col. 385 seq.; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 207 seq.

(4) *Discours aux dirigeants et militants de l'Action catholique (italienne),* dans *Doc. cath.*, 1951, col. 577 seq.; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 375 seq.

par les membres de la hiérarchie, ont retenu l'attention du Saint-Père : la formation de la jeunesse et la question sociale :

« (La véritable éducation chrétienne) doit être une œuvre continue, permanente, progressive; elle doit pénétrer tout l'enseignement même profane et entrer jusqu'au fond de l'âme. Elle consiste donc, outre l'exposé méthodique de la doctrine, à voir et à faire voir toutes choses à la lumière de la grande vérité (5). »

Aux congressistes interaméricains d'éducation catholique (5 août), le Pape expose leur office de suppléance aux éventuelles lacunes de l'éducation familiale : « Votre éducation doit donner (au jeune homme) la solidité du bronze et du granit de vos montagnes (6) » ; mais le 18 septembre (7), Pie XII rappelle aux pères de famille français leur devoir primordial : « pourvoir à la conservation, à la santé corporelle, intellectuelle, morale et religieuse de la famille. Et ce devoir comporte évidemment celui de défendre et de promouvoir ses droits sacrés ». Le Saint-Père réaffirmera ensuite avec force le principe : « la famille n'est pas pour la société; c'est la société qui est pour la famille (8) ».

Cinq jours avant, dans une allocution à des religieuses enseignantes venues de partout, le Pape les a vivement encouragées à comprendre la jeunesse et à se faire comprendre d'elle. Dans la virginité socialement féconde de leur vie religieuse, pour atteindre le but de leur œuvre d'éducation : former de parfaites chrétiennes, qu'elles se mettent « au courant de tout ce avec quoi la jeunesse se trouve en contact ou dont elle subit l'influence (9) ».

La question sociale ne préoccupe pas moins le Pape. Aux travailleurs espagnols il affirme que « sans l'Eglise la question sociale est insoluble » ; il encourage « tout ce qui tend à introduire des éléments du contrat d'association dans le contrat de travail, ...tout ce qui contribue à rendre les rapports entre patrons et ouvriers plus humains » : il revendique pour l'Eglise en Espagne le plus de réalisations sociales et proclame « la supériorité de (sa) doctrine en sécurité, consistance et réalisme » (11 mars) (10).

Devant le Congrès de la vie rurale (2 juillet), le Saint-Père étudie les problèmes qui se posent aux congressistes : influence du capitalisme, collectivisation recherchée par les marxistes et favorisée par le libéralisme économique, exode vers l'industrie. A tous ces maux comme à ces influences, le Pape oppose la barrière d'un travail rural sainement progressif, exécuté par une communauté familiale. Il réclame pour les populations rurales les avantages de la législation sociale moderne mais en conformité avec le caractère propre de leur activité. « Avant tout, qu'on leur donne la possibilité d'une éducation soignée, sagement adaptée à leurs besoins, stimulant leur perfectionnement profession-

---

(5) *Discours aux Frères des Ecoles chrétiennes* (6 mai), dans *Doc. cath.*, 1951, col. 643.

(6) *Radio-message au IV^e Congrès interaméricain d'éducation catholique*, dans *Doc. cath.*, 1951, col. 1028 seq.; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 594 seq. (texte portugais).

(7) *Allocution aux pères de famille français*, dans *Doc. cath.*, 1951, col. 1281-1286; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 730.

(8) Dans le même discours, le Pape aura des paroles graves pour l'effronterie d'une littérature d'initiation sexuelle issue de milieux catholiques et trop peu respectueuse des normes données par l'Eglise.

(9) *Discours aux religieuses enseignantes*, dans *Doc. cath.*, 1951, col. 1285-1292; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 738.

(10) *Radiomessage à tous les travailleurs espagnols*, dans *Doc. cath.*, 1951, col. 393-397; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 213 seq. — Voir aussi les compliments adressés, le 30 juin, à la J.O.C.F. italienne pour son action spirituelle et sociale, *Doc. cath.*, 1951, col. 949-950.

nel. En outre Nous ne pourrions insister trop vigoureusement pour qu'on donne aux populations catholiques une sérieuse formation catholique (11) ».

Les problèmes de vie internationale furent évoqués, le 6 avril, devant les congressistes du « Mouvement universel pour une confédération mondiale ».

« L'Eglise, leur dit-il, veut la paix, elle fait œuvre de paix... et pour cela elle s'applique à promouvoir tout ce qui, dans les cadres de l'ordre divin, naturel et surnaturel, contribue à assurer la paix. Votre Mouvement, Messieurs, s'attache à réaliser une organisation politique efficace du monde. Rien n'est plus conforme à la doctrine traditionnelle de l'Eglise, ni plus adapté à son enseignement sur la guerre légitime ou illégitime, surtout dans les conjonctures présentes. Il faut donc en venir à une organisation de cette nature, quand ce ne serait que pour en finir avec une course aux armements où, depuis des dizaines d'années, les peuples se ruinent et s'épuisent en pure perte.

» Vous êtes d'avis que, pour être efficace, l'organisation politique mondiale doit être de forme fédéraliste. Si vous entendez par là qu'elle doit être affranchie de l'engrenage d'un unitarisme mécanique, ici encore, vous êtes d'accord avec les principes de la vie sociale et politique fermement posés et soutenus par l'Eglise. De fait, aucune organisation du monde ne saurait être viable si elle ne s'harmonise avec l'ensemble des relations naturelles, avec l'ordre normal et organique qui régit les rapports particuliers des hommes et des divers peuples. Faute de quoi, quelle qu'en soit la structure, il lui sera impossible de tenir debout et de durer.

» C'est pourquoi Nous sommes convaincu que le premier soin doit être d'établir solidement ou de restaurer ces principes fondamentaux dans tous les domaines : national et constitutionnel, économique et social, culturel et moral...

» Tant qu'on n'aura pas affermi sur cette base indispensable l'organisation politique universelle, on risque de lui inoculer à elle-même les germes mortels de l'unitarisme mécanique. Nous voudrions inviter à y réfléchir, précisément du point de vue fédéraliste, ceux qui songent à l'appliquer, par exemple, à un Parlement mondial. Autrement, ils feraient le jeu des forces dissolvantes, dont l'ordre politique et social n'a déjà que trop souffert (12). »

Enfin restent à souligner parmi les discours du Saint-Père ceux qui furent prononcés à l'occasion de manifestations religieuses : Congrès eucharistiques nationaux de la Côte de l'Or (25 février), du Guatémala (22 avril), d'Italie (9 septembre), de France, de Suisse et de Madagascar (tous trois le 30 septembre) ; XVII[e] centenaire du martyre de sainte Agathe (15 août) ; fêtes de clôture du Jubilé à Fatima (13 octobre), etc.

Nous retiendrons l'exhortation, adressée le 3 mai au Chapitre Général des Frères Mineurs, en vue de promouvoir le culte de leur saint fondateur par l'imitation de sa charité et de sa pauvreté. La meilleure expression de ces vertus se manifestant dans l'apostolat des plus déshérités (13).

Avec une grande élévation de pensée, le Saint-Père a encouragé les Carmes Déchaux dans leurs travaux sur les vœux de religion, dans leur souci d'une plus grande culture humaniste et d'une grande fidélité, dans leurs études philosophiques et théologiques, à l'encyclique *Humani generis* (23 septembre) (14). Au sujet de celle-ci, il ajouta :

« Ce n'est pas sans une douloureuse surprise que Nous avons appris que

---

(11) *Discours aux membres du Congrès international catholique de la vie rurale,* dans *Doc. cath.*, 1951, col. 897-902 ; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 554 seq.

(12) *Allocution aux membres du Congrès du Mouvement universel pour une Confédération mondiale,* dans *Doc. cath.*, 1951, col. 449 seq. ; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 278 seq.

(13) *Exhortation et vœux aux membres du Chapitre général des Frères Mineurs,* dans *Doc. cath.*, 1951, col. 727-730.

(14) *Exhortation aux professeurs de l'Ordre des Carmes Déchaux,* dans *Doc. cath.*, 1951, col. 1291-1296 ; *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, 734.

certains ont pris assez en mauvaise part un document de ce genre, comme si Nous avions ainsi voulu arrêter le progrès des sciences et interdire les opinions particulières que, dans les écoles de philosophie et de théologie, on a pu discuter jusqu'ici sans danger pour la foi. Ceux-là se sont trompés ou ils se trompent. Il n'était pas en Notre esprit le dessein de restreindre cette liberté. Ce que Nous avons assurément voulu en vertu de Notre charge apostolique, ç'a été de séparer de la vérité catholique les doctrines contemporaines erronées ou excessives. Notre tâche est, en effet, et demeure de garder et de défendre cette vérité, commun patrimoine de l'Eglise, qui transcende toutes les époques et toutes les formes de la civilisation et de la culture. »

P. Galopin, S. I.

S. CONGREGATION DU SAINT-OFFICE

Condamnation d'écrits : Décret du 27 juin 1951. — (*A.A.S.*, XXXXIII, 1951, p. 561).

A été mis à l'Index :

l'article « La psychologie humaine du Christ et l'unicité de personne » du P. Léon Seiller, O.F.M., paru dans la Revue « Franziskanische Studien » (Münster in Westf., 1948-49).

Les soumissions de l'auteur et de la Direction de la Revue sont notifiées par la S.C. du Saint-Office en date du 30 août (*A.A.S.*, XXXXIII, 1951, p. 602).

Le R. P. M. Browne, O.P., maître du Sacré Palais apostolique, dans un article de l'Osservatore Romano du 19 juillet 1951 a commenté ce décret.

S. CONGREGATION CONSISTORIALE

Instruction sur l'Aumônerie militaire du 23 avril 1951. — (*A.A.S.*, XXXXIII, 1951, p. 562-565).

Sollemne semper exstitit huic Apostolicae Sedi ut generales Ecclesiae leges ab omnibus, ubique, sancte et religiose, quantum fieri posset, servarentur; ob peculiaria tamen rerum hominumque adiuncta aliquando novae normae ad consulendum novis fidelium necessitatibus edicendae esse videntur.

Ideoque haec quae sequuntur S. Congregatio Consistorialis iuri communi, quatenus opus sit, derogando, decernit :

I. Qui Vicarii Castrensis munus gerit ordinaria at speciali praeditus est iurisdictione in spirituale bonum commissorum fidelium exercenda.

II. Iurisdictio qua fruitur Vicarius Castrensis est personalis, in subditos nempe extenditur dumtaxat, qui in Consistoriali Decreto erectionis sui cuiusque Vicariatus Castrensis recensentur, etiam si iidem in militum stationibus et in locis militibus peculiariter adsignatis, commorentur.

Vicarii Castrensis iurisdictio non est exclusiva, ideoque personas, stationes ac loca militibus reservata (idest : militaria contubernia, navalia armamentaria, aëroportus, nosocomia militaria, etc.) ab Ordinarii loci potestate minime subtrahit : quae iurisdictio nullo modo exemptionem, nec munus cappellani militum a dioecesi excardinationem parit.

Quibus tamen in locis Ordinarii locorum et parochi in subditos Vicariatus Castrensis potestatem tantum secundario exerceant : necesse est proinde foedere quodam opera iungantur et concordia duce actiones et functiones agantur praesertim extra militum septa.

III. Domicilium canonicum non agnoscitur nisi dioecesanum vel paroeciale.

Pro causis vero subditorum Vicariatus Castrensis sive contentiosis inter ipsos sive criminalibus Vicarius Castrensis tribunal aliquod dioecesanum vel metropolitanum semel pro semper, ab Apostolica Sede adprobandum, designat.

IV. Quoties nova aedificia militibus peculiariter adsignanda, vel naves vel

aëroplana benedicenda sunt, et in ceteris huius generis casibus, haec servatur norma :

si coeremonia a militum ducibus edicitur, benedictionem impertit Vicarius Castrensis : quo impedito, Ordinarius loci in quo coeremonia est adparata, ab ipso Vicario Castrensi praemonitus, iure proprio benedictionem dat; si vero coeremonia a civilibus magistratibus edicitur, unus loci Ordinarius est competens.

V. Vicarius Castrensis certiores faciat Ordinarios locorum de Cappellanis qui in eorum dioeceses mittuntur vel ab eisdem abscedunt.

VI. Libros baptizatorum, confirmatorum, matrimonioruin et defunctorum secundum usum ab Ecclesia in Rituali Romano probatum conscriptos (Tit. XII, I-IV) Vicarius Castrensis custodiendos statuat vel in Archivo generali Vicariatus Castrensis vel in Archivo, si adsit, Cappellanorum militum, imposita tamen obligatione ad Curiam Vicariatus Castrensis eorumdem librorum authenticum exemplar transmittendi in fine cuiuslibet anni, ad normam Can. 470, § 3, C.I.C.

VII. Vicario Castrensi facultas est conficiendi, « Ordinem Divini Officii recitandi sacrique peragendi » ad usum Cappellanorum militum, quatenus adiuncta suadeant, sarctis tectisque communibus Ecclesiae legibus, normis praesertim Constitutione « Divino afflatu » die 1 mensis Novembris anni 1911 (A.A.S., a. III, 1911, pagg. 633-651), et Motu Proprio « Abhinc duos annos » die 23 Octobris anni 1913 (A.A.S., a. V, 1913, pag. 449) datis, necnon Instructionibus edictis vel forte edicendis a Sacrorum Rituum Congregatione. Quo Ordine uti possunt Cappellani militum ubicumque in commodum militum celebrantes et Sacerdotes litantes in Ecclesiis aut in Oratoriis militibus reservatis.

VIII. Vicarius Castrensis Facultates quinquennales, necnon decennales in locis ubi concedi solent, ut ceteri locorum Ordinarii obtinere potest.

IX. Vicarius Castrensis de actis ac de statu Vicariatus, tertio quoque anno, huic S. Congregationi relationem exhibere tenetur.

X. Unusquisque Cappellanus militum in exercenda cura animarum sibi a Vicario Castrensi commissarum, meminerit se adstringi muneribus et obligationibus parochorum, congrua congruis referendo.

XI. Cappellani militum sicut et Vicarius Castrensis minime tenentur obligatione applicandi Missam pro populo; si vero stipem vel notabile emolumentum ex officio percipiant, Vicarius Castrensis imponere eis valebit ut Sacrificium Missae applicent saltem diebus Can. 306 C.I.C. statutis; quod et ipsi sit norma.

XII. Qui Sacerdotes in officium Cappellani militum cooptantur, « insignis sanctitatis fulgore praeluceant, sintque digni ministri Christi, fideles dispensatores mysteriorum Dei, efficaces Dei adiutores ad omne opus bonum instructi » (Pius PP.XII, Adhort. « Menti Nostrae », *A.A.S.*, a. XLII, 23 Sept. 1950, pag. 658) ita ut impigre paroeciale quasi munus perficiant vocationis afflatu incitati, et quod praecipuum est, pro animabus militent ut tanquam viva e forma Christi apostolatus relucescat.

Ad rem quod attinet, Vicarius Castrensis adhortationem SSmi Domini Nostri perspectam habeat :

« Vos adhortamur, Venerabiles fratres ut, quantum fieri potest, inexpertos adhuc sacerdotes in medias ne ingeratis operas, nec eos assignetis locis vel ab urbe dioecesis principe vel celebrioribus eius oppidis remotis. In huiusmodi enim vitae statu si versarentur segreges, imperiti, periculis oppositi, a magistris prudentibus inopes, incommoda procul dubio ipsi capere eorumque alacritas possent » (Adhort. « Menti Nostrae », *l.c.*, pag. 692).

XIII. Optimi expertique ad officium Cappellani seligantur etiam Religiosi sacerdotes, servatis tamen peculiaribus normis pro iisdem a S.C. negotiis Religiosorum praeposita datis, qui vero, si fieri potest, locis destinentur ubi ipsorum religionis domus habeatur.

XIV. Cappellani habitum ecclesiasticum secundum legitimas locorum consuetudines deferant, nec militarem induant nisi ministerii suadeant labores aut leges imperent civiles, adhibito tamen peculiari signo ecclesiastici officii.

Item, si mores ferant, semper tonsuram sive coronam clericalem ad normam sacrorum canonum gestare debent.

XV. Ut autem complendae divinae voluntatis voto et desiderio moveantur Cappellani oportet ut spiritus orationis minime in eis languescat vel torpeat. Adsiduum iis praebeant alimentum cum Eucharisticum Sacrificium devote actum, tum ea omnia quae, diuturno usu comprobata, quam maxime eo adducunt ut hominum animi a culpis abstineant, et virtutes solidiores appetant : quae inter spiritualia exercitia principem obtinere locum omnibus est compertum.

XVI. Apostolatus formae rationesque, per Cappellanos apte instructos et conformatos, provehantur quae hodie ob peculiares christiani populi necessitates tanti sunt momenti tantaeque gravitatis.

XVII. Studeant Cappellani militum collationibus seu conferentiis interesse quae habentur, ad normam Can. 131 C.I.C., in dioecesi in qua commorantur.

XVIII. Vicarius Castrensis dat litteras testimoniales eis qui, quum stipendia meruerint, ad Religionem ingrediendam vel ad Sacros Ordines aspirant, quotiescumque ad normas sacrorum canonum requiruntur litterae testimoniales Ordinarii loci.

L'aumônerie militaire des armées de terre, de mer et de l'air, peut être, et elle l'est effectivement dans certains pays, une institution canoniquement et hiérarchiquement organisée. Des conventions interviennent à ce sujet entre le Saint-Siège et les Etats. Des règles particulières sont données notamment dans les décrets d'érection de l'aumônerie en tel ou tel pays. Un exemple est fourni par le récent décret de la S.C. Consistoriale érigeant un « Vicariat militaire » au Canada (*A.A.S.*, XXXXIII, 1951, p. 477-479). On y définit la hiérarchie de ce Vicariat : un Vicaire-aumônier nommé par le Souverain Pontife parmi les Ordinaires du lieu, trois aumôniers-délégués, des aumôniers militaires; le Vicaire-aumônier peut établir un Aumônier général qui exerce les fonctions de Vicaire général. On précise ensuite les pouvoirs et les obligations de chacun. On comprend néanmoins que le Saint-Siège ait cru bon, par une Instruction, de formuler les points essentiels de la discipline actuellement adoptée. Ce texte en conséquence groupe et coordonne tout à la fois les règles générales qui sont à observer en tout lieu et par tout le monde et certaines dispositions légales spéciales que nécessite la situation particulière de l'aumônerie militaire.

L'Instruction suppose à la tête du service de l'Aumônerie un « Vicaire de l'armée » (Vicarius castrensis). Quoi qu'il en soit des usages, il peut être évêque ou non. Selon les besoins du ministère, le Vicaire de l'armée dispose de prêtres-aumôniers, parmi lesquels il peut, suivant les dispositions du décret d'érection, nommer des aumôniers-délégués ou même un aumônier faisant fonction de Vicaire Général. Les dix-huit articles traitent du pouvoir fondamental de juridiction du Vicaire de l'armée, des relations à établir et à maintenir entre l'exercice de cette charge et l'action de la hiérarchie territoriale, de la situation canonique des sujets de cette autorité, de divers points d'administration, de la charge et des obligations des aumôniers militaires.

Le Vicaire de l'armée a la juridiction ordinaire. Mais cette juridiction est spéciale. En effet elle est déclarée juridiction personnelle et elle ne s'exerce que sur les seuls sujets tels qu'ils sont définis par le décret d'érection du Vicariat. Elle ne peut être territoriale même lorsque les sujets séjournent effectivement dans des lieux uniquement affectés à l'armée. Aussi cette juridiction n'est-elle pas exclusive de l'exercice de la juridiction de l'Ordinaire du lieu qui, elle peut s'exercer tant à l'égard des personnes que dans les zones pro-

prement militaires. On ne peut ainsi parler d'exemption personnelle ou locale. Autre conséquence pour les prêtres : leur charge d'aumônier n'entraîne pas excardination de leur diocèse (art. II). Par contre, à raison des caractères de l'office ainsi exercé, tout comme un Ordinaire du lieu, le Vicaire de l'armée peut obtenir du Saint-Siège des pouvoirs délégués par facultés, soit quinquennales, soit décennales là où elles sont accordées (art. VIII). Il doit également envoyer tous les trois ans à la S. Congrégation Consistoriale une relation sur les actes et l'état de son Vicariat (art. IX). Le texte spécifie encore que le Vicaire de l'armée est habilité à donner les lettres testimoniales en faveur des sujets qui ont été soldats, dans la mesure où elles sont requises par le droit, soit pour entrer en religion (c. 544, §§ 2 et 4), soit pour avancer aux ordres (c. 993, 4°) (art. XVIII).

Mais deux autorités sont ainsi en concours. C'est pourquoi les relations seront à définir et les conflits d'action ou de compétence à éviter. Dans ce but, l'Instruction porte expressément que dans les territoires relevant en propre de l'armée l'Ordinaire du lieu et les curés n'ont à exercer leur charge et pouvoir qu'en second. En vue d'une efficace collaboration, des accords régleront les relations en dehors des zones purement militaires (art. II). L'article IV indique notamment quel Ordinaire peut procéder suivant les circonstances aux bénédictions d'édifices, navires ou avions (art. IV).

Deux points concernent la situation canonique des sujets : question de leur domicile, ils restent soumis à la loi commune (c. 92) ; question du tribunal ecclésiastique compétent tant au contentieux qu'au criminel, c'est au Vicaire de l'armée de désigner, une fois pour toutes, après approbation de Rome, l'Officialité compétente (art. III).

Questions diverses d'ordre administratif : l'Instruction rappelle l'obligation de prévenir les Ordinaires du lieu des affectations ou changements d'affectation des aumôniers au moins en tant qu'il y a passage d'un diocèse à un autre, de tenir et garder les registres des baptêmes, confirmations, mariages et décès, d'établir un « Ordo Divini Officii recitandi sacrique peragendi », cet Ordo pouvant être suivi par les aumôniers partout où ils célèbrent pour les soldats et par tout prêtre célébrant dans une église ou oratoire réservé aux militaires (art. V-VII).

L'Instruction s'arrête enfin longuement à la question des devoirs et obligations des aumôniers (art. X-XVII). Une lettre de la Consistoriale aux Ordinaires d'Espagne en date du 2 juin 1951 (*A.A.S.*, XXXXIII, 1951, p. 565) montre quelle importance le Saint-Siège attache à ce point. On redit tout d'abord combien cette fonction est comparable à celle du curé; les aumôniers n'ont pas l'obligation de célébrer les Messes pro populo, toutefois s'ils perçoivent un traitement important, le Vicaire de l'armée peut imposer la célébration de la Messe dans les cas prévus par le canon 306. Mais rappel pressant surtout des obligations : sainteté de la vie, dignité de la conduite, à raison notamment de l'action apostolique à poursuivre et des difficultés qu'elle emporte, port du costume ecclésiastique et de la tonsure selon les coutumes légitimes ou les règlements de l'autorité civile, vie spirituelle authentique, action apostolique adaptée et organisée, participation aux conférences ecclésiastiques qui se font dans les territoires où ils séjournent.

A. Delchard, S. I.

BIBLIOGRAPHIE

THEOLOGIE DOGMATIQUE

A travers la théologie protestante contemporaine

*E. Hirsch. — *Geschichte der neueren evangelischen Theologie im Zusammenhang mit den allgemeinen Bewegungen des europäischen Denkens.* Tome I. Gütersloh, Bertelsmann, 1949, 1951, 23 × 16 cm., xiv-412 et viii-456 p. Prix : 20 et 23,50 marks.

Les traités de Westphalie, en 1648, terminent les guerres de religion. C'est cette date que choisit l'auteur au départ de son grand ouvrage; au terme, il s'est assigné celle de 1848 : deux siècles de l'histoire de la théologie protestante dans ses rapports avec les courants principaux de la pensée européenne. L'œuvre entière, déjà intégralement rédigée, comprendra cinq volumes d'impression, dont voici les deux premiers. Dans le premier, l'auteur distribue les résultats de son immense enquête et de sa réflexion dans l'ordre suivant : exposé de la condition des Eglises après 1648; formation d'une doctrine purement rationnelle et naturelle du droit et de l'Etat (Hugo Grotius); la doctrine de l'Etat dans l'Aufklärung anglaise (Hobbes et Locke); Pierre Bayle et la tolérance; Pufendorf, Thomasius et le droit ecclésiastique protestant en Allemagne. A ces premiers chapitres composant un livre, consacré, comme on le voit, aux idées nouvelles sur l'Etat et sur sa relation à l'Eglise, fait suite un second livre qui a pour objet la croyance en Dieu en face de la nouvelle représentation du monde : la théologie chrétienne confrontée à la révolution de Copernic; la physique nouvelle et la philosophie de la nature (Kepler, Galilée, Descartes, Newton); transformations dans la conception du gouvernement divin du monde; la nouvelle interprétation de la Bible. Troisième livre : les débuts d'une philosophie de la religion indépendante de la théologie chrétienne (Cherbury); la philosophie religieuse modérément rationaliste de J. Locke; la marée montante du déisme en Angleterre (Toland, Collins, Tindal); l'église anglicane en face du déisme (S. Clarke; Butler); la pensée religieuse et éthique de la société anglaise (Shaftesbury, Mandeville, Bolingbroke). Ici, l'on s'étonne de ne pas voir figurer Berkeley; son nom n'est même pas mentionné; et pourtant, sa pensée est toute religieuse : la matière et ses lois, représentations suscitées par Dieu dans notre perception, constituent pour nous « le langage de Dieu », dans lequel « il découvre à nos yeux ses attributs et nous indique comment nous devons agir pour la convenance et la félicité de la vie ».

Le second volume n'a pas moins d'ampleur : il nous transporte en Allemagne où nous assistons à deux phénomènes majeurs : la constitution de la philosophie Leibniz-Wolfienne et la ferveur de la théologie piétiste. Principaux chapitres : Leibniz et le christianisme (les buts religieux de Leibniz ne nous paraissent pas assez soulignés : rien, ou à peu près, sur son rêve « d'organisation religieuse de la terre »; aucune allusion à son abondante correspondance, en vue d'une « réconciliation des Eglises », avec des catholiques, avec Bossuet, avec le P. des Bosses); la scolastique wolfienne; Jacob Spener et la constitution de la théologie piétiste; Jacob Böhmer; la théologie de transition (Buddeus, Pfaff, Baumgarten; chapitre panoramique final, auquel s'ajoute l'étude de quelques faits relevant de l'histoire de l'Eglise plutôt que de la théologie : Zinzendorf, Edelmann, Wettstein).

---

* Les ouvrages de sujet religieux, écrits par des auteurs non-catholiques, sont marqués d'un astérisque.

Ce rapide aperçu suffit à nous donner à entendre qu'au delà d'une histoire de la théologie, l'auteur poursuit le dessein d'une histoire plus vaste, celle de la « conscience européenne » dans son ensemble durant ces deux siècles; ou plus exactement, c'est bien l'histoire de la théologie protestante, mais envisagée à la fois dans ses dépendances à l'égard de ce qu'il appelle l'esprit européen et dans ses influences sur cet esprit; il ne semble pas connaître l'œuvre de Paul Hazard, et c'est dommage; mais, comme lui, il situe dans les années 1680-1720 la grande « crise » de la conscience de l'Europe; à ses yeux, les grands responsables en sont les déistes et les penseurs anglais; d'où les développements qu'il leur consacre dans le premier volume. Mais leur œuvre n'a guère été que négative et destructrice : à la religion révélée, apparemment renversée sous les assauts du déisme, ils n'ont substitué aucune construction positive de la raison ou de la piété. C'est l'Allemagne — cette Allemagne si ravagée par la guerre de Trente ans — qui allait, comme miraculeusement, assumer et mener à bien cette tâche : dans la philosophie de Leibniz et de Wolf, elle réussit à réconcilier la science nouvelle et les exigences du christianisme; et dans le mouvement piétiste, s'accommodant de l'aversion déjà généralisée pour un christianisme exagérément dogmatique, elle exalta la valeur du sentiment religieux et rendit à l'âme chrétienne le goût du mystère et de Dieu.

On le voit, cette œuvre d'histoire s'infléchit délibérément dans le sens d'une thèse, ou de plusieurs thèses, dont le caractère contestable éclate aux yeux. Mais c'est par là même — bien plus que par les faits trop connus qu'elle se borne à rappeler — qu'elle suscitera l'intérêt et stimulera la réflexion.

L. Malevez, S. I.

*K. Barth. — *Die kirchliche Dogmatik.* Tome III : *Die Lehre von der Schöpfung,* 3e partie. Zollikon-Zürich, Evangelischer Verlag, 1950, 25 × 18 cm., VIII-638 p. Prix : 27 frs suisses; relié : 30 frs suisses.

Trois grands thèmes sont traités : la providence de Dieu, Dieu et le néant (ou le royaume des ténèbres), les anges au service de la révélation. Le titre commun « Le Créateur et la créature » ne leur confère guère qu'une unité formelle assez lâche; l'auteur s'en console en rappelant l'unité réelle de toute sa théologie : le Christ : comme son anthropologie, ainsi sa théologie proprement dite et son angélologie est rigoureusement christocentrique. C'est dans le thème de la providence divine qu'il voit la partie substantielle de ce volume; pour le traiter, il a adopté franchement le schème de la Dogmatique traditionnelle, distinguant la conservatio, le concursus et la gubernatio, non sans y introduire quelque modification (Korrektur) qui rendra sensible la grande actualité du sujet.

Dans les chapitres relatifs au néant, l'auteur aborde la problématique que l'ancienne dogmatique traitait en étroite connexion avec la doctrine de la providence, sous le titre : de providentia Dei circa malum. C'est donc du mal qu'il s'agit ici : selon Barth, il existe un abîme sans fond de néant, que Dieu n'a ni voulu ni créé, qu'il a même séparé de l'être, mais non pas au point que ce néant ne soit demeuré comme la limite et comme la frontière de notre existence, et par suite aussi comme une présence comminatoire : élément démoniaque de l'univers qui est la source du mal, du péché et de la mort. Mais Barth reporte au volume suivant (qui vient de paraître) la théologie du péché considéré en lui-même; ici, il se borne à l'envisager dans son principe, le néant, et il ne traite pas de ce dernier sans s'expliquer longuement avec Heidegger et plus encore avec Sartre, lu directement dans les textes originaux. Evidemment, en théologien chrétien, Barth proclame le triomphe de Dieu sur le néant, en Jésus-Christ; mais ce triomphe est si absolu que le mal n'est plus guère qu'une apparence (« Schein », p. 424), un voile superficiellement jeté sur notre existence authentique.

Le paragraphe consacré aux anges les présente comme les messagers de Dieu, témoins authentiques de sa révélation et de sa volonté sur la terre, célestes compagnons des hommes, qui montent la garde à leur profit en face des puissances du chaos.

L. Malevez, S. I.

*K. BARTH. — *Esquisse d'une dogmatique.* Coll. Bibliothèque théologique. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1950, 24 × 16 cm., 156 p. Prix : 6,50 frs suisses.

L'original allemand, qui a paru sous le titre *Dogmatik im Grundriss*, a été recensé dans cette revue, t. 72, 1950, p. 311. La traduction que voici a réussi parfaitement à garder le caractère de style parlé du texte original : car, pour être une esquisse, l'ouvrage n'a pourtant rien d'un précis : la langue de Barth, toujours oratoire, se plierait mal aux exigences de l'abrégé. Sans avertissement, les traducteurs ont omis les deux pages de préface; cette omission peut s'expliquer; qu'on sache pourtant que Barth lui-même y reconnaissait le caractère hâtif et précipité des derniers chapitres relatifs à l'Église et aux fins dernières : sa pensée sur ces deux sujets n'est que très imparfaitement présentée dans ce volume; mais, pour les autres parties, on trouvera ici une bonne initiation à sa théologie. Dans la recension de l'ouvrage allemand, nous exprimions le regret que Barth n'ait plus repris depuis longtemps, ni ici, ni ailleurs, sa conception du péché; depuis lors, la troisième partie du tome III de la *Dogmatik* a paru (*Die kirchliche Dogmatik*, III, 3, *Die Lehre von der Schöpfung*, Zürich, 1950) : dans le chapitre sur Dieu et le Néant (pp. 327-425), elle offre de longues dissertations sur le mal. L. Malevez, S. I.

*P. ALTHAUS. — *Grundriss der Dogmatik.* I-II. 3e édition. Coll. Grundrisse zur evangelischen Theologie, 1. Gütersloh, Bertelsmann, 1947, 1949, 24 × 15 cm., 110 et 170 p. Prix : 6,50 marks ; relié : 7,50 marks.

Veut-on s'éclairer sommairement et fermement sur l'état de la dogmatique luthérienne contemporaine : voici un abrégé, clair et précis, écrit dans un allemand relativement aisé : tous les grands sujets de la pensée chrétienne y sont traités selon un ordre très naturel : les sections y sont divisées en paragraphes, et ceux-ci sont subdivisés à leur tour : procédé qui, sans être trop scolaire, permet au lecteur une rapide information substantielle. La première partie traite de la révélation et de son véhicule (« Träger »), l'Écriture; la seconde de Dieu et de l'homme dans leurs rapports : rapports du péché et du salut. Au demeurant, la sobriété n'exclut ni une certaine profondeur, ni la constante référence, au moins implicite, à la théologie protestante ancienne et contemporaine. L. Malevez, S. I.

*P. ALTHAUS. — *Die christliche Wahrheit.* T. I-II. *Lehrbuch der Dogmatik*, 2e édit. Gütersloh, Bertelsmann, 1949, 23 × 17 cm., x-322 et x-542 p. Prix : 27 marks.

Nous venons de recenser l'Esquisse de la Dogmatique de P. Althaus (*Grundriss der Dogmatik*). Le présent ouvrage peut passer pour un commentaire de cette Esquisse. Il n'en demeure pas moins, dans l'intention expresse de son auteur, un *Lehrbuch*, un précis : appellation que lui vaut son caractère intentionnellement systématique, dans le sens scolaire du mot. Conformément à la tradition de la théologie protestante du XIXe siècle, une première partie (le 1er volume tout entier) est consacrée aux prolégomènes : nature de la théologie, doctrine de la révélation et de la confession (Bekenntniss). La dogmatique proprement dite est exposée dans le second volume : doctrine de Dieu, de la création, du péché et du jugement, christologie et théologie sacramentaire, eschatologie. Cette seconde édition reproduit simplement la précédente (1947), et comme celle-ci, elle invoque le long isolement spirituel de l'Allemagne, pendant la guerre, pour excuser son ignorance de la littérature théologique étrangère; par manière de compensation, l'auteur a confronté sa doctrine avec la production théologique des catholiques allemands; c'est du moins ce qu'il nous déclare; mais nous constatons que, même sur ce terrain fort étroit, son information ne va pas bien loin; nous ne trouvons guère que les noms de Diekamp et de Schmaus; ou même, plus pauvrement encore, que les seuls manuels de ces deux auteurs : c'est d'après eux que l'auteur présente, dans le chapitre de la prédesti-

nation, le thomisme et le molinisme. Mauvaise méthode pour rendre justice à chacun d'eux. Mais cette faiblesse ne diminue pas substantiellement la valeur de l'ouvrage : comme exposé de la théologie protestante, dans le meilleur esprit traditionnellement dogmatique de l'université d'Erlangen, nulle autre dogmatique protestante contemporaine ne nous paraît atteindre à la qualité de celle-ci.

L. Malevez, S. I.

*P. Althaus. — *Die letzten Dinge.* Lehrbuch der Eschatologie. 5e édit., Gütersloh, Bertelsmann, 1949, 23 × 16 cm., XVI-370 p. Prix : 12,20 marks.

La quatrième édition de cet ouvrage date de 1933; la cinquième, que voici, la reproduit sans grands changements; les notes bibliographiques, mises à jour, ne mentionnent que des ouvrages allemands, et rarement des catholiques; rien ne peut justifier l'omission de l'ouvrage de Fr. Guntermann, *Die Eschatologie des heiligen Paulus,* paru en 1932. Rappelons les principales articulations : Origine et fondement de l'eschatologie chrétienne; sa méthode; mort et résurrection; jugement; la venue du règne; la fin de l'histoire, le royaume, tous ces thèmes traités dans l'esprit d'un luthéranisme demeuré très orthodoxe, nullement dilué dans de fades infusions libérales. Bien notables les vues de l'auteur sur la survie : l'idée de l'immortalité de l'âme n'est pas chrétienne, la Parole de Dieu n'éveille qu'une espérance : celle de la résurrection, non pas du corps, mais de l'homme tout entier, au dernier jour; dans l'entre-temps, les défunts dorment d'un profond sommeil; à moins qu'il ne faille dire du dernier jour qu'il ne se situe pas au bout de notre dimension temporelle, mais qu'il l'enveloppe de toutes parts; en ce cas, notre mort nous ouvre immédiatement le Royaume. Ces vues sont commandées par le refus du dualisme grec de l'âme et du corps, dualisme qu'ignore, nous dit-on, l'Ecriture; mais elles s'accordent mal avec *Phil.,* I, 23 et *2 Cor.,* V, 6, et elles ne nous épargnent une représentation philosophique prétendûment contraire à la Bible que pour nous en imposer une autre, très certainement étrangère aux sources chrétiennes.

L. Malevez, S. I.

*E. Brunner. — *Die christliche Lehre von Schöpfung und Erlösung. Dogmatik,* II. Zurich, Zwingli-Verlag, 1950, 22 × 15 cm., VIII-456 p. Prix : relié : 21,50 frs suisses.

Dans l'intention de son auteur, cette Dogmatique ne dépassera pas 4 volumes : le second, que voici, donne à espérer que ce projet, modeste et raisonnable, n'aura pas à être élargi : ouvert sur la théologie de la Création, il réussit à se fermer sur la Christologie; entre ces deux grands traités, s'insèrent, comme il se doit, l'anthropologie, la théologie de la chute et celle de l'histoire du salut, et assez singulièrement, la doctrine de la providence et du gouvernement du monde, qui aurait pu figurer, plus rationnellement, dans le premier volume consacré à Dieu.

Entre ces divers chapitres, l'auteur a intercalé des annexes, en petit texte, relatives à des questions plus spéciales, comme par exemple à la résurgence de « l'eschatologie conséquente » chez deux théologiens bernois, Martin Werner et Fritz Buri; une autre annexe concerne l'analogia entis, et ce fait est bien notable : déjà dans le premier volume, l'analogia entis avait fait l'objet d'une assez longue note; l'on y revient ici; ces retours et ces remises en question attestent l'embarras d'une théologie protestante qui peine à concilier sa doctrine d'une chute radicale avec celle d'une vraie connaissance de Dieu : si notre esprit a été frappé d'une totale cécité à l'égard des choses dernières, comment ses concepts lui permettraient-ils encore de désigner l'être absolu ? Pour le reste, nous ne trouvons guère, dans ce volume, de thèmes que l'auteur n'ait pas traités plus expressément dans d'autres ouvrages; signalons toutefois un sujet auquel, sauf erreur, il n'était plus revenu depuis longtemps : le fondement de la foi chrétienne (pp. 281-307); sa pensée n'y accuse pas une pleine fermeté : elle est fidéiste, mais d'un fidéisme pas très franc ni très sûr de soi.

L. Malevez, S. I.

H. Volk. — *Emil Brunners Lehre von dem Sünder.* Münster, Regensberg, 1950, 24 × 17 cm., xx-246 p. Prix relié : 9,80 marks.

Dans son abondante production littéraire, E. Brunner traite à plusieurs reprises de la théologie chrétienne du péché. Il congédie l'interprétation augustinienne, pourtant agréée et aggravée par les Réformateurs : point de transmission biologique du péché; l'idée d'une faute héréditaire est inconciliable avec la liberté que le mal suppose; acceptons plutôt une théologie d'inspiration nettement kantienne et disons qu'il y a, en chacun de nous, au fond de notre volonté, une sorte d'option transcendantale, d'engagement nouménal constant pour le mal, « caractère intelligible » toujours en acte (Ursünde), qui sustente et détermine notre caractère empirique et dont les fautes particulières, historiques, périées dans notre existence phénoménale (Tatsünde), ne sont guère que le déroulement et comme la narration dans le temps; sauf à compléter Kant sur un point : sa conception est exclusivement individualiste : à ses yeux, chaque homme est pleinement indépendant des autres dans son option pour le mal; par là, Kant méconnaît une exigence biblique indiscutable, celle d'une solidarité de tous dans le mal : mais, ayant refusé une solidarité par transmission héréditaire, il nous reste à invoquer la solidarité spirituelle que noue la relation du je-tu; le moi n'existe qu'en face d'un toi qui l'interpelle : la communauté des esprits est constitutive de notre réalité personnelle; dès lors, la faute de l'un est aussi la faute de tous, et réciproquement.

Telles sont les vues principales de E. Brunner sur le péché, un peu éparses dans son œuvre, et groupées ici dans l'ouvrage que M. Volk leur consacre. On peut regretter que, théologien catholique, il se soit borné à les exposer, sans les faire suivre d'une appréciation critique; mais du moins, il en signale incidemment de graves incertitudes et des faiblesses (pp. 127-137). Nous ne voyons pas non plus que M. Volk ait fait place, dans son exposé, à l'idée d'une « justice civile », d'une certaine bonté authentique de nos actions, mesurée à une norme de moralité d'ailleurs toute terrestre, toute immanente : cette idée se rencontre certainement chez Brunner, qui la croit conciliable avec une doctrine d'une corruption radicale (*Der Mensch im Widerspruch,* pp. 148-150); point difficile, sur lequel on eût souhaité des lumières. Mais il reste que l'ouvrage de M. Volk se recommande, sous tous rapports, par son objectivité, son information étendue, sa clarté.

L. Malevez, S. I.

**Das Menschenbild im Lichte des Evangeliums.* Festschrift zum 60. Geburtstag von Prof. Dr. Emil Brunner. Zurich, Zwingli-Verlag, 1950, 22 × 16 cm., xvi-186 p. Prix : 13,50 frs suisses.

Voulant honorer E. Brunner, des amis et des admirateurs lui offrent une série d'études consacrées à l'anthropologie chrétienne; le choix de ce thème n'est pas arbitraire : Brunner, on le sait, au cours d'une carrière théologique dont les étapes sont ici rappelées en traits sommaires mais bien dessinés, s'est précisément distingué par ses ouvrages sur « L'homme en contradiction » et par sa conception « relationnelle » de l'homme. Citons quelques noms et quelques articles : une étude de Franz J. Leenhardt sur la situation de l'homme d'après la Genèse, une autre de Paul Althaus sur la critique, à l'intérieur du protestantisme, de la doctrine luthérienne de la justification; Jacques Ellul a recueilli quelques notes sur les problèmes éthiques du rapport Kinsey (*Sexual behavior in the human Male*); il énonce les plus justes critiques contre certains principes qui ont présidé à l'élaboration de ce rapport et il en redoute les funestes conséquences auprès de l'Américain moyen, lequel va confondre ce qui est avec ce qui doit être et prendre pour mesure de l'action ce qui est déjà. Le volume se ferme sur une bibliographie complète des écrits d'Emile Brunner.

L. Malevez, S. I.

Le sens de l'Histoire, par R. Hocking, H.-J. Schoeps, Th. Preiss, Daniélou, etc., Revue « Le Semeur », 48e année, nos 3-4, 1950. Paris, 11 rue Jean-de-Beauvais, 22 × 14 cm., p. 145-218. Prix de ce numéro : 100 frs français.

La revue Le Semeur publie, en fascicule indépendant, une série de conférences faites par des chrétiens de diverses confessions sur le sens de l'histoire. *Aperçus sur la conscience historique dans la pensée chinoise et hindoue,* par Richard Hocking; *Y a-t-il une vue juive de l'histoire ?,* par Joachim Schoeps; *La vision de l'histoire dans le Nouveau Testament,* belle étude, écrite en référence à Cullmann et à Bultmann, par Théo Preiss, professeur à la Faculté de théologie protestante de Montpellier; *La conception de l'histoire dans la tradition chrétienne,* par le Père Daniélou; *Quelques aspects du matérialisme historique,* par Claude et Germaine Willard; *Le chrétien en face du matérialisme historique,* par Suzanne Grumbach. Pour finir, quelques notes bibliographiques sur le sujet, établies sans beaucoup de système. On nous offre ici une précieuse contribution à l'étude d'un thème très actuel. L. Malevez, S. I.

*R Hermann. — *Fragen um den Begriff der natürlichen Theologie.* Coll. Beiträge zur Förderung christlicher Theologie, 44/2. Gütersloh, Bertelsmann, 1950, 24 × 16 cm., 54 p. Prix : 3,20 marks.

La théologie protestante n'a pas cessé d'être tourmentée par cette question : l'homme n'est-il mis en face de Dieu que par la révélation chrétienne ? Ceux qui répondent positivement sont ceux-là mêmes qui repoussent l'idée de toute théologie naturelle, au nom de la corruption totale de la raison. Mais cette réponse positive n'est pas le fait de tous les théologiens protestants. L'auteur du présent opuscule estime même que la réponse négative rallie le plus grand nombre de suffrages. Non pas, à vrai dire, que la tradition protestante puisse accepter une connaissance de Dieu due aux seules lumières de la raison; mais il y a là, estime-t-elle, une connaissance naturelle de Dieu, d'origine non pas rationnelle, mais religieuse, la persistance, dans l'homme pécheur, d'une lumière due à une révélation générale, distincte de la révélation chrétienne. C'est aussi cette opinion que l'auteur s'attache à faire valoir, contre Barth, dans une discussion d'ailleurs assez confuse. En conclusion, il admet une théologie naturelle pourvu qu'on la comprenne dans le sens susdit, et pourvu surtout qu'on s'interdise de la faire servir, comme le fait le catholicisme, de base et de fondement à la révélation chrétienne. L. Malevez, S. I.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Antiquité et moyen âge

J. Hirschberger. — *Geschichte der Philosophie.* I : *Altertum und Mittelalter.* Fribourg-en-Br., Herder, 1949, 23 × 16 cm., XVI-476 p. Prix : 18 Mk.

Fruit de l'enseignement oral, ce manuel en garde la densité et la fraîcheur. L'information basée sur les récentes monographies en fait un bon *status quaestionis.* Ce premier tome, qui s'arrête à Nicolas de Cuse, souligne la signification universelle, vraiment humaine et donc encore actuelle, des « classiques » en quête de la vérité. Visant à donner l'essentiel des systèmes, l'auteur n'a pas sacrifié la continuité des idées à leur diversité. Signalons une lacune : le rôle doctrinal de Henri de Gand ne peut plus être négligé depuis la thèse de M. J. Paulus (1938). Pour la documentation, ce volume ne dispense en rien de consulter l'indispensable *Histoire de la Philosophie Médiévale* de M. De Wulf (1934-1947). J. Gilbert, S. I.

W. Ziegenfuss. — *Philosophen-Lexikon. Handwörterbuch der Philosophie nach Personen.* Tome I : *A-K.* Tome II : *L-Z.* Berlin, W. de Gruyter, 1949-1950, 25 × 18 cm., VIII-700 et 958 p. Prix : tome I relié : 30 Mk; tome II relié : 45 Mk.

Le *Lexikon* de Eisler étant épuisé depuis 1924, il fallait entièrement retravailler cette œuvre qui avait rendu tant de services. D'innombrables obstacles

retardèrent la publication. E. Hauer avait entrepris la tâche entre 1931 et 1933; la voilà menée à bien. Voulant atteindre un public plus large, on a développé les auteurs postérieurs à 1850 : c'était accroître la difficulté. Heureusement, des centaines de contemporains ont répondu à l'invitation de rédiger eux-mêmes les matériaux de leur notice. L'éditeur s'est d'ailleurs défendu de tout jugement de valeur sur les personnes et les doctrines. Parmi les auteurs récents, les Allemands ont eu la plus large part quant au nombre et à la longueur des notices, ainsi que les étrangers qui influencèrent, plus ou moins directement, la philosophie allemande. On s'y attendait, vu l'époque à laquelle la tâche fut entreprise. Regrettons cependant de voir Blondel réduit à cinq lignes alors que Bergson dispose de trois pages. Parmi les notices fort étendues, citons celles consacrées à E. Cassirer, H. Cohen, M. Dessoir, A. Dyroff, N. Hartmann, E. Husserl, L. Klages, O. Külpe. Bien entendu, Kant, Fichte, Hegel sont largement exposés. Tel quel, ce répertoire rendra longtemps de grands services, surtout pour les auteurs secondaires, et, compte tenu des difficultés rencontrées dans son élaboration, il serait mal venu de chicaner l'éditeur sur la longueur respective des notices. Nous croyons cependant qu'aujourd'hui pareil propos ne peut être repris que sur un plan de collaboration internationale en s'aidant des principales Sociétés de Philosophie. C'est le cas pour la bibliographie présentée en ordre chronologique jusqu'en 1945. On y trouvera un choix intéressant, principalement en travaux de langue allemande. On gagnerait, à notre sens, à s'inspirer davantage de la formule du *Dictionnaire des Sciences Philosophiques* de A. Franck (1re éd. 1845; 2e éd. 1875). J. Gilbert, S. I.

Bibliographia philosophica. 1934-1945. Editée par G. A. De Brie. T. I : *Bibliographia historiae philosophiae.* Utrecht, Bruxelles, Edit. Spectrum, 1950, 25 × 18 cm., LXXVI-664 p. Prix : 45 florins.

Après un usage constant de plusieurs mois, nous sommes heureux de recommander cet instrument de travail désormais *indispensable* aux directeurs de « séminaires » et de « thèses ». Ce répertoire vise à l'exhaustivité concernant livres et articles en y joignant les recensions parues dans les principales revues philosophiques. Non seulement il épargne la consultation de dizaines de fascicules trimestriels des répertoires antérieurs, mais il comble l'ignorance mutuelle de recueils européens et anglo-saxons pendant les années 1939-1945.

La classification des auteurs se fait d'après leur date de naissance : l'hésitation est ainsi réduite au minimum. Une légère difficulté subsiste pour les auteurs nés la même année : un « blanc » ou le nom imprimé en caractères gras eût fait gagner du temps. Parmi les 23.000 numéros, quelques noms et dates ont été déformés; le connaisseur les rétablira sans peine. Grâce à un subside de l'U.N.E.S.C.O., la présentation est parfaite et même luxueuse. On attend avec impatience le second volume — la philosophie spéculative —, d'autant plus qu'il contient la table qui donnera sous le nom de l'auteur recherché toutes les publications signées, traduites ou éditées par lui, celles dont le titre cite son nom et les recensions signées par lui. La Rédaction publiera tous les cinq ans un nouveau volume rétrospectif. Puisse l'accueil favorable reçu par cet exploit de collaboration intellectuelle encourager les éditeurs à tenir leur promesse.

J. Gilbert, S. I.

Bibliographische Einführungen in das Studium der Philosophie. Hrsg. I. M. Bochenski. Berne, A. Francke Verlag, 1950, 24 × 16 cm.

12 : O. GIGON. — *Platon,* 30 p. Prix : 2,80 frs suisses.

17 : F. VAN STEENBERGHEN. — *Philosophie des Mittelalters,* 52 p. Prix : 3,80 frs suisses.

18 : O. PERLER. — *Patristische Philosophie,* 44 p. Prix : 2,80 frs s.

19 : G. VAJDA. — *Jüdische Philosophie,* 40 p. Prix : 2,80 frs suisses.

20/21 : C. REGAMEY. — *Buddhistische Philosophie,* 86 p. Prix : 5,80 frs suisses.

Nous avons déjà vivement recommandé cette collection en 1950. Avec *Platon* s'achève la mise à jour d'Ueberweg (I) pour les vingt-cinq dernières années.

Pour le *Moyen Age*, l'auteur a dû choisir parmi des milliers de titres. Comment donner le *status quaestionis* en consacrant une place proportionnée aux publications récentes, sans négliger pour autant les œuvres plus anciennes encore indispensables, sinon en renvoyant, pour ces dernières, aux trois volumes de l'*Histoire de la philosophie médiévale* de De Wulf (1934, 1936, 1947). Ainsi l'on pouvait être plus exhaustif pour les quinze dernières années et plus complet pour la *bibliographie générale*, la plus nécessaire aux débutants. Nous eussions préféré un fascicule double ou triple contenant explicitement les renseignements à puiser dans De Wulf. D'ailleurs, des fascicules étant consacrés à la patristique, à saint Augustin, à saint Thomas et au thomisme, à Duns Scot, aux Arabes, aux Juifs, nous voilà dans la nécessité de consulter, pour le moyen âge, huit fascicules distincts, sérieux inconvénient, plus grave que pour l'Antiquité où il fallait déjà recourir à trois fascicules (5, 8, 12).

Appliquer aux premiers siècles chrétiens la distinction entre philosophie et théologie serait un anachronisme. L'admettre, c'est justifier le fascicule consacré à *la philosophie patristique* au sens large. L'auteur a dû se borner à un choix parmi les sources et les monographies. Il donne l'essentiel de Ueberweg-Geyer (II, 1928) et développe les vingt dernières années. Avec *Saint Augustin*, voilà un excellent guide proportionné au récent renouveau de la *patristique*.

Le fascicule consacré à *la philosophie juive* est une introduction, pour non-spécialistes, à la pensée médiévale et à la mystique qui en est inséparable. La période moderne y est réduite à l'essentiel. Complétant fort heureusement *la philosophie arabe*, ce fascicule sera désormais aussi indispensable.

La *philosophie bouddhiste* s'adresse au lecteur non-initié aux langues orientales, d'où l'accent mis sur les sources traduites en langues européennes ou dont les éditions comportent d'importantes introductions. Philosophie est pris au sens le plus large, d'autant que les exposés existants retardent sur le progrès des monographies historico-philologiques dès lors indispensables. De plus les titres des sources publiées sont souvent équivoques; on a donc dû en préciser l'objet. Ce travail de pionnier est le fruit de cinq spécialistes et est appelé à rendre d'immenses services.

L'ensemble des vingt et un fascicules parus en trois ans est tout à l'éloge du R. P. I.-M. Bochenski, O.P., qui en assume la responsabilité. J. Gilbert, S. I.

Aristotle's Metaphysics. 2 vols. Introduction et commentaire par W. D. Ross. Oxford, Clarendon Press, W. C. Cumberledge, 1948, 23 × 15 cm., CLXVI-366 et 528 p. Prix : 48 sh.

Voici la reproduction photographique de la première édition parue en 1924. Trois quarts de siècle s'étaient écoulés depuis la dernière édition commentée de la Métaphysique, pendant lesquels avaient paru des éditions critiques des commentateurs grecs qui ont grandement éclairé les commentateurs modernes. Aussi M. Ross a-t-il fort exploité cette source, ainsi qu'un manuscrit, probablement le plus ancien de tous, non utilisé jusqu'ici par les éditeurs. Aucun livre de philosophie ne requiert autant que ce dernier un commentaire exhaustif. Non seulement le texte d'Aristote est d'une densité et d'une difficulté fort rares, mais il touche des questions essentielles concernant les philosophes qui le précèdent et dont il traite constamment. En particulier, c'est une des principales sources pour l'étude des dernières théories de Platon qui sont bien un des chapitres les plus difficiles de l'histoire de la philosophie. M. Ross, dans son commentaire, s'acharne à élucider, autant que possible, ces obscurités.

L'*introduction* (pp. XIII-CLXVI) traite de la structure (I) et du texte (V) de la *Métaphysique*, expose la doctrine d'Aristote, particulièrement sa « théologie », puis discute la question controversée de la place de Socrate dans l'histoire de la philosophie et s'efforce de reconstruire la dernière théorie métaphysique de Platon. Le commentaire débute par une analyse du texte, imprimée en caractères distincts des notes personnelles, qui, habituellement, résume le texte chapitre par chapitre, de sorte qu'il reste loisible au lecteur de relier ces analyses l'une à l'autre. L'éditeur souligne qu'il ne croit pas avoir résolu tous

les problèmes que pose cette œuvre d'une difficulté désespérante, mais il espère avoir éclairci certains points laissés obscurs par son grand prédécesseur H. Bonitz. Il eût aimé écrire une introduction plus exhaustive sur Aristote comme métaphysicien, mais les dimensions de l'ouvrage l'en ont empêché. Il reconnaît aussi sa dette envers M. Jaeger, les ouvrages classiques de Zeller, Diels, Burnet, l'étude de Robin sur les derniers développements de la pensée de Platon. Le second tome comporte un remarquable *index verborum* (pp. 501-526) et, en supplément à celui-ci, un index de l'introduction et du commentaire.

J. Gilbert, S. I.

Aristotle's Prior and posterior Analytics. Introduction et commentaire par W. D. Ross. Oxford, The Clarendon Press, W. C. Cumberledge, 1949, 22 × 15 cm., x-690 p. Prix : 42 s.

On connaît, par les éditions désormais classiques de la *Physique* et de la *Métaphysique*, la compétence philologique et exégétique et le talent d'exposition de M. Ross. Aussi gagnera-t-on à lire très attentivement son *Introduction* avant d'étudier le texte et le commentaire. M. Ross y examine d'abord le titre et le plan des deux traités, puis la chronologie de leurs diverses parties. Il discute les rapports entre la théorie du syllogisme chez Aristote et la logique du Phédon, les sens du « possible » à propos du syllogisme modal; il dresse le bilan des espèces d'induction reconnues ou employées par Aristote; enfin, dans le premier livre des *Posteriora*, le plus important, il souligne qu'il n'y a rien de scandaleux à admettre une pluralité de prémisses non-démontrées, bien que cette pluralité de « premiers principes » doive être aussi réduite que possible. La moitié du volume est occupée par le commentaire parfois fort dense, base indispensable pour les futures monographies, mais, au lieu de le faire précéder par une analyse continue, comme dans la *Physique*, M. Ross place l'analyse au début de chaque chapitre, comme dans la *Métaphysique*. L'œuvre de M. Ross est la seule édition *critique* des Analytiques depuis plus d'un siècle.

J. Gilbert, S. I.

M. Pohlenz. — *Die Stoa. Geschichte einer geistigen Bewegung.* Tomes I, II (Erläuterungen). Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1948 et 1949, 24 × 16 cm., 490 et 230 p. Prix : brochés : 20 et 17 marks; reliés : 23 et 20 marks.

Ce qui caractérise ce monument d'érudition, fruit de plusieurs monographies, c'est le souffle qui permit, sans faire tort à l'originalité des personnages du Portique, d'embrasser dans sa genèse et son évolution le *mouvement spirituel* qu'est le stoïcisme, doctrine de vie dont l'aspect moral est fortement souligné par l'auteur. Après une analyse serrée des grandes divisions du « système » — Logique, Physique, Ethique — où le *Logos* se révèle successivement animateur de notre être spirituel, créateur des formes de l'univers, règle de l'action humaine, l'auteur décrit la vision du monde stoïcienne, son sens de la destinée humaine, son « art de vivre », sa prédication et sa casuistique. Enfin, il étudie l'évolution de ce *mouvement* à travers le monde hellénistique : hellénisation chez Panaitios et Poseidonios, intériorisation chez les maîtres spirituels de l'empire : Sénèque, Epictète et Marc Aurèle, rencontre de la révélation judéo-chrétienne : choc de deux *apostolats*, plus encore que de deux systèmes du monde. L'humanisme du *Logos* et celui du Verbe Incarné Rédempteur diffèrent autant que le témoignage d'une philanthropie humanitaire et celui de la charité théologale d'essence purement religieuse et surnaturelle, autant que l'effort volontariste d'un ascétisme fermé sur lui-même et l'effort animé par la grâce du pardon. Entre la raison cosmique et le Père que révèle le Christ, point de commune mesure. Si, selon l'auteur, le christianisme a « vaincu » la *Stoa*, c'est dans une lutte de deux mystiques radicalement différentes. Aussi, à la différence de l'épicurisme, le stoïcisme pourra, malgré sa « défaite » ou son dépassement, fournir certains éléments doctrinaux au système du monde des penseurs chrétiens. L'auteur aurait pu étudier plus longuement les résur-

gences stoïciennes de la Renaissance et de la philosophie moderne, particulièrement chez un Maine de Biran. Ceci dépassait peut-être son propos et exigerait un nouveau livre. Le second tome contient les notes, éclaircissements et références. Espérons que cette disposition déterminera le lecteur à y recourir constamment : ces consultations érudites lui éviteront un jugement superficiel. L'éditeur n'a rien ménagé pour donner à ce livre magistral une présentation parfaite. Les index des noms propres et des termes techniques grecs et latins rendront les plus grands services. Un index spécial est réservé à la tradition judéo-chrétienne.

J. Gilbert, S. I.

H. A. Wolfson. — *Philo. Foundations of Religious Philosophy in Judaism, Christianity and Islam.* 2e édit., 2 vol. Cambridge, Harvard University Press, 1948, 23 × 17 cm., xvi-462 et xiv-532 p. Prix : 12,50 dollars.

L'auteur bien connu de *The Philosophy of Spinoza* (1934) a voué sa vie à l'étude de la structure et du développement des systèmes de philosophie de Platon à Spinoza. Le sous-titre livre le sens de ce travail. Philon serait la force la plus importante qui agit sur le développement de la philosophie jusqu'au XVIIe siècle. Quoi qu'il en soit d'une opinion aussi absolue et de l'influence respective de Philon et de Plotin, il est certain que cette influence n'a pas été appréciée à sa juste valeur. Le paragraphe final de chaque chapitre indique de quelles doctrines ultérieures les théories de Philon sont l'anticipation.

Voici le plan de l'ouvrage : 1) Le judaïsme hellénistique et Philon; 2) Philosophia ancilla Scripturae (la méthode allégorique); 3) les présuppositions Scripturaires; 4) Dieu, le monde des Idées et le Logos (très important); 5) Création et structure du monde; 6) Le Logos immanent, les lois de la nature, les miracles; 7) Les âmes, les anges, l'immortalité; 8) Le libre arbitre; 9) Connaissance et prophétie; 10) Preuves de l'existence de Dieu; 11) L'inconnaissabilité de Dieu et les prédicats divins; 12) L'Ethique; 13) La Politique; 14) Qu'y a-t-il de nouveau chez Philon ? Les chapitres 9 à 14 forment le second volume. L'Ethique y est fort développée (pp. 165-320).

De rares spécialistes pourront seuls discuter les conclusions d'une contribution de pareille ampleur. L'importance de la documentation mise en œuvre apparaît dans les précieux index qui en rendent l'utilisation fort commode. On se réjouit de voir paraître après deux ans une nouvelle édition revue de cet *instrument de travail* monumental qui permettra de mieux connaître ce mode de pensée typiquement médiéval qu'est l'effort pour harmoniser philosophie humaine et théologie révélée. On peut penser avec l'auteur que Spinoza, le premier, renversa les principes de ces communs préambules de la foi sur lesquels s'édifiait la structure philosophique du XVIIe siècle.

Dans cette œuvre, l'auteur ne vise pas les résurgences de la pensée de Philon pas plus qu'il ne s'y livre à un examen critique des différents exposés de cette pensée par les historiens de la philosophie, mais il s'ingénie à retrouver le fil des raisonnements qui conduisent Philon à poser ses principes philosophiques en appliquant aux textes eux-mêmes une méthode hypothético-déductive. Au moment où paraît en France le premier essai d'une théologie comparée (L. Gardet et M. M. Anawati, *Introduction à la théologie musulmane,* Paris, 1948), cet ouvrage prend figure d'événement dans l'histoire des idées. Ses vues sur la philosophie grecque dont il annonce, dans sa préface, qu'elles formeront l'introduction à l'ensemble de son entreprise, nous permettront d'en mieux mesurer la portée et l'originalité.

J. Gilbert, S. I.

Hermès Trismégiste. Tome I : *Poimandrès.* Tome II : *Asclépius.* Texte établi par A. D. Nock et traduit par A. Festugière. Coll. des Universités de France. Paris, « Les belles lettres », 1945, 20 × 13 cm., lvi-406 p.

On sait que, sous le nom de *Hermetica,* W. Scott publia voilà un peu plus de 25 ans, un ensemble d'écrits hermétiques de contenu religieux ou philosophi-

que, soit outre le *Poismandrès*, dix-sept traités variés et enfin l'*Asclépios* aussi dénommé Λόγος τέλειος, celui-ci, originairement écrit en grec mais, à quelques petits fragments près, conservé en latin. C'est à la même époque, en 1926 plus précisément, que M. A. D. Nock commença ses propres collations de manuscrits en vue d'un travail d'édition identique. La préface de son édition est datée de 1938, tandis que le millésime des deux premiers volumes parus (sur trois) est 1945. Ces dates, à la fois, situent les deux œuvres l'une par rapport à l'autre et montrent les efforts persévérants qu'il fallut à l'éditeur actuel pour mener à bien son entreprise. Il y fut d'ailleurs aidé, non seulement par la connaissance de l'œuvre de son prédécesseur (celle-ci pas toujours suffisamment au point peut-être, mais du moins extrêmement riche en documentation), mais aussi par la collaboration d'un spécialiste de choix, le R. P. Festugière, O.P., qui prit sur lui la charge de la traduction française et de son abondant commentaire courant. Comparée à l'édition de Scott, la présente édition présente les caractéristiques suivantes : Pour ce qui est du *texte* : la base manuscrite a été fortement étendue et améliorée par Nock, qui de plus a soumis ses manuscrits à une critique exceptionnellement minutieuse. L'édition de Scott présentait de ce point de vue des faiblesses : il avait négligé plusieurs manuscrits et ignoré plusieurs autres (A. S. Ferguson qui se chargea, après la mort de Scott en 1925, d'achever sa publication, a déjà noté dans le tome IV, paru en 1936, les variantes du Vatic. graec. 237 et du Vatic. gr. 951 deux des témoins les plus anciens, que Scott n'avait connus qu'indirectement et partiellement). L'appareil critique est aussi plus fourni. Pour ce qui est de la *traduction*, nous possédons désormais, en plus de la traduction *anglaise* de Scott, une traduction *française* critiquement assurée, qui suit d'une manière très proche le texte grec ou latin et nous dispensera de recourir à la traduction beaucoup plus lâche, souvent inexacte, et au demeurant vieillie de Mesnard (1866). Quant aux *Introduction* et *Commentaire* dont le P. Festugière a fait précéder ou accompagner sa traduction, leur valeur est assurée par les connaissances très étendues que le commentateur possède de l'hermétisme et de la philosophie antique, ainsi que par la pénétration avec laquelle il les a utilisées. Ce commentaire, moins verbal et moins prolixe en tout cas que celui donné par Scott, nous paraît plus vigoureux et pénétrer plus au fond des choses. Il s'en faut de beaucoup cependant qu'après ces investigations l'hermétisme et en particulier le *Corpus hermeticum* présentement édité, nous soient dévoilés pleinement. Toute cette littérature, à la fois philosophique, religieuse et mystique, que l'on s'accorde à placer entre 100 et 300, y compris l'*Asclépios* (dont Scott aurait voulu préciser la date entre 268 et 273, mais sur la foi d'indices vraiment faibles) reste pour nous mystérieuse par bien des côtés. Dans quelle mesure l'hermétisme a-t-il constitué une école plutôt qu'un simple courant d'idées (constitue-t-il même un système cohérent ?), quelles furent les parts précises des influences multiples qui le marquèrent, et jusqu'où étendit-il la sienne, tous ces problèmes, bien d'autres encore, nous restent toujours fort obscurs. Ni M. Nock ni le P. Festugière ne les ont traités à fond. Ils dépassaient d'ailleurs le cadre que s'assigne la collection Budé, qui est avant tout de fournir des textes, en marquant l'état actuel de la science. Du moins les deux éditeurs nous apportent-ils un texte satisfaisant. Il ne nous reste qu'à souhaiter pouvoir bientôt rendre compte du dernier volume qui couronnera cette œuvre solide et durable.

Ch. Martin, S. I.

F. Copleston, S. J. — *A History of Philosophy*. T. II : *Augustine to Scotus. Mediaeval Philosophy*. Coll. The Bellarmine Series, 12. Londres, Burns Oates & Washbourne, 1950, 22 × 15 cm., x-614 p. Prix : 25 s.

On mesurera le progrès des études médiévales depuis trente ans en comparant pareil volume à *La Philosophie au Moyen Age* de M. E. Gilson (coll. Payot, nos 25-26, 1922). Rien de plus intéressant, d'ailleurs, que de le comparer aussi à la troisième édition de M. E. Gilson, sous le titre : *La Philosophie au moyen âge des origines patristiques à la fin du XIVe s.* (Payot, 1947). Remarquons d'abord que le P. C. s'arrête à Scot et qu'il nous promet un autre

volume *D'Occam à Descartes,* où les XIV^e^ et XV^e^ siècles seront enfin considérés en eux-mêmes et où de grandes figures de la scolastique, encore trop peu connues de nos contemporains, prendront un nouveau relief. Si le projet du P. Copleston (*De Thalès à Russell*) aboutit, il fera le plus grand honneur à l'enseignement catholique en général et aux catholiques anglais en particulier.

Il est toujours difficile de doser l'importance des pages à consacrer aux *classiques* dans un livre destiné aux débutants. Le P. Copleston a choisi de consacrer 50 pp. à S. Augustin, 52 à S. Bonaventure, 132 à S. Thomas, et 75 à Scot, soit 310 pages sur 540. Nous nous permettons de croire que surtout Abélard et Siger de Brabant, mais aussi Roger Bacon, Albert le Grand et Raymond Lulle eussent gagné à être traités avec plus d'ampleur. Par contre, Scot Erigène, Guillaume d'Auvergne surtout (dont le rôle de penseur de transition est souligné pp. 218-227), Henri de Gand sont très bien mis en relief. Dans pareille entreprise, l'inévitable section consacrée aux *pensées arabe et juive* rencontre toujours la même difficulté : les voilà réduites à 18 p. sur 540; M. Gilson lui-même s'était montré plus généreux pour les *philosophies orientales.* Nous croyons qu'elles sont si indispensables à une saine compréhension du drame que vivra la scolastique du XIII^e^ s., qu'il ne faut pas hésiter à les exposer plus longuement. Il existe maintenant de remarquables monographies sur Avicenne, Averroès, Maïmonide. Si les traités généraux n'invitent pas, avec insistance, à les prendre en considération, elles resteront confinées dans le cercle des arabisants ou judaïsants. Or, l'*Introduction à la Théologie musulmane* de MM. Gardet et Anawati (1948) est un signe des temps : nous le soulignons dans notre recension de cet ouvrage.

D'ailleurs, sur les points les plus difficiles, le P. C. est au fait des récentes controverses et on ne prendra pas son information en défaut. On ne peut nier que S. Thomas occupe ici la place qui revenait à son génie. Parmi les onze chapitres qui lui sont consacrés, on lira attentivement le ch. 41 : *« S. Th. et Aristote: controverses »* (423-434 : utilisation d'Aristote par S. Thomas; éléments non aristotéliciens dans le thomisme; tensions latentes dans la synthèse thomiste; opposition aux nouveautés thomistes). On souhaiterait voir développer davantage cette opposition si éclairante pour la suite. Scot a l'air d'être le terrain de prédilection de notre historien. Le P. C. croit que Scot admet la capacité du pur métaphysicien à atteindre une connaissance naturelle de Dieu, quoique celle-ci semble niée par les *Theoremata.* Au cas où ceux-ci seraient authentiques, il faudrait recourir à une théorie comme celle de Gilson pour expliquer cette apparente contradiction. En désaccord à la fois avec Gilson et Van Steenberghen, sur la conception des rapports entre philosophie et théologie chez S. Bonaventure, le P. C. pense que Bonaventure n'est pas un pur éclectique, subordonnant des éléments aristotéliciens à sa théologie augustinienne, mais qu'il est, avant tout, un *théologien* sans système philosophique nettement défini. On ne peut qu'admirer les pages consacrées à S. Augustin. Quant à la période patristique en général, comprise dans les *Influences pré-médiévales,* le rôle de S. Jean Damascène eût pu être largement développé.

Le P. C. consacre les pp. 568-588 à une « courte bibliographie » fort intéressante. On la souhaiterait pourvue d'une brève appréciation, qui pourrait d'ailleurs se borner à indiquer les livres et articles non dans l'ordre alphabétique mais dans l'ordre d'utilité pour celui qui doit s'initier. Relevons quelques omissions : parmi les ouvrages généraux, *La philosophie du moyen âge* de M. E. Bréhier (1937, rééditée récemment) est incomparablement supérieure et plus impartiale, quoique encore rationaliste, que le tome I de son *Histoire de la Philosophie* (1927). Le premier cahier du *Point de départ de la Métaphysique* du P. J. Maréchal (livre III, L'antinomie de l'un et du multiple dans la Ph. médiévale); l'excellente *Geschiedenis der patristische en middeleeuwsche wijsbegeerte* de M. Sassen; le deuxième fascicule supplémentaire du traité de Bréhier consacré à *La ph. byzantine* par M. B. Tatakis (1949, donc postérieur à l'imprimatur); *S. Augustin et la fin de la culture antique* de M. Marrou (1938), avec sa *Retractatio* (1949). Sur l'Islam, le fascicule bibliographique de de Menasce (*Biblio. Finf. Bochenski* n° 8, 1948) (choix critique); l'excellente *Introduction à la pensée juive* de G. Vajda (Et. Ph. Med., n° 35; 1947). Quant à l'œuvre de M. Grabmann, *Die Werke des hl. Thomas* (1920, 1931) une troisième édi-

tion entièrement remaniée parut en 1949; l'ouvrage de A. M. Goichon s'intitule plus exactement *La philosophie d'Avicenne et son influence en Europe médiévale*. Nous souhaitons d'ailleurs voir recommander plus explicitement les *Mediaeval Studies* (Toronto, 1939-1949).

Ces remarques de détail sont uniquement destinées à un perfectionnement ultérieur de cet ouvrage fondamental qu'aucun médiéviste ne négligera désormais.

J. Gilbert, S. I.

L. Gardet et M.-M. Anawati. — *Introduction à la théologie musulmane*. Essai de théologie comparée. Coll. Etudes de philosophie médiévale, XXXVII. Paris, Vrin, 1948, 25 × 17 cm., VIII-544 p. Prix : 1500 frs franç.

Réservant à un second tome l'étude de Dieu, de ses attributs et de ses rapports avec les créatures, les auteurs étudient dans une première partie (pp. 21-190) *la genèse et la structure de la théologie musulmane*, dans la 2me (pp. 191-300), *la genèse de la théologie chrétienne dans ses références à la pensée musulmane*. La *troisième partie* (pp. 303-444) est consacrée aux *rapports de la foi et de la raison dans les deux théologies* (ch. I) et aux *sources de la connaissance et travail théologique* (pp. 374-444). Trois index facilitent la consultation : I. Principaux termes techniques arabes et questions traitées les plus importantes (pp. 475-492). II. Noms propres (avec les noms collectifs des tenants des principales écoles ou sectes, pp. 493-508). III. Ouvrages et articles cités (pp. 509-536).

Pour les non-islamisants, les termes techniques sont encore trop peu nombreux dans cet index.

Le but n'est nullement syncrétiste ni polémique. Les auteurs veulent, avant tout, comprendre la théologie musulmane afin de mieux pénétrer la *mentalité* de l'Islam, mais aussi de fixer les positions de la théologie chrétienne et la mettre en relation avec l'apport, les discussions, les perspectives d'une autre *culture*.

Dans la première partie, le ch. I (pp. 21-93) étudie la science de la Parole ou le kalâm, dans son contexte historique. Le Coran renferme déjà les rudiments d'une théologie, d'une anthropologie, d'une eschatologie, d'une morale. Le contact avec des penseurs non-musulmans ayant déjà élaboré une pensée personnelle fit apercevoir et traiter ex professo les problèmes posés par le texte sacré, surtout en Syrie, à Damas, dans la vie commune avec les chrétiens indigènes, les Juifs, les Mandéens et les Manichéens. C'est donc une *apologétique essentiellement défensive* qui préside à l'élaboration du kalâm (libre arbitre et mal; le Coran, parole incréée, etc.). Puis, au IXe siècle, sous les Abbassides, Platon et Aristote, traduits en arabe, éveillent l'esprit critique sur les descriptions anthropomorphiques de Dieu dans le Coran. Ghazzâlî, qui a connu un doute presque cartésien, est le « revivificateur », le « Bonaventure » de l'Islam. Chez lui, l'amour de Dieu suscite la vie mystique de l'âme; il combat les philosophes « rationalistes » et intègre dans l'orthodoxie l'ascèse et la mystique du soufisme. Depuis lors, conservatisme figé ou modernisme éphémère : dans les universités musulmanes, les grands traités de Ghazzâlî ne sont même pas au programme.

La deuxième partie intéressera les théologiens et les historiens de la pensée chrétienne médiévale : rencontres historiques, ressemblances et divergences. Aux VIIIe et IXe s., naissance du kalâm et fin de la patristique grecque, aux XIIe et XIIIe s., l'ère des synthèses de la scolastique latine et du kalâm orthodoxe de Ghazzâlî. Nous recommandons les pp. 282-290, consacrées aux rapports de S. Thomas avec la théologie et la philosophie arabes. On sait que Asin Palacios admet une influence du kalâm et que le problème se repose avec acuité pour Maïmonide.

On a vivement critiqué le choix exclusif de la synthèse thomiste comme terme de comparaison. Mais la méthode comparative ne peut mener à un approfondissement de deux positions, et donc à la possibilité du *dialogue* tant souhaité par M. L. Massignon, que si, renonçant à tout éclectisme, elle définit avec une grande précision les deux termes de la comparaison. Il en est d'ailleurs toujours ainsi dans l'histoire de la philosophie et des idées en général,

et c'est là le principal mérite de cette *monographie*, dont le titre seul nous reste à discuter.

Et tout d'abord un volume aussi technique est-il encore une *introduction* à la théologie musulmane ? Le sous-titre est sans doute plus exact, et, dans les titres des chapitres, il eût été préférable, dans la deuxième et troisième parties, de comparer *explicitement* théologie musulmane et théologie *thomiste* plutôt que th. musulmane et th. *chrétienne*. Quant à l'*introduction* à la théologie musulmane, souhaitons que les auteurs, dont on admirera la science, la compréhension et la saine et nécessaire collaboration, livrent les résultats de leur *enquête* dans un petit volume dense et accessible aux théologiens et aux philosophes catholiques désireux de *s'initier* à ce problème capital. Il serait fort regrettable que pareils spécialistes négligent une tâche aussi urgente pour stimuler — mieux vaut tard que jamais — l'intérêt des étudiants appelés à prolonger leur œuvre de théologie comparée. Nous pensons ici à l'*Introduction à la pensée juive du moyen âge* de G. Vajda parue en 1947 dans la même collection (XXXV).

Rappelons que la *Revue Thomiste* avait publié en 1937-38, *Raison et Foi en Islam*, et, en 1939, *Pensée avicennienne* de M. L. Gardet. Déjà, en 1936, devant l'Académie d'Amsterdam (Lettres), le regretté Wensinck, l'auteur d'un Ghazzâlî paru en 1940, avait, avec une rare pénétration, institué un examen comparatif des *Preuves de l'existence de Dieu dans la théologie musulmane*. Nous recommandons ces 27 pages au lecteur enclin à étudier la *Somme* que lui livrent nos deux pionniers.

Dans sa *Préface*, M. L. Massignon nous convie à « une reprise du dialogue du XIII^e^ s., où le comparatisme, remplaçant la controverse, ne nous prive pas, pour cela, de l'espoir d'aboutir, en cette théologie scolastique où la langue arabe précéda la langue latine, à des perspectives éclairantes pour notre intelligence, sur le seuil du mystère essentiel de Dieu ». J. Gilbert, S. I.

H. Serouya. — *Maïmonide, sa vie, son œuvre avec un exposé de sa philosophie*. Coll. Philosophes. Paris, Presses Universitaires de France, 1951, 19 × 12 cm., 152 p. Prix : 120 frs franç.

Saisissons l'occasion d'attirer l'attention du public catholique sur cette collection dirigée par M. Bréhier, l'éminent historien de la philosophie : brèves monographies contenant une biographie, un exposé de la doctrine, le détail des œuvres des philosophes classiques (de Platon à Bergson) avec, en appendice, de nombreux extraits judicieusement choisis (parfois des chapitres entiers) et une bibliographie choisie. Lancée avant la guerre, la série s'adresse à un large public, mais l'histoire de la philosophie est un monde et plus d'un licencié en philosophie thomiste aimera de se délasser en la parcourant. D'ailleurs, le *Malebranche* de M. P. Ducassé, p. ex., vaut mieux qu'une rapide lecture. On connaît assez M. Serouya par ses ouvrages sur *Spinoza* (1933 ; 1947, recensé dans la *N.R.Th.*, 1948) et la *Kabbale* ainsi que par son *Initiation à la ph. contemporaine* encore intéressante aujourd'hui. On connaît aussi l'intérêt que présente Maïmonide comme source de S. Thomas et de Spinoza. Attirons l'attention sur sa *Lettre au Collège rabbinique de Marseille* (1194). Avec l'*Introduction à la pensée juive au moyen âge* de G. Vajda (Et. Ph. Méd., n° 35, 1947) et le fascicule 19 des *Bibliographische Einführungen* (Bochenski) du même auteur, le non-spécialiste n'est plus excusable d'ignorer tout de ceux qui jouèrent un tel rôle dans la genèse de la pensée occidentale. J. Gilbert, S. I.

Bibliographische Einführungen in das Studium der Philosophie. Hrsg. I. M. Bochenski. Berne, A. Francke Verlag, 1951, 24 × 16 cm.

13/14 : P. Wyser, O.P. — *Thomas von Aquin*, 78 p. Prix : 5,80 frs suisses.

15/16 : P. Wyser, O.P. — *Der Thomismus*, 120 p. Prix : 5,80 frs suisses.

On ne saurait attacher trop d'importance dans les milieux ecclésiastiques à la publication de ces deux fascicules doubles. Dans sa *Préface*, l'auteur souli-

gne que S. Thomas fut toujours « in erster Linie » un théologien. Philosophie et théologie constituent, dans une unité organique, l'authentique *synthèse scientifique* thomiste. C'est pourquoi la présente bibliographie philosophique *doit* être complétée par celle de la très riche littérature théologique concernant S. Thomas.

Voici le plan : I. *Instruments de travail, Festschriften et Actes de congrès*; II. *Vie et Œuvres*; III. *Philosophie.*

L'auteur doit se limiter aux publications fondamentales ou de grande importance, soit qu'elles concernent strictement l'*interprétation de S. Thomas,* soit que cette exégèse reste au moins la première intention des auteurs, par ex. *le cinquième cahier* du P. J. Maréchal. Comme le reste de la littérature thomiste se réfère en grande partie à l'authentique doctrine de S. Thomas, cette introduction doit *essentiellement* être complétée par celle du second fascicule consacré à l'*histoire* et à la *systématique* du *Thomisme.* L'immensité de la production des diverses couches chronologiques du renouveau thomiste depuis *Aeterni Patris* nécessite ici un nouveau choix vu la place restreinte accordée par les éditeurs. Aussi, après l'indication complète des principales contributions, on trouvera une brève référence aux monographies les plus intéressantes dans les dizaines de revues scolastiques (et non seulement thomistes) et dans les recueils (Mélanges, etc.). Ainsi on rendra service *même aux spécialistes.* Pour abréger, on n'indique en général que les traductions allemandes d'œuvres écrites en d'autres langues en se limitant d'ailleurs aux suivantes : allemand, latin, français, italien, espagnol, anglais. D'autres ont enrichi le thomisme de contributions importantes, p. ex. le polonais et le néerlandais. Regrettons cette exclusive portée sur le néerlandais dont la *Tijdschrift voor Philosophie* justifiait, à elle seule, par sa très haute tenue, de faire prendre cette langue en considération d'autant que, pour celui qui connaît l'allemand, elle ne présente pas de difficulté spéciale.

La numérotation, non des pages mais des rubriques, est continue d'un fascicule à l'autre. Le premier fascicule s'arrête en décembre 1949, le second en juillet 1950. Ces dates expliquent l'omission regrettable des importants *Mélanges Maréchal* (Museum Lessianum, 2 vol., juin 1950) et justifient celle des *Leçons de Philosophie des Sciences expérimentales* du P. Grégoire avec la contribution si personnelle du P. Isaye (Vrin et Namur, sept. 1950). Dans le second fascicule, la première partie, consacrée à l'*histoire du thomisme,* est de la plus haute importance; elle comprend non seulement les philosophes les plus marquants, mais aussi les *théologiens,* en particulier les commentateurs de la *Somme théologique,* qui ont une importance philosophique. Pour les autres, on continuera de se reporter à *Quétif-Echard* et à *Hurter.* Quant aux mss., anciennes éditions, etc., on a renvoyé, pour faire court, aux plus récentes bibliographies.

La seconde partie, la *systématique du néo-thomisme,* exige un continuel recours au fascicule *« Thomas »,* l'exégèse au sens strict de la pensée de S. Thomas étant très souvent liée à un développement original de la pensée néo-thomiste. C'est de toute évidence le cas pour le P. J. Maréchal, mais ceci ne justifie *en rien* son omission dans la *biobibliographie* des thomistes du vingtième siècle d'après leur date de naissance. Cette liste s'arrête d'ailleurs malheureusement à un auteur né en 1884, l'année même de la naissance d'E. Gilson, auquel hommage fut rendu dès 1949 dans un livre de haute portée pour l'histoire de la pensée catholique contemporaine : *« E. Gilson. Philosophe de la Chrétienté »* (recensé par nous ici-même) ! Comment expliquer cette omission ainsi que le traitement infligé à l'*Ecole de Louvain,* fondée par D. Mercier dont on ne signale que la *Logique* et l'*Ontologie* ! Omission de l'*Ontologie* et de l'*Epistémologie* de M. Van Steenberghen (ce dernier livre étant déjà traduit en allemand) ; omission de M. F. Renoirte (*Cosmologie et critique des Sciences*) ; de Mgr L. de Raeymaeker, *Metaphysica generalis* I et *Philosophie de l'Etre* (à sa 2e édition), de M. J. Dopp, *Logique formelle* I, enfin de Mgr L. Noël, Président honoraire de l'Institut Supérieur de Philosophie, qui méritait, à plus d'un titre, de figurer davantage dans cette *bibliographie* après avoir assumé une si haute responsabilité pendant vingt ans. Omission d'*Immanence et Transcendance,* du P. A. Grégoire (1890-1949) (Théodicée, 1939).

Parmi les divisions chronologiques de l'*histoire du thomisme*, on a fait une place à part (dix pages) à l'*Ecole espagnole* (37), à ses chefs de file aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles (38), et à ses représentants de moindre envergure du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle (39). Ce n'était que justice.

La table des noms des auteurs, traducteurs, éditeurs, philosophes étudiés (pp. 103-119), est placée à la fin du second fascicule. Avec la table sémantique de la *terminologie latine* (p. 120), elle facilitera beaucoup les recherches des spécialistes.

Tels quels, ces deux fascicules doubles (200 pp.) représentent désormais l'*indispensable instrument de travail* de tout étudiant de licence en philosophie thomiste. Nous souhaitons que les cours de *Textes de S. Thomas* apprennent aux étudiants à s'en servir *constamment* comme d'une base. Les « séminaires » seront l'occasion tout indiquée d'en faire l'examen critique. Puissent les suggestions des professeurs et des spécialistes contribuer à perfectionner encore le fruit d'un labeur immense appelé à donner à la scolastique thomiste le nouvel épanouissement souhaité par M. E. Gilson dans sa célèbre communication au *Congrès international de la Scolastique* (sept. 1950) : « *Les recherches historico-critiques et l'avenir de la scolastique* » (dans *Scholastica ratione historico-critica instauranda*, Rome, 1951, pp. 133-142, et dans *Antonianum*, 1951).

J. Gilbert, S. I.

G. Paré. — *Les idées et les lettres au XIII^e^ siècle. Le Roman de la Rose.* Coll. Université de Montréal, Bibliothèque de philosophie, 1. Publications de l'Institut d'études médiévales Albert-le-Grand. Montréal, Edit. Le Centre de psychologie et de pédagogie, 1947, 24 × 16 cm., 364 p.

Ce volume reprend le thème fondamental et la thèse principale d'un ouvrage que le P. Paré a déjà fait paraître en 1941, *Le Roman de la Rose et la scolastique courtoise*. Si les deux ouvrages se recouvrent pour une partie de la recherche, l'actuel représente pourtant ce qu'on appelle une refonte complète du précédent. Bien que l'étude soit consacrée à une œuvre littéraire, elle touche aussi cependant, et de fort près, à l'histoire de la philosophie au moyen âge; de ce chef elle mérite attention. Le P. Paré a observé que Jean de Meun, auteur de la seconde partie du Roman de la Rose, est tout pénétré du vocabulaire, de la pensée, des préoccupations des milieux universitaires parisiens de la seconde moitié du XIII^e^ siècle. Une philosophie, et même une théologie, sont sous-jacentes à cette œuvre et quoi qu'en aient pu penser les critiques modernes, comme Ampère, Lanson, Faral, Thuasne ou d'autres encore, leur originalité s'estompe beaucoup pour celui qui s'est familiarisé avec la vie et la doctrine universitaires parisiennes contemporaines à Jean de Meun. Il n'y a aucune raison particulière de tenir Jean de Meun, comme les auteurs cités plus haut l'ont fait à des degrés divers, pour un précurseur du naturalisme de la Renaissance, à fortiori pour un voltairien avant Voltaire! Son œuvre nous révèle par exemple une théodicée, une alchimie, une cosmologie, une astronomie, une morale déterminées. Il ne faut ni remonter à Lucrèce ou Aristote pour en trouver l'origine, ni les croire en avance sur leur temps; tout simplement c'est la science (chrétienne pour le fonds d'ailleurs mais parfois mêlée d'étranges impuretés), de son milieu universitaire que Jean de Meun, clerc et étudiant parisien, s'est assimilée auprès de ses maîtres. Pour s'en apercevoir il n'était que de pénétrer sérieusement ce milieu scolastique de l'Ecole. Telle est la thèse que le P. Paré expose avec courage, et brillamment, dans ce beau livre. Nous souscrivons pleinement à ses conclusions générales, fruit d'un jugement très sain mis au service de la cause du bon sens. Et nous avons lu l'ouvrage avec d'autant plus de plaisir que la lecture en est facile et enrichissante, l'intérêt littéraire soutenant pour ainsi dire d'un bout à l'autre la recherche doctrinale.

Ch. Martin, S. I.

Nicolaus von Cues. — *Texte seiner philosophischen Schriften, nach der Ausgabe von Paris 1514, sowie nach der Drucklegung von Basel*

1565. Hrsgb. von Dr. A. Petzelt. Bd. I. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1949, 25 × 18 cm., xl-370 p. Prix : Cart. : 21 marks.

Il n'est plus de traité sérieux d'histoire de la philosophie médiévale ou moderne qui ne considère attentivement ce penseur de transition. Le P. J. Maréchal fut un des premiers à reconnaître sa vraie grandeur (*Précis*, 2e éd. 1951, p. 25-35, et 2e Cahier, p. 15-35). M. de Gandillac a eu le mérite de nous donner, outre sa monographie, une traduction d'*Œuvres choisies* (Aubier, 1942) avec une excellente introduction. Mais M. A. Petzelt rend encore un plus grand service aux philosophes en publiant cette édition complète de ses *Œuvres philosophiques* en deux volumes d'une présentation très soignée grâce à l'éditeur W. Kohlhammer. Le premier comprend, entre autres, le *De Docta Ignorantia* (p. 1-122) avec son *Apologia* (p. 273-299), le *De Coniecturis* (p. 123-202), l'*Idiota De Sapientia* (p. 300-369). L'éditeur nous livre aussi une introduction très importante sur le problème central du Cusain : le rapport de la *Docta Ignorantia* à la *Coïncidentia Oppositorum*.

La pagination des deux éditions de base — celle de Paris (1514) et celle de Bâle (1565) — figure en marge.

Ce n'est pas que M. P. mette en doute la valeur de l'édition complète et critique de l'Académie des Sciences de Heidelberg, mais bien son utilisation par le non-spécialiste qui n'a pas des années à consacrer à cette pensée d'un accès très difficile. Ce dernier désire *s'orienter*, la plume à la main, dans un univers qui lui est étranger. M. P. a vécu cette expérience et, quant à pénétrer et apprécier les solutions philosophiques du Cusain, il sait que nous sommes encore loin d'apercevoir le terme des recherches des spécialistes. Quand la difficulté est trop complexe, il renvoie donc à l'édition de l'Académie. Grâce à la sienne, au lieu de rester un auteur obscur réservé à quelques privilégiés, Nicolas pourra animer de ses intuitions géniales la problématique de notre temps. Il s'agit donc, avant tout, d'un gain doctrinal à acquérir au contact du précurseur de la ph. moderne. Le P. J. Maréchal se serait réjoui de voir enfin mise en valeur une des sources principales de celle-ci. Qu'on songe, p. ex., à la place qu'elle occupe dans le traité français le plus répandu, celui de M. E. Bréhier (*Hist. de la philo*, I, p. 745-749) qui reconnaît pourtant en N. « le plus grand des penseurs du XVe s. ». On sait d'ailleurs l'importance de la « mathématique intellectuelle » pour l'étude de Leibniz.

Le régime nazi et la guerre ont créé à l'auteur et à sa collaboratrice M. Busse d'incessantes difficultés. M. P. fut écarté de sa chaire de Breslau et n'a pu retrouver M. Busse. Le second tome paraîtra lorsqu'il aura pu disposer à nouveau des deux éditions de base. Pour les données biographiques et les commentaires philologiques, M. P. renvoie aux traductions éditées par E. Hoffmann (Ph. B., F. Meiner, Leipzig). Une brève introduction n'eût pu les suppléer. C'est à mettre en évidence la cohérence interne du système, sa problématique dirions-nous aujourd'hui, que vise M. P., subordonnant toutes les questions historiques à la doctrine systématique. D'après lui, le reste relève davantage de l'anecdote que de l'histoire de la philosophie. C'est donc *la pérennité de Nicolas* que M. P. établira dans son *Einführung*, réservant à plus tard une étude fouillée, lorsqu'il aura retravaillé le manuscrit qu'il a pu sauver. Ainsi Nicolas apparaîtra de plus en plus comme un représentant typique de l'unité des problèmes philosophiques.

J. Gilbert, S. I.

PHILOSOPHIE DES SCIENCES

C. Muller. — *L'encyclique « Humani generis » et les problèmes scientifiques.* Louvain, Nauwelaerts, 1951, 19 × 12 cm., 36 p. Prix : 29 frs.

Publiées d'abord dans la revue *Synthèses*, puis presque sans retouche en brochure séparée, ces pages du professeur de l'Université catholique de Louvain nous donnent la réaction d'un savant catholique à la foi ferme et éclairée sur les passages de l'encyclique *Humani generis* qui concernent les problèmes scientifiques. L'intérêt de ces pages réside surtout, nous semble-t-il, dans la manière

dont l'auteur montre que la lecture d'un document pontifical « peut supposer une compétence, parfois très grande, dans les sujets traités (p. 27) ». Puisse cette leçon n'être pas donnée en vain! Possédant cette compétence, l'auteur peut justifier pleinement son assertion liminaire : « l'encyclique n'a diminué en rien notre liberté de recherche (p. 9) » et dégager en même temps l'intention du Souverain Pontife « inquiet surtout d'un apostolat très sincère, mais faisant fausse route « en voulant » quasi intégrer le surnaturel dans la nature (p. 27)».

L. Renwart, S. I.

J. Renié, S.M. — *Les origines de l'humanité d'après la Bible. Mythe ou histoire ?* Paris, Vitte, 1950, 19 × 12 cm., 160 p. Prix : 200 frs français.

Ce petit ouvrage reproduit cinq conférences sur les problèmes soulevés par la lecture des onze premiers chapitres de la *Genèse*. S'adressant à un public cultivé mais non particulièrement initié aux délicats problèmes et aux techniques de l'exégèse vétéro-testamentaire, l'auteur rejette tout appareil scientifique et s'écarte à la fois du conservatisme figé et des hardiesses téméraires. Position du problème et directives ecclésiastiques, la cosmogonie, le paradis terrestre, la confrontation avec les mythes assyro-babyloniens et les conclusions de la science moderne dans les questions du transformisme et du polygénisme, le déluge et la tour de Babel... : tels sont les divers chapitres de ce petit ouvrage qui, sans prétendre faire progresser l'intelligence profonde du Livre sacré, veut du moins apporter lumière et apaisement à ceux qui l'abordent sans préparation spéciale. « Les premiers chapitres de la *Genèse*, conclut le consulteur de la Commission Biblique pontificale, ne sont sans doute pas de l'histoire au sens moderne du mot, ils n'en contiennent pas moins une histoire et combien tragique : celle de la décevante réponse que les hommes ont faite aux avances de Dieu. »

E. Boné, S. I.

H. Alimen. — *Atlas de préhistoire.* I. Paris, Edit. N. Boubée, 1950, 19 × 14 cm., 205 p. et XX planches. Prix : 750 frs franç.

M^elle^ Alimen, qui a été présidente de la Société préhistorique française et qui est chargée du cours de préhistoire à l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris n'a pas besoin de lettres de créance. Son *Atlas de Préhistoire* (beaucoup plus livre qu'atlas) peut servir d'introduction lucide, prétise et sûre à tous ceux qui veulent pénétrer dans ce domaine un peu trop envahi par des amateurs. Il ne fait double emploi ni avec *la Préhistoire* de Vayson de Pradenne (Colin) ni avec le *Manuel de Préhistoire générale* de Furon (Payot). L'auteur a bien fait de réserver pour deux volumes suivants l'étude des faunes préhistoriques et la préhistoire exotique. Espérons que dans ce dernier volume l'anthropologie sera traitée plus à fond. Une page (129-130) est vraiment bien peu pour caractériser les Néanderthaliens, et on n'en a trouvé aucun reste à Dinant. La mâchoire de la Naulette, à laquelle songe sans doute l'auteur, a été trouvée dans une grotte de la Lesse. Les planches sont excellentes, comme toutes celles de la Maison Boubée.

Pierre Charles, S. I.

L. E. Otis. — *La doctrine de l'évolution.* T. I-II. Coll. Philosophie et problèmes contemporains, 9. Montréal, Editions Fides, 1950, 20 × 14 cm., 212 et 264 p. Prix : 2 dollars.

L'ouvrage de Monsieur l'Abbé Otis se présente comme un important effort de synthèse des aspects scientifique, philosophique et théologique du problème de l'évolution. Un premier volume est consacré à l'exposé des faits et des hypothèses scientifiques : une très heureuse et très nette distinction entre le fait de l'évolution et ses théories explicatives, dont on saura gré à l'auteur, prévient de vaines discussions et prépare la conciliation de données indéniables avec des croyances par ailleurs intangibles. Cette partie de l'ouvrage de M. Otis offre une incontestable valeur documentaire en raison des nombreux au-

teurs cités et analysés. On regrettera peut-être que ces citations — qui auraient d'ailleurs gagné à être plus brèves et davantage intégrées dans la composition même de l'ouvrage — négligent d'importants courants anglo-saxons contemporains (nous songeons aux Dobzhansky, Simpson, Mayr...). Dans un second volume, l'auteur entend « montrer, indépendamment des données scientifiques, ce qu'une philosophie pourtant très ancienne — la philosophie aristotélicienne et thomiste —... peut dire de l'évolution, et rappeler ce que plusieurs théologiens catholiques en pensent ». Cette partie philosophique, la plus personnelle et la plus originale de la synthèse de M. Otis, révèle une connaissance fouillée de l'œuvre de saint Thomas et étudie spécialement, dans cette lumière, les notions de causalité, de finalité, de hasard et de contingence. Ed. Boné, S. I.

H. Terrier. — *Le transformisme et la pensée catholique.* Paris, Edit. du Cèdre, 1950, 19 × 12 cm., 240 p.

Le titre pourrait abuser le lecteur : dans cet ouvrage, il s'agit non pas de la pensée catholique (aucun document du magistère n'y est invoqué, aucun argument scripturaire ou patristique, ni même la philosophie traditionnelle de l'Ecole, à l'aune desquels on mesurerait le système évolutionniste, que l'auteur veut bien ne pas « condamner » et trouver « métaphysiquement cohérent » (p. 40) mais uniquement de la pensée de M. Terrier qui « croyant à la fragilité des bases scientifiques du transformisme, croit qu'en l'état actuel des connaissances, le fait du transformisme ne s'impose pas. L'accepter à titre d'hypothèse — nous dit-on — c'est déjà lui conférer une probabilité que l'examen des faits ne justifie pas. »

Dans les choses qui ne sont pas de nécessité de foi, disait déjà saint Thomas, il est permis aux saints aussi bien qu'à nous, de différer d'opinion. Et nous ne voudrions pas reprocher son avis à l'auteur, si nous parlions des mêmes choses : mais hélas, il s'agit du transformisme tel que le connaît et le comprend M. Terrier, et c'est très différent. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement : son information scientifique ne dépasse que rarement Vialleton (1930), les « digestes » de la collection « Que sais-je ? » et les fantaisies de l'*Evolution régressive.* On a lu Rouvière dans P. Descoqs et Waterson chez Bergounioux... A part cette citation indirecte, pas un auteur anglo-saxon, pas un auteur allemand. Mais en revanche, on ne devait pas nous épargner la fameuse profession de P. Lemoine : du moins eût-il été plus objectif d'y joindre la mise au point qu'a provoquée l'unanime *tolle* du monde savant devant cette équivoque, et que publia l'Encyclopédie elle-même... La surprise avouée (p. 151) et l'aveu d'incompréhension de la distinction entre un rapport généalogique direct, abandonné depuis longtemps, entre l'homme et les singes actuels, et leur origine commune laisse rêveur. Quant aux formes de passage d'un type à l'autre, le colloque de 1947, pour ne parler que de cette réunion française, dont les conclusions ont été souvent vulgarisées, en énumérait de nombreuses et impressionnantes, plus démonstratives que l'Archaeopteryx (avec y !). Le livre de M. Terrier ne fait honneur ni à la science, ni à la pensée catholique.

Ed. Boné, S. I.

J. P. Bouckaert. — *Comment naissent les hommes. La reproduction, les âges de la vie.* Bruges, Desclée De Brouwer, 1948, 24 × 17 cm., 306 p.

Ce livre, qui résume un enseignement scientifique destiné à des étudiants en médecine, est en même temps un livre humain et chrétien, qui ne sépare pas la physiologie du sexe, de ses valeurs affectives, psychologiques et morales. Il décrit d'abord la sexualité humaine dans sa morphologie, telle qu'elle construit les caractères sexuels primaires et secondaires; ensuite dans son activité relative au rapprochement sexuel et à la reproduction, avec ses prolongements dans le « comportement sexuel », mariage, pudeur, chasteté, etc. L'on passe alors à la physiologie de la fécondation, du fœtus, de la grossesse et de la parturition. Le but de la reproduction est la conservation de l'espèce :

elle est étudiée en relation avec les phénomènes instinctifs et les dispositions volontaires qui la commandent, les statistiques et les observations diverses qui la révèlent, le rôle qu'y joue l'équilibre des sexes. Enfin un chapitre est consacré à la description des âges de la vie : croissance, âge adulte, vieillesse. L'auteur, en restant sur son terrain, qui est celui de la physiologie, montre excellemment, contre certains préjugés anciens, la noblesse de la fonction reproductrice, tellement altruiste dans son essence vraie, son importance dans tout le comportement et dans le psychisme profond et les mutuelles influences des activités physiologiques et psychologiques de l'homme. L'illustration elle aussi contribue à faire passer dans ce livre médical une atmosphère de large humanité.

R. Carpentier, S. I.

A. Bessieres, S. J. — *La destinée humaine devant la science. A. Carrel, P. Leconte du Nouy, Ch. Nicolle...* Paris, Edit. Spes, 1951, 19 × 12 cm., 140 p. Prix : 225 frs franç.

Non pas des dissertations abstraites, mais des faits, le triple témoignage contemporain de Carrel, Leconte de Nouy et Nicolle, et de leurs étapes vers la vérité, les circonstances et les causes de leur égarement par le scandale ambiant et le mensonge d'une « science » sans conscience, et la créance aux guides aveugles que furent entre autres Berthelot, Taine et Renan ; tandis que cependant les maîtres clairvoyants n'ont jamais manqué à la science catholique dans la personne de Volta, p. ex. Ampère, Cauchy, Biot et Pasteur : telles sont les trois sections de ce franc et incisif petit ouvrage où l'on trouvera, sur les trois premiers savants surtout, tant à l'ordre du jour, nombre de détails précieux illustrant leur itinéraire spirituel.

Ed. Boné, S. I.

E. Hanappe. — *L'activité universelle.* Synthèse de philosophie scientifique. Bruxelles 4, Hoffman-Hanappe (55, av. de Mars), 1950, 22 × 13 cm., 56 p.

Toute activité spontanée est présentée par l'auteur comme faisant suite à une libération et s'accompagnant d'un dégagement d'énergie. Celle-ci cause donc les tendances, facteurs déterminants de l'activité, auxquels sont soumis tous les êtres de l'univers. Dans le domaine de l'inorganique, l'auteur distingue trois règnes : de l'énergie, du corpuscule et de la matière brute (auxquels correspondent les tendances vers l'espace, la masse et le temps) ; dans le domaine du vivant, les règnes végétal, animal, humain (auxquels correspondent les tendances vers la libération ; vers le moi et vers l'infini). La liberté est la faculté qu'a l'homme de modifier l'activité qui résulte du jeu naturel des tendances...

Ed. Boné, S. I.

A. Gemelli, O.F.M. — *La fecondazione artificiale.* Milano, Vita e Pensiero, 1949, 18 × 12 cm., 140 p. Prix : 300 lires.

La première édition de cette brochure a été recensée ici même en 1947 (p. 982). La rapidité avec laquelle une seconde édition s'est avérée nécessaire est le meilleur éloge de la valeur et de l'actualité de ces pages. Aussi ne peut-on que regretter que le manque de temps ait amené l'éminentissime Recteur de l'Université du Sacro Cuore à se contenter de compléter son texte primitif par l'addition d'appendices. Souhaitons, pour la facilité des lecteurs, qu'une troisième édition entièrement refondue voie le jour d'ici peu. Cette remise sur le métier fera disparaître par la même occasion, nous l'espérons, les quelques lacunes d'information qui atténuent la valeur scientifique de cet ouvrage. Signalons parmi les plus marquantes : l'auteur ignore tous les travaux du R. P. Vermeersch, S. I., sur le sujet ; il attribue par deux fois (p. 57 et 58) au seul Merkelbach la condition « quin ex vagina extrahatur », qui se lit déjà dans Berardi, Berthier, De Smet, etc. ; d'importantes publications en langue anglaise, notamment la seule thèse de doctorat en théologie que nous connaissions sur la matière, lui ont échappé.

L. Renwart, S. I.

ARISTOTE. — *Parva naturalia.* Suivis du Traité pseudo-aristotélicien : *De spiritu.* Traduction et notes par J. Tricot. Coll. Bibliothèque des textes philosophiques. Paris, Vrin, 1951, 19 × 14 cm., XVI-196 p.

Aussi bien que les traductions déjà parues de nombreuses œuvres d'Aristote (métaphysique, de la génération et de la corruption, de l'âme, tout l'Organon, les Météorologiques, le traité du ciel), la présente édition est appelée à son tour à rendre de très réels services à tous ceux qui étudient le texte d'Aristote. Le travail persévérant de M. l'abbé Tricot nous vaudra bientôt d'être en possession d'une version française à peu près complète du grand philosophe grec en lieu et place des traductions si défectueuses de Barthélemy de Saint-Hilaire. Même là où quelqu'un ne sera pas d'accord avec les leçons et interprétations de l'auteur, il reste que ses précieuses notes rendront encore de grands services. Dans son introduction M. Tricot situe l'ensemble des *Parva Naturalia* au point de vue chronologique à l'époque du *De Anima* lui-même; cette position ne peut plus se défendre après la belle thèse, citée par M. Tricot, de F. Nuyens sur *L'évolution de la Psychologie d'Aristote* : seule la première partie des *Parva Naturalia* date de cette époque tardive, la deuxième partie, avec la localisation de l'âme végétative et sensitive, est d'une époque notablement antérieure. J. De Munter, S. I.

VARIA

Ch. LANNOYE. — *La bibliothèque idéale.* Paris-Bruxelles, Editions Universitaires, 1950, 19 × 13 cm., XVI-236 p. Prix : 60 frs belges.

Ce qui plaît dans ce guide de lecture, c'est le caractère personnel, la concision et la compétence des jugements exprimés. L'ouvrage est le fruit d'un long travail; outre ses propres recherches, l'auteur a fait appel à des concours dévoués et avertis; il a utilisé des travaux antérieurs, de même but que le sien, par exemple le livre récent des Pères Delépierre et Honnay (cfr *N.R.Th.*, 1950, p. 328) et la *Bibliothèque de l'honnête homme* de Pierre Wigny (cfr *N.R.Th.*, 1946, p. 364). Neuf grandes catégories : Philosophie; Religion; Sciences morales et sociales; Psychologie et pédagogie; Sciences; Beaux-arts; Littérature française; Littératures étrangères; Histoire et géographie. Dans chaque section, un choix de livres qu'on sent fait après mûre réflexion et sans parti-pris. La présentation typographique est remarquable. J. L.

Je choisis... mes auteurs. Préface de J. Calvet. Paris, Office de diffusion du livre sélectionné, 1950, 316 p. Prix : 600 frs franç.

Les guides de lecture se multiplient. Celui-ci ne prétend pas porter un jugement sur tous les romanciers ni sur toutes leurs œuvres; il fait un choix. Selon le modèle de l'ouvrage connu de l'Abbé Bethléem, les auteurs sont classés par ordre alphabétique, avec pour chacun une notice succincte et l'indication de ses œuvres les plus importantes; des sigles, devant chaque livre, en marquent la valeur morale. Ce guide a été, nous dit la préface, « composé par des parents avec les conseils de critiques et d'ecclésiastiques qualifiés »; il apparaît modéré et judicieux. P. 14 on aurait dû citer, parmi les revues de bibliographie, la « Revue des auteurs et des livres » (Bruxelles, Edition Universelle). La seconde partie de l'ouvrage (romans classés selon leur sujet et surtout le « classement bibliographique », riche instrument de travail, s'étendant à l'ensemble de la littérature française) sera particulièrement précieuse. J. L.

Ch. CORDONNIER. — *Monseigneur Fuzet, archevêque de Rouen.* Deux volumes. Paris, Beauchesne, 1948, 1950, 20 × 15 cm., 382 et 388 p.

La vie d'un prélat clairvoyant, mais discuté, de l'Eglise de France, à la fin du XIX[e] siècle, nous est contée par M. le chan. Cordonnier avec un souci d'objectivité et de précision qu'on pourrait difficilement dépasser. L'abondance des sources, orales ou écrites, qu'il a consultées, permet à l'auteur de recréer, année par année, dans l'ambiance où elle se déroula, le film de cette vie apostolique débordante; le parti que l'auteur a su en tirer nous vaut un portrait saisissant de cet évêque, partisan du ralliement, fidèle jusqu'au bout à la ligne de conduite qu'il s'était tracée et qu'il résumait en ces mots, deux ans avant sa mort : « intransigeant sur le terrain religieux, conciliant sur le terrain politique ». Grande figure, si les qualités du cœur, cachées sous un masque rigide et un abord autoritaire, eussent eu le même rayonnement que son intelligence ferme et lucide. L'auteur nous évoque, avec un luxe de détails inédits, empruntés surtout à la presse du temps, cette période si troublée de l'histoire de l'Eglise en France, qui vit les lois de séparation, époque dans laquelle Mgr Fuzet, d'abord comme évêque de Beauvais puis comme archevêque de Rouen joua un rôle de premier plan. Un chapitre sur la vie privée de l'évêque et son caractère termine les deux volumes. On appréciera ce trait final qui campe à merveille le prélat autoritaire : ayant été scandalisé des panégyriques plus ou moins respectueux que se permettaient les convives, lors de l'enterrement de ses confrères dans l'épiscopat, il fit insérer cette clause dans son testament : au repas qui suivrait ses funérailles, on lirait le Sermon sur la mort de Bossuet; un lecteur était même désigné : un de ses clercs à la voix grave et forte... On devine ce qui suivit : on respecta ses volontés, mais il n'avait pas prévu la durée du repas. G. Dejaifve, S. I.

P. Jouguelet. — *Aldous Huxley.* Coll. Artistes et écrivains du temps présent. Paris, Edit. du Temps présent, 1948, 19 × 12 cm., 240 p.

Il n'est pas facile de faire le portrait d'Aldous Huxley : car son visage est composite et fuyant. Riche de tout un passé qu'il goûte en éclectique et qu'il exploite en homme qui veut trouver occasion de contact avec tout le monde. Mais aussi manquant de cette idée directrice, de cette certitude qui le délivrerait de ce scepticisme élégant qui est la rançon de ceux qui, ayant beaucoup vu et vécu, n'ont pu ordonner leurs expériences et en ressentent surtout les contradictions. Pourtant on dirait que, quand même, une lumière voudrait percer, et qu'une âme voudrait se trouver dans le silence, ce silence où s'inscrit « l'histoire qui ne dit mot ». Peut-être donc, à y bien regarder, pourrait-on, derrière l'écran du bavardage, découvrir un bout d'idéal qui se cache. Mais Pierre Jouguelet reste prudent et il termine en nous disant que cette histoire-là, Huxley a encore à l'écrire. N. Polet, S. I.

J. Madaule. — *Graham Greene.* Coll. Artistes et écrivains du temps présent, Paris, Ed. du Temps présent, 1949, 19 × 12 cm., 392 p.

Excellente présentation critique telle que J. Madaule nous en a déjà donné de Claudel, Dostoïevski, Barrès, etc. Y trouveront intérêt et profit tant les admirateurs de Graham Greene que ceux qui n'ont pas encore abordé son œuvre. Les principaux romans sont analysés en sens divers — et par le fait même, résumés sans monotonie —; d'ingénieux rapprochements mettent en lumière leurs grands thèmes. Plus engagé qu'aucun autre dans les problèmes spécifiques de notre époque, le romancier anglais veut donner — par le biais d'une fiction pleine de vérité — une idée catholique (et dogmatique plus encore que mystique) de la condition humaine. Dans « Rocher de Brighton », « La Puissance et la gloire » et « Le fond du problème » surtout, les personnages vivent et symbolisent le conflit du péché et de la grâce, le dialogue dramatique entre l'homme faible mais libre et la Providence divine « qui écrit droit avec des lignes tordues ». Mais sans rien de conventionnel ou de faussement « édifiant » dans cette peinture. L'aspect réaliste du catholicisme de Graham Greene lui fait au contraire combattre le pharisaïsme sous toutes ses formes. R. Troisfontaines, S. I.

TABLES METHODIQUES

Pour faciliter les recherches par ordre de livraison, voici la pagination des différents numéros du tome LXXIII :

Janvier	1-112	*Juin*	561-672
Février	113-224	*Juillet-Août*	673-784
Mars	225-336	*Septembre-Octobre*	785-896
Avril	337-448	*Novembre*	897-1008
Mai	449-560	*Décembre*	1009-1120

I

TABLE DES ACTES DU SAINT-SIEGE (1)

ACTES DE 1947

9 Nov.	Pie XII	L. Ap.	Béatification de Jeanne de la Croix . . .	**166**

ACTES DE 1948

4 Avril	Pie XII	L. Ap.	Béatification de Bénilde	**166**

ACTES DE 1949

15 Mai	Pie XII	Can.	Canonisation de Jeanne de Lestonnac . . .	**167**
12 Juin	Pie XII	Can.	Canonisation de Marie-Josèphe Rossello . .	**167**

(1) Abréviations utilisées dans cette table.

1. — Auteurs des documents.

C. Bib.	=	Commission Biblique.	Rites	=	S.C. des Rites.
Conc.	=	S.C. du Concile.	Rote	=	Sacré Tribunal de la Rote.
Cons.	=	S.C. Consistoriale.			
Pén.	=	Sacrée Pénitencerie.	S. Off.	=	Suprême S.C. du Saint-Office.
Rel.	=	S.C. des Religieux.			

2. — Nature des documents.

a) *Du Souverain Pontife :*

Alloc.	=	Allocution (Allocutio).
Can.	=	Canonisation.
Const.	=	Constitution apostolique.
Disc.	=	Discours.
Exh.	=	Exhortation.
L. Ap.	=	Lettre (Litterae) Apostolique.
L. Enc.	=	Encyclique (Lit. Enc.).
Radio	=	Allocution radiophonique.

b) *Des Congrégations, Tribunaux et Offices :*

Décl.	=	Déclaration.
Instr.	=	Instruction.
Résol.	=	Résolution.

3. — Les auteurs des commentaires.

A. D.	=	André Delchard, S. I.	E. J.	=	Emile Jombart, S. I.
E. B.	=	Emile Bergh, S. I.	R. C.	=	René Carpentier, S. I.

ACTES DE 1950

22	Janv.	Pie XII	L. Ap.	Béatification de Vincent Pallotti	168
5	Févr.	Pie XII	L. Ap.	Béatification de Marie-Soledad	169
19	—	Pie XII	L. Ap.	Béatification de Vincente-Marie López y Vicuña	169
5	Mars	Pie XII	L. Ap.	Béatification de Dominique Savio	170
19	—	Pie XII	L. Ap.	Béatification de Paule-Elisabeth Cerioli	170
23	Avril	Pie XII	Can.	Canonisation de Marie-Guillaume-Emilie de Rodat	171
26	—	Pie XII	L. Ap.	Saint Alphonse Marie de Liguori Patron céleste de tous les confesseurs et moralistes (A. D.)	527
7	Mai	Pie XII	Can.	Canonisation d'Antoine-Marie Claret	171
13	—	C. Bib.	Instr.	Sur l'enseignement de la Sainte Ecriture	192
15	—	Pie XII	L. Ap.	Saint Jean-Baptiste de la Salle Patron céleste principal de tous les maîtres qui se vouent à l'éducation des enfants et adolescents (A. D.)	527
18	—	Pie XII	Can.	Canonisation de Bartholomée Capitanio	172
28	—	Pie XII	Can.	Canonisation de Jeanne de Valois	173
11	Juin	Pie XII	Can.	Canonisation de Vincent-Marie Strambi	174
24	—	Pie XII	Can.	Canonisation de Maria Goretti	175
9	Juill.	Pie XII	Can.	Canonisation de Marie-Anne de Paredes y Flores	176
18	—	S. Off.	Décret	Condamnation de « La Pelle. Storia e racconto » de C. Malaperte et de « La Via » de B. Ughi	192
12	Août	Pie XII	L. Enc.	« Humani generis », sur certaines opinions fausses qui menacent de ruiner les fondements de la doctrine chrétienne. Commentaire (Taymans, Hayen, Lambert, G. Vandebroeck et Renwart) 3, 113, 225,	337
23	Sept.	Pie XII	Exh.	« Menti Nostrae » au clergé de l'univers catholique sur la sainteté de la vie sacerdotale	64
1	Oct.	Pie XII	L. Ap.	Béatification de Marie De Mattias	176
15	—	Pie XII	L. Ap.	Béatification de Anne-Marie Javouhey	177
11	Nov.	Conc.	Résol.	Obligation d'appliquer la Messe en vertu d'un ordre donné par un évêque (A. D.)	869
12	—	Pie XII	L. Ap.	Béatification de Marguerite Bourgeoys	178
21	—	Pie XII	Const.	« Sponsa Christi » sur le développement de la sainte institution des moniales. Traduction	288
				Commentaire (E. B.)	307
23	—	Rel.	Instr.	Pour l'application de la Constitution « Sponsa Christi ». Traduction	301
				Commentaire (E. B.)	307
6	Déc.	Pie XII	L. Enc.	« Mirabile illud » prescrivant de nouvelles prières pour obtenir la concorde entre les peuples	88
8	—	Pie XII	Disc.	Aux membres du Congrès des Etats de perfection (R. C.)	179
23	—	Pie XII	Radio	Message de Noël	88
25	—	Pie XII	Const.	« Per annum sacrum » étendant à l'univers le jubilé de l'Année Sainte (E. J.)	59, 92
26	—	Pén.	Instr.	Sur l'application de la constitution apostolique « Per annum sacrum » étendant à l'univers le jubilé de l'Année sainte (E. J.)	59, 92

ACTES DE 1951

		Rote		Activité judiciaire en 1950 (A. D.) . . . 870
11	Janv.	S. Off.	Décret	Concernant le « Rotary Club » (A. D.) . . 528
12	—	Pie XII	L. Ap.	Archange saint Gabriel Patron céleste de toutes les formes de télécommunications, de leurs spécialistes et employés (E. B.) 527
6	Févr.	Pie XII	Disc.	Aux curés et prédicateurs de Carême de Rome (P. Galopin) 1092
9	—	Rites	Décret	Sur le rétablissement de la Vigile solennelle de Pâques (L. Renwart et E. Nicolay) . 409
11	Mars	Pie XII	Radio	Message à tous les travailleurs espagnols (P. Galopin) 1093
17	—	Cons.	Décl.	Concernant l'application de diverses peines canoniques aux complices de certains délits (A. D.) 751
20	—	Pie XII	Alloc.	Aux pèlerins de l'Union catholique de l'enseignement public (P. Galopin) 1092
6	Avril	Pie XII	Alloc.	Aux membres du Congrès du Mouvement universel pour une Confédération mondiale (P. Galopin) 1094
9	—	S. Off.	Décret	Etablissant une peine pour la consécration d'un évêque sans provision canonique (A. D.) 751
23	—	Cons.	Instr.	Sur l'Aumônerie militaire (A. D.) 1095
27	—	Rites	Décret	Approbation des textes nouveaux de la messe, de l'invocation aux litanies de la S. Vierge et de l'office de l'Assomption (E. B.) 753
3	Mai	Pie XII	Disc.	Aux dirigeants et militants de l'Action catholique (italienne) (P. Galopin) . . . 1092
3	—	Pie XII	Exh.	et vœux aux membres du Chapitre général des Frères Mineurs (P. Galopin) . . . 1094
6	—	Pie XII	Disc.	Aux Frères des Ecoles chrétiennes (P. Galopin) 1093
2	Juin	Pie XII	L. Enc.	« Evangelii praecones » de sacris missionibus provehendis. Trad. franç. 854
				Commentaire (J. Masson) 804
27	—	S. Off.	Décret	Condamnation de « La psychologie humaine du Christ et l'unicité de personne » du P. Léon Seiller, O.F.M. 1095
2	Juill.	Pie XII	Disc.	Aux membres du Congrès international catholique de la vie rurale (P. Galopin) . 1094
13	—	Cons.	Décret	Modification des prescriptions des canons 534 § 1 et 1532 § 1 n. 2 du Code de droit canonique (A. D.) 982
5	Août	Pie XII	Radio	Message au IV^e^ Congrès interaméricain d'éducation catholique (P. Galopin) . . . 1093
8	Sept.	Pie XII	L. Enc.	« Sempiternus Rex » à l'occasion du quinzième centenaire du concile oecuménique de Chalcédoine 979
13	—	Pie XII	Disc.	Aux religieuses enseignantes (P. Galopin) 1093
15	—	Pie XII	L. Enc.	« Ingruentium malorum » sur la récitation du Rosaire pendant le mois d'octobre . . 982
18	—	Pie XII	Alloc.	Aux pères de famille français (P. Galopin) 1093
23	—	Pie XII	Exh.	Aux professeurs de l'Ordre des Carmes déchaux (P. Galopin) 1095
7-14	Oct.	Pie XII	Disc.	Au Congrès mondial de l'Apostolat des laïcs (P. Galopin) 1091

II

TABLE DES ARTICLES ET NOTES

Arts, L., S. I. Laïcs prédicateurs 852

Baciocchi, J. de, S.M. Les sacrements, actes libres du Seigneur 681
Bauchau, A., S. I. Techniques de la physique moderne et âge des documents de Qumrân 524
Bergh, E., S. I. La béatification de Pie X 673
— Constitution apostolique « Sponsa Christi ». Traduction et commentaire 288
Brisbois, E., S. I. Une morale d'aujourd'hui 587, 707

Carpentier, R., S. I. Discours de S.S. Pie XII aux membres du Congrès des Etats de perfection en date du 8 décembre 1950 179
— L'idéal de perfection du clergé d'après les récentes paroles de S.S. Pie XII 621
— Pie X modèle du Prêtre 521
Cerckel, A., S. I. Béatifications et canonisations récentes (9 novembre 1947-12 novembre 1950) 166
Colson, Abbé J. Fondement d'une spiritualité pour le prêtre de « second rang » 1049
Cruchon, I. G., S. I. Genèse et structure du moi humain à la lumière des sciences bio-psychologiques modernes 261, 364

De Coninck, L., S. I. Les méthodes pastorales du Bienheureux Julien Maunoir 1060
— Notre-Dame de Banneux 1087
Delchard, A., S. I. Décret de la S. Congrégation du Saint-Office des 20 décembre 1950-11 janvier 1951 concernant le « Rotary Club » ... 528
— Instruction sur l'Aumônerie militaire du 23 avril 1951 1095
Delooz, P., S. I. La foi des élèves de l'enseignement d'Etat en Belgique 21
Deltombe, L. F., O.P. Une lettre des évêques luthériens de Suède sur les questions sexuelles 926
Derély, J. M., S. I. Les décrets eucharistiques du Bienheureux Pie X. 1re Partie : L'œuvre personnelle du Pape (1905-1914) 897
— 2e Partie : De Pie X à nos jours (1914-1951) 1033
Descargues, Abbé M. Aux origines de la Visitation 483
Deville, R., P.S.S. Richard Simon, critique catholique du Pentateuque 723
Dirks, G., S. I. L'indifférence dans les Exercices 740
Duhr, J., S. I. L'évolution du dogme de l'Immaculée Conception 1013
du Manoir, H., S. I. Le quinzième centenaire du concile de Chalcédoine (451-1951) 785
Durand, A., S. I. Qu'est-ce que l'Eglise ? 912

Feuillet, A., P.S.S. Les psaumes eschatologiques du règne de Yahweh 244, 352
Flynn, R., S. I. L'Eglise catholique et les Noirs en Amérique 833

Galopin, P., S. I. A travers les discours de S.S. Pie XII 1091

Hamer, J., O.P. Une théologie du dualisme chrétien. A propos d'un livre récent 275
Hayen, A., S. I. L'encyclique « Humani Generis » et la philosophie 113
Hermans, Abbé Francis. Les Familiers du jeune Newman 43

Jombart, E., S. I. L'extension du jubilé de 1950 59

Lambert, G., S. I. L'encyclique « Humani generis » et l'Ecriture Sainte 225
— Le manuel de discipline de la grotte de Qumrân 938
— Traduction intégrale du « manuel de discipline » 957
— **et Vermès, G., prêtre de N.-D. de Sion.** Les manuscrits du désert de Juda. Les « aperçus » de M. Dupont-Sommer 385
Lochet, Abbé L. Les fins du mariage 449, 561

Lorson, P., S. I. Fénelon promoteur de la paix. En marge d'un tricentenaire (1651-1951) 1071

Martin, Ch., S. I. Une nouvelle encyclopédie catholique 976
Masson, J., S. I. Coordonnées missionnaires d'aujourd'hui 138
— Une nouvelle encyclique missionnaire 804
Matagne, Ch., S. I. Un double anniversaire à la Nouvelle Revue Théologique 1009
Mols, R., S. I. Une grande œuvre d'histoire se poursuit : L'Histoire de l'Eglise en Belgique 744
Moreau (de), E., S. I. Le nombre des martyrs des persécutions romaines 812

Nicolay, E., S. I. Voir : Renwart, L., S. I. et Nicolay, E., S. I.

Rayez, A., S. I. Le cardinal de Bérulle en Sorbonne 514
Renwart, L., S. I. Quarante ans d'édition du bréviaire 1089
— Voir : Vandebroeck, Prof. G., et Renwart, L., S. I.
— **et Nicolay, E., S. I.** Le décret de la S.C. des Rites du 9 février 1951 sur le rétablissement de la Vigile solennelle de Pâques ... 409
Rétif, A., S. I. Témoignage et prédication missionnaire dans les Actes des Apôtres 152
Rouanet, J., S. I. Le Bx Julien Maunoir et les équipes sacerdotales au XVII[e] siècle 603

Taymans, Fr., S. I. L'encyclique « Humani Generis » et la théologie ... 3
Thiéfry, M., S. I. La justice doit-elle cesser de « juger » et de punir ? ... 466
Thils, Chan. G. Clergé diocésain et idéal de perfection 615
Thiry, A., S. I. Les Mélanges Joseph Maréchal 846

Truhlar, K., S. I. L'état d'âme demandé par saint Ignace au retraitant qui commence les Exercices 399

Van Camp, Abbé Jean. La primauté de saint Pierre dans le contexte évangélique 405
Vandebroek, Prof. G., et Renwart, L., S. I. L'encyclique « Humani generis » et les sciences naturelles 337
Vermès, G., prêtre de N.-D. de Sion. Voir : Lambert, G., S. I., et Vermès, G., prêtre de N.-D. de Sion.

Wankenne, A., S. I. Gide et Claudel. Le drame d'une conversion manquée 282

III

TABLE ANALYTIQUE
DES ACTES DU SAINT-SIEGE, DES ARTICLES ET DES NOTES

Actes des Apôtres. — Témoignage et prédication missionnaire dans les —, 152-165.
Action catholique. — Discours de S.S. Pie XII (3 mai 1951) aux dirigeants et militants de l'— (italienne), 1092.
Adoratrices du Précieux-Sang. — Voir : Marie de Mattias.
Alphonse Marie de Liguori (S.). — Lettre apostolique du 26 avril 1950 constituant — Patron céleste de tous les confesseurs et moralistes, 527.
Amérique. — L'Eglise catholique et les Noirs en —, 833-845; voir aussi : Congrès (IV[e] — interaméricain d'éducation catholique).
Anne-Marie Javouhey (Bse). — Béatifiée le 15 octobre 1950, 177-178.
Année Sainte. — L'extension du jubilé de 1950, 59-63; radiomessage de Noël (23 déc. 1950) sur la fin et les fruits de l'—, 88-90; constitution apostolique « Per annum sacrum » du 25 déc. 1950 étendant à l'univers le jubilé de l'—, 92; instruction de la S. Pénitencerie du 26 déc. 1950, sur l'application de la constitution apostolique « Per annum sacrum » étendant à l'univers le jubilé de l'—, 92.

Annonciades de Bourges. — Voir : Jeanne de Valois.
Antoine-Marie Claret (S.). — Canonisé le 7 mai 1950, 171-172.
Apostolat des laïcs. — Voir : Laïcs.
Apôtres. — Voir : Actes des Apôtres.
Assomption. — Approbation des textes nouveaux de l'office de l'— (Décret de la S.C. Rites, 27 avril 1951), 753.
Aumônerie militaire. — Instruction de la S.C. Consistoriale du 23 avril 1951, 1095-1098.

Banneux. — Notre-Dame de —, 1087-1088.
Bartholomée Capitanio (Ste). — Canonisée le 18 mai 1950, 172-173.
Béatifications. — — et canonisations récentes (9 novembre 1947-12 novembre 1950), 166-178.
Belgique. — La foi des élèves de l'enseignement d'état en —, 21-42; une grande œuvre d'histoire se poursuit : L'Histoire de l'Eglise en —, 744-750.
Bénilde (Bx). — Béatifié le 4 avril 1948, 166-167.
Bérulle (Cardinal de). — Le — en Sorbonne, 514-520.
Bio-psychologie. — Genèse et structure du moi humain à la lumière des sciences bio-psychologiques modernes, 261-274, 364-384.
Bourgeoys (Bse Marguerite). — Béatifiée le 12 novembre 1950, 178.
Bréviaire. — Quarante ans d'édition du bréviaire, 1089-1090.

Canonisations. — Béatifications et — récentes (9 novembre 1947-12 novembre 1950), 166-178.
Capitanio (Ste Bartholomée). — Canonisée le 18 mai 1950, 172-173.
Carême. — Voir : Prédicateurs de Carême.
Carmes déchaux. — Exhortation de S.S. Pie XII aux professeurs de l'Ordre des — (23 septembre 1951), 1095.
Chalcédoine (Concile oecuménique de). — Enc. « Sempiternus Rex » du 8 septembre 1951 à l'occasion du quinzième centenaire du —, 979-982; le quinzième centenaire du concile de — (451-1951), 785-803; voir aussi : « Sempiternus Rex ».
Cerioli (Bse Paule-Elisabeth). — Béatifiée le 19 mars 1950, 170-171.
Claret (S. Antoine-Marie). — Canonisé le 7 mai 1950, 171-172.
Claudel. — Gide et —. Le drame d'une conversion manquée, 282-287.
Clergé. — Exhortation apostolique « Menti Nostrae » du 23 septembre 1950 au — de l'univers catholique sur la sainteté de la vie sacerdotale, 64-88; — diocésain et idéal de perfection, 615-620; l'idéal de perfection du — d'après les récentes paroles de S.S. Pie XII, 621-632.
Commission Biblique. — Voir : Ecriture Sainte.
Communion. — Voir : Eucharistie.
Compagnie des Filles de Notre-Dame. — Voir : Jeanne de Lestonnac.
Complices. — Voir : Délits.
Concile de Chalcédoine. — Voir : Chalcédoine.
Concile oecuménique. — Voir : Chalcédoine.
Confédération mondiale. — Voir : Congrès (du Mouvement universel pour une —).
Confesseurs. — Lettre apostolique du 26 avril 1950 constituant S. Alphonse Marie de Liguori Patron céleste de tous les — et moralistes, 527.
Congrès. — — mondial de l'Apostolat des laïcs (discours de S.S. Pie XII des 7-14 octobre 1951), 1092; IV^e^ — interaméricain d'éducation catholique (radio-message de S.S. Pie XII du 5 août 1951), 1093; — international catholique de la vie rurale (discours de S.S. Pie XII du 2 juillet 1951), 1093-1094; — du Mouvement universel pour une Confédération mondiale (Allocution de S.S. Pie XII du 6 avril 1951), 1094; voir aussi : Etats de perfection.

Délits. — Déclaration de la S.C. du Cons. (17 mars 1951) concernant l'application de diverses peines canoniques aux complices de certains —, 751-753.
De Mattias (Bse Marie). — Béatifiée le 1^er^ octobre 1950, 176-177.
Désert de Juda. — Voir : Manuscrits du —.
Dogme (évolution du). — Voir : Immaculée Conception.

Dominique Savio (Bx). — Béatifié le 5 mars 1950, 170.
Droit canon. — Décret de la S.C. Cons. du 13 juillet 1951 modifiant les prescriptions des canons 534 § 1 et 1532 § 1 n. 2 du Code de —, 982-983.
Dualisme chrétien. — Une théologie du —, 275-281.
Dupont-Sommer. — Les manuscrits du désert de Juda. Les « aperçus » de M. —, 385-398; voir aussi : Manuscrits du désert de Juda.

Ecoles chrétiennes. — Voir : Frères des Ecoles chrétiennes.
Ecriture Sainte. — Instruction de la Commission Biblique sur l'enseignement de l'— (13 mai 1950), 192-200; l'encyclique « Humani Generis » et l'—, 225-243.
Education. — Voir : Maîtres.
Education catholique. — Voir : Congrès (IV^e^ — interaméricain d'éducation catholique).
Eglise. — L'— catholique et les Noirs en Amérique, 833-845; qu'est-ce que l'— ?, 912-925.
Enciclopedia Cattolica. — Une nouvelle encyclopédie catholique, 976-978.
Encycliques. — « Mirabile illud » (6 décembre 1950), prescrivant de nouvelles prières pour obtenir la concorde entre les peuples, 88; — « Evangelii praecones » (2 juin 1951), de sacris missionibus provehendis, 854-868; « Sempiternus Rex » (8 septembre 1951) à l'occasion du quinzième centenaire du concile oecuménique de Chalcédoine, 979-982; — « Ingruentium malorum » (15 septembre 1951) sur la récitation du Rosaire pendant le mois d'octobre, 982; voir aussi : Chalcédoine, « Humani Generis », Missions.
Enseignement. — Allocution de S.S. Pie XII (20 mars 1951) aux pèlerins de l'Union catholique de l'— public, 1092; voir : Religieuses.
Enseignement d'Etat. — La foi des élèves de l'— en Belgique, 21-42.
Eschatologie. — Les psaumes eschatologiques du règne de Yahweh, 244-260, 352-363.
Espagne. — Voir : Travailleurs.
Etats de perfection. — Discours de S.S. Pie XII aux membres du Congrès des — en date du 8 décembre 1950, 179-192.
Etats-Unis. — L'Eglise catholique et les Noirs en Amérique, 833-845.
Eucharistie. — Les décrets eucharistiques du Bienheureux Pie X. 1^re^ Partie : L'œuvre personnelle du Pape (1905-1914), 897-911; 2^e^ Partie : de Pie X à nos jours (1914-1951), 1033-1048.
Evangile. — La primauté de S. Pierre dans le contexte évangélique, 405-408.
« Evangelii praecones ». — Enc. du 2 juin 1951 de sacris missionibus provehendis, 854-868; voir aussi : Missions.
Evêque. — Décret du Saint-Office du 9 avril 1951 établissant une peine pour la consécration d'un — sans provision canonique, 751.
Exercices spirituels. — L'état d'âme demandé par S. Ignace au retraitant qui commence les Exercices, 399-404; l'indifférence dans les —, 740-743.

Famille (pères de). — Allocution de S.S. Pie XII aux — français (18 septembre 1951), 1093.
Fénelon. — — promoteur de la paix. En marge d'un tricentenaire (1651-1951), 1071-1086.
Filles de Marie-Immaculée au service des jeunes domestiques. — Voir : Vincente-Marie López y Vicuña.
Filles de Notre-Dame (Compagnie des). — Voir : Jeanne de Lestonnac.
Filles de Notre-Dame de la Miséricorde de Savone. — Voir : Marie-Josèphe Rossello.
Foi. — La — des élèves de l'enseignement d'Etat en Belgique, 21-42.
France. — Voir : Enseignement public; Famille (pères de).
Frères des Ecoles chrétiennes. — Discours de S.S. Pie XII (6 mai 1951) aux —, 1093; voir aussi : Bénilde.
Frères Mineurs. — Exhortation et vœux de S.S. Pie XII aux membres du Chapitre général des — (3 mai 1951), 1094.

Gabriel (Archange S.). — Lettre apostolique du 12 janvier 1951 établissant l'— Patron céleste de toutes les formes de télécommunications, de leurs spécialistes et employés, 527-528.

Gerosa (Ste Vincente). — Canonisée le 18 mai 1950, 172-173.
Gide. — — et Claudel. Le drame d'une conversion manquée, 282-287.
Goretti (Ste Maria). — Canonisée le 24 juin 1950, 175-176.
Gusdorf. — Une morale d'aujourd'hui, 587-602, 707-722.

Habacuc (Commentaire d'). — Voir : Dupont-Sommer.
Histoire de l'Eglise. — Voir : Belgique.
« Humani Generis ». — L'encyclique — et la théologie, 3-20; l'encyclique — et la philosophie, 113-137; l'encyclique — et l'Ecriture Sainte, 225-243; l'encyclique — et les sciences naturelles, 337-351.

Ignace de Loyola (S.). — L'état d'âme demandé par — au retraitant qui commence les Exercices, 399-404; voir aussi : Exercices spirituels.
Immaculée Conception. — L'évolution du dogme de l'—, 1013-1032.
Index. — Condamnation des livres « La Pelle » et « La Via » (Décrets du Saint-Office, 16 juin-18 juillet 1950), 192; voir aussi: Seiller, Léon, O.F.M.
« Ingruentium malorum ». — Enc. du 15 septembre 1951 sur la récitation du Rosaire pendant le mois d'octobre, 982.
Italie. — Voir : Action catholique, Rome.

Javouhey (Bse Anne-Marie). — Béatifiée le 15 octobre 1950, 177-178.
Jean-Baptiste de la Salle (S.). — Lettre apostolique du 15 mai 1950 établissant — Patron céleste principal de tous les maîtres qui se vouent à l'éducation des enfants et adolescents, 527.
Jeanne de la Croix (Bse). — Béatifiée le 9 novembre 1947, 166.
Jeanne de Lestonnac (Ste). — Canonisée le 15 mai 1949, 167.
Jeanne de Valois (Ste). — Canonisée le 28 mai 1950, 173-174.
Jubilé. — Voir : Année Sainte.
Julien Maunoir. — Voir : Maunoir.
Justice. — La — doit-elle cesser de « juger » et de punir ?, 466-482.

Laïcs. — Discours de S.S. Pie XII au Congrès mondial de l'apostolat des — (7-14 octobre 1951), 1092; — prédicateurs, 852-853.
Lestonnac (Ste Jeanne de). — Canonisée le 15 mai 1949, 167.
Leuba (Jean-Louis). — Son « Institution et l'événement », 275-281.
Levie (Jean), S. I. — Ses vingt-cinq ans de direction de la Nouvelle Revue Théologique, 1009-1012.
Liguori. — Voir : Alphonse Marie de Liguori (S.).
Litanies de la S. Vierge. — Approbation des textes nouveaux de l'invocation aux — (Décret de la S.C. des Rites du 27 avril 1951), 753.
López y Vicuña (Bse Vincente-Marie). — Béatifiée le 19 février 1950, 169-170.
Luthéranisme. — Voir : Protestantisme.

Maîtres. — Lettre apostolique du 15 mai 1950 établissant S. Jean-Baptiste de la Salle Patron céleste principal de tous les — qui se vouent à l'éducation des enfants et adolescents, 527.
Malaparte (Curtio). — Condamnation de son livre « La Pelle. Storia e racconto » (Saint-Office, 16 juin-18 juillet 1950), 192.
Manuel de discipline. — Le — de la grotte de Qumrân, 938-956; traduction intégrale du —, 957-975.
Manuscrits du désert de Juda. — Les —. Les « aperçus » de M. Dupont-Sommer, 385-398; techniques de la physique moderne et âge des documents de Qumrân, 524-526; le manuel de discipline de la grotte de Qumrân, 938-956; traduction intégrale du « Manuel de discipline », 957-975.
Maréchal (J.), S. I. — Les Mélanges —, 846-851.
Marguerite Bourgeoys (Bse). — Béatifiée le 12 novembre 1950, 178.
Maria Goretti (Ste). — Canonisée le 24 juin 1950, 175-176.
Mariage. — Les fins du —, 449-465, 561-586.
Marie. — Voir : Banneux, Immaculée Conception, Litanies de la S. Vierge.
Marie-Anne de Paredes y Flores (Ste). — Canonisée le 9 juillet 1950, 176.
Marie De Mattias (Bse). — Béatifiée le 1er octobre 1950, 176-177.
Marie-Guillaume-Emilie de Rodat (Ste). — Canonisée le 23 avril 1950, 171.

Marie-Josèphe Rossello (Ste). — Canonisée le 12 juin 1949, 167-168.
Marie Soledad (Bse). — Béatifiée le 5 février 1950, 169.
Martyrs. — Le nombre des — des persécutions romaines, 812-832.
Maunoir. — Le Bx — et les équipes sacerdotales au XVII[e] siècle, 603-614; les méthodes pastorales du bienheureux Julien —, 1060-1070.
« Menti Nostrae ». — Exhortation apostolique au clergé de l'univers catholique sur la sainteté de la vie sacerdotale (23 septembre 1950), 64-88.
Mer Morte. — Voir : Manuscrits du désert de Juda.
Messe. — Approbation des textes nouveaux de la — (Décret de la S.C. Rites du 27 avril 1951), 753; l'obligation d'appliquer la — en vertu d'un ordre donné par un évêque (S.C. Concile, 11 novembre 1950), 869-870.
« Mirabile illud ». — Enc. prescrivant de nouvelles prières pour obtenir la concorde entre les peuples (6 décembre 1950), 88.
Mission populaire. — Voir : Maunoir.
Missionnaires-Fils du Cœur-Immaculé de Marie. — Voir : Antoine-Marie Claret.
Missions. — Coordonnées missionnaires d'aujourd'hui, 138-151; témoignage et prédication missionnaire dans les Actes des Apôtres, 152-165; une nouvelle encyclique missionnaire, 804-811; voir aussi : « Evangelii praecones ».
« Moi ». — Genèse et structure du moi humain à la lumière des sciences bio-psychologiques modernes, 261-274, 364-384.
Moniales. — Constitution apostolique « Sponsa Christi » sur le développement de la sainte institution des — du 21 nov. 1950, traduction et commentaire, 288-307.
Morale. — Une — d'aujourd'hui, 587-602, 707-722.
Moralistes. — Lettre apostolique du 26 avril 1950 constituant S. Alphonse Marie de Liguori Patron céleste de tous les confesseurs et —, 527.

Nègres. — Voir : Noirs.
Newman. — Les familiers du jeune —, 43-58.
Noël. — Radiomessage du Saint-Père du 23 décembre 1950, 88-92.
Noirs. — L'Eglise catholique et les — en Amérique, 833-845.
Nouvelle Revue Théologique. — Un double anniversaire à la —, 1009-1012.

Office divin. — Voir : Bréviaire.

Paix. — Encyclique « Mirabile illud » du 6 décembre 1950, prescrivant de nouvelles prières pour obtenir la concorde entre les peuples, 88; Radiomessage de Pie XII sur la — intérieure et extérieure des peuples (23 déc. 1950), 90-92; Fénelon promoteur de la —. En marge d'un tricentenaire (1651-1951), 1071-1086.
Pallotti (Bx Vincent). — Béatifié le 22 janvier 1950, 168.
Pâques. — Décret sur le rétablissement de la Vigile solennelle de — (S.C. des Rites, 9 février 1951), 409-416.
Paredes y Flores (Ste Marie-Anne de). — Canonisée le 9 juillet 1950, 176.
Passionistes (Pères). — Voir : Vincent-Marie Strambi.
Pastorale. — Voir : Laïcs, Mission populaire, Prédication.
Patrons célestes. — Voir : Alphonse de Liguori (S.), Gabriel (Archange S.), Jean-Baptiste de la Salle (S.).
Paule-Elisabeth Cerioli (Bse). — Béatifiée le 19 mars 1950, 170-171.
Peines canoniques. — Voir : Délits.
Pentateuque. — Richard Simon, critique catholique du —, 723-739.
« Per annum sacrum ». — Constitution apostolique du 25 déc. 1950 étendant à l'univers le jubilé de l'Année sainte, 92; instruction de la S. Pénitencerie du 26 déc. 1950, sur l'application de —, 92.
Perfection (Idéal de). — Clergé diocésain et —, 615-620; l'— du clergé d'après les récentes paroles de S.S. Pie XII, 621-632.
Persécutions romaines. — Le nombre des martyrs des —, 812-832.
Pie X. — — modèle du Prêtre, 521-523; la béatification de —, 673-680; les décrets eucharistiques du bienheureux Pie X, 897-911, 1033-1048.
Pie XII. — A travers les discours de S.S. Pie XII, 1091-1095.

Philosophie. — L'encyclique « Humani generis » et la —, 113-137.
Physique. — Techniques de la — moderne et âge des documents de Qumrân, 524-526.
Pierre (S.). — La primauté de — dans le contexte évangélique, 405-408.
Pierre (tombeau de S.). — Radiomessage de Noël de Pie XII sur la redécouverte du — (23 déc. 1950), 89.
Pieuse Société des Missions. — Voir : Vincent Pallotti.
Prédicateurs de Carême. — Discours de S.S. Pie XII (6 février 1951) aux Curés et — de Rome, 1092.
Prédication. — Laïcs prédicateurs, 852-853.
Prêtre. — Fondement d'une spiritualité pour le — de « second rang », 1049-1059; Pie X modèle du —, 521-523; voir aussi : Prédicateurs de Carême, Sacerdoce.
Prière. — Encyclique « Mirabile illud » du 6 décembre 1950, prescrivant de nouvelles prières pour obtenir la concorde entre les peuples, 88.
Protestantisme. — Une lettre des évêques luthériens de Suède sur les questions sexuelles, 926-937.
Psaumes. — Les — eschatologiques du règne de Yahweh, 244-260, 352-363.

Qumrân. — Techniques de la physique moderne et âge des documents de —, 524-526; voir aussi : Manuel de discipline, Manuscrits du désert de Juda.

Radio. — Voir : Télécommunications.
Règne de Yahweh. — Les psaumes eschatologiques du —, 244-260, 352-363.
Religieuses. — Discours de S.S. Pie XII aux — enseignantes (13 septembre 1951), 1093.
Retraites. — L'état d'âme demandé par S. Ignace au retraitant qui commence les Exercices, 399-404.
Rodat (Ste Marie-Guillaume-Emilie de). — Canonisée le 23 avril 1950, 171.
Rome. — Discours de S.S. Pie XII (6 février 1951) aux curés et prédicateurs de carême de —, 1092.
Rosaire (Récitation du). — Enc. « Ingruentium malorum » du 15 septembre 1951 sur la — pendant le mois d'octobre, 982.
Rossello (Ste Marie-Josèphe). — Canonisée le 12 juin 1949, 167-168.
Rotary Club. — Décret du Saint-Office des 20 décembre 1950-11 janvier 1951 concernant le —, 528-530.
Rote. — Son activité judiciaire en 1950, 870-871.
Rurale (Vie). — Voir : Congrès international catholique de la —.

Sacerdoce. — Exhortation apostolique « Menti Nostrae » du 23 septembre 1950 au clergé de l'univers catholique sur la sainteté de la vie sacerdotale, 64-88.
Sacrements. — Les —, actes libres du Seigneur, 681-722.
Sainte Vierge. — Voir : Banneux, Immaculée Conception, Litanies de la —.
Savio (Bx Dominique). — Béatifié le 5 mars 1950, 170.
Sciences naturelles. — L'encyclique « Humani generis » et les —, 337-351; voir aussi : Bio-psychologie.
Seiller, Léon, O.F.M. — Condamnation de son article « La psychologie humaine du Christ et l'unicité de personne » (S. Off., 27 juin 1951), 1095.
« Sempiternus Rex ». — Enc. à l'occasion du quinzième centenaire du concile oecuménique de Chalcédoine (8 septembre 1951), 979-982.
Serves de Marie, ministres des malades. — Voir : Marie Soledad.
Sexuelles (Questions). — Une lettre des évêques luthériens de Suède sur les —, 926-937.
Simon (Richard). — —, critique catholique du Pentateuque, 723-739.
Sœurs de Charité dites de Maria Bambina. — Voir : Bartholomée Capitanio, Vincente Gerosa.
Sœurs de la Sainte-Famille de Bergame. — Voir : Paule-Elisabeth Cerioli.
Sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche. — Voir : Marie-Guillaume-Emilie de Rodat.
Sœurs de Notre-Dame de Montréal. — Voir : Marguerite Bourgeoys.
Sœurs de Sainte-Anne de la Providence de Saumur. — Voir : Jeanne de la Croix.

Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. — Voir : Anne-Marie Javouhey.
Sœurs enseignantes de Marie-Immaculée. — Voir : Antoine-Marie Claret.
Soledad (Bse Marie). — Béatifiée le 5 février 1950, 169.
Sorbonne. — Le cardinal de Bérulle en —, 514-520.
Spiritualité. — Fondement d'une — pour le prêtre de « second rang », 1049-1059.
« **Sponsa Christi** ». — Constitution apostolique du 21 nov. 1950 sur le développement de la sainte institution des moniales, traduction française, 288-301; commentaire, 307-310; instruction de la S.C. des Religieux du 23 nov. 1950 pour l'application de cette constitution, traduction française, 301-307.
Strambi (S. Vincent-Marie). — Canonisé le 11 juin 1950, 174-175.
Suède. — Une lettre des évêques luthériens de — sur les questions sexuelles, 926-937.

Télécommunications. — Lettre apostolique du 12 janvier 1951 établissant l'archange S. Gabriel Patron céleste de toutes les formes de —, de leurs spécialistes et employés, 527-528.
Théologie. — L'encyclique « Humani Generis » et la —, 3-20; une — du dualisme chrétien, 275-281.
Travailleurs. — Radiomessage de S.S. Pie XII à tous les — espagnols (11 mars 1951), 1093.

Ughi (Bruno). — Condamnation de son livre « La Via » (Saint-Office, 16 juin-18 juillet 1950), 192.

Valois (Ste Jeanne de). — Canonisée le 28 mai 1950, 173-174.
Vierge. — Voir : Banneux, Immaculée Conception, Litanies de la Ste —.
Vigile. — Décret sur le rétablissement de la — solennelle de Pâques (S.C. des Rites, 9 février 1951), 409-416.
Vincente Gerosa (Ste). — Canonisée le 18 mai 1950, 172-173.
Vincent-Marie Strambi (S.). — Canonisé le 11 juin 1950, 174-175.
Vincent Pallotti (Bx). — Béatifié le 22 janvier 1950, 168.
Vincente-Marie López y Vicuña (Bse). — Béatifiée le 19 février 1950, 169-170.
Visitation. — Aux origines de la —, 483-513.

IV

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

Abd-el-Jalil. Aspects intérieurs de l'Islam (Hayen) 665
— Marie et l'Islam 106
Abel. Les livres des Maccabées (Levie) 767
Achard. Voir : Boulard, Achard, Emerard.
Acolytat (Coll.), vol. anal. : Leçons pour la formation des acolytes.
Action populaire (Coll.), vol. anal. : Drogat.
Actualité (L') protestante, série biblique (Coll.), vol. anal. : Hunter.
Agenda chrétien 112
Aherne. Valerio of Bierzo, an Ascetic of the late Visigothic Period (Lechat) 320
Alfaro, S. I. Lo natural y lo sobrenatural segun el Card. De Vio, Cayetano 559
Algermissen. Konfessionskunde. 6e édit. (Martin) 311
Alimen. Atlas de préhistoire. I (Charles) 1116
Alphonse de Liguori (S.). Sept actions de grâces 107
Altaner. Patrologie. Leben, Schriften u. Lehre der Kirchenväter, 2e édit. (Martin) 93
Alte (Das) Testament Deutsch (Coll.), vol. anal. : Elliger, Herntrich, Rad (von), Weiser.
Althaus. Die christliche Wahrheit. I-II. Lehrbuch der Dogmatik. 2e édit. (Malevez) 1101

— Grundriss der Dogmatik, I-II, 3e édit. (Malevez) 1101
— Die letzten Dinge, 5e édit. (Malevez) 1102
— Was ist die Taufe ? (Renwart) 984
Amado, S. I. La educacion cristiana. Carta enciclica de S.S. Pio XI ... 108
Amiot. Gestes et textes des Apôtres. Trad. et notes (Matagne) 421
Analecta Lovaniensia biblica et orientalia (Coll.), vol. anal. : Dupont.
Analecta Orientalia (Coll.), vol. anal. : O'Callaghan.
Anaphorae syriacae, vol. I, fasc. 3 (Martin) 432
Anawati. Voir : Gardet et Anawati.
Anciaux. La théologie du sacrement de pénitence au XIIe siècle (Renwart) 986
Ancient Christian Writers. The Works of the Fathers in Translation (Coll.), vol. anal. : Gregory the Great (Davis).
André, M. Pie XII. Le pasteur angélique 108
André, M. L. Voir : André, R. et André, M. L.
André, R. et André, M. L. Avec Jésus vers le Père 560
Angela, Ursuline (Schwester). Im Lichtkranz der Engel 672
Année (L') sociale dans le diocèse de Namur. 1949 (Mertens) 553
Annua nuntia lovaniensia, t. VII (1940-1950) 894
Annuaire agenda catholique 1951. Livre d'annonces paroissiales 893
Anselme, F. Aux sources de la pédagogie moderne (Delooz) 214
Anselme de Cantorbéry (S.). Opera omnia, vol. IV. Edit. F. S. Schmitt, O.S.B. (Martin) 534
Antonius a Sant'Elia a Pianisi, O.F.M.Cap. De pio viae crucis exercitio (Renwart) 782
Antwoord op het Herderlijk schrijven van de Generale Synode van de Nederlandse Hervormde Kerk betreffende de Rooms-Katholieke Kerk, 2e édit. (Van Torre) 206
Anwander. Die Religionen der Menschheit (Charles) 663
Apôtres d'aujourd'hui (Coll.), vol. anal. : Montfort.
Archives royales de Mari (Coll.), vol. anal. : Dossin, Kupper.
Ares, S. I. L'Eglise catholique et l'organisation de la société internationale contemporaine (1939-1949). Les faits — Les principes — Le programme (Mertens) 218
Aristote. Die Lehrschriften, éd. P. Gohlke. IV, 1 : An König Alexander über die Welt (De Munter) 545
— VII, 1 : Grosse Ethik (De Munter) 545
— VIII, 1 : Tierkunde (De Munter) 545
— Metaphysics. Introd. et comm. par W. D. Ross (Gilbert) 1106
— Parva naturalia. Suivis du traité pseudo-aristotélicien : De spiritu. Trad. et notes par J. Tricot (De Munter) 1119
— Prior and Posterior Analytics. Introd. et comm. par W. D. Ross (Gilbert) 1107
Arnold. Das Schicksal der Heimatvertriebenen und seine Bedeutung für die katholische Seelsorge 112
— **et Fischer.** Die Messe in der Glaubensverkündigung (Renwart) 777
Art et Paysages (Coll.), vol. anal. : Villain.
Artistes et écrivains du temps présent (Coll.), vol. anal. : Jouguelet, Madaule.
Assomption (L') de la très sainte Vierge 106
Atese. Ἐπίτομος ἐπισκοπικὴ ἱστορία τῆς Ἐκκλησίας τῆς Ἑλλάδος ἀπὸ τοῦ 1833 μέχρι σήμερον. I (Martin) 439
Aubert. Suger (Mols) 444
Auffray. Un saint de 15 ans (Delcuve) 444
Augé. Jeremias (Lambert) 760
Augustin (S.). De Fide rerum quae non videntur. A critical text and translation with introduction and commentary, ed. M. Fr. Mc Donald (Martin) 95
Augustiniana 895
Aulen. Christus victor. La notion chrétienne de rédemption (Taymans) 204
Aurobindo. Lettres. Vol. I. Trad. J. Herbert (Taymans) 667

Aux sources de la tradition chrétienne (Matagne) 426
Avignon (d'). Sous le voile des sacrements 560
Axters, O.P. Geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden. I (de Moreau) 318

Bammel. Das heilige Mahl im Glauben der Völker (Renwart) 991
Barabe, O.M.I. Jésus notre Sauveur 560
— Un siècle de miséricorde 108
Barrett, B. Shepherds in the Mist (Taymans) 783
Barrett, C. K. The Holy Spirit and the Gospel Tradition (Matagne) ... 420
Barth. Esquisse d'une dogmatique (Malevez) 1101
— Die kirchliche Dogmatik. III. Die Lehre von der Schöpfung. 3e partie (Malevez) 1100
Basler Studien zur deutschen Sprache und Literatur (Coll.), vol. anal. : Bindschedler.
Bastien, O.S.B. Directoire canonique à l'usage des congrégations à vœux simples. 5e édit. (Delchard) 887
Baudrillart, De Meyer et Van Cauwenbergh. Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques. Fasc. LXVI : Cashel-Catulensis (de Moreau) 317
Baudry. La querelle des futurs contingents (Louvain 1465-1475) (Martin) 99
Baur, O.S.B. Werde Licht! I-II (Mols) 430
Beck, O.S.B. Die Theologie des hl. Ephraem in seinen Hymnen über den Glauben (Taymans) 992
Beckaert, Ass. Les principes d'un esprit social chrétien (Mertens) 550
Becker. Plotin und das Problem der geistigen Aneignung (Henry) ... 547
Beckers et Lepage. Ma vie chrétienne (Ranwez) 210
Becqué, L. Simples prières 108
— Tu es prêtre 108
Becqué, M., C.ss.R. L'apologétique du Cardinal Dechamps (Taymans) ... 633
— Le dogme de l'Assomption de Marie 559
Bedard, O.F.M. The symbolism of the Baptismal Font in Early Christian Thought (Renwart) 985
Beiträge zur Förderung christlicher Theologie (Coll.), vol. anal. : Hermann.
Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters (Coll.), vol. anal. : Grabmann.
Beiträge zur historischen Theologie (Coll.), vol. anal. : Lerch.
Bellarmine (The) Series (Coll.), vol. anal. : Copleston.
Benoît, O.P. L'Evangile selon saint Matthieu, trad. La Sainte Bible (Matagne) 420
Bentzen. Introduction to the Old Testament. I-II (Lambert) 640
Berard. La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité : l'histoire et la légende (Martin) 331
Berbuir. Das Kirchenjahr in der Verkündigung. I-II (Renwart) 777
— Zeugnis für Christus (Matagne) 419
Berl. De l'innocence 108
Bernardin de Sienne (S.). Opera omnia. I-II (Martin) 535
Berthet. Chemin de Croix de la religieuse 108
Bessières, S. I. La destinée humaine devant la science. A. Carrel, P. Leconte de Nouy, Ch. Nicolle... (Boné) 1118
— Vie de Jésus. Son pays, son combat 418
Beyenka. Consolation in Saint Augustine (Martin) 95
Biblia (La). Voir : Augé.
Bibliographia philosophica 1934-1945. Edit. par G. A. De Brie. I : Bibliographia historiae philosophiae (Gilbert) 1105
Bibliographische Einführungen in das Studium der Philosophie. Hrsg. I. M. Bochenski (Coll.), vol. anal. : Gigon, Perler, Regamey, Vajda, Van Steenberghen, Wyser.
Biblioteca del « Salesianum » (Coll.), vol. anal. : Pace, Valentini, Caviglia et Mattai.

Bibliotheca Augustiniana Medii Aevi (Coll.), vol. anal. : Kuiters.
Bibliothèque chrétienne d'histoire (Coll.), vol. anal. : Daniel-Rops, Descola, Homo, Ledre.
Bibliothèque de diffusion (Coll.), vol. anal. : Maspéro.
Bibliothèque de l'Inst. Sup. des Sciences Religieuses (Coll.), vol. anal. : Moeller.
Bibliothèque de la Faculté catholique de théologie de Lyon (Coll.), vol. anal. : Etudes de critique et d'histoire religieuses, Mémorial J. Chaine.
Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de Namur (Coll.), vol. anal. : Grégoire, Sonet.
Bibliothèque de la Société d'histoire ecclésiastique de la France (Coll.), vol. anal. : Orcibal.
Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome (Coll.), vol. anal. : Berard, Simon.
Bibliothèque des sciences politiques et sociales (Coll.), vol. anal. : Waline.
Bibliothèque des textes philosophiques (Coll.), vol. anal. : Aristote (Tricot).
Bibliothèque du Carmel (Coll.), vol. anal. : Gabriel de Sainte-Marie-Madeleine (Delcuve).
Bibliothèque du Muséon (Coll.), vol. anal. : Roberts et Capelle, O.S.B.
Bibliothèque historique (Coll.), vol. anal. : Murphy.
Bibliothèque spirituelle du chrétien lettré (Coll.), vol. anal. : Imitation (L') de Jésus-Christ.
Bibliothèque théologique (Coll.), vol. anal. : Aux sources de la tradition chrétienne, Barth, Leuba.
Bibliothèque Thomiste (Coll.), vol. anal. : Manteau-Bonamy.
Biggs, O.S.B. Diego Gelmirez, first Archbishop of Compostela (Mols) 434
Bindschedler. Der lateinische Kommentar zum Granum Sinapis (Mols) 557
Blaireau. Alerte... Gestapo! 108
Blankenagel. Voir : Caillet et Blankenagel.
Blijde (De) Boodschap (Coll.), vol. anal. : Pilamm.
Bochenski. Voir : Bibliographische Einführungen in das Studium der Philosophie.
Bock. Voir : Le Bail et Bock.
Boehme. La nature éternelle (Gilbert) 538
Bonne (La) Nouvelle (Coll.), vol. anal. : Pilamm.
Bonsirven, S. I. Le judaïsme palestinien au temps de Jésus-Christ. Edit. abrégée (Matagne) 422
Bordeaux. Images Romaines (de Moreau) 439
— Un précurseur. Vie, mort et survie de saint Louis roi de France (de Moreau) 322
Borgert, C.ss.R. In geest en waarheid. Over de inwoning Gods in de zielen (Fransen) 314
Bouckaert. Comment naissent les hommes. La reproduction, les âges de la vie (Carpentier) 1117
Bouhy, Bourgy, Folliet, etc. Problèmes de l'Eglise en marche. II (session 1949) : Communautés humaines, communautés chrétiennes (Mertens) 550
Boulard, Achard, Emerard. Problèmes missionnaires de la France rurale (Bédoret) 1004
Bourgy. Voir : Bouhy, Bourgy, Folliet, etc.
Boutet. Manuel historique des ordinations. Nouv. édit. 893
Bouyer. La vie de saint Antoine (Martin) 532
Brahmânanda. Discipline monastique. II : Commentaires de Swâmi Yatiswarânanda (Taymans) 667
Brandenstein (von). Das Bild des Menschen und die Idee des Humanismus (Hayen) 537
— Leben und Tod. Grundfragen der Existenz (Hayen) 537
Braun, O.P. Neues Licht auf die Kirche (Taymans) 205
Brems et Moszhammer. Das Wort an die Jugend. I-III (Cauwe) 211

Breton, Epping, etc. Doctor Seraphicus (Fransen) 98
Breviarium Romanum. Editio 22ª iuxta typicam, édit. Pustet-Beyaert ... 1089
Brezzi. Storia degli anni santi (de Moreau) 323
Brinktrine. Die heilige Messe. 3e édit. (Renwart) 777
British (The) Journal for the Philosophy of Science. Vol. I. N. 1. May 1950 (Isaye) 102
Brodrick, S. I. Origines et expansion des jésuites. I-II (de Moreau) ... 771
Brunner. Die christliche Lehre von Schöpfung und Erlösung. Dogmatik, II (Malevez) 1102
— Voir : Menschenbild (Das) im Lichte des Evangeliums.
Buck (de). Diagnostics (Delooz) 215
Bulcke, S. I. The Theism of Nyāya-Vaiśesika. Its Origin and Early Development (Taymans) 210
Bulletin de l'Université l'Aurore. Série III, Tome 10, nº 40, octobre 1949 895
Bultmann. Das Evangelium des Johannes. 2e édit. (Levie) 876
— Jesus 891
— Theologie des Neuen Testaments. Fasc. 1 et 2 (Levie) 653
Buzy. Le Cantique des Cantiques (Lambert) 765

Cadier, Mgr Chevrot, Couturier, etc. Unité chrétienne et tolérance religieuse (Dejaifve) 312
Cahiers critiques du communisme, nºs 2 - 3 - 4 895
Cahiers de la Nouvelle Revue Théologique (Coll.), vol. anal. : Levie, S. I., Nourissier, Fallon, etc.
Cahiers théologiques (Coll.), vol. anal. : Mauris, Mehl-Koehnlein.
Caillet et Blankenagel. Pascal's Short Life of Christ 560
Calendrier liturgique pour Prime et Complies (Renwart) 780
Calvet. Voir : Je choisis... mes auteurs.
Calvocoressi. Nuremberg. The Facts, the Law and the Consequences (Mertens) 222
Candal, S. I. Nilus Cabasilas et Theologia S. Thomae de Processione Spiritus Sancti (Martin) 99
Capelle, O.S.B. Voir : Roberts et Capelle, O.S.B.
Cardoso, S. I. El comunismo y la conspiracion contra el orden cristiano (Mertens) 554
Carles. Les origines de la vie (Boné) 784
Carluccio, O.S.B. The Seven Steps to spiritual Perfection according to St. Gregory the Great 108
Carrozzini, S. I. Grammatica della lingua ebraica (Lambert) 641
Casel. Das christliche Kultmysterium, 3e édit. (Monden) 427
Catholic (The) University of America.
— Patristic Studies (Coll.), vol. anal. : Beyenka, Ellspermann, Mc Donald.
— Studies in Mediaeval and Renaissance Latin Language and Literature (Coll.), vol. anal. : Garvin, Mc Neil.
— Studies in Mediaeval History (Coll.), vol. anal. : Aherne, Biggs, Smith.
— Studies in Sacred Theology (Coll.), vol. anal. : Bedard.
Catholicisme hier, aujourd'hui, demain, par G. Jacquemet, Fasc. 9-10. Confréries — Dieu (J. L.) 783
Cauwe. Voir : Van Caster.
Caviglia. Voir : Valentini, Caviglia et Mattai.
Centre suisse d'étude et d'information (Coll.), vol. anal. : Etudes Suisses, Informations suisses.
Chapman. Lettres spirituelles (Delcuve) 442
Charlier. La lecture chrétienne de la Bible (Matagne) 417
Charton, C.ss.R. Venite seorsum (Delcuve) 1003
Chenu, O.P. L'imitation de Jésus-Christ. Intr. (Delcuve) 555
Chéry, O.P. Le français, langue liturgique ? (Renwart) 781
Chevrot (Mgr). Voir : Cadier, Mgr Chevrot, Couturier, etc.
Chirat. L'assemblée chrétienne à l'âge apostolique (Levie) 661
Chrétienté Nouvelle (Coll.), vol. anal. : la Somore (de), Thils.

Christ (Le) dans ses témoins (Coll.), vol. anal. : Masson, Meessen.
Christus in de godsdienstige vorming. IIe partie (Renwart) 995
Christus in onze wereld. De levenswaarden (Hostie) 204
Christus. Texte de Daniel-Rops (de Moreau) 223
« Ciencia y arte » (Coll.), vol. anal. : Del Barrio, S. I.
Cilento. Voir : Plotin.
Cistellini. Figure della riforma pretridentina (de Moreau) 324
Clarke. Geduld. 3e édit. 560
Claude, S. I. Education cinématographique 448
Claudel et Gide. Correspondance, 1899-1926 (Wankenne) 282
Clergé (Le) diocésain face à son idéal (Carpentier) 1004
Coert Rylaarsdam. Revelation in Jewish Wisdom Literature (Lambert) 764
Cognet. La réforme de Port-Royal 1591-1618 (Mols) 435
Colin (Collection A.). Section de philosophie (Coll.), vol. anal. : Cresson.
Collection A. Colin. Voir : Colin.
Coll. d'études marxistes (Coll.), vol. anal. : Van Overbergh.
Coll. de l'Institut de recherches économiques et sociales de l'Université de Louvain (Coll.), vol. anal. : Maquet.
Coll. des Universités de France (Coll.), vol. anal. : Hermès Trismégiste.
Collectanea franciscana neerlandica (Coll.), vol. anal. : Breton, Epping, etc.
Coll. di Filosofia (Coll.), vol. anal. : Sciacca.
Colli, G., S. I. Ricchezza, Capitalismo ed esigenze cristiane. Oggi Stato, politica, Setta di fronte alla Chiesa (Talamo) 1008
Colli, P. La pericope paolina ad Epheseos v. 32 nella interpretazione dei SS. Padri e del Concilio di Trento 891
Collin. Manuel de Philosophie thomiste. I : Logique formelle, ontologie, esthétique (Hayen) 536
Colomb, P.S.S. Catéchisme progressif. I-III (Ranwez) 994
Combris. Présence de Jésus 108
Conférences Albert le Grand (Coll.), vol. anal. : Gilson.
Conte a Coronata, O.F.M.Cap. Il terzordine francescano. 3e édit. (Renwart) 888
Cool, O.F.M. Manuel de l'infirmière catholique (Hayen) 558
Cooreman. Suivons l'ordinaire de la messe romaine 893
Copleston, S. I. A History of Philosophy. II (Gilbert) 1109
Coppens. La critique du texte hébreu de l'Ancien Testament. 2e édit. (Lambert) 642
Cordonnier. Monseigneur Fuzet, archevêque de Rouen (Dejaifve) 1120
Corell. Consummatum est (Levie) 660
Coulet, S. I. La vie est-elle absurde ? (Polet) 1003
Courcelle. Recherches sur les Confessions de saint Augustin (Thibaut) 532
Cours d'instruction religieuse (Coll.), vol. anal. : Lacroix.
Cours et documents : philosophie, théologie (Coll.), vol. anal. : Maritain.
Courtois. La bonne humeur 109
— La charité 109
— Méditations sur le magnificat 109
Couturier. Voir : Cadier, Mgr Chevrot, Couturier, etc.
Crawley-Boevy, SS.CC. Méditations sur le rosaire 892
Cresson. Le mécanisme de l'esprit (Brisbois) 544
Creusen, S. I. Religieux et religieuses d'après le droit ecclésiastique. 6e édit. (Renwart) 887
— Voir : Ehl et Creusen.
Cristiani. Voir : Goubert et Cristiani.
Cursus manualis theologiae dogmaticae (Coll.), vol. anal. : Daffara.
Cursus philosophicus Collegii Maximi Ysletensis S. I. (Coll.), vol. anal. : Martinez del Campo, Moran.

Dabin, S. I. Le sacerdoce royal des fidèles dans la tradition ancienne et moderne (Carpentier) 991
Daffara, O.P. De gratia Christi (Fransen) 314
Da Fonseca, S. I. Fatima e a critica 892

Daisomont. Le clergé catholique devant l'astronomie 448
— Essai sur le conflit entre l'Astronomie et l'Eglise romaine au XVII^e siècle 448
Dalby. Christian Mysticism and the natural World (Vandenbussche) ... 1001
Dander, S. I. Summarium theologiae dogmaticae de Sacramentis Christi. I 559
Daniélou. Origène (Matagne) 531
— Voir : Sens (Le) de l'Histoire.
Daniel-Rops. Christus (de Moreau) 223
— Les Evangiles de la Vierge 106
— Voir : Tamisier.
Danielsson. Studies on the accentuation of polysyllabic Latin, Greek, and Romance loan-words in English with special reference to those ending in -able, -ate, -ator, -ible, -ic, -ical and -ize (de Ghellinck) 333
David. Der Arbeitnehmer nach katholischer Soziallehre. Soziale Mündigkeit, Mitbestimmung (Mertens) 550
Davis, S. I. St. Gregory the Great. Pastoral Care (Martin) 533
De Brie. Voir : Bibliographia philosophica. 1934-1945.
Decarreaux. Voir : Peters-Decarreaux.
De Clercq. Histoire des conciles d'après les documents originaux. XI, 1^re partie (de Moreau) 328
Décout. L'acte de foi. Ses éléments logiques; ses éléments psychologiques (Taymans) 201
Defraeye et Simoens. Onze heiligen in kerk en kapel. I. Bisdom Brugge 671
De Keyser. La Vierge Marie et l'Eucharistie 107
Del Barrio, S. I. La era atomica ? (Courtoy) 106
Delcambre. Le concept de la sorcellerie dans le duché de Lorraine au XVI^e et au XVII^e siècle. II (Mols) 434
Delesalle. Liberté et valeur (Brisbois) 540
ΔΕΛΙΑΔΗ. Κατάλογος ἐντύπων δημοτικῆς Βιβλιοθήκης Κοζάνης. I (Martin) 330
Delpierre. Psycho-pathologie de l'avarice (Brisbois) 545
De Meester. Studi sui sacramenti, amministrati secondo il rito bizantino (Martin) 433
De Meulemeester, C.ss.R. Histoire sommaire de la Congrégation du T.S. Rédempteur (Lechat) 436
De Meyer et Van Cauwenbergh. Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques. Fasc. LXVII-LXVIII. Catulinus-Charles Borromée (de Moreau) 769
— Voir : Baudrillart, De Meyer et Van Cauwenbergh.
Δημοσιεύματα δημοτικῆς βιβλιοθήκης Κοζάνης (Coll.), vol. anal. : Δελιαδη.
Demoulin. Christianisme de plein air 671
Denis, O.P. Les origines du monde et de l'humanité (Boné) 104
Dermenghem. La vie de Mahomet (Szabó) 333
Descola. Histoire de l'Espagne chrétienne (de Moreau) 775
Desmet. Imitation de Jésus-Christ. Nouv. édit. (Mols) 556
Devetter-Schoenfeld. Pax Christi 893
De Voght. Jérôme De Busleyden, Founder of the Louvain Collegium Trilingue. His Life and Writings (Martin) 335
Dialogues (Coll.), vol. anal. : Cadier, Mgr Chevrot, Couturier, etc.
Dibelius et Kümmel. Paulus (Levie) 660
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques.
Fasc. LXVI Cashal-Catulensis (de Moreau) 317
Fasc. LXVII-LXVIII, Catulinus-Charles Borromée (de Moreau) 769
Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, sous la dir. de M. Viller, S. I. Fasc. XI-XIII : Clugny-Contemplation (Polet) ... 999
Dierickx, S. I. De oprichting der nieuwe bisdommen in de Nederlanden onder Filips II, 1559-1570 (de Moreau) 774
Dieu (Les) hindous (Coll.), vol. anal. : Herbert, Suryânanda Lakshmi.

Diffine, S. I. Voir : Okinczyc, Troisfontaines et Diffine, S. I.
Dillenschneider, C.ss.R. Pour une Corédemption mariale bien comprise (Fransen) 316
Dinkler. Bibelautorität und Bibelkritik 669
Discours et cérémonies de fiançailles et de mariage, par A. Merlaud ... 893
Domec, S.C.J. Vie de sainte Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages (Lechat) 445
Donckel. Die Kirche in Luxemburg von den Anfängen bis zur Gegenwart (de Moreau) 776
Doncœur. Jeanne d'Arc (E. B.) 559
— La naissance, le mariage, la mort (Renwart) 779
Donnelly. The decline of the medieval Cistercian Laybrotherhood (de Moreau) 323
Dossin. Correspondance de Shamsi-Addu (Lambert) 755
DP-Problem (Das) (J. L.) 1008
Drion du Chapois. Voir : Jottrand.
Drogat. Manuel social rural. 5e édit. (Bédoret) 1006
— Paysan libre ou prolétaire (Bédoret) 1007
— Supplément 1948-1949 au Manuel Social Rural (Bédoret) 1007
Dubosq, P.S.S. Les Offices du Jeudi-Saint. 2. La messe chrismale (Renwart) 430
Dubreuil. L'équipe et le ballon (Mertens) 552
du Bus de Warnaffe. L'amitié sur la route 448
Duhr, E. Voir : Roth et Duhr.
Duhr, J., S. I. The glorious Assumption of the Mother of God 559
du Manoir, S. I. Voir : Maria.
Dupont, O.S.B. Gnosis. La connaissance religieuse dans les Epîtres de saint Paul (Levie) 879
— Les problèmes du Livre des Actes d'après les travaux récents (Levie) 878
Durrwell. La résurrection de Jésus mystère de salut (Levie) 659
Du Teil. Communauté de travail (Mertens) 217

Ecole du service du Seigneur Jésus (Coll.), vol. anal. : Loyer.
Economie et Humanisme : série Spiritualité (Coll.), vol. anal. : Lebret.
Edel. Voir : Galling, Edel et Rapp.
Eder. Geschichte der Kirche im Zeitalter des konfessionellen Absolutismus 1555-1648 (de Moreau) 327
Edizioni dell'Università cattolica del Sacro Cuore. Serie « Pubblicazioni » (Coll.), vol. anal. : Mengoni, Romani.
Ehl et Creusen, S. I. Direction spirituelle des religieuses. 2e édit. (Bergh) 443
Eléments de doctrine spirituelle. 3e-5e séries 669
Elliger. Das Buch der zwölf kleinen Propheten. II : Nahum, Habakuk, Zephania, Haggai, Sacharia, Maleachi (Lambert) 756
Ellspermann, O.S.B. The Attitude of the early christian latin Writers toward pagan literature and learning (Martin) 533
Emerard. Voir : Boulard, Achard, Emerard.
Enchiridion indulgentiarum (Renwart) 889
Enciclopedia cattolica, I-V (Martin) 976
Enfant (L') de notre temps (Coll.), vol. anal. : Travail (Le), individualisé au catéchisme.
Engelland. Voir : Osterloh et Engelland.
Engels. Œuvres complètes. Correspondance Fr. Engels-K. Marx et divers. Publ. par F. A. Sorge. Trad. de l'allemand, I-II (Callewaert) ... 221
Englebert. Les saints de juillet, d'août, de septembre 108
Entreprise (L') privée (Mertens) 551
Epping Voir : Breton, Epping, etc.
Erdmann et Fickermann. Briefsammlungen der Zeit Heinrichs IV (de Moreau) 334
Essais philosophiques (Coll.), vol. anal. : Delesalle.
Etudes bibliques (Coll.), vol. anal. : Abel.
Etudes d'histoire et de philosophie religieuses publiées par la faculté de

théologie protestante de l'université de Strasbourg (Coll.), vol. anal. : Wendel.
Etudes de critique et d'histoire religieuses (Matagne) 426
Etudes de philosophie médiévale (Coll.), vol. anal. : Baudry, Gardet et Anawati.
Etudes et Essais (Coll.), vol. anal. : Berl.
Etudes et essais politiques (Coll.), vol. anal. : Jottrand.
Etudes et Recherches (Coll.), vol. anal. : Théologie.
Etudes mariales. Assomption de Marie, t. II 107
Etudes morales, sociales et juridiques (Coll.), vol. anal. : Oultremont (d').
Etudes religieuses (Coll.), vol. anal. : Claude, Denis, O.P., Hanlet.
Etudes Suisses. II (Carpentier) 220
Etudes sur l'histoire des religions (Coll.), vol. anal. : Abd-el-Jalil.
Etudes sur Ramana Maharshi. Introd. par J. Herbert. 3e édit. (Taymans) 667
Etudes théologiques (Coll.), vol. anal. : Becqué.
Evans. Cluniac Art of the Romanesque Period (de Moreau) 433
Every. The Byzantine Patriarchate, 451-1204 (Martin) 319

Faculté Universitaire Saint-Louis à Bruxelles (Coll.), vol. anal. : Simon.
Fallon. Voir : Levie, Nourissier, Fallon, etc.
Fargues. « Tests » collectifs de catéchisme. II (Ranwez) 996
Federer. A travers l'Ombrie. Contes et récits de voyage 896
Fessard. France, prends garde de perdre ta liberté (Hayen) 221
Festugière. Voir : Hermès Trismégiste.
Feuillets de vie surnaturelle (Coll.), vol. anal. : Courtois.
Fey. Korte overwegingen ingedeeld volgens het kerkelijk jaar 109
Fickermann. Voir : Erdmann et Fickermann.
Figures monastiques (Coll.), vol. anal. : Aubert, Bouyer.
Filosofi Antichi e Medievali. Collana di testi e di traduzioni (Coll.), vol. anal. : Plotin.
Fils (Les) de la charité. Numéro spécial, avril 1951 895
Fischer. Voir : Arnold et Fischer.
Flandrin. Voir : Raze (de), de Lachaud et Flandrin.
Fliche et Martin. Histoire de l'Eglise depuis les origines jusqu'à nos jours, 16 (Mols) 325
Flückiger. Philosophie und Theologie bei Schleiermacher (Hayen) 207
Fochler-Hauke. Voir : Kremling et Fochler-Hauke.
Foi vivante (Coll.), vol. anal. : Mouroux.
Folliet. Voir : Bouhy, Bourgy, Folliet, etc.
Fordham University Series. History Series (Coll.), vol. anal. : Donnelly.
Fornari. Della vita di Gesu Cristo. 5e édit. (Matagne) 418
Fosbroke. Divine Transcendence in the Old Testament (Lambert) 649
François. Het levende woord. I-III. 2e édit. (Renwart) 995
Francou. Un chrétien dans la cité : Raoul Francou, 1890-1948 (Colleye) ... 447
Frank-Duquesne. Le Dieu vivant de la Bible (Boné) 662
Frenkian. L'Orient et les origines de l'idéalisme subjectif dans la pensée européenne. I (Gilbert) 330
Friedrich. Voir : Kittel et Friedrich.
Fries. Das Dogma von der Himmelfahrt Mariens 892

Gabriel de Sainte-Marie-Madeleine. La contemplation acquise (Delcuve) 442
Galling, Edel et Rapp. Textbuch zur Geschichte Israels 669
Galtier, F., S. I. Le mariage. Discipline orientale et discipline occidentale (Renwart) 890
Galtier, P., S. I. De poenitentia, nouv. édit. (Renwart) 985
Galy. Le sacrifice dans l'école française (Henry) 989
Gardet et Anawati. Introduction à la théologie musulmane (Gilbert) ... 1111
Garrigou-Lagrange, O.P. De virtutibus theologicis (Carpentier) 202
Garvin. The Vitae Sanctorum Patrum Emeretensium (de Ghellinck) ... 320
Gateway Handbooks of religious Knowledge (Coll.), vol. anal. : Snaith.
Gemelli, O.F.M. La fecondazione artificiale (Renwart) 1118
— **et Zunini.** Introduzione alla psicologia (Hayen) 543

Génie (Le) du christianisme (Coll.), vol. anal. : Daniélou.
Georges, C. J. M. S. Jean Eudes. Vie et royaume de Jésus 109
Geremia di S. Paolo della Croce, C.P. La scelta della vocazione (Renwart) 886
Germanistische Bücherei (Coll.), vol. anal. : Stammler.
Gersjenson-Ivanov. Nihilisme of traditionalisme. Brieven van den eenen hoek naar den anderen 559
Gide. Voir : Claudel et Gide.
Gigon. Platon (Gilbert) 1105
Gilson. Philosophie et incarnation selon saint Augustin (Gilbert) 96
Godsdiensten (De) der menschheid (Coll.), vol. anal. : Vroklage.
Goffe, C.ss.R. La belle réponse d'une maman 671
Gohlke. Voir : Aristote.
Gonzalez Quintana, S. I. La sanctificacion social en el cuerpo mistico (I. V.) 205
Goubert et Cristiani. Les plus beaux textes sur l'au-delà (Matagne) ... 421
Goury. Origine et évolution de l'homme. T. I : Epoque paléolitique. 2e édit. (Boné) 104
Grabmann. Die Werke des hl. Thomas von Aquin (Martin) 534
— Voir : Scheeben.
Grands (Les) maîtres spirituels dans l'Inde contemporaine (Coll.), vol. anal. : Aurobindo, Brahmânanda, Etudes sur Ramana Maharshi.
Grands (Les) ordres monastiques et instituts religieux (Coll.), vol. anal. : Monval.
Grands (Les) témoignages (Coll.), vol. anal. : Quinard.
Granger (Mgr). Ave Marie, Mère de Jésus 107
Grégoire, S. I. Leçons de Philosophie des Sciences expérimentales (Nachtergaele) 102
Grégoire le Grand (S.). Pastoral Care. Edit. H. Davis, S. J. (Martin) ... 533
Gross (Mgr). Religieuse de toute son âme. 2e édit. 893
Grundrisse zur evangelische Theologie (Coll.), vol. anal. : Althaus.
Guéranger, O.S.B. L'année liturgique. I-II. Nouv. édit. (Renwart) 427
Guerrier. Voir : Magnan et Guerrier.
Guillard. Sainteté et apostolat (Hayen) 1002
Guitton, G., S. I. Le Père Petit (Charles) 445
Guitton, J. Portrait de M. Pouget 669
Gusdorf. Traité de l'existence morale (Brisbois) 587

Hagemann. Publizistik im dritten Reich (De Coninck) 222
Hahn. Das Forum internum und seine Stellung im geltenden Recht (Delchard) 883
Halna. Le bienheureux Dominique Savio, élève de Saint-Jean Bosco (Delcuve) 444
Hamer, O.P. Karl Barth (Taymans) 207
Hammar. Christian Realism in contemporary American Theology. A study of Reinhold Niebuhr, W. M. Horton and H. P. van Dusen (Henry) 209
Hanappe. L'activité universelle (Boné) 1118
Handbuch zum Alten Testament (Coll.), vol. anal. : Rudolph.
Hanlet. Publicistes et essayistes chrétiens de Belgique 448
Hauck. Theologisches Fremdwörterbuch (Martin) 531
Hauke. Voir : Fochler-Hauke.
Hauret. Origines de l'univers et de l'homme d'après la Bible (Lambert) 650
Hedar. Dietrich Buxtehudes Orgelswerke 893
Heilige (Die) Schrift des Alten Testamentes übersetzt und erklärt (Coll.), vol. anal. : Heinisch.
Heinisch. Geschichte des Alten Testamentes (Lambert) 642
Hengstenberg. Das Band zwischen Gott und Schöpfung. 2e édit. (Isaye) 538
Henry-Rosier. Dans la barbarie mérovingienne. Saint Colomban (Lechat) 444
Herbert. Les Avatars de Vishnou (Taymans) 667
— L'enseignement de Râmakrishna. 9e édit. (Taymans) 666
— Nârada (Taymans) 667
— Voir : Aurobindo, Etudes sur Ramana Maharshi.

Herders Bibelkommentar. Die Heilige Schrift für das Leben erklärt (Coll.), vol. anal. : Schumpp.
Herders theologische Grundrisse (Coll.), vol. anal. : Altaner.
Hermann. Fragen um den Begriff der natürlichen Theologie (Malevez) 1104
Hermès Trismégiste. I : Poimandrès. II : Asclépius. Texte par A. D. Nock et A. Festugière (Martin) 1108
Herntrich. Der Prophet Jesaia (Kapitel 1-12) (Lambert) 756
Hesbert, O.S.B. Perfection chrétienne. Amour et simplicité. Texte anonyme du XVIII[e] siècle de Saint-Germain-des-Prés 111
Heures du jour du Bréviaire romain en latin-français (Diurnal latin-français) (Renwart) 780
Himmer, Mgr. L'action catholique des étudiants 448
Hirsch. Geschichte der neueren evangelischen Theologie im Zusammenhang mit den allgemeinen Bewegungen des europäischen Denkens. I (Malevez) 1099
Hirschberger. Geschichte der Philosophie. I : Altertum und Mittelalter (Gilbert) 1104
Histoire du travail et de la vie économique (Coll.), vol. anal. : Renaudeau.
Hitti. History of Syria including Lebanon and Palestine (Lambert) ... 644
Hocedez, S. I. Histoire de la théologie au XIX[e] siècle. I. Décadence et réveil de la théologie 1800-1831 (Taymans) 100
Hocking. Voir : Sens (Le) de l'Histoire.
Homme (L') et la Cité (Coll.), vol. anal. : Dubreuil.
Homo. De la Rome païenne à la Rome chrétienne (Levie) 662
Hopfner. Patrologiae cursus completus accurante I.-P. Migne. Series graeca. Index locupletissimus. I et II (Martin) 94
Horowitz. Dictionnaire français-hébreu (Lambert) 641
— Dictionnaire hébreu-français (Lambert) 641
— Manuel d'hébreu (Lambert) 641
— Petite anthologie de la Genèse à nos jours (Lambert) 641
Hourdin. Balzac, romancier des passions 896
Houyvet, O.P. L'amour a-t-il des lois ? 896
Hugues, O.F.M.Cap. A l'école de S. François ou Essai de Commentaire systématique de la Règle du Tiers-Ordre 109
Hunter. Un Seigneur, une Eglise, un Salut 891

Iglesias, S. I. El Salvador de los hombres. Comentarios al evangelio de S. Lucas. 2[e] édit. (Sojo) 655
Imitation (L') de Jésus-Christ. Texte latin original. Trad. franç. de Lamennais. Intr. Chenu, O.P. (Delcuve) 555
Informations suisses. I. Rencontres suisses (Carpentier) 220
Institut français d'archéologie de Beyrouth. Bibliothèque archéologique et historique (Coll.), vol. anal. : Schaeffer.
Institutiones philosophiae scholasticae (Coll.), vol. anal. : Schuster.
Introduction à l'Etude historique de l'Ancien Testament (Coll.), vol. anal. : Coppens.
Irish (The) Theological Quarterly. Vol. XVIII. Fasc. 1-3. January-July 1951 895
Ivanov. Voir : Gersjenson-Ivanov.

Jacquemet. Voir : Catholicisme hier, aujourd'hui, demain.
Janelle. Voir : Moreau (de), S. I., Jourda et Janelle.
Jassogne et Dr. Schurmans. Pour connaître nos tout-petits. Cahier d'observation du jeune enfant de 0 à 3 ans (Ranwez) 996
Jean de la Croix. Les œuvres spirituelles. Nouv. édit. (Delcuve) 556
Jean Eudes (S.). Vie et royaume de Jésus. Ed. E. Georges, C.J.M. 109
Je choisis... mes auteurs. Préface de J. Calvet (J. L.) 1119
Jedin. Il tipo ideale di vescovo secondo la riforma cattolica (Broutin) 327
— Storia del Concilio di Trento, I (de Moreau) 326
Jeremias. Die Abendmahlsworte Jesu. 2[e] édit. (Levie) 655
Jeunesse (La) (Coll.), vol. anal. : Blaireau.

Jewish Apocryphal Literature (Coll.), vol. anal. : Zeitlin.
Jocz. The Jewish People and Jesus Christ (Matagne) 424
Johannes. Petit guide du bonheur conjugal. 2e édit. 109
John (The) Rylands Library, Manchester : Catalogue of the Festival of Britain Exhibition 891
Jordan. Die Urkunden Heinrichs des Löwen, Herzogs von Sachsen und Bayern, 2 (de Moreau) 334
Jottrand. L'Europe médiane, comm. par Drion du Chapois (Mertens) ... 218
Jouguelet. Aldous Huxley (Polet) 1120
Jourda. Voir : Moreau (de), S. I., Jourda et Janelle.
Jungmann. Missarum sollemnia. I (Renwart) 777

Kalveram. Der christliche Gedanke in der Wirtschaft (Mertens) 1007
Karrer. Neues Testament 670
Katz. Philo's Bible (Matagne) 424
Keilhacker. Entwicklung und Aufbau der menschlichen Gefühle (Hayen) 215
— Pädagogische Psychologie (Hayen) 215
King. The Rites of Eastern Christendom. I-II (Renwart) 781
Kisch. Pseudo-Philo's Liber antiquitatum biblicarum (Matagne) 425
Kittel et Friedrich. Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament. T. V, fasc. 3-7. οἶκος-ὀργή (Levie) 652
Koch. Geist und Messias (Lambert) 650
Koehnlein. Voir : Mehl-Koehnlein.
Kremling et Fochler-Hauke. Grosser Iro Weltatlas (Martin) 783
Kritisch-exegetischer Kommentar über das Neue Testament (Coll.), vol. anal. : Bultmann.
Krueger. Synthesis of sacrifice according to Saint Augustine (Gonsette) 96
Kümmel. Voir : Dibelius et Kümmel.
Kuiters, O.E.S.A. De ecclesiastica sive de Summi Pontificis potestate secundum Aegidium Romanum (Renwart) 885
Kupper. Correspondance de Kibri-Dagan (Lambert) 755

La Bonnardière. Devoir de croire et sincérité intellectuelle (Levie) 634
Lachaud (de). Voir : Raze (de), de Lachaud et Flandrin.
Lacroix. Apologétique chrétienne. Cours supérieur. 2e partie : La Révélation chrétienne (Ranwez) 993
Lagier. L'Orient chrétien. II (Martin) 321
Laloup et Nelis. Communauté des hommes (Wankenne) 551
Lamennais (de). L'imitation de Jésus-Christ (Delcuve) 555
Lamera, S.S.P. Gesù Maestro, Via, Verità e Vita 109
Landgraf. Commentarius Porretanus in Primam Epistolam ad Corinthios (Martin) 98
Lannoye. La bibliothèque idéale (J. L.) 1119
Lanquetin. Sainteté rurale 109
Larcher, O.P. Le livre de Job, trad. La Sainte Bible (Matagne) 420
La Somore (de). Eduquons-nous à l'école ? (Delooz) 213
Lateranum (Coll.), vol. anal. : Mendoza (Piolanti).
Latko, O.F.M. Origen's Concept of Penance (Charles) 988
Lattey, S. I. The Book of Daniel (Lambert) 761
Laurat. Le manifeste communiste de 1848 et le monde d'aujourd'hui (Mertens) 554
Lavaud, O.P. L'idée de la vie religieuse. 2e édit. (Renwart) 886
— Voir : Suso (Bx).
Lavigerie (Coll.), vol. anal. : Pirot.
Le Bail et Bock. Abbaye N.-D. de Scourmont (Mols) 439
Lebret. Action, marche vers Dieu (Mertens) 443
Lebreton, S. I. Tu solus sanctus (Carpentier) 440
Le Brun. Explication de la messe (Renwart) 428
Leclercq, J. (Chan.). Le problème de la foi dans les milieux intellectuels du XXe siècle (Matagne) 634
Leclercq, J., O.S.B. Voir : Smaragde.
Lecœur. Pour connaître la pensée religieuse de V. Hugo 896

Leçons pour la formation des acolytes (Renwart) 430
Lectio divina (Coll.), vol. anal. : Steinmann.
Ledrc. L'Eglise de France sous la révolution (de Moreau) 329
Lefebvre, C.ss.R. La bonne sainte Anne 110
— Neuvaine à sainte Anne 110
— Terre de miracles. Sainte Anne de Beaupré, 1927-1947 110
Lekeux, O.F.M. Le secret de l'apostolat dans la vie de l'abbé Edouard Poppe 110
Leonard. L'evoluzione dei viventi (Boné) 104
Lepage. Voir : Beckers et Lepage.
Lepp. Le marxisme. Philosophie ambiguë et efficace (Mertens) 221
Lerch. Isaaks Opferung christlich gedeutet (Lambert) 766
Leuba. L'institution et l'événement (Hamer) 275
Leuvense bibliotheek voor philosophie (Coll.), vol. anal. : Lowyck, Strasser.
Leven in Christus (Coll.), vol. anal. : Christus in onze wereld, Van Caster.
Levie, S. I., Nourissier, Fallon, etc. Le problème des réfugiés 896
Lex Orandi (Coll.), vol. anal. : Chirat, Le Brun.
Lhermitte, S.D.B. Le triomphe de la miséricorde. Le Sacré-Cœur de Jésus dans l'Evangile et dans l'histoire. 3e édit. 894
Lhoumeau, S.M.M. Het geestelijk leven in de school van de heilige Louis-Marie Grignion de Montfort 110
Lichtervelde (de). Léopold II (Mertens) 336
Liénart (Card.). Voir : La Sainte Bible.
Lindhagen. The Servant Motif in the Old Testament (Lambert) 760
Lippert, S. I. Maria 892
Livres (Les) du Prêtre (Coll.), vol. anal. : Ranwez, S. I.
Loehr, O.S.B. L'année du Seigneur (Renwart) 429
Lotz et de Vries. Die Welt des Menschen. Eine Vorschule zur Glaubenslehre (Hayen) 203
Lowrie. Johann Georg Hamann, an Existentialist 560
Lowyck. Substantiële verandering en hylomorphisme (Isaye) 103
Loyer. L'autorité et l'obéissance dans les entreprises à la lumière de la règle de saint Benoît 671
Lubac (de). Affrontements mystiques (Delcuve) 1001
— Corpus mysticum. L'Eucharistie et l'Eglise au moyen âge, 2e édit. (Dejaifve) 989
Lubienska de Lenval. Education biblique (Mols) 212
Lumières d'Assise (Coll.), vol. anal. : Frank-Duquesne.
Lutz. Le cardinal John-Henry Newman (Lechat) 438

Madaule. Graham Greene (Troisfontaines) 1120
Madeleine-Louise de Sion. Un désir de Marie. La Congrégation de N.D. de Sion 110
— Le message de Maria Goretti 671
Magnan et Guerrier. Coups de radar 448
Mâle. Rome. La campagne romaine et l'Ombrie (de Moreau) 223
Mallech. Et toi, veux-tu m'écouter ? 671
Maltha, O.P. et Thuys, O.P. Katholieke Dogmatiek (Fransen) 984
Manteau-Bonamy, O.P. Maternité divine et incarnation (Fransen) ... 316
Maquet. Sociologie de la connaissance (Mertens) 215
Marc, S. I. Psychologie réflexive. I-II (Hayen) 542
Marcel. Dictionnaire de culture religieuse et catéchistique. Nouv. édit. (Ranwez) 214
Marcel de l'Enfant Jésus. Sourires 107
Maria. Etudes sur la Sainte Vierge, sous la dir. de Hubert du Manoir, S. I. T. I (Matagne) 636
Marie-Angélique de Jésus. Flamme de joie (Lechat) 445
Marie-Eugène de l'E.-J., O.C.D. Je veux voir Dieu (Delcuve) 441
Mariën. Voir : Plotin.
Maritain. Neuf leçons sur les notions premières de la philosophie morale (Brisbois) 539

Martin. Voir : Fliche et Martin.
Martinez del Campo, S. I. Philosophia moralis generalis (Brisbois) ... 540
Marx. Misère de la philosophie (Callewaert) 222
Mary of St. Augustin. The divine Crucible (Delcuve) 442
Mascall. Voir : Thornton, Mascall, etc.
Maspéro. Mélanges posthumes sur les religions et l'histoire de la Chine. I-III (Charles) 668
Massaux. Influence de l'Evangile de saint Matthieu sur la littérature chrétienne avant saint Irénée (Levie) 874
Masseron. Assise (de Moreau) 998
Masson, S. I. Un millionnaire chinois au service des gueux. Joseph Lo Pa Hong (Lechat) 447
Masure. Le sacrifice du corps mystique (Thibaut) 315
Matt (von). Rom. I. Die Kunst in Rom (de Moreau) 996
Mattai. Voir : Valentini, Caviglia et Mattai.
Mauriac. Terres franciscaines. Actualité de saint François d'Assise (de Moreau) 224
Mauris. Le travail de l'homme et son œuvre 670
Maury et Percheron. Itinéraires romains (Levie) 223
Mc Donald. Saint Augustine's De Fide rerum quae non videntur : A critical text and translation with introduction and commentary (Martin) 95
Mc Neil. Simone Fidati and his De gestis Domini Salvatoris (Lechat) 535
Meessen, S. I. Du comptoir aux barbelés. Désiré Malice, 1899-1944 (Lechat) 446
Mehl-Koehnlein. L'homme selon l'apôtre Paul 670
Mélanges Henri Grégoire (Martin) 329
Mémorial J. Chaine (Matagne) 425
Mendoza (Card.). De naturali cum Christo unitate libri quinque, édit. A. Piolanti (Martin) 100
Mengoni. L'acquisto « a non domino » (Mertens) 218
Meunicke. Sociale psychologie. 3e édit. (Mertens) 216
Menschenbild (Das) im Lichte des Evangeliums. Festschrift zum 60. Geburtstag von Prof. Dr. Emil Brunner (Malevez) 1103
Mercier. Le dynamisme ascensionnel (Renier) 103
Mère (La) de Dieu qui est notre Mère 106
Merlaud. Voir : Discours et cérémonies de fiançailles et de mariage.
Merry del Val (Card.). Pie X, impressions et souvenirs (Carpentier) ... 521
Mersch, S. I. Morale et Corps mystique. 3e édit. (Taymans) 202
Merton. Verheissungen der Stille (Vandenbussche) 1003
Messner. Das Naturrecht (Mertens) 549
Meyer. Notre bonne souffrance 671
Mialhe. Le charme de Dieu (Delcuve) 440
Michiels, O.F.M.Cap. Normae generales iuris canonici. I-II. 2e édit. (Renwart) 882
Milly. Regards sur la vie 671
Miramar et Tanchoux. Akkinaï au pays de Jésus 110
Mitterer. Die Zeugung der Organismen, Insbesondere des Menschen (Isaye) 105
Moeller. Sagesse grecque et paradoxe chrétien (Polet) 992
Mollat. Les papes d'Avignon. 1305-1378. 9e édit. (de Moreau) 770
Monette, O.P. La beauté de Dieu 110
Monneret de Villard. Le chiese della Mesopotamia (Martin) 319
Montcheuil (de). Mélanges théologiques (Polet) 990
Montfort. Un militant brestois. Jean Collé. 1921-1944 671
Montpellier (de). Conduites intelligentes et psychisme chez l'animal et chez l'homme (Hayen) 545
Monumenta Germaniae historica (Coll.), vol. anal. : Erdmann et Fickermann, Jordan.
Monumenta musicae byzantinae (Coll.), vol. anal. : Tillyard.
Monval. Les frères hospitaliers de Saint-Jean de Dieu 894

Moran, S. I. Psychologia. I-II (Hayen) 543
Moreau (de), S. I. Histoire de l'Eglise en Belgique, I-IV, V, VI (Mols) 744
— La crise religieuse du XVI[e] siècle (Mols) 325
Morel, O.F.M.Cap. De dogmaverklaring van de lichamelijke tenhemelopneming van Maria 559
Moschner. Christliches Gebetsleben. Betrachtungen und Anleitungen zum wesenhaften Gebet 111
Moszhamer. Voir : Brems et Moszhamer.
Mouroux. Je crois en toi. Structure personnelle de la foi (Taymans) ... 201
Muller. L'encyclique « Humani generis » et les problèmes scientifiques (Renwart) 1115
Murphy. Origines et histoire des religions (Charles) 662
Museum Lessianum. Section historique (Coll.), vol. anal. : Moreau (de).
— Section philosophique (Coll.), vol. anal. : Marc.
— Section théologique (Coll.), vol. anal. : Creusen, Dabin, Ehl-Creusen, Hocedez, Mersch.

Nelis. Voir : Laloup et Nelis.
Neue (Das) Testament (Coll.), vol. anal. : Schmid.
Neue Theologische Grundrisse (Coll.), vol. anal. : Bultmann.
New Testament Manuscript Studies, édit. M. M. Parvis et A. P. Wikgren (Levie) 873
Nicolas de Cuse. Texte seiner philosophischen Schriften, nach der Ausgabe von Paris 1514, sowie nach der Drucklegung von Basel 1565. Hrsgb. Dr. A. Petzelt. Bd. I (Gilbert) 1115
Nicolau, S. I. Jeronimo Nadal, S. I. Sus obras y doctrinas espirituales (Lechat) 1001
Nink. Philosophische Gotteslehre (Isaye) 538
Nock. Voir : Hermès Trismégiste.
Noth. Geschichte Israels (Lambert) 642
Notre-Dame de Banneux. Etudes et documents publiés par Son Excellence Mgr L. J. Kerkhofs, évêque de Liège 1087
Nourissier. Voir : Levie, Nourissier, Fallon, etc.
Nueva (La) disciplina canonica sobre las monjas (Schmerber) 888

O'Callaghan, S. I. Aram Naharaïm. A contribution to the history of Upper Mesopotamia in the second millenium B.C. (Lambert) ... 645
Œuvres complètes de Karl Marx (Coll.), vol. anal. : Marx.
Okinczyc, Troisfontaines et Diffine, S. I. La muerte 560
Oppenheim, O.S.B. Pro Christo legatione fungimur (Renwart) 780
Oraison (L') à l'école de la vénérable Madeleine de Saint-Joseph, carmélite déchaussée 111
Orban. Appel du R. P. Lombardi, S. J. 672
Orcibal. Louis XIV contre Innocent XI. Les appels au futur concile de 1688 et l'opinion française (de Moreau) 775
Ordo sabbati sancti quando vigilia paschalis instaurata peragitur 894
Organisation (L') professionnelle (Mertens) 551
Orientalia christiana analecta (Coll.), vol. anal. : Monneret de Villard, Petrowicz, Stephanou, Vagaggini, Vries (de).
Osterloh et Engelland. Biblisch-theologisches Handwörterbuch zur Lutherbibel und neueren Uebersetzungen. Fasc. 1-3 (Levie) 873
Osty, P.S.S. Le livre de la Sagesse, trad. La Sainte Bible (Matagne) ... 420
Otis. La doctrine de l'évolution. I-II (Boné) 1116
Oultremont (d'). La grande pitié (Taymans) 1008

Pacé. Le leggi mere penali (Renwart) 884
Pages catholiques (Coll.), vol. anal. : Englebert.
Palmer, Savatier, etc. La fecundacion artificial en seres humanos 560
Pannier et Renard. Les psaumes 892
Paré. Les idées et les lettres au XIII[e] siècle. Le Roman de la Rose (Martin) 1114
Paris, O.P. Synopsis totius Summae theologicae S. Thomae (Brisbois) 547

Parsch. Pour bien comprendre la messe (Renwart) 776
— Le renouveau liturgique au service de la paroisse (Renwart) ... 776
Parvis et Wikgren. New Testament Manuscript Studies (Levie) 873
Parvuli (Coll.), vol. anal. : Madeleine-Louise de Sion.
Pascal. Short Life of Christ. Trad. Caillet et Blankenagel 560
Pascher. Form und Formenwandel sakramentaler Feier (Renwart) 779
Pauwels, O.P. Apologetiek (Monden) 201
Pellissier. La magnifique aventure : La vie de saint Jean Bosco (Carpentier) 444
Pensée et Civilisation (Coll.), vol. anal. : Ponceau.
Percheron. Voir : Maury et Percheron.
Perfection chrétienne. Amour et simplicité. Edit. dom R.-J. Hesbert ... 111
Perler. Patristische Philosophie (Gilbert) 1105
Persson. Studier i J. O. Wallins predikostil 448
Peters-Decarreaux. Notre Bible source de vie (Levie) 653
Petrowicz. L'unione degli Armeni di Polonia con la Santa Sede (1626-1686) (Martin) 328
Petzelt. Voir : Nicolas de Cuse.
Pfeil. Grundfragen der Philosophie im Denken der Gegenwart (Hayen) 549
Philipon, O.P. Le sens de l'éternel (Delcuve) 440
Philippe, O.P. Le mystère de l'amitié divine (Delcuve) 440
Philippot. Eglise et professions indépendantes selon les documents pontificaux (Callewaert) 1007
Philosophes (Coll.), vol. anal. : Serouya.
Philosophie et problèmes contemporains (Coll.), vol. anal. : Otis.
ΦΥΤΡΑΚΗ. « Ταῖς τῶν δακρύων ῥοαῖς » 559
— Τὰ ἰδεώδη τοῦ μοναχικοῦ βίου κατὰ τὸν δ' αἰῶνα 559
— Μαρτύριον καὶ μοναχικὸς βίος 559
— Ἡ πίστις τοῦ μεγάλου Κωνσταντίνου κατὰ τὰ τελευταία ἔτη τῆς ζωῆς αὐτοῦ 559
Pie XI. Educacion (La) cristiana. Comm. R. Ruiz Amado, S. J. 3e édit. 108
Pie XII. Prières de Sa Sainteté 111
Pieper. Ueber das Ende der Zeit (Hayen) 541
Pilamm. Le triomphe de la Croix 672
— De zege van het Kruis 672
Piolanti. Fr. Card. Mendoza. De naturali cum Christo unitate libri quinque (Martin) 100
Pirot. Elle Vit (Choses du Canada) 111
— Paraboles et allégories évangéliques (Matagne) 418
— **et Robert.** Dictionnaire de la Bible. Supplément. Fasc. XXIII-XXIV. Judaïsme-Langdon (Levie) 650
Plotin. Enneadi. Edit. V. Cilento. Vol. I, II, III, 1 et 2. Bibliografia di B. Mariën (Henry) 546
Plus, S. I. L'entrée dans la maison du Père 111
Poelman. Ouvrons la bible 670
Pohlenz. Die Stoa. Geschichte einer geistigen Bewegung (Gilbert) ... 1107
Ponceau. Timoléon. Réflexions sur la tyrannie (Hayen) 541
Pont. Facultas theologica Seminarii Sanctae Mariae ad Lacum. Dissertationes ad Lauream (Coll.), vol. anal. : Krueger.
Pontificium Institutum Internationale « Angelicum » (Coll.), vol. anal. : Garrigou-Lagrange.
Pont. Univ. Gregoriana (Coll.), vol. anal. : Alfaro, Colli.
Potiron. Les modes grecs antiques (Hanquet) 557
Poulet, O.S.B. Histoire de l'Eglise de France. III (de Moreau) 436
— Histoire du christianisme. Epoque contemporaine. Fasc. XXIX-XXX (de Moreau) 435
Power, S. I. The Emmanuel Prophecy of Isaias (Lambert) 759
Preaching. Numéro spécial de : The Furrow. Vol. 2, n° 4, avril 1951 ... 895
Prédicateur (Le) des enfants (Coll.), vol. anal. : Ruger.
Prédication (La) Nouvelle (Coll.), vol. anal. : Avignon (d').

Preiss. Voir : Sens (Le) de l'Histoire.
Premm. Katholische Glaubenskunde, I (Vandenbussche) 984
Présence de l'histoire (Coll.), vol. anal. : Brodrick, Lichtervelde (de).
Présences (Coll.), vol. anal. : Vernet.
Princeton Pamphlets (Coll.), vol. anal. : Caillet et Blankenagel, Lowrie.
Problème (Le) des réfugiés. Voir : Levie, Nourissier, Fallon, etc.
Problemes de hoy (Coll.), vol. anal. : Okinczyc, Troisfontaines et Diffine, S. I., Palmer, Savatier, etc.
Problèmes du clergé diocésain (Coll.), vol. anal. : Clergé (Le) diocésain face à son idéal.
Problemi d'oggi, collana di filosofia e storia della filosofia (Coll.), vol. anal. : Romano.
Procksch. Theologie des Alten Testaments (Lambert) 646
Pubblicazioni dell'Università Cattolica del Sacro Cuore (Coll.), vol. anal.: Gemelli et Zunini, Scritti in onore di Contardo Ferrini, IV.
Publicaciones anejas a « Miscelanea Comillas ». Serie canonica (Coll.), vol. anal. : Robleda.
Publications in Mediaeval Studies, The University of Notre-Dame (Coll.), vol. anal : Kisch.
Publications of the University of Manchester (Coll.), vol. anal. : Robertson.
Puniet (de). Liturgie van het H. Misoffer. 3e éd. (Renwart) 777

Quacquarelli. La teologia antigiansenista di G. V. Bolgeni (1733-1811) 560
Quasten. Patrology. I. The Beginnings of Patristic Literature (Martin) 93
Que sais-je ? (Coll.), vol. anal. : Carles.
Quellen und Abhandlungen zur Geschichte des Schweizerisches Protestantismus (Coll.), vol. anal. : Ramp, Stokar.
Quinard. Message de saint François de Sales pour ce temps 111

Rad (von). Das erste Buch Mose (Genesis Kapitel 1-12, 9) (Lambert) 756
Rahner, H. Maria und die Kirche 892
Rahner, K., S. I. Die vielen Messen und das eine Opfer (Renwart) 778
Ramp. Das Zinsproblem (Mertens) 219
Ramsey. F. D. Maurice and the Conflicts of Modern Theology (Vandenbussche) 993
Rang et Schlisske. Die Kirche Christi im Wandel der Zeiten (Mols) ... 206
Rauwez, S. I. Aspects contemporains de la Pastorale de l'Enfance (Polet) 993
Rapp. Voir : Galling, Edel et Rapp.
Rapport d'activité 1949 de l'Association catholique de la jeunesse belge féminine 448
Ravinel (de), S. I. Diacre et martyr. Le Bienheureux Antoine de Ravinel (1769-1792) 111
Rayons (Coll.), vol. anal. : Soubigou.
Raze (de), de Lachaud et Flandrin. Concordantiarum SS. Scripturae manuale, 22e édit. 670
Réalisme économique et progrès social (Mertens) 216
Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte, hrsg. v. O. Schmitt. Fasc. 24-25 (de Moreau) 998
Recueil de travaux d'histoire et de philologie (Coll.), vol. anal. : Sonet.
Regamey. Buddhistische Philosophie (Gilbert) 1105
Religion et vie (Coll.), vol. anal. : Vieujean.
Religions (Les) (Coll.), vol. anal. : Aulen.
Renaissance et tradition (Coll.), vol. anal. : Loehr, Peters-Decarreaux.
Renard. Voir : Pannier et Renard.
Renaudeau. Le parti travailliste de Grande Bretagne (Mertens) 219
Rencontres (Coll.), vol. anal. : Boulard, Achard, Emerard, Chéry.
Renié, S.M. Les origines de l'humanité d'après la Bible. Mythe ou histoire ? (Boné) 1116
Retraite sacerdotale (Delcuve) 1003
Revue Cardinal Mercier. XXIVe année, nouv. série n° 1, avril 1951 ... 895
Revue de Théologie et de Philosophie, 3e série, 1re année, 1951-I 896

Ribeiro. Alguns aspectos da escola de pedagogia 448
— Ressurreição de Alcobaça 112
Richomme. La belle vie de Notre-Dame 107
— Contacts avec le Christ. 2e série 112
Rignell. Die Nachtgesichte des Sacharja (Lambert) 763
Ripalda (de), S. I. Texto de la edición considerada como principe de la doctrina cristiana con una exposición breve 894
Robert. Voir : Pirot et Robert.
Roberts et Capelle, O.S.B. An Early Euchologium. The Dêr-Balizeh Papyrus enlarged and reedited (Martin) 431
Robertson. The Old Testament Problem (Lambert) 765
Robin, F.M.I. L'enseignement spirituel du vénérable Louis-Marie Baudouin d'après sa vie et ses écrits. La piété dans la vie spirituelle (Delcuve) 557
Robleda, S. I. La nulidad del acto juridico (Barros) 883
Roh. Devenir quelqu'un (Carpentier) 214
Romani. Pellegrini e viaggiatori nell'economia di Roma dal XIV al XVII secolo (Mols) 324
Romano. Ontologia del valore (Isaye) 537
Romen's Compendia (Coll.), vol. anal. : Maltha, O.P. et Thuys, O.P., Pauwels.
Rondet, S. I. Gratia Christi. Essai d'histoire du dogme et de théologie dogmatique (Malevez) 313
— Introduction à l'étude de la théologie mariale (Fransen) 315
Ross. Voir : Aristote.
Roth et Duhr. Aktensammlung zur Geschichte der Basler Reformation in den Jahren 1519 bis Anfang 1534. I-VI (de Moreau) 773
Rouët de Journel, S. I. Enchiridion asceticum, 4e édit. (Polet) 999
— Textes ascétiques des pères de l'Eglise (Polet) 999
Roy, S. I. Lumière et sagesse. La grâce mystique dans la théologie de saint Thomas (Renwart) 1000
Rudolph. Esra und Nehemia mit 3. Esra (Lambert) 757
— Jeremia (Lambert) 757
Ruger. In terram bonam. 2e partie. Sermons pour enfants 112

Saint-Samson (de). Directions pour la vie intérieure (Delcuve) 556
Sainte (La) Bible, édition de S. Em. le card. Liénart (Levie) 872
Sainte (La) Bible, Edit. du Cerf (Coll.), vol. anal. : Benoît (S. Matthieu), Larcher (Job), Osty (Sagesse), Spicq (S. Paul : Hébr.), Tournay et Schwab (Psaumes).
Sainte (La) Bible, Edit. Letouzey (Coll.), vol. anal. : Pannier et Renard (Psaumes).
Saints (Les) de tout le monde 672
Salaville, A. A. Studia orientalia liturgico-theologica (Martin) 431
Salleron. L'économie libérale (Mertens) 553
Sammlung gemeinverständlicher Vorträge und Schriften aus dem Gebiet der Theologie und Religionsgeschichte (Coll.), vol. anal. : Dinkler.
Sammlung Göschen (Coll.), vol. anal. : Dibelius et Kümmel.
Satan (Renwart) 638
Savatier. Voir : Palmer, Savatier, etc.
Scailteur. Le devoir fiscal (Mertens) 550
Schaeffer. Mission de Ras Shamra. V : Ugaritica II (Lambert) 754
Schafer. Sie hörten seine Stimme (R. C.) 205
Scheeben. Gesammelte Schriften. T. III : Handbuch der katholischen Dogmatik. I : Theologische Erkenntnislehre. 2e édit. par Mgr M. Grabmann (Taymans) 203
Schelkle. Die Passion Jesu in der Verkündigung des Neuen Testaments (Levie) 876
Schlisske. Voir : Rang et Schlisske.
Schmaus. Katholische Dogmatik. I-II. 3e-4e édit. (Taymans) 313
Schmid, G. Junger Held der neuen Zeit. Der Blutzeuge Christi Alois Grozde aus Slowenien 672

Schmid, J. Das Evangelium nach Markus. 2e édit. 892
Schmidt, H. Geborgen im Vatergott (Carpentier) 441
Schmidt, K. D. Grundriss der Kirchengeschichte. I-II (de Moreau) ... 317
Schmidt, M. Prophet und Tempel (Lambert) 764
Schmitt, F. S., O.S.B. S. Anselmus, Cant. ep. Opera omnia. Vol. IV (Martin) 534
Schmitt, J. Jésus ressuscité dans la prédication apostolique (Matagne) ... 658
Schmitt, O. Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte. Fasc. 24-25 (de Moreau) 998
Schnabel. Deutsche Geschichte im Neunzehnten Jahrhundert. II. 2e éd. (de Moreau) 336
Schoeps. Aus frühchristlicher Zeit (Matagne) 423
— Theologie und Geschichte des Judenchristentums (Matagne) ... 422
— Voir : Sens (Le) de l'Histoire.
Schubert (von). Grundzüge der Kirchengeschichte. 11e éd. (de Moreau) 318
Schumpp, O.P. Das Buch der Zwölf Propheten (Lambert) 762
Schurmans. Voir : Jassogne et Dr. Schurmans.
Schuster, S. I. Philosophia moralis in usum scholarum (Brisbois) 540
Schwab. Voir : Tournay et Schwab.
Sciacca. S. Agostino. I. La vita e l'opera, l'itinerario della mente (Gilbert) 96
Scritti in onore di Contardo Ferrini pubblicati in occasione della sua beatificazione. III, IV (Mertens) 220, 554
Seiler. Philosophie der Unbelebten Natur (Isaye) 103
Semaines sociales de France, 36 : 1949, Lille (Mertens) 216
Sens (Le) de l'Histoire, par R. Hocking, H.-J. Schoeps, Th. Preiss, Daniélou, etc. (Malevez) 1103
Seppelt. Papstgeschichte von den Anfängen bis zur Gegenwart (de Moreau) 317
Seraphinus de Angelis. De Indulgentiis. 2e édit. (Bergh) 889
Serouya. Maïmonide, sa vie, son œuvre avec un exposé de sa philosophie (Gilbert) 1112
Serrarens, O.P. Prions avec l'Eglise (Renwart) 780
Setton. Catalan Domination of Athens 1311-1388 (Martin) 335
Shirley. Richard Hooker and contemporary political ideas (Gonsette)... 219
Simoens. Voir : Defraeye et Simoens.
Simon, A. L'Eglise catholique et les débuts de la Belgique indépendante (de Moreau) 436
— Le cardinal Sterckx et son temps (1792-1867), I (de Moreau) ... 437
Simon, M. Verus Israel. Etude sur les relations entre chrétiens et juifs dans l'empire romain (135-425) (de Moreau) 770
Smaragde. La voie royale. Le diadème des moines. Intr. J. Leclercq, O.S.B. (Lechat) 555
Smethurst. Convocation of Canterbury. What it is; what it does; how it works (Van Torre) 207
Smith, O.F.M.Conv. The Attitude of John Pecham toward monastic Houses under his Juridiction (Mols) 322
Snaith. The Jews from Cyrus to Herod (Lambert) 644
Sodalitas Erasmiana. I. Il valore universale dell' Umanesimo (Henry) ... 548
Soden (von). Urchristentum und Geschichte. I. Grundsätzliches und Neutestamentliches (Levie) 881
Solano Aguirre (de). Fray Francisco de la Marca y la contribucion franciscano medioeval al progresso de las ciencias 448
Sommerville, S. I. Christ is King. A Manual of catholic social doctrine (Mertens) 217
Sonet, S. I. Le roman de Barlaam et Josaphat (Martin) 333
Sorge. Voir : Engels.
Soubigou. Ames de lumière. Les exigences intellectuelles de la vie du chrétien et du prêtre (Delcuve) 443
— Le chant de l'âme avec Dieu 672
— Le chant de Marie et le chant de l'Eglise 672
Specimen examinis ordinandorum. 4e édit. (Renwart) 889

Spedalieri, S. I. De Ecclesiae infallibilitate in canonizatione sanctorum (Dejaifve) 311
— Selectae et breviores philosophiae ac theologiae controversiae (Dejaifve) 311
Speyr (von). Apokalypse. Betrachtungen über die geheime Offenbarung. 670
— Johannes. Betrachtungen über das Johannes-Evangelium I et IV (Matagne) 419
— Kinder des Lichtes. Betrachtungen über den Epheserbrief ... 671
Sphère (La) et la Croix (Coll.), vol. anal. : Abd-el-Jalil.
Spicht, C.ss.R. Ainsi vécut Marie 893
Spicq, O.P. L'Epître aux Hébreux, trad. La Sainte Bible (Matagne) ... 420
Spiritualités vivantes (Coll.), vol. anal. : Herbert, Vivekananda.
Stallaert, C.ss.R. Office de Prime et de Complies de chaque jour de l'année (Renwart) 780
Stammler. Gottsuchende Seelen (Mols) 554
Stange. Das frühchristliche Kirchengebäude als Bild des Himmels (de Moreau) 997
Starkey-Greig. Le creuset de l'amour. Le purgatoire (Delcuve) 442
Staudinger, S. I. Das Schöne als Weltanschauung (Hayen) 538
Steinmann. David, roi d'Israël (Lambert) 643
— Le prophète Isaïe (Lambert) 759
Stephanou, S. I. Jean Italos, philosophe et humaniste (Martin) 321
Stévaux. Les étudiants et la paroisse 448
Stocker. Personne et société (Carpentier) 217
Stockholm Studies in English (Coll.), vol. anal. : Danielsson.
Stokar. Sonntagsgesetzgebung (Carpentier) 772
Stoks, C.ss.R. La prière sacerdotale de Jésus 894
Stolz, O.S.B. Théologie de la mystique, 2e édit. (Polet) 1000
Strasser. Het zielsbegrip in de metaphysische en in de empirische psychologie (Hayen) 543
Streignart. Pierres et images d'Occident. Cycles classiques de la Méditerranée. I : Crète, Grèce, Rome (de Moreau) 332
Strenopoulos. Kyrillos Loukaris 1572-1638 896
Studi e documenti di storia religiosa (Coll.), vol. anal. : Cistellini.
Studi e Testi (Coll.), vol. anal. : Candal, Landgraf, Tavole e Indici.
Studia Anselmiana (Coll.), vol. anal. : Beck, O.S.B.
Studia Collegii Maximi Imm. Conceptionis (Coll.), vol. anal. : Ares, Roy, S. I.
Studia ethnographica Upsaliensia (Coll.), vol. anal. : Tegnaeus.
Studia Hellenistica (Coll.), vol. anal. : Torhoudt.
Studia Missionalia, vol. IV, Anno 1948 (C. M.) 439
Studia pacis (Coll.), vol. anal. : Streignart.
Sury. Le cinéma, pilote du monde moderne 896
Suryânanda Lakshmi. Six mois de visions divines (Taymans) 667
Suso (Bx). L'œuvre mystique. T. V : L'horloge de la sagesse. Intr. B. Lavaud, O.P. (Galot) 555

Tamisier. La Bible, livre d'histoire. Comm. de Daniel-Rops (Levie) ... 767
Tanchoux. Voir : Miramar et Tanchoux.
Tavole e Indice generali dei primi cento volumi di « Studi e Testi » (Martin) 101
Tegnaeus. Le héros civilisateur (Charles) 664
Témoins de Dieu (Coll.), vol. anal. : Steinmann.
Terres franciscaines. Actualité de saint François d'Assise, par F. Mauriac (de Moreau) 224
Terrier. Le transformisme et la pensée catholique (Boné) 1117
Terruwe. De neurose in het licht der rationeele psychologie (Hayen) ... 545
Textes pour l'histoire sacrée (Coll.), vol. anal. : Amiot, Tamisier.
Théologie. Cahiers I-IV (Renwart) 638
Théologie (Coll.), vol. anal. : Jungmann, Lubac (de), Montcheuil (de).
Theology for Modern Men (Coll.), vol. anal. : Dalby.
Thils. Nature et spiritualité du clergé diocésain (Thils, Carpentier) ... 615
— Sagesse chrétienne et humanités (Wankenne) 782

Thomas. Les écrits primitifs du bouddhisme (Taymans) 665
Thonnard, A. A. Précis de Philosophie en harmonie avec les sciences modernes (Brisbois) 536
Thornton, Mascall, etc. The Mother of God (Vandenbussche) 316
Thuys, O.P. Voir : Maltha, O.P. et Thuys, O.P.
Tillmann. Die Sonntäglichen Evangelien im Dienste der Predigt erklärt. 8e édit. (de la Potterie) 878
Tillyard. The Hymns of the Octoechus. I (Martin) 432
Tonquédec (de), S. I. Voilà votre mère 107
Torhoudt. Een onbekend gnostisch systeem in Plutarchus' De Iside et Osiride (Martin) 332
Tournay, O.P. et Schwab. Les Psaumes, trad. La Sainte Bible (Matagne) 420
Travail (Le) individualisé au catéchisme (Ranwez) 212
XIIIe Congrès eucharistique national. Nantes, 2-6 juillet 1947. Compte rendu officiel (Lechat) 1004
Trethowan. Certainty. Philosophical and Theological (Taymans) 635
Tricot. Voir : Aristote.
Troisfontaines. Voir : Okinczyc, Troisfontaines et Diffine, S. I.
Truc. Pascal. Son temps et le nôtre (Gilbert) 548

Umberg, S. I. Exerzitien und Sakramente. Beiträge zu wichtigen Betrachtungen des Exerzitienbüchleins. 2e édit. 672
Universitas Catholica Lovaniensis. Dissertationes ad gradum magistri in Fac. Theologica (Coll.), vol. anal. : Anciaux, Dupont, Massaux.
Universitas catholica ottaviensis. Dissertationes. Series theologica (Coll.), vol. anal. : Carluccio.
Université de Montréal, Bibliothèque de philosophie (Coll.), vol. anal. : Paré.
Université libre de Bruxelles. Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves (Coll.), vol. anal. : Mélanges Henri Grégoire.
Université S. Joseph de Beyrouth, Faculté de Théologie, Publications du 75e anniversaire (Coll.), vol. anal. : Galtier.
Urbain, O.F.M.Cap. Ciné Vieux Marché, Bruxelles présente : La lumière sous le boisseau 112

Vagaggini, O.S.B. Maria nelle opere di Origene (Martin) 94
Vajda. Jüdische Philosophie (Gilbert) 1105
Valentini, Caviglia et Mattai. Don Bosco e il' 48 112
Van Caster. Christus in zijn Evangelie (Hostie) 214
— Christus in zijn Kerk, 2e édit. revue par J. Cauwe (Hostie) ... 214
Van Cauwenbergh. Voir : Baudrillart, De Meyer et Van Cauwenbergh.
— Voir : De Meyer et Van Cauwenbergh.
Van den Eynde, O.F.M. Les définitions des Sacrements pendant la première période de la théologie scolastique (1050-1240) (Martin) ... 97
Van Groessem, O.F.M.Cap. De apostolische faculteiten voor missiegebieden (Renwart) 885
Van Houtryve. Dom Robert de Kerkhove d'Exaerde, premier abbé du Mont César (Lechat) 446
Van Overbergh. Karl Marx. Critique de son économie politique (Mertens) 220
— Le marxisme. Critique de ses huit caractères fondamentaux (Mertens) 553
Van Steenberghen. Philosophie des Mittelalters (Gilbert) 1105
Van Zeller. Famine of the Spirit 112
Variot. Chemin de la croix. Des grandes heures de Ribeaupierre 672
Verbum Salutis (Coll.), vol. anal. : Rondet.
Verdun, S. I. Le caractère et ses corrélations. I (Troisfontaines) 544
Vernet. L'évolution du monde vivant (Boné) 105
Veuthey. Einswerden mit Christus (Mols) 442
— Kleine reisgids 112
Vie (La). (Coll.), vol. anal. : Weyd.
Vie (La) intérieure (Coll.), vol. anal. : Mialhe.

Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'histoire des fêtes, t. VIII : août, t. IX : septembre 894
Vieujean. Les défigurations de la religion chrétienne (Taymans) 633
— L'essence du christianisme et de l'esprit chrétien (Taymans) ... 633
— La religion, reine des activités humaines (Taymans) 633
Vigne (La) du Carmel (Coll.), vol. anal. : Chapman, Saint-Samson (de).
Vignon. Chanteloriot 448
Villain. Saint François et les peintres d'Assise. Nouv. édit. (de Moreau) 224
Villepelet (Mgr). L'esprit d'Ozanam. Pensées sur la vie chrétienne ... 108
Viller, S. I. Voir : Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique.
Vivekananda. Les Yogas pratiques (Karma, Bhakti, Râja) (Taymans) 666
Vloberg. La vie de Marie, mère de Dieu (Delcuve) 223
Volk. Emil Brunners Lehre von dem Sünder (Malevez) 1103
Vries (de), J. Voir : Lotz et Vries (de).
Vries (de), W. Sakramententheologie bei den Nestorianern (Martin) ... 97
Vriezen. Hoofdlijnen der theologie van het Oude Testament (Lambert) 647
Vroklage, S.V.D. De godsdienst der primitiven (Charles) 663
— Primitive neutraliteit en zondebesef bij de Beloenezen en enige andere volken (Charles) 664

Waline. Les relations entre patrons et ouvriers dans l'Angleterre d'aujourd'hui (Mertens) 552
Walter (von). Die Geschichte des Christentums, 3e édit. I, 1 et 2; II, 1 et 2 (de Moreau) 769
Warrain. La théodicée de la Kabbale (Les Sephiroth — Les Noms divins). « La nature éternelle » d'après Jacob Boehme (Gilbert) 538
Weber J.-J. (Mgr). La Vierge Marie dans le Nouveau Testament 892
Weber, O. Grundriss der Bibelkunde. 2e édit. (Matagne) 417
Wehrlé. Joseph, époux de Marie de qui est né Jésus 107
Weinhandl. Brennende Herzen (Lelotte) 443
Weiser. Das Buch der zwölf kleinen Propheten. I : Hosea, Joel, Amos, Obadja, Jona, Micha (Lambert) 756
— Das Buch Hiob (Lambert) 756
— Die Psalmen. I : Psalm 1-60 (Lambert) 756
— Die Psalmen. II : Psalm 61-150 (Lambert) 756
Wendel. Calvin. Sources et évolution de sa pensée religieuse (de Moreau) 326
Werkgenootschap van katholieke Theologen in Nederland. Jaarboek 1949. Voordrachten en discussies (Van Torre) 312
Weyd. L'art d'être grand'mère 109
— Celui que vous épouserez 109
— L'essor 110
— La femme que vous aurez 109
— Solitude 110
— Le vrai visage de la vie 110
Wikgren. Voir : Parvis et Wikgren.
Wolfson. Philo. Foundations of Religious Philosophy in Judaism, Christianity and Islam, 2e édit. (Gilbert) 1108
Wyser, O.P. Thomas von Aquin (Gilbert) 1112
— Der Thomismus (Gilbert) 1112

Zeeden. Martin Luther und die Reformation im Urteil des deutschen Luthertums. I : Darstellung (de Moreau) 772
Zeitlin. The first Book of Maccabees (Levie) 767
Zermatten. Traversée d'un paradis (Carpentier) 558
Ziegenfuss. Philosophen-Lexikon. Handwörterbuch der Philosophie nach Personen. I-II (Gilbert) 1104
Zundel. Recherche du Dieu inconnu (Delcuve) 441
Zunini. Voir : Gemelli et Zunini.

Les Gérants : ETABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.
Administrateur-délégué : LOUIS CASTERMAN, Tournai.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium*